TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 338 — 42 PAGES — MERCREDI 26 AVRIL 1978

DEVANT LE CONGRÈS DES PAYSANS

M. Boumediène dénonce les comportements bureaucratiques et la corruption

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La difficile réconciliation libanaise

Tentant, par un coup d'audace, de faire sortir le Liban de l'impasse, le président Sarkis avait, le 19 avril, suscité la démission du gouvernement de « technocrates » de M. Selim El Hoss en vue de permettre la formation d'un cabinet « politique » mettant en œuvre la réconciliation nationale. Les treize membres de la commission chargée d'élaborer la « plate-forme » du futur cabinet étaient arrivés dimanche à un accord proclamant la nécessité d'appliquer la résolution 425 du Conseil de sécurité et exigeant l'arrêt de l'action armée palestinienne et autre que palestinienne sur tout le territoire libanais ». Pour la première fois *depuis la guerre civile*, la droite conservatrice et les représentants traditionnels des musulmans libanais tombaient d'accord sur l'épineux problème de la présence palestinienne.

Conclu, si l'on en croit le quotidien phalangiste de Beyrouth « le Réveil », dans une « atmosphère euphorique », cet accord satisfait pleinement une droite chrétienne qui a subi une pénible épreuve lorsque son bastion d'Aïn-Remaneh a été, la semaine *dernière*, la cible de l'artillerie lourde syrienne de la Force arabe de dissuasion. M. Béchir Gemayel, fils du président des Phalanges et *chef de la branche militaire* du Front libanais, appliquant la disposition de l'accord selon laquelle est interdite « toute présence armée autre que celle de *l'autorité légale* », a invité mardi ses *miliciens* à contribuer au rétablissement de la « concorde nationale » en s'abstenant de toute manifestation belliqueuse.

Toutefois, l'accord souffre d'une faiblesse congénitale : les musulmans qui l'ont signé aux côtés des chrétiens ne sont pas leurs *anciens* adversaires de la guerre civile, mais des dirigeants politiques « traditionnels ». Ils sont donc accusés de ne représenter qu'eux-mêmes par des personnalités importantes de la communauté musulmane, notamment MM. Walid Joumblatt, Rachid Karamé et Ibrahim Koleilat.

Le Mouvement national (gauche) s'élève également contre la décision de renoncer à toute activité militaire palestino-progressiste, alors qu'Israël continue d'occuper la majeure partie du Sud-Liban. Pour sa part, le Front palestinien du refus proclame qu'il combattra « toute force, quelle que soit sa nationalité, tentant de l'empêcher de poursuivre la lutte contre l'ennemi sioniste ».

Sans se laisser décourager par ces condamnations prévisibles, le président Sarkis poursuit ses efforts afin que l'ébauche d'entente islamo-chrétienne prélude à une réconciliation plus vaste et à la restructuration de l'Etat libanais. Mais pour mener à bien cette entreprise, le chef de l'Etat rencontre des difficultés considérables. Il lui faut rallier à la position des chefs musulmans traditionnels les autres composant : du camp « islamo-progressiste », c'est-à-dire la gauche dans son ensemble, les Palestiniens et la Syrie. Or toute ouverture dans ce sens se heurte à l'opposition de principe de la droite chrétienne, qui constitue un Etat dans l'Etat.

Si elle a accepté de « renégocier » l'accord de 1969 réglementant sa présence au Liban — qui ne fut d'ailleurs jamais appliqué — l'O.L.P. ne sacrifiera bien évidemment pas ses objectifs propres sur l'autel de la réconciliation libanaise. Il en va de même de la Syrie, qui peut aisément faire avorter l'accord de dimanche. La gauche libanaise, comme vient de le dire M. Joumblatt, entend donner « la priorité absolue au retrait israélien ». Dans ces conditions, l'accord pourrait bien n'être, pour M. Sarkis, qu'un moyen de gagner du temps pour essayer de reconstituer une armée qui lui permettrait, enfin, de ne plus se borner à des vœux pieux sur le respect de l'autorité de l'Etat.

Unanimité en Italie pour refuser de céder aux Brigades rouges

La publication d'un huitième message des Brigades rouges, dans lequel l'organisation terroriste italienne réclamait la libération de treize détenus extrémistes en échange de la vie de M. Aldo Moro, a mis un terme à la division de la classe politique et de l'opinion entre partisans et adversaires d'une telle négociation. L'ensemble des partis et des personnalités manifestent désormais clairement, en effet, leur soutien à l'attitude de fermeté choisie par le gouvernement de Rome. Mardi 25 avril, en fin de matinée, un inconnu se réclamant des Brigades rouges, a téléphoné à l'agence Ansa et a affirmé que M. Moro avait été tué lundi soir.

Plusieurs journaux de gauche et d'extrême gauche italiens commentent très sévèrement l'attitude des auteurs de l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne. Pour *Paese Sera*, proche du P.C.I., « *l'absurdité de leurs demandes prouvent la volonté des Brigades rouges d'assassiner le président Moro* ». « *Les Brigades rouges imposent des conditions impossibles* », écrit, de son côté, *Il Manifesto*. *Lotta Continua* enfin, estime que « *les Brigades rouges sont à la recherche d'un alibi pour leur intransigeance homicide.* ».

De notre correspondant

Rome. — Les Brigades rouges aiment les symboles. On se demandait à Rome avec une appréhension compréhensible si elles allaient choisir ce mardi 25 avril, *trente-troisième* anniversaire de la libération, pour « exécuter » M. Aldo Moro. En fait, les milieux politiques sont maintenant persuadés qu'ils n'ont plus qu'à attendre la fin de ce drame, sachant que les terroristes peuvent décider de le prolonger encore, malgré leurs ultimatums.

Si la nouvelle lettre de M. Aldo Moro a ému et embarrassé les autorités italiennes, le « communiqué *numéro huit* » des ravisseurs a eu pour effet de consolider l'unité nationale. En posant des exigences que tout le monde juge inacceptables, les Brigades rouges ont fait basculer la plupart des « colombes » — les partisans de la négociation — dans le camp de l'intransigeance. C'est inacceptable parce qu'irréalisable, ont dit en substance les socialistes, qui, la veille encore, se démarquaient du P.C.I. et réclamaient une négociation. *A supposer que la libération* des treize détenus soit voulue par le gouvernement, elle exigerait en effet une loi spéciale, des mesures de grâce du président de la République et la collaboration de nombreux magistrats, car la situation juridique et pénitentiaire des terroristes est très différente.

Sortant de son silence, le gouvernement a publié lundi soir un bref communiqué dans lequel il constate que les ravisseurs ne semblent pas avoir « *la réelle intention de libérer M. Moro* ».

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

UN DISCOURS DE M. BREJNEV

Les relations avec Washington s'améliorent

Le voyage effectué à Moscou la semaine dernière par M. Cyrus Vance va-t-il permettre une amélioration des relations américano-soviétiques ? Deux informations de ce mardi matin 25 avril le font supposer.

La première vient de Moscou, où, dans un discours prononcé à l'ouverture du dix-huitième congrès des Komsomols, M. Brejnev a évoqué en termes relativement positifs les relations avec Washington.

La seconde vient des Etats-Unis, où le New York Times *écrit que les discussions de M. Vance en U.R.S.S. ont permis de régler l'un des trois obstacles auxquels se heurte encore la conclusion d'un second accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2).*

De notre correspondant

Moscou. — Dans la partie de politique étrangère du discours qu'il a prononcé ce mardi 25 avril, M. Leonid Brejnev a confirmé que la récente visite de M. Vance à Moscou avait permis d'améliorer sensiblement le climat des relations soviéto-américaines. « *Malgré toutes les fluctuations conjoncturelles,* a-t-il dit, (ces rapports) *se présentent aujourd'hui sous un jour nouveau et plus favorable pour la cause de la paix.* »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 5.)

La hausse des tarifs publics ne réduira que légèrement les subventions aux entreprises nationales

La plupart des tarifs publics seront fortement relevés à partir de la semaine prochaine, probablement mardi 2 mai. D'autres hausses ne sont pas exclues plus tard dans l'année si les entreprises qui le demandent prouvent à l'Etat qu'elles en ont vraiment besoin pour assainir leurs comptes. Il leur faudra pour cela signer des contrats avec la puissance publique du genre de ceux que les Charbonnages et Air France ont déjà conclus (« le Monde » du 25 janvier).

Le conseil des ministres du mercredi 26 avril devait trancher à propos de certaines hausses, encore en discussion, concernant notamment la R.A.T.P., l'E.D.F. et G.D.F. Mais, dans l'ensemble, la première phase de l'opération « vérité des prix », qui tend à faire payer plus aux usagers des tarifs publics et moins aux contribuables (par réduction des subventions budgétaires), est arrêtée : les tarifs voyageurs de la S.N.C.F. augmenteront de 15 %, ceux des marchandises de 12 % (ce qui s'ajoutera à la hausse de 6 % intervenue le 1er février), les tarifs d'E.D.F.-G.D.F. de 10 %, ceux des postes de 20 % (le timbre passera de 1 F à 1,20 F). Le billet R.A.T.P. devrait être porté à environ 1,25 F (contre 1,10 F actuellement).

Les risques de la vérité

Jusqu'où est-il possible d'aller dans l'opération d'assainissement des comptes des entreprises publiques ? Cette question, qui n'est pas seulement technique, mais aussi — mais surtout — politique, a été le point chaud du comité interministériel sur les tarifs publics qui s'est tenu lundi 24 avril à l'hôtel Matignon en présence de M. Raymond Barre et de plusieurs ministres : MM. René Monory (économie), André Giraud (industrie), Maurice Papon (budget), Joël Le Theule (transports) et Norbert Segard (postes et télécommunications).

L'une des idées-forces de M. Barre est de supprimer progressivement toutes les sources d'inflation. Parmi elles, figure le déficit budgétaire, dont l'ampleur (les prévisions le situent aux environs de 30 milliards en 1978) rend quasi impossible sa couverture par de l'épargne. Des emprunts successifs dans le public — puisque cette formule semble maintenant préférée à une grosse émission — financeront le tiers environ (8 milliards) du déficit. D'autre part, une hausse envisagée des « recettes de poche » (alcool, tabac, peut-être produits pétroliers) rapporterait plusieurs milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 38.)

PORTUGAL, AN IV

Quatre ans après la « révolution des œillets » du 25 avril 1974, qui a mis fin à un demi-siècle de salazarisme, la morosité l'emporte au Portugal. La hausse rapide du coût de la vie et l'inflation frappent durement le Portugais moyen, tandis que le gouvernement de M. Mario Soares négocie un prêt de 750 millions de dollars avec le Fonds monétaire international.

Les Portugais semblent au moins unanimes sur un point : la révolution a restauré les libertés étouffées, mais la gauche, civile et militaire, a cédé beaucoup de terrain, et des voix s'élèvent à droite pour réclamer la remise en cause des acquis du nouveau régime, dans les usines et dans les champs.

Dans une série d'articles, dont nous commençons la publication page 4, notre envoyé spécial Dominique Pouchin fait le point.

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Michel Crozier

Michel Crozier, qui vient de publier avec Erhard Friedberg « l'Acteur et le Système » (Seuil), a fondé et dirige depuis 1961 le Centre de sociologie des organisations. Directeur du cycle supérieur de sociologie de l'Institut d'études politiques de Paris, après avoir professé la sociologie à Harvard et à Nanterre, Michel Crozier est l'auteur de nombreux ouvrages, dont les plus célèbres sont : « le Phénomène bureaucratique » (1964) et « la Société bloquée » (1970).

I. - Les modes de gouvernement ne sont plus adaptés à un monde trop complexe

« Votre dernier livre, l'Acteur et le Système, *fait passer un peu d'air frais sur notre monde puisque vous affirmez « qu'il n'y a pas de systèmes sociaux entièrement réglés et contrôlés » et que la marge de liberté est beaucoup plus grande qu'on ne croit. Je pense que cela est valable aussi pour la France. Alors, nous ne vivons plus selon vous dans une société bloquée » ?*

— Mais si, nous vivons toujours dans une société bloquée, à condition bien sûr qu'on s'entende sur la signification de l'expression. Je n'ai jamais voulu dire que la société française était une société immobile. C'est une *société* qui a changé et change encore beaucoup mais ne peut surmenter un certai nnombre de blocages qui paralysent son développement. *Le* raisonnement *sur* les blocages, je voudrais le souligner, s'oppose au raisonnement sur l'aliénation, sur les déterminismes, selon lequel l'homme serait le jouet de toutes les forces qui le façonnent. Personne n'est programmé. Les systèmes naturellement orientent les actions des hommes mais ne déterminent pas directement ce qu'ils font. Si nous ne pouvons pas faire ce que nous voudrions faire, ce n'est pas parce que nous sommes programmés, c'est parce que, pour agir, il faut que nous nous confrontions avec *autrui, et cette confrontation se* passe dans des ensembles qui sont organisés, ce qui crée pour chacun de nous toutes sortes de contraintes. D'une certaine façon, on peut dire que c'est nous-mêmes qui sommes pour autrui des contraintes. Nous sommes indispensables aux autres, mais nous ne sommes pas dociles aux autres ; donc, nous sommes incapables d'effectuer ce que nous voulons.

Propos recueillis par PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Inadvertance

M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes, s'est indigné du choix d'un sujet d'examen proposé dans l'Académie de Paris. Il s'agissait d'un texte de Raoul Vaneigem, l'auteur du Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations, *qui inspira, en partie, l'esprit de mai 1968. Ce texte évoquait les gens « qu'on assassine lentement dans les chambres de tortures mécanisées du travail ».*

M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat, a répondu au sénateur que le sujet avait été choisi « par inadvertance ». On pensera, dès lors, que, si la plupart des Français passent quarante-cinq ans de leur existence à travailler, c'est pour la même raison : « par inadvertance ».

FRANÇOIS BOTT.

BRECHT A GRENOBLE

La conscience perverse de Matti

1978 est le quatre-vingtième anniversaire de la naissance de Brecht. Un peu partout, hommes de théâtre et universitaires se réunissent pour faire le point. Peut-on être brechtien aujourd'hui ? Qu'est-ce que ça signifie pour une génération qui ne connaît pas et ne veut pas connaître la *référence* du Berliner Ensemble. Brecht dans l'histoire, Brecht au présent. Qu'en est-il, dans la dramaturgie contemporaine, de la distanciation, du *réalisme*, de l'illusion ?... Les critiques d'aujourd'hui suivent la voie tracée par les théories critiques de Brecht...

A Grenoble, la revue « Silex » a organisé un colloque, et le Centre dramatique des Alpes présente à la Maison de la culture, dans la mise en scène de Georges Lavaudant, « Maître Puntila et son valet Matti », histoire d'un riche propriétaire dont la personnalité est double : tyran quand il est sobre, l'ivresse lui donne le masque de la générosité. Son chauffeur Matti, d'abord séduit, attiré par la collaboration de classe, prend peu à peu conscience. « Jamais l'huile ne se mélangera à l'eau, il y aura de bons patrons quand chacun sera le sien. » Leçon explicite d'une comédie qui entoure Matti, Puntila et sa fille Eva de personnages fantaisistes et fantoches, et qui déroule à flots réguliers les péripéties de la démonstration.

Guy Rétoré, au TEP, en donne une interprétation fidèle à l'idée de clarté. Georges Lavaudant s'interroge : « Brecht est dans tous nos spectacles, dans « Lorenzaccio », dans « Palazzo Mentale ». Nous avions besoin de nous confronter directement à son théâtre. » Georges Lavaudant interroge le théâtre et tous ses moyens d'illusion.

(Lire page 22 l'article de COLETTE GODARD.)

idées

GRILLES DU TEMPS

ENTRETIEN AVEC MICHEL CROZIER

(Suite de la première page.)

— Oui, il y a une espèce de dialectique entre contrainte et liberté dont on ne sait jamais qui l'emportera, ce qui préserve chez vous un optimisme qu'il n'y a pas chez certains autres auteurs sociologiques.

— Nous supportons des contraintes mais nous ne sommes pas déterminés. C'est d'ailleurs parce que nous avons une marge de liberté que nous sommes conscients des contraintes que nous subissons et que nous pouvons nous en plaindre. Je ne parle pas de société bloquée pour ajouter une voix au concert des lamentations sur l'aliénation des hommes, mais pour comprendre les raisons pour lesquelles il y a blocage. Ces raisons tiennent à certaines des caractéristiques structurelles des organisations humaines et des systèmes et sans lesquelles ils ne pourraient agir.

— Ainsi, selon vous, le changement social devrait porter beaucoup plus sur les organisations que sur les sujets de l'organisation ?

— Non, il doit porter aussi sur les hommes eux-mêmes. Bien sûr, le changement des organisations, c'est-à-dire le changement des contraintes extérieures à l'homme, est important. Mais il n'a de sens que si les hommes sont capables de développer de nouvelles capacités de relations et d'organisations, d'élaborer de nouveaux modes de raisonnement. Il ne s'agit pas simplement de changer des rapports de forces mais de construire un ensemble plus complexe et plus difficile.

Les mécanismes traditionnels

— A quoi attribuez-vous cette crise de la capacité de gouverner ou de prendre des décisions que vous avez récemment analysée ? A la complexité des systèmes dans lesquels les organisations naviguent aujourd'hui ? A la remise en cause générale des idées, des anciens comportements, etc. ? Pouvez-vous vous expliquer sur ce thème ?

— Ce ne sont pas seulement les organisations, bien sûr, qui sont en question. C'est beaucoup plus que cela. C'est l'ensemble des rapports entre les hommes et entre les organisations. C'est essentiellement un problème de complexité ; mais l'humanité a déjà connu des crises de cet ordre ; ce n'est pas la complexité en soi qui est en question, c'est la capacité à y répondre, et à chaque développement nouveau de complexité qui constitue une sorte de changement de nature répond une crise, un malaise existentiel et de grandes difficultés pratiques.

» Actuellement, je crois que nous vivons une crise profonde à cause des conséquences de la croissance économique, mais, en même temps, à cause de ce qui a accompagné la croissance et l'élévation du niveau de vie, c'est-à-dire l'accélération des échanges, la multiplication des interactions entre les hommes et encore davantage des communications. Ma thèse est que les modes de gouvernement, et pas seulement de gouvernement au sens politique, mais les modes de direction de toute activité humaine sont de moins en moins adaptés à un monde trop complexe. Non seulement d'ailleurs ils ne sont pas adaptés, mais, en même temps, du fait de l'évolution, ils ont tendance à se dégrader.

» Les modes de gouvernement actuels sont encore, dans une large mesure, fondés sur des mécanismes traditionnels, de secret, de distance, d'autorité hiérarchique. Ces mécanismes requièrent pour être efficaces des situations sociologiques de fragmentation et d'isolement. Or le développement des interactions entre les hommes fait craquer toutes les barrières et, par conséquent, ces modes de gouvernement ne permettent plus de maîtriser une complexité devenue énormément plus grande. On n'a plus les informations nécessaires.

— C'est-à-dire qu'on en a beaucoup, mais pas celles qui seraient utiles à un moment donné de l'action.

— Nous sommes submergés d'informations et nous avons, dans certains cas, et surtout aux plus hauts échelons, assez souvent un manque d'informations pertinentes sur les ajustements humains à la base. Et cela aboutit à une crise de la décision. En 1900, pour la construction du métro parisien, on disposait d'informations plus précises à la fois sur les coûts et sur le comportement des usagers qu'on en a eu pour le R.E.R. Le décideur actuel, d'autre part, voit son autorité se dégrader parce que, autrefois, il avait à sa disposition des moyens de contrôle qu'il a perdus. Il ne dispose plus maintenant des audiences captives sur lesquelles jouaient ses prédécesseurs. Désormais, même si les gens se plaignent — et ils ont de bonnes raisons de se plaindre, — il reste qu'en fait ils ont bien davantage les moyens d'échapper à la pression du public, les moyens d'échapper à l'organisation. Ils sont beaucoup plus difficiles à contrôler que leurs ancêtres parce qu'ils ont plus de possibilités.

— C'est plutôt sympathique, la liberté !

— Je pense que c'est sympathique. Je suis personnellement tout à fait heureux qu'il en soit ainsi, mais si l'on pose le problème du gouvernement, je dis qu'il est beaucoup plus difficile de gouverner et qu'il est contradictoire de proposer plus d'interventions : égalité, plein emploi, écologie, et d'exiger en même temps encore plus de liberté.

— Mais expliquez-moi comment on peut passer sans encombre de l'étude du fonctionnement des organisations, qui est votre grand domaine, à l'étude du fonctionnement de la société ? Est-ce que la société n'est pas plus ou autre chose qu'un conglomérat d'organisations ? Le risque n'est-il pas, comme on le constate aujourd'hui chez certains « organicistes », de privilégier la métaphore, et de passer des artères du corps humain à celles de la ville avec un peu trop de facilité ?

— Bien sûr, je ne pense pas du tout que la société soit un conglomérat d'organisations. Elle est faite d'organisations, certes, mais aussi de petits groupes et d'une multitude de systèmes entrecroisés à travers lesquels s'exercent un très grand nombre de régulations indispensables au maintien de la société, mais qui changent constamment et sont plus ouvertes qu'on ne croit à des interventions. Aux contraintes des organisations et des systèmes s'ajoutent d'autre part des contraintes plus subtiles, les contraintes culturelles. Pour en revenir à la métaphore organiciste, je la récuse ; je crois qu'elle nous a fait beaucoup de mal et que nous n'en sommes pas encore débarrassés; notre problème, c'est de trouver les moyens de passer du raisonnement sur l'individu au raisonnement sur la société ; et ce que je propose, c'est d'utiliser le raisonnement sur les organisations comme une aide pour ce passage. Le raisonnement sur les organisations, en effet, est le contraire du raisonnement organiciste, car il est fondé sur l'idée que les ensembles humains que nous connaissons ne sont pas des phénomènes naturels. Ce sont des « construits » humains.

» C'est-à-dire quelque chose d'artificiel. C'est en comprenant comment ces « construits » se sont formés et comment nous en rejouons constamment la construction que nous pouvons réfléchir sur la société de façon plus constructive ; ce n'est pas suffisant, mais c'est extrêmement utile.

Le pouvoir se rencontre partout

— Comment vos recherches ont-elles modifié la notion que vous aviez du pouvoir dans la société contemporaine ? Son exercice n'est pas aussi rationnel qu'on le pensait, estimez-vous en substance. Mais, où rangez-vous les affrontements, les tensions permanentes, les épreuves de force qui forment le tissu de la vie en société ? Qu'on n'appelle pas cela « lutte des classes » — je vois que vous n'aimez pas la formule marxiste — peu importe, un tel « comportement des acteurs », comme vous diriez, existe aussi bel et bien.

— Je suis tout à fait d'accord. Ce comportement des acteurs existe, mais je voudrais prendre un peu de perspective. Ma réflexion sur le pouvoir c'est une réflexion ancienne qui était déjà formalisée, en partie, dans le « phénomène bureaucratique ». Avec Friedberg, dans *l'Acteur et le Système*, nous avons essayé de généraliser cette première réflexion à partir des résultats de toutes nos enquêtes des quinze dernières années. Puis, nous avons cherché à développer à partir de cette réflexion des méthodes d'analyse et des modes de raisonnement qui puissent être étendus en dehors des organisations à tous les phénomènes collectifs.

» Je rappelle notre thèse : le pouvoir se rencontre absolument partout, dans toutes les situations collectives. J'ai soutenu moi-même cette position assez radicale bien avant les gauchistes et bien avant cette espèce de fascination que le problème du pouvoir a exercée sur tout le monde dans les dernières années. Mais, dans mon esprit, il ne s'agissait pas d'un pouvoir qui serait imposé de l'extérieur, qui se limiterait à l'existence d'une hiérarchie dont tout découlerait.

Le maître et l'esclave

» Si le pouvoir est partout, c'est parce que nous sommes partout engagés dans des relations avec autrui et que dans ces relations se dégage forcément une dimension de pouvoir dont les hommes ne peuvent pas se passer et qui correspond de façon très étroite à la liberté même de l'homme. Cela veut dire que non seulement, en tant que sociologues, nous ne cherchons pas à escamoter tous ces problèmes d'affrontements, de tensions, d'épreuves de force dont vous parlez, à juste titre, mais, au contraire, que nous nous y intéressons beaucoup plus directement et que nous croyons pouvoir les analyser mieux que les marxistes avec la théorie de la lutte des classes.

» La théorie de la lutte des classes est une théorie simpliste qui vise à faire rentrer dans le schéma pré-établi du conflit rituel entre exploiteurs et exploités les innombrables relations de pouvoir qui forment la trame de la vie en société. Cette vision appauvrit considérablement la réalité et elle arrive même à la déformer : tous les conflits sont réduits, je dirais même sublimés, dans cette opposition unique. En contrepartie, la vision de Valéry Giscard d'Estaing, selon laquelle la société va tendre vers l'harmonie, est une vision trop simpliste, elle aussi. Nous allons vers plus de libertés, du moins je l'espère, mais cela veut dire plus de pouvoirs, donc plus de tensions et plus de conflits.

— Que pensez-vous des « nouveaux philosophes » ?

— Pour moi, les « nouveaux philosophes » ont une vision tout aussi pauvre que les marxistes auxquels ils s'en prennent, et, comme toute une génération d'intellectuels français, ils ont partagé cette espèce d'hystérie qui a dominé notre intelligentsia à partir de 1968. On avait découvert que le pouvoir était partout et on essayait partout de l'abattre, mais c'était toujours le pouvoir avec un grand « P ». Deleuze, Guattari, les antipsychiatres, les éducateurs libertaires se battaient avec le monstre, sans voir qu'il n'y a pas de monstre ou que le monstre est en nous et qu'il est absurde de vouloir l'extirper, car le pouvoir, en fait, c'est notre liberté. Je crois que Michel Foucault maintenant est en train de commencer à le comprendre.

— Mais, comme vous le présentez, le pouvoir c'est l'anarchie !

— Non, ce n'est pas l'anarchie et c'est là, je crois, où l'analyse sociologique apporte une valeur ajoutée par rapport à ce qu'une analyse phénoménologique — même celle de Foucault — peut donner. Tout champ d'activité humaine est un champ structuré dans lequel l'homme, l'acteur, a des ressources et des opportunités inégales, et la sociologie est l'étude de la structuration du champ.

» Là encore il faut préciser : structuration du champ signifie inégalité, mais pas du tout dans le sens hiérarchique simple. Dès qu'on parle pouvoir, on pense hiérarchie et on se laisse enfermer dans la dialectique hégélienne simpliste du maître et de l'esclave. Ce raisonnement, qu'on retrouve encore maintenant aussi bien chez nos « nouveaux philosophes » que chez nos marxistes les plus sophistiqués, est un raisonnement tout à fait inadapté. La sociologie commence au triangle, c'est-à-dire avec la possiblité de renverser les alliances, de négocier. C'est le départ du phénomène collectif qu'est le jeu sur lequel reposent les organisations et toute la société.

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

Prochain article :

ON N'ÉLIMINE PAS LE POUVOIR ON LE COMBAT PAR DU POUVOIR

LES ROIS ET LES PROPHÈTES

par MAREK HALTER (*)

« *Si Dieu est mort, tout est possible* », dit l'un des personnages de Dostoïevski. C'était l'époque où, libérés de l'emprise d'une idéologie prédominante et des valeurs préétablies, les hommes avaient l'impression que tout devenait possible, tout, y compris la barbarie qui s'employait à combler le vide. Face à la violence, les hommes firent naître les grands espoirs, le socialisme et le libéralisme qui, transformés en moyens de gouvernement, échappaient progressivement à leur maîtrise et prenaient au contraire le contrôle de leur conscience.

Les échecs successifs de ces espoirs, avec leurs conséquences tragiques, ont provoqué un mouvement de révolte qui se manifesta publiquement en 1968. La lutte contre l'idôlatrie, alors commencée, eut pour conséquence, malgré les espoirs de renouvellement de la part de ces idéologies, leur désacralisation. Mais voici que, dans le vide ainsi créé, réapparaît la violence sous toutes ses formes : celle des Etats et celle des individus. Face à la remontée de la barbarie, les hommes, poussés par leurs instincts de conservation, tentent d'esquisser une nouvelle morale. Dans la lutte entre « *l'ombre et la lumière* », avec ses moment de crise, il me semble, quel est le rôle des intellectuels ?

Une histoire hassidique raconte qu'un roi fit un jour venir un prophète et lui demanda :

« Pourquoi soulèves-tu le peuple contre mon autorité ?

— Ce n'est pas contre votre autorité, sire, mais contre les injustices que vous commettez, vous et ceux qui vous entourent.

— *Tu désires mon départ ?*

— Ce n'est pas cela qui m'importe, sire.

— *Pourquoi ? Ne suis-je pas un mauvais roi ?*

— Tout pouvoir est mauvais, mais il y a une limite à ne pas dépasser.

— *Où est la limite dont tu parles ?*

— Quelque part entre l'acceptable et l'insupportable.

— *On me dit que tous les jours tu cours comme un fou à travers les rues de Jérusalem pour appeler les gens à t'écouter, et puis, sur la grand-place, tu discours contre mon pouvoir. Que veux-tu ? Souhaites-tu le partager avec moi ?*

— Non sire, je n'ai pas d'ambition de ce genre.

— *Quel pouvoir désires-tu ?*

— Celui de ma parole. Celui de ma conscience.

— *Et Dieu ?*

— Nous avons tous hérité des textes. Dieu a dit qu'ils avaient été donnés aux hommes. C'est aux hommes qu'il appartient de les interpréter.

— *Et si je cédais la place à un autre roi ?*

— Je serais toujours là pour l'interpeller.

— *Et si je te mettais en prison ?*

— Quelqu'un d'autre prendrait ma place.

— *Alors ?*

— Alors, tant qu'il y aura des rois, il y aura des prophètes. Il faut t'habituer à cette idée. »

L'Eglise avait Dieu

Tout pouvoir éprouve le besoin de fournir ses propres justifications. L'Eglise avait Dieu. Le pouvoir temporel invoque la défense d'un certain nombre de valeurs dont il prétend être l'*incarnation*.

Depuis toujours, les producteurs ou reproducteurs de ces valeurs furent les intellectuels, les artistes, les philosophes, les écrivains, voire les scientifiques. Les forces politiques tendaient, et tendent encore, à se les annexer. Sollicités de toutes parts, ces intellectuels acquièrent une importance qui dépasse de loin leur véritable pouvoir. Auparavant, certains d'entre eux s'efforçaient d'approcher les rois, de prendre place parmi leurs conseillers pour tâcher d'infléchir leurs décisions. D'autres se mettaient au service du peuple afin de le guider sur le chemin du progrès, devenant ainsi, selon le mot de Lénine, « les ingénieurs de l'âme humaine ».

Ces deux tentations, héritées l'une des Lumières, l'autre du marxisme, conduisent chacune à s'identifier au pourvoir car, si l'une est en place, l'ambition de l'autre est de la remplacer.

Mais voici qu'une majorité d'intellectuels, revenus de ces deux tentations, s'approchent, consciemment ou non, d'une troisième démarche qui nous vient des prophètes.

Le prophète, loin d'être un « voyant » qui prédisait l'avenir, était au contraire « navi », c'est-à-dire quelqu'un qui parlait, qui discourait sur ce qui était fait. Sa force était le verbe. Il n'était pas un théoricien qui apportait des réponses, mais quelqu'un qui posait des questions. Son interrogation permanente le soustrayait au pouvoir des maîtres des consciences et aux indignations sélectives. Le prophète était un homme seul qui n'avait pas d'armes que sa révolte et son désir de justice, qu'aucune frontière ni aucune idéologie ne pouvaient freiner.

La condition du prophète était des plus inconfortables. Il était persécuté par les rois et pourchassé par le peuple. Il gênait les uns parce qu'il dénonçait les abus du pouvoir et agaçait les autres parce qu'il leur enlevait leurs faux espoirs. Mais en proclamant, avec la naïveté de l'enfant, que « le roi est nu », il exprimait un sentiment de libération et de justice commun à tous ceux qui ne sont pas encore incorporés au monde de la parole.

Cette mise à nu de tout pouvoir faisait partie de la lutte contre l'idolâtrie.

Pour les prophètes, les idoles n'étaient pas seulement des poupées de terre ou de bois, mais aussi bien l'Etat, les partis, les chefs politiques, la production, la consommation, bref, tout ce à quoi l'homme transfère ses pouvoirs et ses qualités. Plus l'homme s'appauvrit, plus grande et plus forte devient l'idole. Et puisque tout contact avec le pouvoir dépend de l'attachement et de la soumission à l'idole, il paraissait clair que l'idolâtrie, quel que fût son objet, était incompatible avec la liberté.

Payer son tribut

On opposait souvent à l'action des prophètes, que l'on prenait pour des fous ou des illuminés, un engagement politique précis. La tradition distingue pourtant les faux des vrais prophètes. Les premiers étaient ceux qui critiquaient les rois au nom d'une stratégie liée à la lutte pour le pouvoir. Les seconds le faisaient au nom de l'individu asservi à tous les pouvoirs. Les premiers prétendaient parler au nom du peuple, les seconds en leur propre nom. Les premiers exigeaient des changements au nom de *la vérité* incarnée par le nouveau prince et la nouvelle idéologie. Les seconds, tout en approuvant éventuellement de tels changements, continuaient à questionner *la vérité* des nouveaux princes.

Les vrais prophètes n'étaient pas ceux qui voulaient l'être : cette volonté à elle seule témoignait déjà d'un désir de pouvoir. La réaction des princes aux vrais prophètes est révélatrice de leur sens de la démocratie, de la tolérance et de leur sincérité.

Depuis un siècle, l'intellectuel vit dans la mauvaise conscience. Il accepte les privilèges qui lui permettent de poursuivre son travail, et en même temps il a honte. L'idée de la participation et de l'engagement l'a séduit ; il pensait ainsi payer son tribut à la société, au changement, à la révolution. Il a échoué, non pas seulement parce que la société, le changement ou la révolution l'ont ensuite dévoré, mais parce qu'en abandonnant sa spécificité pour se transformer en militant ou en politicien, il a été obligé de soumettre son indignation et sa spontanéité aux tactiques des états-majors.

Questionner les pouvoirs, non pas à partir de *la vérité*, mais sur *leurs vérités*, peut agacer, mais cela peut aussi faire découvrir chez les hommes et les femmes une disponibilité pour la défense de l'individu, surtout quand il est persécuté.

Aujourd'hui, lorsque par commodité chacun se range encore derrière une bannière, il ne s'agit pas de brandir un drapeau de plus, mais d'interroger les éthiques autoritaires d'autrefois et leur opposer cette position morale « minimale », mais la seule, semble-t-il, qui soit aujourd'hui praticable.

« Autrefois, disait Kafka, je ne comprenais pas qu'on laisse mes questions sans réponse. Aujourd'hui, je ne comprends pas que j'aie pu croire possible de questionner. Mais je ne croyais pas du tout, je questionnais seulement. » Et si c'était cela, le véritable rôle des intellectuels ?

(*) Peintre et écrivain.

ESQUISSES

L'Etat italien voit grandir chaque jour le nombre de ses adversaires. Censor, dans son *Véridique Rapport sur les dernières chances de sauver le capitalisme en Italie* (1), rappelait cette maxime des Romains : « *Autant d'esclaves, autant d'ennemis.* »

∴

Beaucoup de gens s'emploient à modérer et à gérer le désespoir des peuples. C'est ainsi qu'ils trouvent une place parmi les puissants.

Les Etats ne veulent inspirer aux nations que des sentiments d'emprunt, des passions déjà formées avant d'avoir été éprouvées. Ils s'efforcent de faire varier ces sentiments, selon les nécessités du jour. Des citoyens, entretenus hier encore dans la haine de leurs voisins, sont brusquement invités à les considérer avec bienveillance. La fameuse « versatilité » des foules n'est que l'autre face du mépris où les tiennent leurs dirigeants.

∴

Si les dictateurs fumaient la pipe, ils se contenteraient de posséder le monde dans leur pipe, et de le réduire en fumée.

∴

A Paris, on ne comprend guère le mépris de la brigue, et le refus des vanités. On s'y donne tant de peine pour acquérir de l'importance, et faire avec la mode un mariage durable ! Mais celle-ci, qui a remplacé la providence, exerce un tel pouvoir en France qu'elle s'y permet toutes les inconstances.

∴

Les chemins du désespoir sont divers. Ils mènent tel philosophe à se retirer souvent dans le désert, et tel autre à faire carrière dans le parti du pouvoir.

FRANÇOIS BOTT.

(1) *Champ libre* (1976).

CORRESPONDANCE

« Ser » et « estar »

Mme Armelle Salpin, de Paris (6e), nous écrit à propos des Grilles du temps du 18 avril :

M. Borges déclare : « L'espagnol possède quelque chose de très important : ce sont les verbes ser et estar (*) *qui n'existent dans aucune autre langue* ».

Or, si l'on en croit M. Emile Benveniste, linguiste réputé, ceci n'est pas une particularité de la langue espagnole : le latin tardif, l'irlandais, le kucéen *(sic)*, le siamois et le cambodgien possèdent également deux formes verbales distinctes, l'une marquant l'identité, l'autre ayant le sens d'exister.

(*) Signifiant tous deux « être » ; Benveniste : *Problèmes de linguistique générale*.

Le Monde

NAMIBIE

LE PLAN DE « RÈGLEMENT » EST EXAMI

Pretoria est tenté par une solu… mettant la guérilla

Des maquisards de la SW… ont détourné vers l'Ang… soixante-douze passagers d'un…

De notre correspondante

CHRISTIANE

Le Monde

étranger

CONFLITS ET DÉBATS EN AFRIQUE

NAMIBIE

LE PLAN DE « RÈGLEMENT » EST EXAMINÉ PAR LES NATIONS UNIES

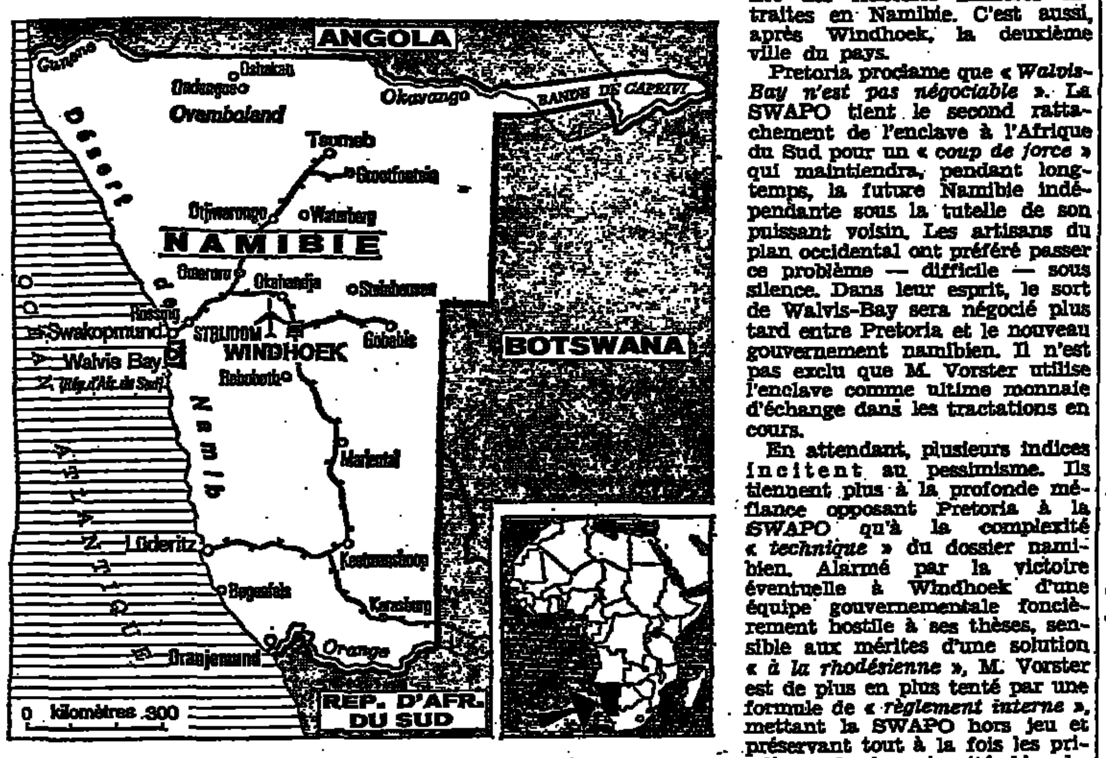
Pretoria est tenté par une solution « à la rhodésienne » mettant la guérilla hors de jeu

Programmée depuis plusieurs mois, la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée à l'examen de la question namibienne s'est ouverte ce lundi 24 avril à New-York. Elle se prolongera, en principe, jusqu'au 3 mai. Pour la première fois, l'organisation mondiale pourra débattre d'un « *plan de règlement* » minutieusement échafaudé, au cours des derniers mois, par un « *groupe de contact* » qui rassemble les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France et Grande-Bretagne). Ce plan vise à organiser, avant le 31 décembre 1978, le transfert pacifique du pouvoir à un gouvernement namibien indépendant, issu d'élections au suffrage universel (*le Monde* du 7 avril).

Quelles sont les lignes de force de ce chef-d'œuvre de diplomatie ? La Namibie sera indépendante avant la fin de l'année. Les parties en conflit cesseront « *tous les actes hostiles* ». Les soldats sud-africains (environ vingt mille) se retireront progressivement du territoire, à l'exception de mille cinq cents d'entre eux, confinés dans deux bases situées au nord du pays (Grootfontein et Oshivello). Les guérilleros de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain) seront également cantonnés dans leurs bases. Une force des Nations unies sera mise en place. Treize semaines après l'arrivée de cette force, une campagne de quatre mois pour l'élection d'une Assemblée constituante débutera dans le pays — considéré comme une seule entité politique, — conformément à la résolution 385 du Conseil de sécurité (votée à l'unanimité le 30 janvier 1976) qui prévoit la tenue d'élections libres « *sous la supervision et le contrôle des Nations unies* ».

A cet effet, un « *représentant spécial* » de l'ONU aidé d'un « *groupe d'assistance pour la transition* » veillera, sur place, au déroulement équitable des opérations électorales, auxquelles pourront participer tous les partis. Avant le début de la campagne, l'administrateur général sud-africain (il s'agit du juge Marthinus Steyn, nommé par Pretoria le 1er septembre 1977) devra abroger tous les textes « *discriminatoires ou restrictifs* » et libérer tous les prisonniers politiques. Pendant la période de transition, la responsabilité du maintien de l'ordre incombera « *aux forces de police existantes, armées seulement de pistolets* » (sic).

Ce scénario, fort détaillé, n'est pour l'instant qu'une base de travail. Ni la SWAPO ni Pretoria ne l'ont avalisé. M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a demandé, pour sa part, aux promoteurs du plan, « *une clarification sur quatre ou cinq points* ». Fruit d'une tentative de médiation amorcée voici plus d'un an, le « plan occidental » a eu, toutefois, l'insigne mérite d'obliger les deux principaux adversaires à abattre une partie de leurs cartes. De part et d'autre, chacun s'est vu contraint de lâcher du lest.



Aujourd'hui, il reste à régler deux problèmes : la localisation des bases militaires sud-africaines pendant la période intérimaire et le sort de Walvis-Bay. Après avoir longtemps rechigné, Pretoria semble disposé à maintenir seulement mille cinq cents combattants « opérationnels » avant les élections. Ceux-ci quitteront définitivement le pays *dans la semaine* suivant la consultation. Mais le gouvernement de M. Vorster insiste sur la nécessité, pour ses troupes, de stationner — conformément d'ailleurs au plan occidental — dans l'extrême nord de Namibie. En effet, quelque quatre mille maquisards de la SWAPO sont regroupés, au-delà de la frontière angolaise, dans trois camps que l'état-major sud-africain a baptisés de noms révélateurs : « *Moscou* », « *Vietnam* » et « *Mongolie* ». Pour Pretoria, le maintien de ses forces dans cette région est une indispensable mesure de dissuasion susceptible de contenir les infiltrations de guérilleros en provenance d'Angola. La SWAPO exige, quant à elle, le regroupement du reliquat de l'armée sud-africaine dans la base de Karasburg, à l'extrême sud du pays.

Autre obstacle à un règlement : Walvis-Bay. L'enclave a été annexée par la Grande-Bretagne il y a un siècle pour protéger des appétits allemands. Elle fut rattachée six ans plus tard à la colonie du Cap et intégrée, de ce fait, à l'Union Sud-Africaine, *en 1910. Pour des raisons géographiques évidentes,* Pretoria jugea plus commode, en 1922, de transférer au Sud-Ouest africain la responsabilité administrative de l'enclave. Excipant de ses droits historiques, le gouvernement sud-africain s'est à nouveau approprié, le 1er septembre 1977, ce territoire de 969 kilomètres carrés. Pour la Namibie indépendante, l'importance économique et stratégique de Walvis-Bay est vitale. Entre Lobito (Angola) et Le Cap, c'est le seul port en eau profonde — sur une côte particulièrement inhospitalière — par où transitent la quasi-totalité des richesses minières extraites en Namibie. C'est aussi, après Windhoek, la deuxième ville du pays.

Pretoria proclame que « *Walvis-Bay n'est pas négociable* ». La SWAPO tient le second rattachement de l'enclave à l'Afrique du Sud pour un « *coup de force* » qui maintiendra, pendant longtemps, la future Namibie indépendante sous la tutelle de son puissant voisin. Les artisans du plan occidental ont préféré passer ce problème — difficile — sous silence. Dans leur esprit, le sort de Walvis-Bay sera négocié plus tard entre Pretoria et le nouveau gouvernement namibien. Il n'est pas exclu que M. Vorster utilise l'enclave comme ultime monnaie d'échange dans les tractations en cours.

En attendant, plusieurs indices incitent au pessimisme. Ils tiennent plus à la profonde méfiance opposant Pretoria à la *SWAPO* qu'à la complexité « *technique* » du dossier namibien. Alarmé par la victoire éventuelle à Windhoek d'une équipe gouvernementale foncièrement hostile à ses thèses, sensible aux mérites d'une solution « *à la rhodésienne* », M. Vorster est de plus en plus tenté par une formule de « *règlement interne* », mettant la SWAPO hors jeu et préservant tout à la fois les privilèges de la minorité blanche (12 % de la population) et les immenses intérêts économiques *sud-africains en Namibie.*

Douze ans de combats

Plusieurs faits récents ont renforcé les craintes de l'Afrique du Sud : le meurtre du dirigeant Herero Klemens Kapuuo (*le Monde* du 29 mars) a été dénoncé, documents à l'appui, par Pretoria comme faisant partie d'une campagne d'assassinats déclenchée par la SWAPO ; les déclarations *du président de cette organisation*, M. Sam Nujoma, affirmant qu' « *il n'était pas intéressé par la règle de la majorité* », ont apporté de l'eau au moulin de M. Vorster. Celui-ci suspecte la SWAPO de vouloir prendre le pouvoir par la force. Riposte de Pretoria : plusieurs dirigeants de la « branche intérieure » de la SWAPO, dont son vice-président, M. Tchongarero, ont été arrêtés, tandis que l'administrateur sud-africain à Windhoek était doté de « *pouvoirs d'urgence* » lui permettant d'accentuer la répression contre les militants nationalistes (*le Monde* du 20 avril).

Dans l'hypothèse d'une solution « interne », M. Vorster s'appuierait sur les dirigeants de l'Alliance démocratique de Turnhalle, coalition multi-ethnique rassemblant une dizaine de groupes tribaux qu'inquiètent la perspective d'une victoire de la SWAPO, laquelle consacrerait la domination des Ovambos (46 % de la population). Toutefois, un tel choix, outre qu'il sonnerait le glas du plan occidental de règlement, renforcerait la main, aux Nations unies, des partisans de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud et relancerait une guérilla qui dure déjà depuis douze ans et coûte à Pretoria 7 millions de francs par jour, accentuant enfin le risque de voir un jour des soldats cubains combattre aux côtés de la SWAPO. M. Vorster estime-t-il que le jeu en vaut la chandelle ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Quelque cent vingt lycéens noirs* ont été arrêtés par la police sud-africaine à la suite d'une émeute dimanche dans un lycée du Bantoustan (foyer tribal) de Kwazulu dans le nord du Natal, a annoncé mardi 25 avril, la police de Prétoria. Un professeur de l'établissement, avait été tué par les élèves alors qu'il tentait de s'enfuir. — *(A.F.P.)*

Des maquisards de la SWAPO ont détourné vers l'Angola soixante-douze passagers d'un autobus

De notre correspondante

Johannesburg. — Soixante-douze Africains voyageant à bord d'un autobus entre Oshakati et Ruacana, en Namibie, près de la frontière angolaise, ont été enlevés, samedi 22 avril, par le mouvement nationaliste SWAPO et conduits en Angola, a annoncé, lundi 24 avril, un porte-parole de l'armée sud-africaine, le colonel Koos Myburgh (nos dernières éditions du 25 avril).

Tandis que l'administrateur général sud-africain à Windhoek, le juge Marthinus Steyn, exprimait ses regrets et son indignation à propos de cet incident, le pasteur Cornelius Ndjoba, premier ministre du bantoustan Ovambo, membre de l'Alliance démocratique de la Thurnhalle (coalition multiraciale modérée) officieusement soutenue par Pretoria, demandait au gouvernement sud-africain de poursuivre les ravisseurs en Angola et invitait le gouvernement angolais à « *interdire son territoire aux terroristes de la SWAPO* ».

L'an dernier, des combattants de la SWAPO avaient emmené avec eux au-delà de la frontière cent vingt-trois écoliers d'une mission, puis deux cents en février dernier.

Par ailleurs, à Windhoek, l'Alliance démocratique vient de s'assurer le contrôle de la quasi-totalité de la presse namibienne par le truchement d'un homme d'affaires ouest-allemand, M. Dieter Lauensteinm. Celui-ci, un chrétien-démocrate, a acheté avec d'autres associés étrangers, la maison d'édition John Meinert Pty, propriétaire des quotidiens de langue anglaise et allemande de Windhoek, le *Windhoek Advertiser* et l'*Allgemeine Zeitung*. Les rédacteurs en chef de ces deux publications indépendantes, MM. Hannes Smith et Kurt Dahlmann, ont été priés de cesser leurs fonctions à partir du 1er mai. Le seul quotidien qui subsiste hors de l'influence de l'Alliance *Die Suidwester* (en langue afrikaans) est contrôlé par le parti national du Sud-Ouest africain, formation blanche et ultra-conservatrice.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ALGÉRIE

AU DEUXIÈME CONGRÈS DES PAYSANS

Le président Houari Boumediène dénonce les comportements bureaucratiques et la corruption

De notre correspondant

Alger. — *C'est par un vigoureux discours que le président Boumediène a ouvert au Palais des nations, lundi 24 avril, le deuxième congrès de l'UNPA (Union nationale des paysans algériens) en présence de mille cinquante-deux délégués représentant quelque sept cent soixante mille adhérents, des membres du gouvernement et de l'Assemblée populaire nationale, des cadres de la nation et des délégations étrangères.*

Le chef de l'Etat a cité des cas concrets de comportement bureaucratique ou de corruption et a dénoncé les défaillances de certains responsables tant au niveau du parti que de l'administration. A chaque fois les paysans, en costume de ville mais portant des turbans jaunes ou blancs, l'ont longuement applaudi debout tandis que les femmes lançaient des youyou. En parlant comme il l'a fait, le chef de l'Etat a apporté sa caution aux revendications et aux critiques formulées par la base au cours des débats préparatoires.

Constituée en 1974, l'UNPA subissait fortement l'emprise du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire et elle n'a joué que très médiocrement son rôle tant sur le plan de la mobilisation politique que du travail pratique. Profitant de la dynamique créée par les récentes assises de l'UGTA dont le chef de l'Etat a souligné qu'elles ont été « *le congrès du renouveau* », les paysans ont secoué les tutelles et posé les vrais problèmes au cours des pré-congrès.

Le président a repris dans son discours la plupart de ces thèmes. Ainsi a-t-il longuement fait état de ce qu'on a appelé le « *scandale de la pomme de terre* » : les agriculteurs de la région de Médéa avaient fait, l'an dernier, un gros effort de production sur le plan de la quantité et de la qualité, mais les organismes officiels de distribution et de consommation avaient laissé les produits sur place alors qu'il y avait pénurie à Alger et dans d'autres villes. Le ministère, s'en étant avisé, avait exercé des pressions pour payer les pommes de terre à un prix inférieur, sous prétexte qu'elles commençaient à s'avarier, *ce que les paysans avaient refusé.* « *Aucune des explications qui m'ont été données ne m'a paru satisfaisante* », s'est écrié M. Boumediène, avant d'ajouter : « *Les responsables se renvoient la balle. Aucun d'eux n'a rien perdu puisqu'ils touchent leur paie à la fin du mois. Or, ce qui s'est passé est un crime contre les producteurs. Le comportement bureaucratique est une forme de subversion et la négligence est un moyen de tuer la révolution. Il faut que les paysans exercent leur contrôle. Tout le monde doit se dresser pour combattre ces gens et chasser de leur poste les irresponsables.* »

Il a également fait état du mécontentement des consommateurs et des producteurs dont les produits achetés à un prix peu élevé sont revendus sur le marché trois ou quatre fois plus cher. « *Où passe la différence ?* » a demandé le chef de l'Etat, qui a mis en cause plusieurs organismes officiels. « *On se plaint*, a-t-il dit, *des petits intermédiaires privés. On dit qu'ils ont de gros moyens. Ce n'est pas vrai. Ils n'ont pas les moyens dont dispose l'Etat. Mais ils se donnent du mal, ils se lèvent à 4 heures du matin et ne font pas comme certains fonctionnaires qui disent aux paysans qui viennent de loin : « Maintenant c'est fermé. Il faut revenir demain », sans se préoccuper de ce qu'il adviendra de ces produits.* » Il a, en revanche, dénoncé quelques gros intermédiaires, « *les gros poissons* », qui font des affaires avec la complicité de certains fonctionnaires « *et se font déposer de l'argent en Suisse* ».

Mobiliser les hommes

Le chef de l'Etat a également critiqué la direction actuelle de l'UNPA qui n'a pas su écouter et mobiliser les petits agriculteurs privés qui forment la grande masse de la paysannerie, et il a demandé au congrès « *de faire du paysan une force politique réelle* ». Il a ensuite critiqué le parti qui n'a pas joué son rôle : « *Le parti*, a-t-il dit, *est toujours présent pour participer aux fêtes et aux inaugurations. Mais quand il y a du travail il n'est jamais là ! Pourtant la tâche quotidienne et constante des militants doit être de lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme et d'élever le niveau de vie et de conscience des paysans.* »

M. Boumediène a également appelé les congressistes à prendre des décisions pour assurer la sauvegarde de la terre et il a regretté au passage le fait que jusqu'ici des usines et des zones urbaines aient été implantées sur des terrains fertiles. Le IIIe Plan doit d'ailleurs apporter d'importants correctifs dans ce domaine. Il a évoqué l'exode rural et laissé entendre que des mesures pourraient être prises pour limiter autoritairement l'afflux des populations vers la capitale et les grandes villes. Il a enfin parlé de l'accroissement démographique (l'Algérie comptera 35 millions d'habitants en l'an 2000 contre 10 millions en 1962) et rappelé qu'il faut accroître la production pour nourrir les nouvelles bouches. En abordant ce thème, le chef de l'Etat a manifestement voulu préparer l'opinion à une action ultérieure dans le domaine de la planification des naissances.

Avant d'énumérer ses critiques, M. Boumediène a affirmé que la bataille politique de la révolution agraire avait été gagnée. Il a cité ses principales réalisations, ainsi que les mesures adoptées par l'Etat en faveur de la paysannerie : suppression des impôts, politique de prêts, fixation du prix des machines agricoles et des engrais pour une période de cinq ans à des prix inférieurs aux prix de revient, distribution gratuite d'arbres fruitiers, création de coopératives de service, construction de villages socialistes, etc. Tout en admettant qu'il y a des problèmes, il a affirmé : « *Si nous comparons ce qui se fait chez nous et ce qui se fait dans le reste du Maghreb, la comparaison est en notre faveur.* » Enfin, il a précisé que le salaire national minimum garanti passera de *600 dinars* à 700 dinars le 1er mai et à 800 dinars le 1er novembre (4,21 D.A. de l'heure), ce qui représentera un accroissement de 75 % par rapport au 1er novembre 1977, date à laquelle il était à 458 D.A.

PAUL BALTA.

LA VISITE DU PRÉSIDENT MENGUISTU A CUBA

M. Fidel Castro rend un vibrant hommage au chef de l'État éthiopien

L'agence de presse officielle cubaine Prensa Latina nous a fait parvenir le texte des discours échangés par MM. Fidel Castro et Menguistu Hailé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, lors de la re*mise de l'ordre de la Playa Giron* (commémorant l'échec de la tentative d'invasion de l'île en avril 1961 par les anticastristes aidés par la C.I.A.) à ce dernier lundi 24 avril à La Havane. Nous en extrayons les passages suivants : « *Au sein de la direction révolutionnaire cubaine*, a déclaré M. Fidel Castro, *nous savions très bien qu'un jeune officier, appelé Menguistu, aux idées politiques claires, au caractère audacieux et énergique, était l'expression de la pensée la plus avancée et ferme au milieu du tourbillon politique et social qu'a laissé derrière lui l'insolite et extraordinaire événement qu'est la révolution éthiopienne.* »

Après avoir rendu — avec lyrisme — hommage au chef de la junte éthiopienne, le dirigeant cubain a poursuivi :

« *Nous, Cubains, ne pouvions pas rester indifférents au fait qu'enfin la révolution ait éclaté au sein d'un peuple combatif et héroïque depuis des siècles et à la fois aussi cruellement opprimé que le peuple éthiopien, dont le poids et l'importance en Afrique peuvent se mesurer non seulement à sa dimension, mais fondamentalement à sa culture, son esprit d'indépendance et son histoire. Ce fut un événement réellement espéré et désiré par les révolutionnaires cubains pendant longtemps.* »

Le lieutenant-colonel Menguistu a notamment répondu :

« *Il y a une grande similitude entre ce qui s'est passé il y a dix ans à Cuba et l'invasion dans l'est et le sud de l'Ethiopie. Invasion qui a été récemment repoussée par les masses éthiopiennes, qui ont compté sur l'appui internationaliste de Cuba, de l'Union soviétique et d'autres peuples qui ont entrepris la voie du socialisme. Le sang des Cubains morts sur les champs de bataille de la baie des Cochons n'a pas été versé en vain. Leur mémoire est honorée par les succès des enfants de Cuba révolutionnaire.* »

● A MOSCOU, nous signale notre correspondant Daniel Vernet, ce communiqué, publié à l'issue de la visite de M. Isidoro Malmierca, ministre des affaires étrangères de Cuba, fait état d'une totale identité de vues entre les deux pays. « *Les relations d'amitié indestructibles et de coopération continuent de se resserrer entre l'U.R.S.S. et Cuba, sur la base du principe du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien* », indique le texte. Après s'être prononcés pour « *le développement du processus de la détente internationale* », les deux pays laissent entendre qu'ils poursuivront leur coopération dans la politique internationale. L'Union soviétique déclare qu'elle « *apprécie hautement la politique étrangère active menée par Cuba* ».

En ce qui concerne la corne de l'Afrique, « *l'Union soviétique et Cuba préconisent l'établissement d'une paix durable sur la base du renoncement aux revendications territoriales, du respect réciproque, de la souveraineté et de l'intégrité territoriales, l'inviolabilité des frontières et la non-ingérence dans les affaires intérieures* ».

● A PARIS, *l'Humanité* publie, dans son numéro du 25 avril et sous la signature de Robert Lambotte, un long article consacré à l'Erythrée. Sans citer nommément Cuba et l'U.R.S.S. ni les préparatifs militaires soutenus par ces deux pays, *l'Humanité* dénonce les projets d'expédition militaire contre les maquisards érythréens et recommande une « *solution politique tenant compte du sentiment national érythréen et des intérêts des deux pays* ».

EUROPE

PORTUGAL AN IV

I. — La quadrature du cercle

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Lisbonne. — Qui croire ? Côté cour, tout va bien, ou presque. Côté jardin, rien ne va plus. De quoi confondre la plus subtile des dialectiques, même sur les bords du Tage où l'on a vu se développer tant d'autres équivoques.

A quoi se fier ? A ce ministre socialiste, la trentaine encore neuve, qui a troqué ses nippes d'intellectuel de gauche pour un costume trois pièces et qui, imperméable au doute, assure tout de go que « *le cadre est fixé pour les dix ans à venir* » ? Ou au maître penseur de la gauche militaire, le major Melo Antunes, qui juge l'heure assez grave pour inspirer à ses pairs du Conseil de la révolution un brûlot de mille mots sonnant l'alarme devant « *la menace d'un coup d'Etat légal* » ?

Il serait trop facile d'aller chercher à mi-chemin... une demi-vérité. L'ambiguïté règne, justifiant peut-être deux lectures discordantes pour une même situation. Opposer l'avant-scène aux coulisses, le court terme aux horizons lointains, ne suffit pas : la stabilité n'est pas simple apparence quand la « déstabilisation » n'est pas tout à fait souterraine.

Stable, en effet, un président élu par les deux tiers du pays, voilà moins de deux ans, et que certains déjà poussent à « remplier » en 1981. Stable, une armée rentrée dans le rang et, loin des capitaines, revenue aux ordres de ses généraux. Plus stable que jamais depuis quatre ans, une majorité assise au Parlement sur une gauche qui se veut réaliste et une droite qui se montre conciliante. Stable, enfin, un gouvernement où socialistes et démocrates chrétiens, ravis de leurs fiançailles, parlent déjà de mariage... pour la prochaine législature.

Mais encore ! Le président, trop bien élu et jusqu'à présent presque épargné, voit fondre désormais sur lui les traits bien acérés d'une partie de ses anciens fidèles : cachée sous les oripeaux de la social-démocratie — il fut un temps où la prudence commandait de se travestir, — une droite radicale s'estime grugée et se rebiffe. Elle a tissé des liens au sein de cette armée bien sage, où les prosélytes d'hier n'ont pu encore vraiment savourer leur revanche et, pressée sans doute, elle a fait le ménage dans ses propres rangs, écartant les timides imbus de réformisme, pour se ranger, humble et fière, sous la bannière de son « chef naturel », M. Francisco Sa Carneiro.

Des légions de mécontents

Des institutions sûres, une majorité légitime, une opposition résolue : rien de tragique... Mais tout se joue sur fond de crise, une crise économique dont l'ampleur sème des légions de mécontents inquiets et désabusés. Pensant tenir là des troupes qu'il suffirait de bien canaliser, la droite presse le pas, entend précipiter les échéances et, pourquoi pas, brûler quelques étapes.

Chaque discours devient une déclaration de guerre. Au président et à ceux qui l'entourent, au gouvernement, à la Constitution elle-même, hier sacro-saint Talmud, aujourd'hui présentée comme une mauvaise copie écrite il y a deux ans sous la contrainte de la rue. Chaque jour devient une « offensive », chaque incident une affaire d'Etat : un ministre bousculé aux Açores par une bande de séparatistes, et voilà le gouvernement réuni en pleine nuit pour dépêcher sur place... une escouade de policiers de choc.

« *Zé povinho* » — le Portugais moyen — n'y peut mais, qui jette un œil blasé aux manchettes de journaux étalées sur les trottoirs du *Bairro Alto*. Inutile de sortir la monnaie : il sait déjà, lui, que les choses ne tournent pas rond, et comme les quotidiens ont augmenté de 300 %, en moins de deux ans... Plus que jamais, Lisbonne transpire la crise : la vie chère, on ne parle que de ça, et des petits trafics qui fleurissent : de l'épicier qui sort la morue de dessous le comptoir, la réservant aux bons clients, et toujours avant 7 heures du matin ; du tailleur qui « change au noir » ; du poissonnier qui garnit ses arrivages de « frais » avec du décongelé.

Le Rossio, naguère livré aux touristes d'un été en quête de fièvre révolutionnaire, est devenu le rendez-vous des désœuvrés : entre Nicola et Pique-Nique — la brasserie des vieux et le snack de la jeune classe, — on vous propose une montre en or avec une pincée de « liamba », le haschisch des anciennes colonies. Les mendiants apparaissent dans les vieux quartiers, concurrence déloyale pour les « officiels » dûment accrédités du temps de Salazar et nourris par l'aumône des bons paroissiens. La prostitution aussi commence à proliférer : professionnelles çà et là, mais surtout occasionnelles au sortir du bureau. Lisbonne a l'air pauvre aujourd'hui, même si les grands restaurants font salle comble, où l'on dépense pour une digestion le salaire quotidien d'un cadre supérieur : toute crise a ses profiteurs.

Il s'appelle Rodriguez, comme on s'appelle Durand dans l'Hexagone. La quarantaine passée, une femme et cinq enfants. Dans le salon — deux fauteuils sans confort, une table et un canapé, — un seul tableau rappelle son passé : une savane en feu, quelques cases en paille et des indigènes apeurés. Il revient de « là-bas » : ici, rapatrié se dit « *retornado* ». Colon ? Allons donc, il n'était pas patron, il avait débarqué il y a dix-huit ans en Angola quand l'aventure a pris fin devant les guichets submergés de l'aéroport de Luanda. Mais il y vivait bien, à soigner pour 30 000 escudos par mois — à l'époque environ 6 500 francs — les bêtes du Diamang. Le rêve est passé. Inspecteur sanitaire aux abattoirs de Lisbonne, il gagne désormais tout juste 11 000 escudos, rongés par l'inflation (environ 1 250 francs). Ce n'est pas la misère, non, une petite moyenne dans le Portugal d'aujourd'hui !

Comme ses voisins, M. Rodriguez vit au rythme des « Pacotes », ces « paquets » successifs de l'austérité dont on redoute maintenant l'inexorable régularité. Le premier, en février 1977, est passé sans trop de mal. Le second, en août, avait contraint de resserrer le budget. Mais le troisième vient d'arriver : ruineux, eau, gaz, électricité, transports ont augmenté de 25 % à 50 %. Et, dans la foulée, le pain à 18 escudos le kilo (2 francs), l'huile à 46 escudos (+ 5 francs), la margarine à 56 escudos (+ 6 francs)... le tout alors que les salaires réels sont revenus à leur niveau de 1973.

« *Cette fois, je ne sais plus comment faire* », avoue, navrée, Mme Rodriguez. Son mari a bien planté, face à la maison, une pancarte aguichante : « *Clinique vétérinaire* », non sans écrire plus bas, mais discrètement : « *Ouvert après 19 heures* », il ne rentre de ce côté guère plus de 3 000 escudos chaque mois !

« *Avant, les gens venaient montrer leur chien au moindre bouton. Aujourd'hui, ils attendent que la bête soit en train de crever.* » Ménage moyen, les Rodriguez doivent vivre avec moins de 15 000 escudos. Près des deux tiers passent en nourriture, le reste doit payer l'entretien de la maison, les transports et la scolarité d'un enfant retardé. Il n'y a plus un sou pour un loyer : on a « occupé » la maison du grand-père...

Qui s'étonnera, dès lors, que reviennent à siffler les sirènes du passé, que se réveillent les nostalgiques, prompts à vanter les bas de laine remplis d'or du « *Doutor* » Salazar, et l'infinie richesse de l'« *Ultramar* » bradé aux communistes ? Qui convaincra les Rodriguez — et tant d'autres — que tout cela n'est point la lourde dette à payer pour une révolution trop vite emballée ? La crise économique mondiale, le déficit de la balance des paiements, les exigences du Fonds monétaire international... Ce ne sont que chiffres en milliards, et donc abstraits au regard d'un porte-monnaie qui se vide. Pourtant, dans les bureaux feutrés des ministères, on sait bien qu'elles sont là, les racines du mal, et non là, comme chacun le proclame, dans les mille péchés de la « dictature gonzalviste » (1).

« — *Sur le milliard et demi de dollars qui constitue l'actuel déficit de notre balance des paiements, les deux tiers sont imputables à la détérioration des termes de l'échange*, affirme M. Silva Lopes, gouverneur de la Banque du Portugal. *Deux cents millions proviennent de la perte des marchés coloniaux, le reste est le fruit de la période troublée que nous avons traversée, marquée par les fuites de capitaux, l'absence d'investissements, etc.* ». Le déséquilibre croissant (il a presque doublé depuis 1975) contraint le gouvernement portugais à trancher dans le vif, pressé par les invites contradictoires du F.M.I. — qui entend lui imposer une purge déflationniste — et de l'Europe des Neuf qui n'ouvrira ses portes qu'à partir d'une politique d'expansion.

Certes, la révolution assagie, les touristes sont revenus nombreux et les immigrés ont renvoyé leur pécule au pays, mais les recettes ainsi réalisées sont loin, très loin de compenser la détérioration, plus nette chaque année, de la balance commerciale : les exportations — 1,8 milliard de dollars — ne couvrent qu'à 40 % les importations (4,5 milliards de dollars), laissant un déficit de 2,7 milliards de dollars (contre 2,1 en 1976). A titre de comparaison le taux de couverture était de 61 % en 1974 et de 61 % entre 1970 et 1973.

Que faire ? Réduire les importations ? Leur volume en 1977 n'est après tout que de 5 % supérieur à ce qu'il était à la veille de la révolution... alors que la population a, dans la même période, augmenté de 6 % avec l'afflux des Portugais d'Afrique, venus s'ajouter à tous ceux qui ne pouvaient plus immigrer du fait des obstacles opposés par les pays industrialisés. Mais, en valeurs, ces *mêmes importations* ont plus que doublé après les hausses considérables des prix des matières *premières et des biens d'équipement*.

Le Portugal peut tenter de diminuer ses achats, forçant ainsi la réduction des stocks accumulés par pure spéculation au cours de 1977. Mais, pour l'essentiel son économie fortement dépendante ne saurait, à bref délai, produire elle-même ce qu'elle est obligée d'importer.

L'espoir immédiat n'est pas de mise non plus dans le secteur agricole (les denrées alimentaires constituent la moitié du volume des importations), après une année 1977 catastrophique et de graves ennuis dans la qualité des semences pour la prochaine récolte.

Dévaluer les exportations ? Il a d'abord fallu compter avec la perte des marchés coloniaux qui représentaient 15 % des ventes en 1973. Puis les difficultés ont touché l'un des principaux secteurs exportateurs, le textile, frappé par les barrières douanières des acheteurs les plus fidèles, notamment l'Angleterre. L'absence d'investissements et l'augmentation des coûts de production — le Portugal a cessé d'être une tranquille oasis de bas salaires et de paix sociale — ont aussi largement contribué à une dramatique stagnation des ventes.

Confronté à des obstacles structurels infranchissables à court terme, le gouvernement portugais ne peut guère puiser dans ses réserves, qui ont déjà commencé à fondre. Il a fallu, en 1977, vendre 110 tonnes d'or (d'un stock qui, en 1974, s'élevait à 863 tonnes) pour rembourser des emprunts. Quarante pour cent du reste sont aujourd'hui gagés, et les réserves — 4 milliards de dollars au prix du marché — couvrent tout juste la dette extérieure.

Les conditions du F.M.I.

Devant l'impasse menaçante, le F.M.I. est venu poser ses conditions. A la clef, un « grand emprunt » de 750 millions de dollars auprès d'un consortium de quatorze pays, au premier rang desquels les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale. Les « hommes sans visage », dit-on à Lisbonne, où les négociations sont entourées d'un halo mystérieux, n'ont cessé jusqu'à ces derniers jours de manifester la plus totale intransigeance. Leurs exigences, pour ce que l'on en connaît, tenaient en peu de mots : réduire le déficit de la balance des paiements à 800 millions de dollars en 1978 ; élever le taux d'escompte de 13 % à 20 %, voire 22 % ; restreindre le crédit ; limiter la croissance à 3 % l'an et l'inflation à 20 % ; enfin, dévaluer l'escudo. Un traitement de choc classique mais non sans risques.

Les tractations seraient sur le point d'aboutir. Les Portugais auraient obtenu une marge plus confortable pour leur déficit de 1978 : environ 1 milliard de dollars. Mais ils devront sans doute payer pareille concession d'une dévaluation plus sensible de leur monnaie. D'autre part, le plan voté récemment par l'Assemblée de la République prévoit déjà de réduire de 6 % le volume des importations et de maintenir croissance et inflation dans les limites tolérées par le Fonds. Mais le gouvernement de M. Soares hésite encore à se plier aux conditions qui lui sont imposées pour une réévaluation draconienne du taux d'escompte. C'est qu'une coupure aussi stricte du crédit acculerait sans doute à la faillite des centaines de petites et moyennes entreprises et nourrirait les cohortes déjà surchargées des sans-emploi.

A gauche, bien sûr, on entend résister au « diktat ». Et le P.C., sans contester le principe même des négociations, hausse le ton dès qu'il pressent un accord qui mettrait en cause l'indépendance nationale. « *Au Pérou*, disent les communistes, *ils ont osé rompre avec le F.M.I. qui menaçait leur révolution.* » Mais personne n'envisage sérieusement l'hypothèse d'une rupture. Il faut y passer, explique en substance le gouvernement, et M. Freitas do Amaral, leader des démocrates-chrétiens, annonce la couleur en promettant... « *deux années de dettes pour trente ans de progrès* ». Le patronat, lui, reste sceptique devant une politique qui, estime-t-il, prétend résoudre la quadrature du cercle. A moins...

Oui, à moins, suggèrent les patrons, qu'on en revienne à une conception plus saine de l'économie. Et l'on voit poindre, de résolutions en interviews, les recettes préconisées pour relancer une machine grippée. D'abord, revoir les lois qui « *gênent les entreprises* ». Celle qui prolonge à loisir les procédures de licenciement, celle qui tolère les piquets de grève et celle qui institue un contrôle ouvrier. Ensuite, indemniser au plus vite et au plus juste prix. Enfin, rendre sa liberté à l'initiative privée dans ces secteurs d'où la révolution l'a bannie : la finance, la banque, les assurances.

En un mot, oser toucher aux « grandes conquêtes d'avril ».

Prochain article :

VEILLÉE D'ARMES DANS L'ALENTEJO

(1) Du nom du général Vasco Gonçalves, président du conseil, soutenu par les communistes, du 13 juillet 1974 au 29 août 1975.

Suède

Le premier ministre perd un procès en diffamation intenté à un journal

De notre correspondant

Stockholm. — Le premier ministre suédois, M. Thorbjoern Fälldin, a finalement perdu le procès qu'il avait intenté au grand quotidien du soir social-démocrate *Aftonbladet*, accusé de l'avoir « *gravement calomnié* ». Dans son supplément dominical du 29 janvier, l'organe de la Confédération générale du travail L.O. avait publié une interview « fictive » du chef du gouvernement. L'entretien se déroulait dans un établissement psychiatrique où M. Fälldin venait d'être interné pour schizophrénie, en même temps que le ministre de l'énergie : ils souffraient de ne pouvoir tenir les promesses faites pendant la campagne électorale, et concernant notamment l'abandon de l'énergie nucléaire. L'auteur de cet article, dont la finesse et l'élégance n'étaient pas les principales qualités, décrivait le dirigeant de la Suède comme un homme sombrant progressivement dans l'apathie et l'alcoolisme.

Deux jours après la parution, les rédacteurs en chef, dans un encadré en première page, présentaient des excuses très officielles, reconnaissant que l'article était de « *mauvais goût* », et annonçaient qu'ils avaient mis fin à la collaboration de l'auteur, un pigiste. D'autres interviews fictives avec diverses personnalités étaient en effet prévues et programmées pour les dimanches suivants. M. Fälldin passa outre et demanda une couronne de dommages et intérêts. C'était la première fois qu'un chef de gouvernement suédois portait une affaire de ce genre devant les tribunaux. Le procès s'est déroulé le jeudi 20 avril à Stockholm, en l'absence de M. Fälldin et du responsable de la publication. Après une heure de délibération, les jurés ont estimé que l'article incriminé ne constituait pas une calomnie. Le premier ministre devra donc payer les frais, qui s'élèvent à 43 000 couronnes (23 000 francs).

Il semble que le tribunal ait voulu tout éviter de placer la presse dans une position délicate à l'avenir. L'ironie et le sarcasme sont peu courants et plutôt mal appréciés dans les débats suédois, mais depuis quelque temps on s'interroge beaucoup ici sur le rôle de la satire comme moyen de « renouveler » le journalisme.

ALAIN DEBOVE.

Italie

Unanimité pour refuser de céder

(Suite de la première page.)

Le communiqué précise : « *Chacun savait que des demandes d'échanges avec des détenus étaient et sont inacceptables, parce qu'elles vont à l'encontre de la liberté de tous, du respect dû aux victimes de la subversion et des lois de la République.* »

Les communistes n'ont même plus besoin de poursuivre leur « forcing » en faveur de la fermeté. Ils estiment que les événements leur donnent raison et qu'il fallait dès le début être plus clair encore. « *On ne demande rien d'autre à l'Etat que de se rendre*, écrit *l'Unita* du 25 avril. *On lui demande de reconnaître, et même de légitimer, l'existence d'un parti armé. On demande aux institutions démocratiques de décréter elles-mêmes leur propre fin.* » Bref, ce trente-troisième anniversaire de la libération ne peut être qu'un « *non massif au nouveau fascisme* ».

Les Brigades rouges ont posé des exigences inacceptables. Pourquoi ? Deux hypothèses sont possibles. La première est que les ravisseurs suivent un dessein préétabli, avec une implacable détermination, et un rituel macabre de pure forme : l'assassinat de M. Aldo Moro serait décidé de longue date. Les ultimatums successifs n'auraient d'autre but que d'entretenir la tension.

Deuxième hypothèse : une erreur stratégique. Depuis une dizaine de jours, ces petits Machiavels semblent parfois se prendre un peu les pieds dans la toile qu'ils ont eux-mêmes tissée. Ils détenaient une arme redoutable : l'« interrogatoire » de M. Moro, qui pouvait déballer tout le linge sale de la République. Or, ils s'en sont inopinément privés dans leur « communiqué numéro six », déclarant que l'otage n'avait rien à révéler que le peuple ne sache déjà. Le « procès » était clos : on passait à la « sentence », puis aux marchandages pour éviter l'« exécution ».

Ces marchandages étaient une autre carte entre les mains des ravisseurs. Tant qu'ils ne précisaient pas leurs exigences, ils entretenaient la division du pays entre « colombes » et « faucons ». Pourquoi se sont-ils hâtés de sortir du vague ? En précisant clairement leurs prétentions, les Brigades rouges se sont engagées sur une voie sans retour : elles peuvent difficilement, désormais, faire machine arrière sans perdre la face.

Leur huitième communiqué (nos dernières éditions datées du 25 avril) est plus concret et plus précis que les précédents. Il se résume en cinq points.

● Nous demandions à la démocratie chrétienne et au gouvernement « *une réponse claire et définitive* ». Ils ne l'ont pas donnée. Toute tentative ultérieure d'éluder la question « *par des communiqués ambigus, des manœuvres dilatoires* » entraînerait l'« *exécution* » de l'otage.

● De divers côtés, on nous a demandé de préciser nos exigences. Les voici. Il existe dans les prisons du régime des « *condamnés à la mort lente* ». Ce sont ces camarades qui, au sein de la lutte prolétaire, ont « *pris le fusil* ». Tous les « *prisonniers communistes* » doivent être libérés. Mais, « *devant avec réalisme faire des choix prioritaires, nous demandons la liberté pour une partie d'entre eux* ». Suivent les noms de treize détenus.

● On se tromperait « *radicalement* » en imaginant que le sort d'Aldo Moro pourrait être le même que celui du juge Mario Sossi (enlevé et « *condamné à mort* » au printemps 1974, il fut libéré ensuite sans contrepartie). Seule « *une réponse immédiate et définitive* » de la démocratie chrétienne et du gouvernement pourrait empêcher l'application de la « *sentence* ».

● « *Au stade actuel des choses, nous n'avons besoin d'aucun médiateur ni d'aucun intermédiaire. Si la D.C. et son gouvernement désignent Caritas internationalis comme leur représentant et l'autorisent à traiter la question des prisonniers politiques, qu'ils le fassent explicitement et publiquement.* »

● Des personnalités « *bourgeoises* » et certaines autorités religieuses nous ont envoyé, avec beaucoup d'éclat, des appels dits humanitaires pour la libération d'Aldo Moro. Nous en prenons acte, mais nous soupçonnons, derrière ce prétendu esprit humanitaire, un soutien concret, politique et de propagande, à la démocratie chrétienne. En tout cas, si ces personnalités veulent faire œuvre humanitaire, qu'elles obtiennent la libération des « *treize condamnés à mort* ». Elles démontreraient ainsi qu'elles sont impartiales, et que leur initiative n'était pas « *une abjecte et sournoise mystification* ».

LA NOUVELLE LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA D.C. : nous sommes au moment de la tuerie

Quant à la nouvelle lettre manuscrite de M. Aldo Moro, elle a jeté un froid. De tous les appels de l'otage, c'est certainement le plus désespéré. « *Nous sommes au moment de la tuerie* », écrit-il à M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie chrétienne. « *Il doit être clair que, politiquement, le thème n'est pas celui de la piété humaine, si suggestive soit-elle, mais de l'échange de quelques prisonniers de guerre (de guerre ou de guérilla, comme on voudra), comme cela se pratique là où il y a la guerre, comme cela se pratique dans des pays hautement civilisés.* »

L'otage se demande pourquoi l'Italie adopte une autre attitude, et il souligne le contraste entre la fermeté des communistes et l'« *humanité* » des socialistes. « *Par son inertie, son laxisme, son manque de sens historique*, écrit M. Moro, *l'Etat ne fait que rétablir la peine de mort.* » Et le président de la démocratie chrétienne déclare « *ne pas accepter la sentence ingrate et inique* » de son propre parti, dont il interpelle le secrétaire général : « *Zaccagnini, tu es élu par le congrès (...). Ta parole est décisive (...). Sois courageux et pur comme dans la jeunesse.* »

L'ultime argument de M. Moro est presque une menace : « *Je demande qu'à mes funérailles ne participent ni les autorités de l'Etat ni les hommes du parti. Je demande à être suivi par les rares personnes qui m'ont vraiment voulu du bien, et sont donc dignes de m'accompagner par leur prière et leur amour.* »

Ces paroles déconcertantes ont dû aller droit au cœur de leur destinataire. M. Zaccagnini est, en effet, tout le contraire d'un politicien. C'est une sorte de saint laïc, égaré dans la politique, qui rêvait de finir sa vie à l'ombre d'un couvent. Seule l'insistance de ses amis, et notamment celle de M. Moro, l'avait persuadé de rester en place. N'est-il pas le symbole de la « *nouvelle D.C.* », ouverte et sans tache ? Depuis le 16 mars, cet ancien résistant a sans doute vécu les moments les plus douloureux de sa vie. On n'exclut pas qu'il prenne, après ce cauchemar, une retraite méritée. Sauf si, à nouveau, il apparaissait comme l'homme indispensable : pour devenir, cette fois, président de la République.

ROBERT SOLÉ.

DOUZE ET UN

(De notre correspondant.)

Rome. — Les treize « prisonniers politiques » dont les ravisseurs de M. Moro exigent la libération ne sont pas tous des terroristes. L'un d'eux, Sante Notarnicola, ayant défrayé la chronique en tant que gangster : il faisait partie de la célèbre « bande Cavallero » de Milan. C'est en prison qu'il s'est politisé et « recyclé ».

Plusieurs des douze autres détenus avaient commis des délits de droit commun, notamment des rapts, pour financer leurs activités terroristes. Ils appartiennent soit aux Brigades rouges (Renato Curcio, Alberto Franceschini, Maurizio Ferrari, Roberto Ognibene, Paola Besuschio et Cristoforo Piancone), soit aux Noyaux armés prolétariens (NAP), qui en sont la réplique méridionale (Domenico Delli Veneri, Pasquale Abatangelo et Giorgio Panizzari), soit, enfin, au Groupe du 22 octobre (constitué le 22 octobre 1970) et implanté à Gênes (Mario Rossi, Guiseppe Battaglia et Augusto Viel). La libération de ces trois derniers avait déjà été réclamée par les Brigades rouges au printemps 1974, en échange du juge Mario Sossi.

Ces détenus — douze hommes et une femme — sont, pour la plupart, originaires de la moitié nord du pays, qui est la plus riche et la plus industrialisée. Leur âge s'échelonne de dix-neuf à trente-six ans. Ils ont été condamnés à de lourdes peines, parfois à la prison à vie. C'est le cas de Rossi, Panizzari et Notarnicola, qui doivent répondre d'autres accusations dans des procès en cours. L'un des treize, Cristoforo Piancone, n'est jamais passé en jugement : il fut blessé et arrêté le 11 avril dernier à Turin, lors de l'assassinat d'un gardien de prison. — R. S.

Un [illegible] de M. Brejnev

[illegible] a invité les pays occidentaux à suivre « le bon exemple » de l'U.R.S.S. [illegible] « Nous sommes contre l'arme atomique [illegible] extrême d'autodéfense. »

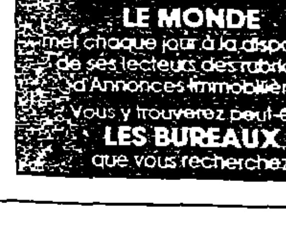
DANIEL VE[illegible]

Selon le « New York [illegible]

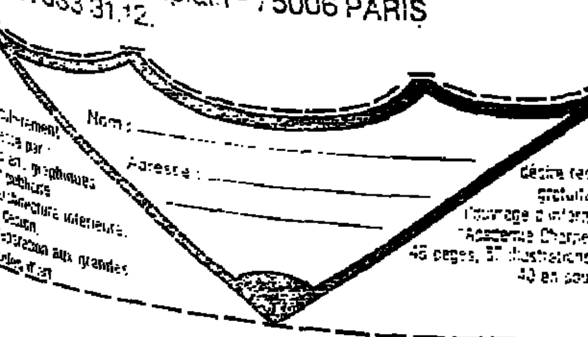
LES NÉGOCIATIONS DE [illegible] SUR LA LIMITATI[illegible] DES ARMEMENTS STRAT[illegible] AURAIENT MARQ[illegible] QUELQUES PROGR[illegible]

M. de Koster (Pays-Bas) est élu prési[illegible] de l'Assemblée du Conseil de l'Europ[illegible]

De notre correspondant







DIPLOMATIE

Un discours de M. Brejnev

(Suite de la première page.)

Parlant des négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT), le secrétaire général a indiqué qu'un « certain progrès » avait été accompli bien que toutes les questions ne soient pas réglées.

« Certaines positions américaines sont pour nous inacceptables, a-t-il déclaré. Mais je pense que nos efforts conjugués nous permettront de parvenir, sur la base d'un compromis réaliste et raisonnable, à un accord tenant compte des intérêts et de la sécurité des deux parties. »

A propos de la bombe à neutrons, M. Brejnev a répété qu'à son avis la décision d'ajournement prise par le président Carter constituait « *au mieux une demi-mesure* ». « *Néanmoins, je puis vous dire,* a-t-il ajouté, *que, prenant en considération cette décision présidentielle, nous ne commencerons pas non plus la fabrication de la bombe à neutrons si les Etats-Unis y renoncent.* »

Après avoir affirmé que la détente n'était « *ni une théorie ni un vœu pieux* », mais qu'elle constituait « *en Europe la base des relations entre Etats* », le chef de l'Etat soviétique a proposé un programme de mesures « *dont la réalisation doit s'étendre sur une période limitée* » et qui reprend en partie les propositions faites en novembre dernier, à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution russe : cessation de la fabrication des armes nucléaires, interdiction de toutes les armes d'extermination massive, refus de mettre au point de nouveaux types d'armes, blocage à leur niveau actuel des effectifs et de l'armement des armes conventionnelles des grandes puissances membres du Conseil de sécurité de l'ONU et de leurs alliés.

Dénonçant la propagande des adversaires de la détente et du désarmement autour de la « *prétendue menace soviétique* », M. Brejnev a invité les pays occidentaux à suivre « *le bon exemple* » de l'U.R.S.S., qui, a-t-il dit, « *n'a pas augmenté depuis longtemps ses forces armées en Europe centrale et n'a pas l'intention de le faire* ». « *Nous sommes contre l'emploi de l'arme atomique,* a-t-il conclu, *seules des circonstances extraordinaires, une agression contre notre pays ou contre nos alliés par une autre puissance nucléaire, peuvent nous contraindre à recourir à ce moyen extrême d'autodéfense.* »

DANIEL VERNET.

Selon le « New York Times »

LES NÉGOCIATIONS DE MOSCOU SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATÉGIQUES AURAIENT MARQUÉ QUELQUES PROGRÈS

New-York (A.F.P.). — Un des trois problèmes restant à régler pour la conclusion d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT) a *été* pratiquement résolu au cours des entretiens que vient d'avoir à Moscou le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, affirme mardi 25 avril le « New York Times ».

Il s'agit, selon le quotidien américain, de la clause aux termes de laquelle les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'engageront expressément à ne pas tenter de tourner les dispositions du protocole, qui expirera en 1980, ou celles du traité principal, qui sera en vigueur jusqu'en 1985.

Toujours selon le « New York Times », aucun progrès n'aurait été accompli à propos des problèmes posés par le nouveau bombardier soviétique Backfire et par le déploiement éventuel de nouveaux types de missiles.

A la conférence d'Helsinki sur le désarmement

M. PONOMAREV INVITE A MOSCOU UNE DÉLÉGATION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

(De notre correspondant.)

Helsinki. — La première journée de la conférence sur le désarmement de l'Internationale socialiste, qui rassemble plus de cinquante délégués et qui est suivie par une vingtaine d'observateurs soviétiques, a été marquée par les interventions de M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique soviétique, et de M. James Leonard, l'adjoint de l'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Andrew Young.

C'est le discours de M. Ponomarev qui a le plus retenu l'attention. Le délégué soviétique a, en effet, invité à Moscou « *une délégation représentative de l'Internationale socialiste et son président, M. Willy Brandt, pour discuter « au sommet » de l'arrêt de la course aux armements (...). Nous nous proposons de convoquer à Moscou ou ailleurs une conférence représentative d'experts du désarmement avec la participation des représentants des partis communistes, sociaux-démocrates et autres forces politiques* », a ajouté M. Ponomarev. M. Willy Brandt se prononcera sur cette invitation, mercredi 26 avril, lors de son discours de clôture de la conférence. — P. P.

● *Les ministres des affaires étrangères* des sept pays membres *du pacte de Varsovie (Allemagne* de l'Est, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S.) se sont réunis lundi 24 avril à Sofia pour préparer la session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations unies consacrera au désarmement à partir du 23 mai. — *(Reuter.)*

La fin du « sommet » anglo-allemand

LE CHANCELIER SCHMIDT N'ENVISAGE AUCUNE RELANCE RAPIDE EN R.F.A.

Londres. — Le « sommet » anglo-allemand, qui a eu lieu les 23 et 24 avril aux Chequers et à Londres, a fait apparaître clairement la distance qui, en matière de lutte contre la crise économique, sépare la Grande-Bretagne de l'Allemagne fédérale et des autres partenaires européens. Le premier ministre M. James Callaghan et le chancelier Helmut Schmidt ont d'ailleurs reconnu, lundi soir 24 avril, leurs désaccords au cours d'une conférence de presse commune.

Pour le chancelier Schmidt, il faut avant tout mettre fin aux désordres monétaires, générateurs d'inflation, de récession et de déséquilibre des balances des paiements. Le chancelier s'est défendu de vouloir devenir « *l'architecte d'un nouveau Bretton-Woods* », mais il n'en a pas moins chaudement plaidé en faveur d'un retour rapide et progressif à la stabilité, au moins relative, des changes. En revanche, M. Callaghan a privilégié une relance qui conduirait à des taux de croissance élevés et réduirait le chômage, dans la ligne du plan en cinq points qu'il avait soumis l'an dernier au « sommet » de Londres.

M. Schmidt, sur ce point, a été net : il stimulera « *dès que possible* » l'économie allemande, mais, « *dans l'immédiat* », aucune mesure en ce sens n'est envisageable. Ce qui sous-entend clairement que la R.F.A. n'acceptera de jouer pour ses partenaires le rôle de « locomotive » que lorsque l'inflation sera totalement maîtrisée outre-Rhin et quand des rapports plus constants entre les monnaies auront pu être établis. Du côté britannique, comme du côté allemand, on est cependant d'accord pour ne pas s'opposer aux Etats-Unis, *(Intérim.)*

LE CONFLIT SUR LA MER ÉGÉE

Ankara rejette l'arbitrage de la Cour de La Haye

La Turquie a officiellement rejeté, lundi 24 avril, l'arbitrage de la Cour internationale de justice de la Haye sur le contentieux qui l'oppose à la Grèce au sujet du plateau continental de la mer Egée, a annoncé un porte-parole du ministère des affaires étrangères turc. Le gouvernement d'Ankara a remis à la Cour une note précisant que cette affaire, « *de nature profondément politique, concerne les relations globales entre la Turquie et la Grèce* » et n'est donc pas du ressort de la Cour. La Turquie réaffirme que ce problème doit être réglé par des négociations bilatérales directes.

Ce différend concerne notamment la prospection pétrolière et les droits d'exploitation du pétrole en mer Egée. Un conflit avait failli éclater entre les deux pays en 1976. La Grèce avait demandé à la Cour de la Haye de prendre des mesures temporaires pour empêcher un navire turc de faire des recherches en mer Egée, mais la Cour avait repoussé cette requête et demandé aux deux parties de présenter leurs vues sur la question.

A Athènes, nous signale notre correspondant Marc Marceau, les dirigeants grecs relèvent que cette décision n'apporte aucun élément nouveau. Le délai dont disposent les deux parties pour déposer leurs conclusions étant expiré, la Turquie, en soutenant que son différend avec la Grèce est politique et non juridique, ne fait que réaffirmer une position depuis longtemps connue, ajoute-t-on à Athènes, où l'on estime que le tribunal international de La Haye a la compétence requise pour trancher ce différend.

NICOSIE REFUSE LES PROPOSITIONS TURQUES

Au cours d'une conférence de presse, lundi 24 avril, l'ambassadeur de Chypre à Paris, M. Polys Modinos, a confirmé le refus total que son gouvernement avait opposé aux dernières propositions turques, soumises le 13 avril à Vienne au secrétaire général des Nations unies. Il a déclaré que ces propositions étaient destinées à bafouer l'opinion internationale et à légaliser l'occupation d'une grande partie du territoire de la République de Chypre par l'armée d'Ankara.

Répondant aux questions des journalistes, il a souligné que le seul mérite de ces propositions résidait dans le refus unanime qui leur a été opposé par tous les partis politiques de Chypre, y compris celui de M. Cléridès, qui fut l'interlocuteur le plus modéré des Turcs. « *On condamne l'Afrique du Sud dont la minorité opprime la majorité. Pourquoi à Chypre la minorité veut-elle imposer par la force étrangère sa volonté et opprimer la majorité des citoyens ?* » a demandé en conclusion M. Modinos.

● *L'Association des amis de la République de Chypre* a adressé, mardi 25 avril, à M. Giscard d'Estaing une lettre dans laquelle elle lui demande « *d'intervenir énergiquement auprès du gouvernement turc pour obtenir la libération sans délai des vingt Chypriotes tenus au secret depuis près de quatre ans dans la prison de Sinope, ville turque d'Asie mineure* ». L'association demande également « *la libération de centaines d'autres Chypriotes « disparus » depuis l'invasion de Chypre par l'armée turque* », ainsi que « *la publication immédiate, par le Conseil de l'Europe, du rapport de la Commission européenne des droits de l'homme stigmatisant les violations permanentes de l'armée turque à Chypre* ».

★ 30, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

CORRESPONDANCE

A propos de la zone nord de Chypre

Le président de l'Association française des journalistes et des écrivains du tourisme (1) *nous fait parvenir la lettre suivante :*

Notre Association ayant été mise en cause au quatrième paragraphe de la « Correspondance » intitulée « Un étrange tourisme » *(le Monde* du 15 avril), relative à la réunion du comité directeur de notre Fédération internationale des journalistes et écrivains du tourisme (FIJET), à Istanbul, il me semble qu'il serait intéressant de compléter l'information de vos lecteurs au sujet de l'attitude de l'Association française, co-fondatrice de cette FIJET, relative à cette « excursion » à Chypre. (...) Lors de sa réunion du 5 avril 1978, le bureau exécutif de l'AFJET a ainsi délibéré :

— Le délégué de l'AFJET au comité directeur de la FIJET à Istanbul ne participera pas à l'excursion ;

— Le délégué de l'AFJET demandera au président international de la FIJET l'annulation de cette excursion.

(1) AFJET, 2, rue Cyrano-de-Bergerac, 75018 Paris.

M. de Koster (Pays-Bas) est élu président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe

De notre correspondant

Strasbourg. — A l'ouverture de sa trentième session ordinaire, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est donné un nouveau président : M. Henri de Koster, représentant libéral néerlandais. Contrairement à ce que l'on attendait, M. de Koster a été élu dès le premier tour par 86 voix contre 56 à son concurrent, M. Percy Grieve, représentant conservateur britannique. Le nouveau président, qui selon une règle non écrite peut rester en poste trois ans, succède à un socialiste autrichien, M. Karl Czernetz.

Sur les douze vice-présidents prévus — deux de plus que dans la précédente Assemblée pour tenir compte de l'entrée du Portugal et de l'Espagne — six seulement ont été élus le premier jour. Les autres candidatures font toujours l'objet de négociations. Parmi les six élus par acclamation, on note pour la première fois la présence d'un délégué espagnol, M. José-Manuel Otero Madrigal (Union des centristes démocrates). La première vice-présidence est revenue à la France, au privilège de l'âge, avec M. René Radius (ancien apparenté R.P.R.). La reconduction à son poste de M. Radius, membre de l'Assemblée depuis 1953, qui ne s'était pas représenté aux dernières élections législatives et ne détient plus aucun mandat électif, a surpris. La nouvelle délégation française, issue des élections de mars dernier n'étant pas encore désignée, l'ancienne reste provisoirement en place.

Au cours de la discussion sur son ordre du jour, l'assemblée a d'autre part décidé de ne pas y inclure le rapport de sa commission des droits de l'homme sur les violations des droits de l'homme à Chypre par les troupes turques (*le Monde* daté 23-24 avril). L'assemblée a estimé qu'un débat sur un tel sujet pourrait gêner d'éventuelles négociations entre *Grecs et Turcs.*

J.-C. H.

[M. Henri de Koster est né le 5 novembre 1914 à Leyde ; après des études économiques à l'université d'Amsterdam, puis à Londres et à Dublin, il entreprend une carrière industrielle et politique. En 1959, il devient président de l'organisation des industries agricoles et alimentaires de la C.E.E. ; de 1961 à 1967, il préside la Fédération néerlandaise des industries, et de 1962 à 1967, l'Union des industries de la Communauté européenne. Député depuis février 1967, M. de Koster est secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de juin 1967 à juillet 1971, puis ministre de la défense, de juillet 1971 à mai 1973. Il est président de l'Internationale libérale.]

A Salzbourg

Dix partis créent une « Union démocratique européenne »

De notre correspondante

Vienne. — Les partis chrétiens-démocrates et conservateurs de quatorze pays, réunis lundi 24 avril à Salzbourg pour créer une « Union démocratique européenne » (U.S.E.), n'ont pas surmonté toutes leurs difficultés. Dix formations seulement sur les dix-huit présentes ont accepté de *signer le texte donnant naissance* à cette nouvelle organisation. Les huit autres, dont le parti républicain français, ont préféré choisir le statut d'observateur. Parmi les signataires figurent le R.P.R., représenté par MM. Couve de Murville et de Lipkowski, les chrétiens-démocrates (C.D.U.) et les chrétiens-sociaux (C.S.U.) ouest-allemands, les partis conservateurs britannique, norvégien, suédois, finlandais et danois, les chrétiens-démocrates portugais et le parti populiste autrichien (1). M. Josef Taus, chef de cette dernière formation, a été élu premier président de *l'U.D.E.*

Dès l'annonce du projet de sa création, l'Union démocratique européenne s'était heurtée au refus d'un certain nombre de partis chrétiens-démocrates. Les Italiens, les Belges et les Néerlandais avaient en particulier fait savoir que, déjà membres du parti populaire européen, qui regroupe les formations de la famille chrétienne-démocrate des pays du Marché commun, et dont la tendance est un « centrisme de progrès », ils n'entendaient pas s'engager au sein de l'U.D.E., qui risquait, selon eux, d'être trop marquée à droite. Le Centre des démocrates-sociaux de M. Lecanuet, ainsi que les chrétiens-sociaux du Luxembourg, qui étaient attendus à Salzbourg, se sont eux aussi décommandés.

La C.D.U. ouest-allemande paraît elle-même avoir été assez réticente. Mais les pressions exercées par M. Strauss, chef de file de la C.S.U., ont eu raison des hésitations de son leader, M. Kohl. M. Strauss, qui ne cache pas sa volonté de rassembler les forces de droite conservatrices en Europe, s'est affirmé à Salzbourg comme l'un des participants les plus déterminés de l'U.D.E.

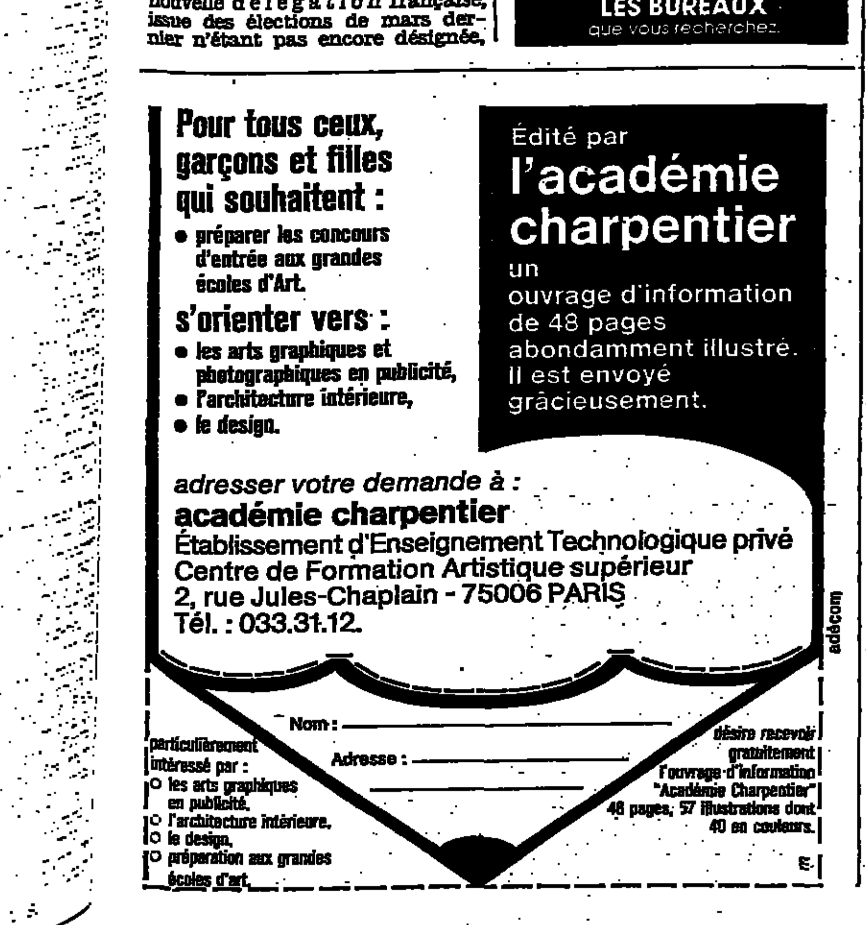
Faut-il voir, dans la création de l'U.D.E., la naissance d'une sorte d'« Internationale conservatrice » décidée à combattre l'influence de l'Internationale socialiste en Europe ?

La réunion de Salzbourg a montré que l'unité de vue était loin de régner sur ce point : si Mme Margaret Thatcher, chef de file des conservateurs britanniques, n'a pas caché son désir de faire de l'U.D.E. une anti-Internationale socialiste, d'autres participants se sont montrés plus réservés, en particulier, M. Josef Taus, chef du parti populiste autrichien. Pour lui, la nouvelle organisation ne doit pas constituer « *une alternative à l'Internationale socialiste, mais une plate-forme de travail en commun qui ne doit pas se limiter aux frontières de l'Europe* ».

Le texte de la déclaration créant l'Union démocratique européenne se prononce notamment pour la démocratie, une société pluraliste, les droits de l'homme, le refus du totalitarisme et le resserrement du travail commun en Europe, tout en préservant l'identité et les intérêts vitaux de chaque pays.

ANITA RIND.

(1) A côté du parti républicain français, les formations qui ont choisi le statut d'observateur sont : pour la Suède, le parti populaire ; pour la Grèce, la Nouvelle Démocratie ; pour la Suisse, le parti populaire chrétien ; pour l'Espagne, l'Union du centre démocratique ; pour la Finlande, le parti populaire suédois ; pour le sud Tyrol italien, le parti populaire sud-tyrolien, et pour Malte, le parti national.







DIPLOMATIE

Le chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières est attendu à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Selon des informations dignes de foi, le chef de la délégation de l'U.R.S.S. aux négociations frontalières sino-soviétiques, M. Leonid Ilyitchev, arrivera à Pékin mercredi prochain 26 avril par avion spécial.

Après une absence de dix-huit mois, M. Ilyitchev était venu pour la dernière fois à Pékin au mois de novembre 1976, au lendemain de la mort de Mao Tse-toung et de la chute de la « *bande des quatre* ». Ses conversations étaient alors restées sans résultat, la partie chinoise estimant que « *de son point de vue* », le négociateur soviétique n'était porteur d'aucune proposition nouvelle. M. Ilyitchev avait regagné Moscou le 28 février 1977.

L'annonce de son retour dans la capitale chinoise rend perplexes les observateurs. L'état général des relations sino-soviétiques ne paraît, en effet, guère favorable à une initiative diplomatique en vue d'un rapprochement entre les deux pays. Certes, de tout petits pas ont été franchis depuis quelques mois. L'accord commercial conclu le 17 avril doit porter sur les échanges entre la Chine et l'U.R.S.S. à un niveau comparable à celui atteint en 1976, c'est-à-dire environ 420 millions de dollars, chiffre maximum enregistré depuis la rupture des années 60 et légèrement supérieur à celui de 1977. Les conversations, qui se sont déroulées dans un bon climat, auraient en outre permis d'envisager certaines perspectives d'avenir. On ne saurait toutefois parler de progrès décisifs dans ce domaine.

Au mois d'octobre dernier, d'autre part, un accord a été signé sur la navigation le long des cours d'eau frontaliers, qui reconnait aux bateaux chinois le droit d'emprunter aux périodes de basses eaux un parcours qui leur était autrefois interdit — sous réserve seulement d'un préavis de passage.

Le contexte diplomatique proprement dit n'est guère encourageant. La Chine a rejeté le 9 mars dernier la note soviétique du 24 février qui suggérait une « *déclaration commune sur les relations entre les deux pays* ». Elle a accompagné ce refus de considérations traduisant, du moins en apparence, un durcissement de ses positions. Enumérant les conditions préalables à une amélioration de ses rapports avec l'U.R.S.S., la République populaire rappelait non seulement son interprétation de l'« *entente* » réalisée en 1969 entre MM. Kossyguine et Chou En-lai mais elle ajoutait en outre que l'Union soviétique devrait « *retirer ses forces armées de la République populaire de Mongolie* ». Ce dernier point avait été évoqué — comme une preuve possible de « la sincérité » soviétique — par Chou En-lai dans son rapport au dixième congrès du P.C. chinois, en 1973. Il n'avait cependant jamais figuré dans les communications diplomatiques publiques. Cette référence à la Mongolie a d'ailleurs provoqué le 12 avril une note de protestation d'Oulan Bator à Pékin, jusqu'à présent demeurée sans réponse.

On s'interroge donc sur les espoirs que peut raisonnablement nourrir M. Ilyitchev en prenant dans ces circonstances le chemin de Pékin. Du côté chinois, on affecte d'accorder peu de signification à ce voyage, observant que le négociateur soviétique « *vient et s'en va* » sans que la situation s'en trouve modifiée.

A. J.

LE BOEING SUD-CORÉEN A ÉTÉ INTERCEPTÉ PAR LE DERNIER NÉ DE LA CHASSE SOVIÉTIQUE

Le Boeing-707 sud-coréen qui a fait un atterrissage forcé la semaine dernière sur un lac de Carélie soviétique a été touché par les tirs d'un chasseur soviétique Sukhoi SU-15 S, le dernier né de l'aviation de combat de l'U.R.S.S. (1). Telle est la conclusion de l'agence japonaise de défense après l'examen de photographies prises pendant l'incident par un passager nippon de l'avion. Ce passager est arrivé lundi 24 avril à Tokyo parmi les cent douze survivants de l'avion de la KAL.

M. Cho Joong Hoon, président de la KAL, qui a accompagné les survivants, a précisé, lors d'une conférence de presse, que le Boeing avait violé l'espace aérien soviétique sans doute à cause d'une panne technique. Fait difficile à croire, a-t-il ajouté, car le pilote avait treize mille heures de vol et le navigateur avait survolé le pôle plus de soixante-dix fois. Le pilote et le navigateur sont détenus en U.R.S.S., où l'ambassade américaine a effectué le lundi 24 avril une démarche pour obtenir leur libération. Selon le président de la compagnie sud-coréenne, il sera impossible de savoir ce qui s'est réellement passé à bord du Boeing-707 avant d'avoir interrogé le pilote et son navigateur et d'avoir examiné la « boîte noire », conservée par les autorités soviétiques. — *(A.F.P.)*

(1) Selon des experts militaires de l'OTAN, le missile tiré n'aurait pas atteint directement l'appareil ; il aurait explosé à proximité et seuls des éclats auraient atteint la carlingue, faisant deux morts parmi les passagers.

AMÉRIQUES

Argentine

Pour avoir signé un document politique

Une quarantaine de dirigeants du parti radical dont M. Ricardo Balbin vont être poursuivis en justice

Une quarantaine de dirigeants du parti radical argentin seront poursuivis pour avoir « *contrevenu à la loi nationale interdisant toute activité politique* ». Ils avaient signé un document demandant le rétablissement des activités politiques dans le pays, a annoncé, le lundi 24 avril à Buenos-Aires, un communiqué de la police fédérale argentine.

Parmi les personnalités visées figure le vieux leader radical, M. Ricardo Balbin, trois fois candidat à la présidence de la République. Le document radical, élaboré samedi dernier 22 avril et publié par la presse dominicale de la capitale, avait entrainé l'interpellation, dimanche, de deux dirigeants du parti, MM. Carlos Perette, ex-vice-président de la République, et Antonio Troccoli, ancien président du groupe radical à la Chambre des députés. Les deux hommes avaient été libérés quelques heures plus tard. Aux termes de la loi, tous les signataires du document encourent des peines pouvant atteindre trois ans d'emprisonnement, rappelle le communiqué de la police fédérale.

D'autre part, le procureur général de la commission d'enquêtes administratives a requis, le 24 avril, six ans de prison contre l'ex-présidente Maria-Estela Peron, annonce-t-on de source officielle. Mme Peron est accusée d'irrégularités dans le maniement de fonds de l'ancienne œuvre de bienfaisance Cruzada de Solidaridad, au moment où elle exerçait les plus hautes fonctions. « *Investie de la plus haute fonction de l'Etat, elle aurait dû, à tout moment, observer une conduite irréprochable et exemplaire qui aurait constitué un modèle pour le peuple argentin* », a indiqué le procureur général.

La veuve de l'ex-président Juan Domindo Peron, renversée par la junte militaire le 24 mars 1976, est emprisonnée dans une base de la marine argentine. Elle est poursuivie pour non-exécution de sa mission de fonctionnaire et détournement de fonds publics. — *(A.F.P.)*

● A PARIS, M. Tomas de Anchorena, ambassadeur d'Argentine en France, s'est formellement engagé le 24 avril à donner des indications précises sur la situation et le sort des Français détenus ou disparus pour des raisons politiques en Argentine. M. de Anchorena a affirmé à une délégation de l'Association des familles des détenus et disparus français en Argentine qu'il sera en mesure de fournir ces renseignements aux alentours du 10 mai prochain. Mᵉ Jacques Miquel, avocat de l'association, a déclaré à l'issue de l'entretien avec le diplomate que, à un mois de la Coupe du monde football en Argentine, il importe d'être sûr que « *cette fête du sport ne sera pas une fête du désespoir* ».

États-Unis

Pour avoir touché des pots-de-vin sud-coréens

L'ancien député Richard Hanna est condamné à une peine de prison

Première victime du scandale des pots-de-vin sud-coréens, l'ancien député de Californie, M. Richard Hanna, a été condamné, le lundi 24 avril, pour prévarication au détriment du gouvernement à un minimum de six mois de prison ferme et à une amende de 10 000 dollars. A la lecture de l'arrêt, rendu par le président du tribunal du district fédéral de Washington, le juge William Bryant, le condamné s'est répandu en actes de contrition à l'adresse du magistrat, de ses électeurs d'autrefois, du Congrès, etc., tandis que son avocat, devant un tel étalage de repentir, plaidait, en vain, l' « inutilité » d'incarcérer, fût-ce pour quelques semaines seulement, un homme aussi désireux de se racheter.

Peine relativement légère si l'on songe que la chambre d'accusation avait retenu contre M. Hanna la bagatelle de quarante chefs d'accusations. A l'issue d'un compromis extrajudiciaire courant aux Etats-Unis, le « pleabargaining », marchandage conclu entre le ministère public et la défense, le prévenu n'avait été inculpé que d'un seul en échange d'un engagement à plaider coupable et à dire toute la vérité dans l'affaire le concernant. M. Hanna, qui, de 1962 à 1974, avait représenté la trente-quatrième circonscription de Californie, avait reçu plus de 200 000 dollars du corrupteur sud-coréen Tongsun Park, afin d'assurer à celui-ci une position d'intermédiaire privilégié dans les ventes de riz américain à la Corée du Sud — qui rapportaient à M. Park, à titre privé, de substantiels bénéfices.

Quant au « trafic d'influence » dont le soupçon pèse lourdement sur M. Hanna, il ne pouvait excéder les limites de l'autorité dont l'ancien congressman jouissait à la Chambre, où il ne passait ni pour un champion des grandes causes ni pour un parangon de désintéressement. — A. C.

● *La Cour suprême des Etats-Unis* a rejeté, lundi 24 avril, le pourvoi de Mlle Patricia Hearst, qui devra donc retourner en prison pour sa participation à un hold-up, en 1974, à San-Francisco. Mlle Hearst avait été condamnée à sept ans de prison, mais n'a purgé que quatorze mois, et a été libérée après le versement par son père d'une caution de 1,5 million de dollars. Mlle Hearst devra effectuer une nouvelle période de détention d'au moins quatorze mois. — *(Reuter.)*

LES STATISTIQUES SUR L'IMMIGRATION FONT APPARAITRE UNE DIMINUTION DU CONTINGENT EUROPÉEN

Washington *(U.P.I.)*. — Selon un rapport du bureau des affaires consulaires du département d'Etat qui vient d'être publié à Washington, 377 896 personnes sont entrées aux Etats-Unis avec des visas d'immigrants au cours de l'année fiscale 1976 (commencée le 1ᵉʳ octobre 1975). Ce chiffre représente une augmentation de 90 000 par rapport à l'année fiscale 1965.

Les Latino-Américains continuent à former le groupe le plus important, bien que leur part relative soit en constante diminution depuis dix ans : ils ont été 145 906 en 1976. Ils sont immédiatement suivis par les 142 282 immigrants d'origine asiatique, dont le contingent n'a cessé d'augmenter depuis dix ans.

L'immigration d'origine européenne est en déclin, passant de 117 090 en 1965 à 74 060 en 1976. En revanche, les Africains, qui n'étaient que 1 821 en 1965, ont été 6 683 en 1976.

ASIE

Chine

M. Wu Teh, maire de Pékin n'a pas assisté à l'ouverture de la conférence nationale sur l'éducation

De notre correspondant

Pékin. — M. Teng Hsiao-ping a pris la parole, samedi 22 avril, à l'ouverture de la conférence nationale sur l'éducation pour affirmer notamment que « *l'enseignement doit être au service de la politique prolétarienne et se combiner avec le travail productif* ». Les extraits jusqu'à présent publiés de son discours — comme ceux du rapport du ministre de l'éducation nationale, M. Liu Hsi-yao — sont trop brefs pour prêter à analyse. La conférence est cependant appelée à « clarifier », selon l'expression de l'agence Chine nouvelle, nombre de problèmes encore en suspens dans le domaine de l'enseignement depuis la chute de la « bande des quatre ».

La vie des écoles et des universités est l'un des domaines où l'action des dirigeants déchus est dénoncée avec le plus de vigueur depuis dix-huit mois. En dépit de mesures partielles — comme le rétablissement des examens et le recrutement direct des étudiants à partir des écoles secondaires, — la mise place d'une politique de remplacement paraît se heurter à diverses résistances ou au moins hésitations. C'est apparemment pour cette raison que la conférence qui vient de s'ouvrir, après celles sur l'agriculture, l'industrie, les sciences et de nombreux autres sujets, n'a pu être convoquée plus tôt.

L'absence de M. Wu Teh, membre du bureau politique, à la séance d'ouverture de la conférence, attire inévitablement l'attention. Le maire de Pékin assiste habituellement à ce genre de manifestation, et l'une des dernières occasions où il soit apparu en public a été justement, entre fin mars et début avril, la conférence nationale sur la science et la technologie, qu'il avait suivie de bout en bout. Sa présence à la conférence sur l'éducation serait d'autant plus normale que de nombreux établissements d'enseignement supérieur, notamment, dépendent de la municipalité pékinoise.

Depuis ces dernières semaines, cependant, M. Wu Teh a été l'objet de vives attaques par voie de journaux muraux à Pékin, à la fois pour son rôle lors des incidents de la place Tien-An-men, le 5 avril 1976, et pour sa gestion de la municipalité. « *Il faut ouvrir les portes du comité révolutionnaire de Pékin* », proclamait un dazibao que l'on pouvait encore lire il y a quelques jours sur un mur de la grande avenue Changan. L'évidente complaisance dont les auteurs de telles affiches bénéficient de la part du service d'ordre oblige à penser que M. Wu Teh n'est pas seulement critiqué par divers éléments de la population, mais aussi, et sans doute de manière plus dangereuse, par ses pairs. Dimanche, toutefois, comme nous interrogions un porte-parole officiel sur la position du maire de Pékin à la tête de sa municipalité et du comité du parti de la capitale, la réponse était encore : « *Pas de changement* ».

A. J.

BILLET

Funérailles « extravagantes » au Hunan

De notre correspondant

Pékin. — La campagne pour le rétablissement d'une stricte discipline dans les rangs du parti offre parfois l'occasion d'étranges découvertes sur la réalité quotidienne dans les campagnes chinoises. La radio du Hunan vient de relater le cas d'un fonctionnaire local et de ses deux frères — ces derniers membres du parti communiste — qui organisèrent des funérailles « extravagantes » pour leur père, décédé le 18 avril 1977. Il y eut musiciens et pleureuses, long cortège et banquet de quarante tables, cadeaux en grand nombre à la famille du défunt et même un début d'incendie lorsque, selon la tradition, on voulut brûler un peu trop de papier et de bâtonnets d'encens.

Mais le plus remarquable est que les trois frères avaient commencé par convoquer, le soir même du décès, un prêtre taoïste qui vint rédiger la tablette sur laquelle doivent s'exprimer, par des caractères connus des initiés, les sentiments de vénération au défunt. Le lendemain, un géomancien fut invité, à son tour, pour déterminer le lieu, la date et l'heure les plus propices pour l'inhumation.

Ce n'est pas la première fois que le goût des funérailles « extravagantes » est sévèrement condamné en Chine, et un cas célèbre, dans la province de l'Anwhei, a récemment fait couler beaucoup d'encre. Les responsables, comme les trois pieux fils du Hunan, sont généralement l'objet de sanctions ou, au minimum, d' « avertissements sérieux ». Mais il est très inhabituel que les comptes rendus de ce genre d'affaire mentionnent l'assistance de religieux, dont la présence dans les localités est apparemment connue de tous et dont les services peuvent être sollicités le plus naturellement du monde, pour ne rien dire de ce géomancien.

De telles révélations prennent un sel particulier s'agissant d'une localité située à 200 kilomètres à peine du village natal du président Mao et dans une province qui fut longtemps placée sous la direction politique du président Hua Kuo-feng lui-même.

Renseignement pris, la présence d'un « prêtre taoïste » dans un village n'a rien, au demeurant, de très extraordinaire. Il s'agit, en général, de personnages d'un âge avancé, qui peuvent être affectés aux travaux les plus divers dans la commune, mais dont on sait qu'ils sont instruits en religion — souvent un mélange de taoïsme et de bouddhisme au goût des traditions régionales — et qu'ils conservent quelques livres en même temps que l'art de certains rites. Il n'est pas nécessaire, nous dit-on, d'aller très loin de Pékin pour en rencontrer.

ALAIN JACOB.

Cambodge

Selon un des journalistes yougoslaves invités à Phnom-Penh

L'« intelligentsia progressiste » n'est pas représentée dans le P.C.

De notre correspondant

Belgrade. — M. Slavko Stanitch, l'un des journalistes yougoslaves qui furent les premiers représentants de la presse étrangère à visiter le Cambodge depuis l'installation, en avril 1975, du régime communiste, publie des détails sur la Constitution cambodgienne obtenus de source officielle. Longue de huit cents mots seulement, la loi fondamentale stipule notamment que le Kampuchea est un pays « *indépendant, unifié, neutre, pacifique et non aligné, souverain et démocratique* ». Les moyens de production sont la propriété collective de l'Etat et du peuple, sauf ceux devant servir aux besoins personnels. La justice est rendue par des « *tribunaux populaires qui protègent les libertés démocratiques et punissent des peines les plus sévères les actes contre l'Etat et les lois* ». Les autres infractions entraînent la « *rééducation* » du contrevenant.

Les femmes sont égales en droit aux hommes. Chaque citoyen a le droit de pratiquer une religion, à condition que celle-ci ne soit pas « *dangereuse pour l'Etat et le peuple* ». Chacun participe, tous les cinq ans, à l'élection, au scrutin secret direct, des représentants de l'Assemblée nationale, qui compte deux cent cinquante membres. Cette Assemblée, ajoute M. Stanitch, avait accepté, lors de sa première session, dont la date n'est pas précisée, la démission de l'ancien chef de l'Etat, le prince Sihanouk. En signe de reconnaissance pour ses activités passées, elle lui a alloué une pension annuelle de 8 000 dollars.

M. Stanitch n'a pas pu obtenir le chiffre des membres du parti communiste, qui sont des « paysans », des « ouvriers » ou « d'autres travailleurs ». On ne parle pas de « *l'intelligentsia progressiste* » qui, officiellement n'existe pas. Les grades dans l'armée n'existent pas non plus. Il n'y a que des « *cadres* ».

Le journaliste yougoslave constate que la population citadine, déportée à la campagne après la victoire des « *révolutionnaires* », vit dans les coopératives les plus pauvres et dans les conditions les plus difficiles. Il n'a pas l'impression que le régime envisage la possibilité de son retour dans les villes.

PAUL YANKOVITCH.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PRIX ROBERT-SCHUMAN 1978 a été décerné, lundi 24 avril à Bonn, au professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française. Célébrant les mérites du physicien français, le professeur Heupelt, recteur de l'université de la capitale ouest-allemande, a souligné que, depuis bien des années, le lauréat s'était fait l'un des plus ardents avocats de la cause européenne. Dans sa réponse, le professeur Leprince-Ringuet a brossé le tableau de l'Europe placée dans un monde en proie à des transformations rapides et profondes, et il a insisté sur la nécessité de donner une importance particulière à la coopération entre l'Europe et les pays du tiers-monde. — *(Corr.)*

Autriche

● LA SUPPRESSION DES VISAS ENTRE LA HONGRIE ET L'AUTRICHE, à partir du 1ᵉʳ janvier 1979, a fait l'objet d'un accord de principe entre les deux pays, annonce-t-on officiellement à Vienne. — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● M. MONI SINGH, chef du parti communiste du Bangladesh (interdit), arrêté à Dacca en octobre 1977, est sorti de prison le dimanche 23 avril, vient d'annoncer l'Agence de presse du Bangladesh. Aucune explication officielle n'a été donnée sur cette mesure, mais on note que M. Tabararak Husain, secrétaire aux affaires étrangères du Bangladesh, a quitté Dacca lundi pour une visite à Moscou. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LES DETENUS DE LA PRISON DE CEUTA (enclave espagnole sur la côte méditerranéenne du Maroc) ont mis le feu, lundi soir 24 avril, à leur pénitencier, a annoncé l'agence EFE. Le sinistre a provoqué d'importants dégâts. Les mutins, au nombre de cent quarante-deux, qui réclament une amélioration des conditions de détention, se sont rendus sans résistance. — *(A.F.P.)*

Guinée

● Mgr TCHIDIMBO, archevêque de Conakry, emprisonné depuis 1970, doit être libéré par les autorités guinéennes dans les prochains jours, a annoncé « *de source digne de foi* », lundi 24 avril, le bureau de l'Agence France-Presse, à Monrovia (Libéria). Cette libération serait le fruit de négociations entre le régime de M. Sekou Touré et le Vatican. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● DEUX ENFANTS ONT ETE TUES lundi 24 avril au cours de manifestations antigouvernementales à Esteli et à Diriamba. D'autre part, deux membres de la Croix-Rouge internationale sont arrivés lundi à Managua pour enquêter sur la situation des détenus dans les prisons du Nicaragua. — *(U.P.I., A.P.)*

Rhodésie

● LA POLICE DE SALISBURY a dispersé, lundi 24 avril, une manifestation rassemblant plusieurs centaines d'étudiants, partisans du Front patriotique du Zimbabwe, qui protestaient contre l'accord de règlement interne du 3 mars. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● M. ABDOU DIOUF, premier ministre sénégalais, a ouvert, lundi 24 avril à Dakar, la neuvième session de la conférence des ministres des affaires étrangères islamiques, qui rassemble des représentants de quarante et un pays et de l'Organisation de libération de la Palestine. — *(A.F.P.)*

Tchad

● M. JAVIER NART, avocat de Barcelone et secrétaire adjoint aux relations internationales du parti socialiste populaire, qui a séjourné dans les maquis du Frolinat du 20 janvier au 20 février et affirme avoir été témoin de combats entre les rebelles et des militaires français, a déclaré lundi 24 avril à notre correspondant à Madrid que « *soixante-trois soldats français ont été tués au cours du mois d'avril* » au Tchad. Selon les estimations de M. Nart, « *il y a environ six mille militaires français au Tchad, principalement des légionnaires et des parachutistes* ».

[Alors que le gouvernement français se refuse toujours à confirmer l'envoi au Tchad de troupes régulières — notamment d'unités de légionnaires et de parachutistes — les chiffres fournis par M. Nart, visiblement fantaisistes, ne font qu'ajouter à la confusion et à l'incertitude qui règnent autour de l'assistance militaire de Paris au régime du général Malloum.]

Union soviétique

● L'ECRIVAIN ET JOURNALISTE SOVIETIQUE Alexandre Tchakovski a reçu le prix Lénine de littérature 1978 pour son livre *le Blocus*, qui retrace, en plusieurs tomes, le siège de Leningrad par l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale. Alexandre Tchakovski, âgé de soixante-cinq ans, est membre suppléant du comité central du P.C.U.S.

Vietnam

● L'UNION GENERALE DES VIETNAMIENS EN FRANCE (16, rue du Petit-Musc, Paris-4ᵉ) organise, à l'occasion du troisième anniversaire du changement de régime au Vietnam du Sud, une réunion à la salle de la Mutualité, jeudi 27 avril, à 20 h. 30. Un film, intitulé *Retrouvailles*, sera projeté.

هكذا من الاصل

EN DÉPIT D

Absolument calmes

Philippines

EN DÉPIT DU CESSEZ-LE-FEU SIGNÉ EN DÉCEMBRE 1976

Les combats ont repris avec violence au sud entre l'armée et les séparatistes musulmans

De notre envoyé spécial

Zamboanga (Mindanao). — Selon le président Marcos, l'un des obstacles majeurs à la levée de la loi martiale est le conflit avec les séparatistes du Front Moro (M.N.L.F.) à Mindanao. Officiellement, les deux parties affirment que l'accord de cessez-le-feu, signé à Tripoli en décembre 1976, sous les auspices de la Conférence islamique, est toujours en vigueur. En fait, depuis septembre dernier, les combats ont repris avec une telle intensité que, dans certaines régions, il est difficile de croire les autorités militaires pour lesquelles *« il ne s'agit que de simples opérations de police contre des terroristes »*. En fait, selon la population de la région de Zamboanga, les hostilités dans le reste de Mindanao sont comparables en gravité à celles qui avaient lieu un an avant le cessez-le-feu.

Au quartier général de l'amiral Espaldon, commandant en chef des forces gouvernementales à Mindanao, on nous affirme pourtant que *« l'armée contrôle parfaitement la situation »* et que *« depuis quatre mois tout est rentré dans l'ordre : simplement quelques embuscades et dans nos rangs beaucoup de victimes de la malaria »* !

Le M.N.L.F., bien sûr, brosse un tout autre tableau de la situation. Selon les rebelles, depuis septembre, quatre mille civils ont été tués au cours des affrontements et *« même après, l'armée en se retirant ayant l'habitude de placer des mines »*. A Jolo, où un tiers de l'île est décrété *« zone de tir libre »*, et à Basilan, *« l'armée ratisse systématiquement le terrain »*. Selon des documents adressés par le Q. G. de l'amiral Espaldon au représentant du M.N.L.F. auprès de la commission du cessez-le-feu — qui existe toujours, bien qu'elle n'ait plus grand chose à faire respecter, — en mars, vingt-cinq incidents ont eu lieu à Jolo au cours desquels une cinquantaine de soldats ont été tués. De durs combats, *selon le M.N.L.F.*, se dérouleraient aussi dans la province de Lanao-del-Sur, à la limite de celle de Cotabato : quinze bataillons y seraient engagés. Les forces adverses étant tellement imbriquées, l'armée régulière aurait à plusieurs reprises bombardé ses propres positions, affirme une source militaire.

« Absolument calmes »

Bien que, selon les autorités, toutes ces régions *« soient absolument calmes »*, aucun observateur étranger ne peut s'y rendre. Il reste que les affirmations du M.N.L.F. sont en général confirmées par les habitants — musulmans et chrétiens — de la région de Zamboanga où, dans un rayon de 80 kilomètres autour de la ville, un calme relatif a été rétabli depuis le début de l'année. En ce qui concerne les victimes dans les rangs gouvernementaux — *« secret militaire »*, nous dit-on au Q.G., — des témoins dignes de foi qui se sont rendus à plusieurs reprises à l'hôpital du South Command, interdit aux observateurs, affirment qu'il est rempli de blessés durement touchés. Selon un pilote d'hélicoptère chargé des secours, au début d'avril, quarante-sept morts ont été ramenés de Basilan. Selon le M.N.L.F., l'armée aurait perdu mille cinq cents hommes depuis octobre.

La situation critique à Jolo, Basilan et dans la région de Zamboanga-del-Norte est d'autre part confirmée par les réfugiés — un millier de familles, soit cinq à six mille personnes, — qui sont dans des camps près de Zamboanga. Bien que vivant dans un dénuement total, ils ne tiennent pas à revenir chez eux : *« On ne sait jamais qui nous tire dessus : armée, rebelles, tout à coup nos maisons sont transpercées de balles, alors il vaut mieux rester là »*, nous dit une femme qui habite à Jolo. Les forces gouvernementales à Mindanao, qui comptent soixante-quinze mille hommes (les trois quarts de l'armée philippine) — chiffre non officiel car c'est aussi un *« secret militaire »*, — ont certes repris depuis octobre l'initiative. Mais elles doivent affronter des rebelles qui se sont renforcés pendant la période de neuf mois durant laquelle le cessez-le-feu a été à peu près observé.

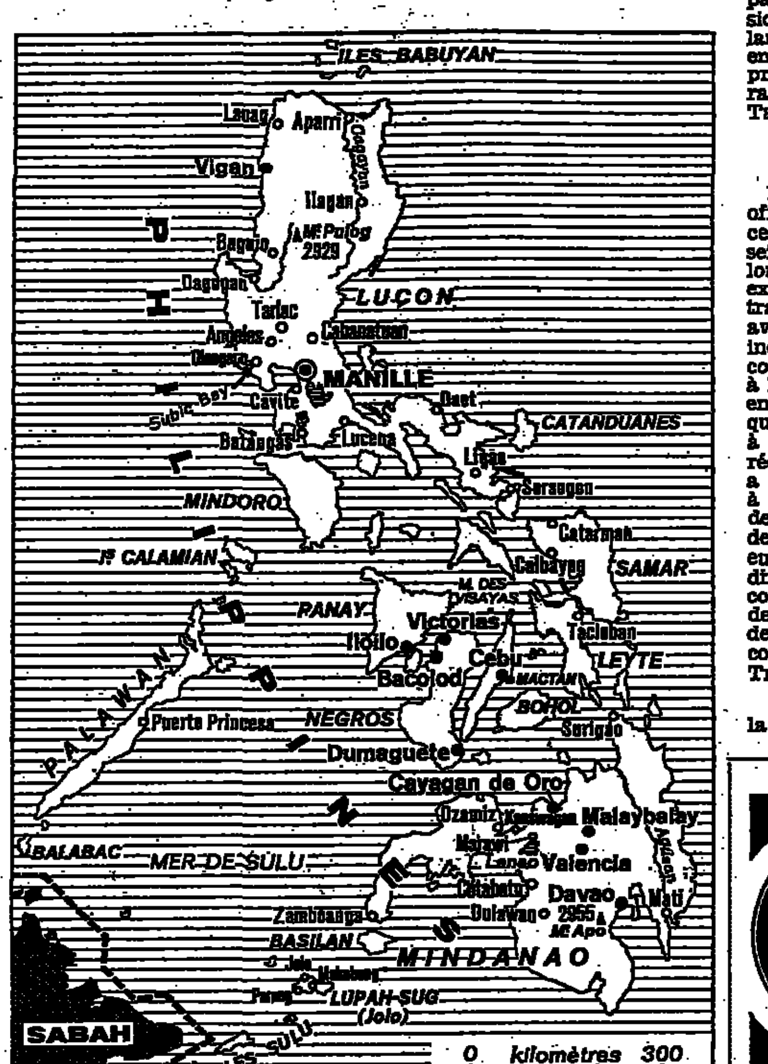
Le gouvernement cherche désormais une solution militaire limitée sur le terrain. Ce qui, aux dires de certains chrétiens, *« est une erreur et ne conduira qu'à une intensification des combats dont les premières victimes sont les civils »*. L'échec des négociations entre la Conférence islamique et Manille, rompues en mai 1977 et la reprise des hostilités ne peuvent que confirmer les musulmans dans leur conviction qu'ils n'ont plus qu'à se battre.

Ce conflit régional séculaire est devenu national depuis la proclamation de la loi martiale en 1972 : les musulmans ont le sentiment qu'il ne s'agit plus d'un conflit entre deux communautés — chrétienne et islamique, — mais que le véritable ennemi est le pouvoir central. *« Toute solution à long terme,* nous dit l'archevêque de Marawi, ville à 90 % musulmane, *se situe au niveau culturel et suppose un dialogue entre les communautés. Tout règlement obtenu par la force fera long feu. »*

En même temps qu'elles cherchent apparemment à régler militairement le problème, les autorités de Manille comptent sur une division du M.N.L.F. Il se pose certes un problème de direction dans le camp musulman entre MM. Nur Misuari, président du comité central, et Hashim Salamat, le numéro deux. Présent sur le terrain jusqu'en 1976, M. Salamat est devenu par la suite président de la commission des affaires politiques.

Proche du Caire, où il fit ses études, M. Salamat a, dit-on chez les musulmans, toujours cherché à faire bande à part. Les divergences au sein de la direction du M.N.L.F., qui se sont envenimées à la fin de l'année dernière, n'ont pas tardé à avoir des répercussions sur le terrain, en s'articulant sur des rivalités ethniques entre les Maguindanaos de la province de Lanao-del-Sur (favorables à M. Salamat) et les Tausugs qui habitent l'archipel des Sulu (Basilan, Jolo, Tawi-Tawi) fidèles à M. Misuari. Encore cette division est-elle trop schématique, car beaucoup de combattants de Lanao-del-Sur continuent à reconnaître M. Nur Misuari comme leur seul chef.

Les autorités de Manille voient dans cette « scission » un affaiblissement du M.N.L.F. En fait, pour l'instant, les deux groupes ont les mêmes objectifs et luttent côte à côte, notamment dans la région de Cotabato. D'autre part, il semble que les relations qu'entretient M. Salamat avec Le Caire aient permis d'accroître l'aide que le M.N.L.F. reçoit des pays arabes (bien entendu, officiellement, ni Le Caire ni Tripoli, depuis le cessez-le-feu, ne reconnaissent aider le M.N.L.F.).



« Avec qui négocier... »

La Conférence islamique a été officiellement informée en décembre dernier des dissensions au sein du M.N.L.F. Notamment lorsque M. Misuari a, paraît-il, exclu M. Salamat du comité central. Considérant qu'elle traite avec le Front et non avec des individus, elle n'a pas réagi. La conférence qui, selon le M.N.L.F. à Manille, est appelée à examiner en séance plénière à Dakar la question philippine, ne tient pas à trancher et cherche surtout à réconcilier les deux rivaux. Elle a d'ailleurs transmis récemment à Manille une seule proposition de reprise des négociations, signée de M. Misuari, bien qu'il y en ait eu deux à l'origine. Les deux dirigeants du M.N.L.F. sont d'accord pour demander une reprise des négociations, sous les auspices de la Conférence islamique, et conformément à l'accord de Tripoli.

C'est la première fois depuis la rupture des négociations entre Manille et la Conférence islamique que le M.N.L.F. fait une telle proposition. Les Philippines n'ont pas répondu, arguant qu'elles ne savent pas *« avec qui négocier tant le M.N.L.F. est divisé »*. En fait, Manille, qui s'est aperçu que l'internationalisation du conflit de Mindanao — conséquence des négociations de Mme Marcos avec le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen — était une erreur, tient désormais à redonner à la rébellion musulmane le caractère d'une affaire intérieure.

Appuyées à Dakar par l'Indonésie et la Malaisie, qui ont aussi des problèmes de minorités ethniques, les Philippines voudraient que la question de Mindanao ne soit pas abordée en séance plénière. Pour accentuer les divergences au sein du M.N.L.F., Manille fait en outre de nombreuses avances à M. Salamat.

PHILIPPE PONS.

Le Monde

politique

DANS LA MAJORITÉ

M. Giscard d'Estaing souhaite revenir au scrutin proportionnel pour les élections municipales

Les activités diplomatiques occupent une place importante dans le calendrier de M. Giscard d'Estaing pour les deux prochains mois, tandis qu'il appartiendra à M. Raymond Barre de mettre en œuvre les directives énoncées par le chef de l'Etat lors du conseil des ministres du 6 avril : poursuivre le redressement économique, accentuer le progrès social, développer les responsabilités et les libertés, ces trois actions devant être menées dans un état d'esprit d'ouverture et de responsabilité.

Le président de la République reste attaché, pour sa part, à l'œuvre de réconciliation des Français et de « recentrement » de la vie politique qu'il s'était assignée. La réforme des collectivités locales, annoncées par le premier ministre pour cette année, pourrait comporter certaines dispositions, telles que l'application de la représentation proportionnelle aux élections municipales, qui peut faciliter des reclassements à la base.

Est-ce coquetterie si, dans l'entourage du chef de l'Etat, on souligne le rôle joué par M. Raymond Barre dans la victoire de la majorité aux élections législatives ? Cette part, le premier ministre lui-même l'a indiquée en déclarant à la tribune de l'Assemblée nationale, le 19 avril : *« Le pays a clairement montré qu'il souhaitait la vérité dans la conduite de notre économie. »* Le mérite de cette démonstration, estime-t-on à l'Elysée, revient au chef du gouvernement, qui a su, en se tenant à distance des partis politiques, soumettre aux électeurs la seule question sérieuse à laquelle il leur était donné de répondre, par-delà les querelles et les surenchères électorales, et achever le « mythe » du programme commun de la gauche, moribond depuis le 22 septembre 1977.

On comprend mieux, dans ces conditions, comment la campagne s'est organisée, intentionnellement ou empiriquement, entre M. Giscard d'Estaing et M. Barre, le premier posant le problème politique de la stabilité des institutions et de l'unité des Français, le second exposant l'enjeu économique du scrutin. A cette répartition des tâches correspondait également le fait que le président de la République prenne la parole, au lendemain des élections, pour définir les termes d'une ouverture politique, tandis que le premier ministre, bientôt reconduit dans ses fonctions, réservait aux députés son interprétation du succès de la majorité, des devoirs qui lui incombent et des moyens dont elle dispose. Et l'on constate que, si les perspectives dessinées par M. Giscard d'Estaing ont provoqué de vives réactions de la part du R.P.R., la déclaration de politique générale de M. Barre a été approuvée, sans enthousiasme mais sans difficulté.

Un « climat »

L'ouverture, qui a fait dire à M. Jacques Chirac et à ses amis qu'on cherchait à les déposséder de leur victoire, demeure un des soucis principaux du chef de l'Etat. On souhaitait, à l'Elysée, que l'opposition obtînt la présidence de deux des six commissions permanentes de l'Assemblée nationale et fût ainsi amenée à participer au travail parlementaire d'une manière telle que l'œuvre législative fût aussi, en partie, la sienne. Cette tentative ayant buté sur le refus du R.P.R., d'autres possibilités restent à explorer. *« L'ouverture, c'est un climat »*, dit-on dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing. Ce climat pourrait se traduire par de nouvelles rencontres du président de la République avec les dirigeants de l'opposition, par l'attribution de missions à des parlementaires de gauche et par la nomination de hauts fonctionnaires proches du parti socialiste. Lors de son entrevue avec M. François Mitterrand, le chef de l'Etat avait évoqué *la situation* de ces hommes ardents à servir la France et dont les compétences risquent de rester inemployées parce que le parti qui a leurs faveurs n'a pas réussi à conquérir le pouvoir.

M. Giscard d'Estaing, le 22 mars, avait donné mission au futur gouvernement de *« préparer la voie d'une large ouverture »*. Le principal reproche qui, à cet égard, pouvait être fait à la politique de M. Barre était d'accentuer la « coupure de la France en deux », en imposant aux salariés la charge du redressement économique. L'annonce, par le premier ministre, que cette politique serait assortie désormais d'une moindre croissance des hauts revenus et qu'une imposition des grandes fortunes serait étudiée marque une volonté de mieux répartir l'austérité. L'autre aspect de l'ouverture, sur ce terrain, consiste dans la concertation avec les syndicats, entamée par les conversations que M. Giscard d'Estaing a eues avec leurs dirigeants et qui, dit-on à l'Elysée, ont été encourageantes. L'attitude des responsables syndicaux montre qu'ils sont conscients du fait que les élections n'ont pas donné une image déformée de la réalité politique et de l'état d'esprit des Français, mais que ceux-ci ont tiré les conséquences de l'incapacité de la gauche à présenter une alternative cohérente face à la politique menée depuis un an et demi.

L'analyse du scrutin montre que la majorité doit sa victoire au retour, dans son camp, de 3 % des électeurs, que les élections municipales de mars 1977 et les sondages effectués depuis lors situaient dans l'opposition. Il est vrai que les « pointages » des préfets avaient toujours donné à la majorité sortante une certaine avance, variant entre dix et trente sièges. Ces indications ont été confirmées par les sondages à l'approche des élections. La perte brutale de deux points par le parti socialiste, à deux jours du scrutin, a confirmé le chef de l'Etat dans l'idée que l'intervention qu'il s'apprêtait à faire, et dont le principe était arrêté depuis trois semaines, devait exprimer sa confiance dans l'issue de la consultation, plutôt que mettre en garde les Français contre les conséquences d'un vote en faveur de la gauche.

Ce mouvement marginal de l'électorat, tardivement enregistré par les sondages, montre que l'U.D.F. a su, par son existence et par une campagne mettant en avant des personnalités telles que M. Barre ou Mme Simone Veil, offrir une terre d'accueil aux électeurs que la gauche s'était aliénés. Sans affirmer qu'un nouveau courant politique est né, on constate du moins, à l'Elysée, que l'U.D.F. a rempli sa fonction et que son émergence s'est accompagnée d'un renouvellement des élus, tant au P.R. et au C.D.S. que, dans une moindre mesure, au parti radical. Un renouvellement semblable s'étant produit au R.P.R., on ne peut prévoir avec certitude ce que sera le comportement de ces nouveaux députés et la manière dont ils influeront sur les orientations de leurs formations respectives.

Ayant retrouvé son image de président qu'il semblait avoir perdue il y a un an, M. Giscard d'Estaing peut poursuivre l'œuvre politique à laquelle il s'est attaché. L'établissement de la représentation proportionnelle n'est pas à l'ordre du jour, pour deux raisons : elle serait considérée comme une agression caractérisée par le R.P.R. et elle risquerait de menacer l'unité précaire de l'U.D.F. Mais la réforme des collectivités locales, par l'attribution d'un plus grand pouvoir aux communes, suppose que les assemblées municipales soient représentatives de tous les courants qui animent la vie locale. Si le scrutin proportionnel était instauré pour leur élection, on assisterait sans doute à des reclassements, certaines cohabitations imposées par le scrutin majoritaire, en particulier dans les municipalités de gauche, paraissant pour le moins inconfortables. On pourrait trouver là l'amorce d'une ouverture à la base.

Le scrutin proportionnel sera appliqué, d'autre part, à l'élection des représentants à l'Assemblée européenne. Cette consultation, dit-on à l'Elysée, devrait renforcer l'U.D.F. et le P.S., formations qui se sont situées dans une perspective européenne, et gêner le R.P.R. et le P.C.F., dont les réserves, à cet égard, sont bien connues. Ainsi, dès l'an prochain, le « recentrement » de la vie politique française pourrait progresser.

L'horizon 81

Au-delà, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1979, on entrera dans une période orientée vers l'élection présidentielle de 1981. Est-ce, comme on le dit, le terme assigné à la mission de M. Barre, qui estimait, en septembre 1976 — et continue d'affirmer aujourd'hui, — que le redressement de l'économie exige une action de trois ans ? Nul ne se risque à l'assurer, des circonstances imprévisibles pouvant imposer la révision de choix conçus pour une certaine durée. En revanche, la candidature de M. Giscard d'Estaing, en 1981, ne semble faire aucun doute.

Le président sortant sera-t-il le seul candidat de la majorité ou bien M. Chirac se mettra-t-il, lui aussi, sur les rangs ? Il faudrait, pour cela, que le président du R.P.R. parvienne à maintenir en activité les organisations locales de son mouvement, tant pour préparer sa campagne que pour faire contrepoint au soutien que le groupe parlementaire apporte au gouvernement. Il faudrait, surtout, que les sondages lui accordent plus de 15 % des intentions de vote, score atteint par M. Jacques Chaban-Delmas en 1974. Rien n'est moins sûr, même si le R.P.R. conserve l'adhésion de 20 % ou plus des électeurs.

PATRICK JARREAU.

CONFLITS DE GÉNÉRATIONS

Lors d'une réunion organisée par les jeunes giscardiens M. Henri Giscard d'Estaing a déclaré qu'au cours des dernières élections législatives le P.C.F. s'était comporté en « allié objectif de la majorité », rejoignant en cela certains points de vue exprimés un peu partout, et notamment à l'intérieur même du parti communiste.

Mais le jeune orateur a ajouté : « Ce n'est sans doute pas le lieu pour remercier M. Marchais, mais pourquoi pas ? » Remerciements assez surprenant quand on sait que le père d'Henri, qui travaille à l'Elysée, avait consacré tous ses efforts à attirer l'attention des Français sur les vertus du « bon choix ».

Ainsi, à en croire M. Henri, le véritable artisan de la victoire de la majorité ne serait pas M. Valéry, mais M. Georges. Certains en concluront amèrement qu'en famille comme en politique on n'est jamais aussi mal servi que par les siens.

BERNARD CHAPUIS.

L'ÉLYSÉE DÉMENT QUE LA FRANCE AIT EXPÉRIMENTÉ UNE BOMBE A NEUTRONS

M. André Arnaud, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué, lundi 24 avril, qu'« *aucune réaction officielle* » n'avait été donnée, jusqu'à maintenant, aux informations de presse concernant l'expérimentation par la France d'une bombe à neutrons, « *parce que ce n'est pas l'usage* » (nos dernières éditions datées 25 avril).

Cependant, devant l'ampleur prise par l'affaire dans la presse française et internationale, M. Arnaud a précisé : « *Les informations parues dans certains organes de presse concernant l'expérimentation, par la France, d'une bombe à neutrons ne sont pas sérieuses. Aucune expérience de ce genre n'a eu lieu et aucune n'est programmée.* »

[Après des informations publiées la semaine dernière par « le Point » et « France-soir » notamment, et reprises par la presse internationale, notamment en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne, des démentis officieux avaient été apportés de sources bien informées (« le Monde » du 19 et du 20 avril.]

LES DÉPENSES DE POLICE AU CONSEIL DE PARIS

M. Chirac veut susciter l'« union sacrée » contre les décisions de l'État

M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui présidait lundi 24 avril une séance du Conseil de Paris consacrée notamment à la création d'une société d'économie mixte d'exploitation du stationnement et au vote de diverses affectations d'autorisations de programme, a décidé de convoquer l'assemblée de la capitale en séance extraordinaire. Cette réunion, fixée au jeudi matin 27 avril, a pour but de permettre aux élus parisiens de débattre des questions soulevées par l'arrêté ministériel du 14 avril, qui fixe la contribution de la Ville aux dépenses de police. A travers cet épisode, généralement interprété, selon l'expression de M. Georges Sarre, comme « un rebondissement de la querelle qui oppose le maire au président de la République », l'ensemble du contentieux entre la Ville et l'Etat se trouve à nouveau mis en évidence.

Face à une affaire qui semble de nature à affaiblir son autorité au sein de l'assemblée de la capitale, M. Chirac s'efforce de susciter autour de lui l'union de tous les groupes politiques, en arguant de la défense des libertés locales et du contribuable parisien.

Quelques jours après l'épisode de l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale, c'est à *la mairie de Paris* que l'Elysée semble vouloir contrer M. Jacques Chirac. Tel est du moins le sentiment le plus largement répandu à l'Hôtel de Ville après la décision du gouvernement d'inscrire d'office la contribution de la Ville aux dépenses de police, soit 292 millions. Lors du vote du budget municipal, M. Chirac avait pensé pouvoir réduire de sa propre initiative cette contribution : le Conseil de Paris l'avait approuvé en ne retenant que la somme de 150 millions de francs, au motif que les Parisiens supportent, dans ce domaine, une charge quarante fois supérieure à celle que supportent les habitants d'autres grandes villes. Dans le même temps, une « commission Etat-Ville » avait été mise en place pour étudier les voies et moyens d'une meilleure répartition des charges.

La réaction quelque peu brutale du gouvernement a surpris : il est en effet d'usage de procéder à une inscription d'office en fin d'exercice, et non au mois d'avril. Un tel procédé semble donc aller au-delà du simple désir de ramener le maire de la capitale à plus de modestie dans ses rapports avec l'autorité de tutelle.

Celle-ci se défend pourtant de vouloir « *guerroyer* » avec le président du R.P.R. sur le terrain municipal, et se retranche derrière l'application du droit commun. Elle estime que la Ville trouverait, au total, peu d'avantages à une étude exhaustive des données du dossier. Ainsi le ministre de l'intérieur concède que les charges supportées par la municipalité en matière de police sont « *supérieures à celles des autres villes* », mais il ajoute aussitôt : « *La situation est inverse en ce qui concerne notamment les sapeurs-pompiers, les affaires culturelles et les transports.* »

La volonté de l'Etat est désormais d'« *assainir la situation* ». Ce souci passe sans doute par un examen d'ensemble : or, en matière de transports, par exemple, la contribution de la Ville est inférieure de 207 millions aux demandes de l'Etat. D'autres inscriptions d'office paraissent donc prévisibles.

Les représentants de l'Etat ont toujours affirmé que d'éventuelles modifications dans la répartition des charges entre l'Etat et la Ville ne pourraient intervenir, en vue du budget de 1979, qu'à la condition qu'un compromis soit élaboré par la commission désignée à cet effet. Ils peuvent donc se prévaloir de cette mise en garde. Il reste que le développement de cette querelle ne pourra pas ne pas apparaître, à terme, comme le résultat d'une volonté délibérée d'affaiblir le maire de Paris dans son fief.

En effet, M. Chirac poursuit, dans la capitale, une double ambition : imprimer sa marque personnelle à la gestion de la capitale et faire de celle-ci un modèle de l'action de la majorité qu'il conduit, largement dominée par le R.P.R. Pour y parvenir il a défini, dans le budget de 1978, trois priorités (le logement, l'action culturelle, l'aide aux personnes âgées). Pour financer ses projets sans augmenter la fiscalité locale de plus de 10 %, il s'est efforcé de secouer la tutelle de l'Etat, misant surtout pour cela sur son équation personnelle. Ce faisant, il a construit un budget dont l'équilibre financier dépend, en fait, du bon vouloir de l'Etat (*le Monde* du 14 décembre 1977). Ce dernier, en lui refusant son concours, souligne l'état de dépendance dans lequel se trouve, en fait, M. Chirac.

L'attitude de l'opposition

Pour conjurer ce qui leur semble être une menace pour son autorité au sein du Conseil de Paris, le premier magistrat de la capitale s'efforce de créer l'« union sacrée » des élus du Conseil autour de lui. Dès l'ouverture de la séance, lundi matin, il a réuni les présidents des groupes de l'assemblée de la capitale avant d'annoncer la convocation d'une séance extraordinaire. Jeudi, il proposera aux conseillers un texte leur permettant de se prononcer sur la démarche de l'Etat, de façon à permettre à l'opposition de manifester sa solidarité avec le maire. Les élus ne seront pas, en effet, tentés d'accepter une mesure autoritaire qui devrait entraîner une augmentation de la fiscalité locale.

Dans l'affaire, ce sont les sept conseillers giscardiens du groupe Paris-Renouveau qui paraissent les plus embarrassés. Car ils avaient voté le budget, malgré quelques hésitations. Ils se contentent donc, pour l'heure, de rappeler les avertissements qu'ils avaient adressés au maire à l'occasion de la discussion budgétaire, évoquant « *les affrontements futurs* » que laissait présager, selon eux, « *l'attitude volontariste* » de M. Chirac.

Parmi les sept élus du groupe centriste Libertés de Paris, une minorité est susceptible de se désolidariser du maire. En revanche, pour le groupe communiste, il ne faut pas « *céder au diktat du gouvernement* ». Mme Christiane Schwartzbard a rappelé, en séance, que la « *position constante* » des élus du P.C. a toujours été « *de faire assumer aux forces de police des missions de protection des biens et des personnes, alors qu'actuellement la quasi-totalité des effectifs est utilisée à des tâches nationales et aux opérations de répression sociale et politique* ».

Elle a ajouté : « *Il n'est question aujourd'hui que de poursuivre cette politique en contraignant les Parisiens à en faire les frais sans aucune contrepartie quant à leur sécurité.* »

Enfin, les socialistes paraissent enclin à marquer plus nettement leurs distances à l'égard de M. Chirac. C'est pourquoi M. Georges Sarre a rappelé que, selon le groupe socialiste qu'il préside, le budget voté par la majorité « *manque de sincérité* ». Il a souhaité que le débat de jeudi permette d'« *aller au fond des choses* ».

J.-M. COLOMBANI.

● *M. Pierre Guillain de Bénouville* (R.P.R.), député et conseiller du douzième arrondissement, vient de démissionner de son mandat de conseiller de Paris « *pour des raisons personnelles* ». M. de Bénouville, qui avait été élu en mars 1977 sur une liste d'union de la majorité, est remplacé par son suppléant, M. Olivier Dassault, petit-fils du constructeur d'avion. Agé de vingt-six ans, M. Olivier Dassault est ingénieur de l'aéronautique.

● *L'U.D.C.A. présentera des candidats aux élections de l'Assemblée européenne.* — M. Pierre Poujade a déclaré lundi 24 avril, à Toulouse, que l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.), dont il est le président, devait être désormais présente « *doctrinalement et professionnellement* » non seulement ein France, mais dans les divers pays de l'Europe de l'Ouest. Dans ce but, il a annoncé, au cours d'une réunion des délégués de l'U.D.C.A., qu'il présenterait quatre-vingt-un candidats aux élections de l'Assemblée européenne.

Pour s'implanter à nouveau parmi les commerçants et artisans, M. Poujade a précisé que son mouvement présenterait envitions professionnelles aux caisses maladie et vieillesse, qui se dérouleront au mois de juin. — *(Corresp.)*

M. BERNARD PONS (R.P.R.) RENONCE A SON MANDAT DE CONSEILLER GÉNÉRAL DU LOT

(De notre correspondant.)

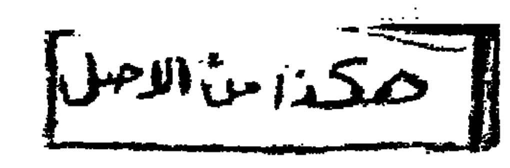
Cahors. — Elu député de la deuxième circonscription de l'Essonne, M. Bernard Pons (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, ancien député du Lot, a adressé, lundi 24 avril, à M. Maurice Faure, président du conseil général du Lot, une lettre dans laquelle il renonce à son mandat de conseiller général du canton de Cajarc.

« En briguant les suffrages dans l'Essonne, j'avais pris l'engagement, pour le cas où je serais élu, de renoncer à tout mandat dans un autre département », a rappelé M. Bernard Pons.

A la suite de cette démission, il sera procédé à une élection partielle dans un délai de trois mois.

● *Le conseil général du Lot* a procédé lundi 24 avril au vote pour la désignation de deux conseillers régionaux en remplacement de M. Martin Malvy (P.S.), maire de Figeac, élu député et appelé à siéger à ce titre au conseil régional, et de M. Robert Durrieu (M.R.G.), démissionnaire. Ont été élus MM. Edmond Massaud (P.S.), conseiller général de Souillac, et Fernand Vidal (P.C.), maire de Cambes. — *(Corresp.)*

● *La communauté urbaine de Bordeaux*, au sein de laquelle les représentants des formations de gauche sont majoritaires, a adopté lundi 24 avril son budget primitif pour 1978, qui s'élève à 950 324 496 francs, soit une augmentation de 9,63 % par rapport à l'exercice précédent. Les communistes se sont abstenus.



LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION NATIONALE DU P.S.

M. Mauroy veut renforcer la consultation des militants

Lille. — Au cours d'une conférence de presse, lundi 24 avril à Lille, M. Pierre Mauroy a précisé les propositions qu'il défendra au nom de la fédération du Nord lors de la convention nationale du parti socialiste, qui se réunira à Paris samedi 29 avril. Pour M. Mauroy, le parti socialiste, depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, fonctionnait en fait comme une fédération, ce qui entraînait à tous les niveaux un rapport de forces permanent entre les différents courants. Cette étape étant maintenant franchie, M. Mauroy propose un développement de la pratique démocratique dans l'organisation.

De notre correspondant

Le maire de Lille propose de commencer avec la préparation et la discussion du projet socialiste. Il prend à ce sujet quelque distance avec les « *commissions parisiennes* » ou les « *commissions d'experts* » qui élaborent des textes sans que les militants soient vraiment consultés. Il propose que les membres des diverses commissions nationales soient élus et que les fédérations départementales soient représentées par des membres titulaires et suppléants. Le député du Nord estime que le projet socialiste, document national, devra être complété par des projets régionaux. L'ensemble pourrait être prêt en février 1979.

« *Il faut institutionnaliser dans tous les domaines un va-et-vient permanent entre les sections, les fédérations et la direction nationale* », a ajouté M. Pierre Mauroy. C'est pourquoi la fédération du Nord, appuyée par celle du Pas-de-Calais, propose la mise au point d'un règlement intérieur qui compléterait les statuts. Ce règlement définirait de manière très précise le déroulement des congrès, dirait non seulement par qui mais comment seront désignés les candidats à la présidence de la République ou aux élections au Parlement européen, établirait une méthode pour régler les contentieux en prévoyant par exemple la possibilité de demander aux militants de trancher, etc.

M. Mauroy estime que la décision prise de ne compter que 20 % d'élus dans les organismes dirigeants est une erreur. Elle a été imaginée dans une perspective de la prise du pouvoir. Il convient de relever ce seuil. De même il faut aussi prévoir une limitation au cumul des mandats et fixer un âge au-delà duquel on ne pourra briguer un mandat. Si les exceptions sont parfois souhaitables, le règlement intérieur doit définir dans quelles conditions et par quelle instance la décision finale serait prise.

Ce règlement intérieur pourrait être approuvé en novembre prochain. La convention du 29 avril sera donc appelée par la fédération du Nord à se prononcer sur la préparation, à travers toutes les fédérations, de ce règlement intérieur. « *La condition d'une action efficace est la volonté de rester uni* », affirme le maire de Lille.

A PROPOS DE LA MORT DE FRANÇOIS DUPRAT

Une lettre de M. Patrice Chairoff

Invoquant son droit de réponse, M. Patrice Chairoff nous a adressé la lettre suivante :

Rentrant de voyage, je n'ai pris que tardivement connaissance de l'article paru dans *le Monde* du 23 mars 1978 en page 7, sous le titre « Deux organisations inconnues revendiquent l'assassinat de François Duprat. »

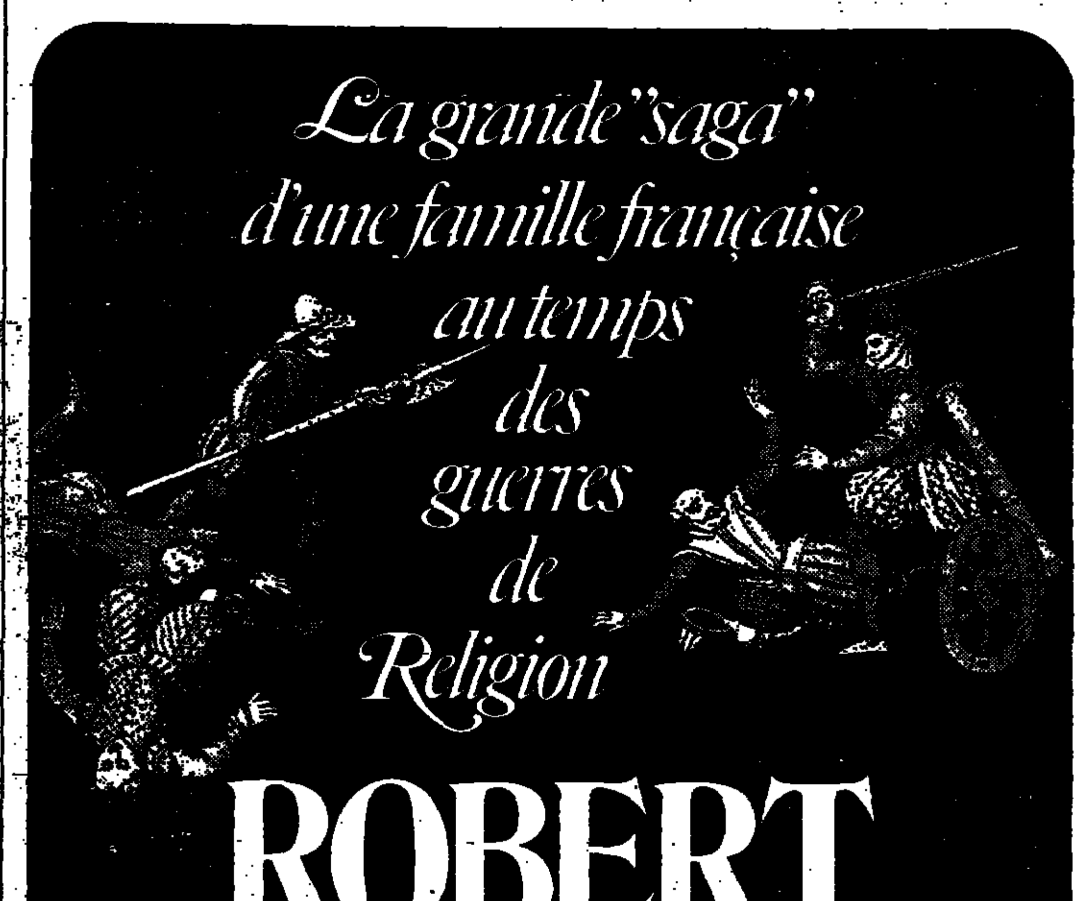
Le rédacteur de cet article fait, dans son troisième paragraphe, référence à mon dernier livre *Dossier néo-nazisme* et insiste sur le fait que l'ouvrage, qualifié par François Duprat « d'appel au meurtre », livrait au public les noms et les adresses de nombreux responsables d'extrême droite, dont ceux du leader néo-fasciste récemment décédé.

Si le nom de l'auteur de l'ouvrage incriminé, c'est-à-dire celui du soussigné, n'est pas cité, la mention du titre du livre et celle de la préface de Beate Klarsfeld rendent parfaitement identifiable celui que l'on accuse d'avoir lancé un « véritable appel au meurtre ». Au terme de la loi de 1881, cela ne change rien au problème.

En application de ladite loi, je *vous serais obligé de* bien vouloir apporter à vos lecteurs, et ce dès votre prochain numéro, les précisions ci-dessous.

La décision de publier les adresses des militants et des cadres néo-fascistes et néo-nazis dans mon dernier livre *Dossier néo-nazisme* a été prise après de longues discussions avec les camarades qui, comme moi, sont engagés dans la lutte contre la renaissance du nazisme. J'ai finalement décidé de publier ces adresses car il s'agissait de prouver au grand public que le néo-fascisme et le néo-nazisme n'étaient pas une fiction, une vue de l'esprit, mais une réalité, et une réalité des plus préoccupantes. Le néo-nazi n'est pas un pur esprit, c'est aussi bien souvent le voisin de palier, le camarade de bureau, le compagnon de stade... Ni Beate Klarsfeld, qui a préfacé *Dossier néo-nazisme*, ni le Centre de documentation sur le néo-nazisme, ni moi-même ne songeons à cautionner des activités terroristes même lorsqu'elles frappent un cadre néo-fasciste de haut niveau et un antisémite particulièrement virulent.

Force nous est pourtant de constater que François Duprat portait une écrasante responsabilité : celle de promouvoir dans notre pays la diffusion à des dizaines de milliers d'exemplaires de brochures néo-nazies niant l'existence des camps de la mort, des chambres à gaz et des fours crématoires, des brochures qui sont une insulte insoutenable à la mémoire des millions de gazés, de déportés, de torturés, de résistants et de patriotes broyés par la machine hitlérienne. François Duprat était responsable. Il y a des *responsabilités qui* tuent.



POLITIQUE

LE DÉBAT

Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste

II. — L'organisation, une machine à dominer

par LOUIS ALTHUSSER

Dans un premier article (« le Monde » du 25 avril), M. Louis Althusser s'est interrogé sur le changement d'attitude de la direction du P.C.F. à l'occasion de la campagne électorale et il a mis en cause le recours à la méthode du secret. Il s'attache, dans ce second article, à éclairer le fonctionnement du P.C.F.

Une double exigence : voir clair dans la *ligne* politique et voir clair dans le fonctionnement du parti est en train de naître chez de nombreux militants ; non seulement chez les intellectuels, mais, avec non moins de force, chez les militants *ouvriers* des grandes entreprises.

On s'en doute, les militants n'étaient pas dans les secrets des dieux. Cela vient de loin, puisque l'accord de 1972 a été négocié et signé au « sommet », et que la politique d'union, loin d'être une politique d'union populaire, est restée de bout en bout une politique d'unité entre formations politiques, gérées par leurs directions. Quand, après le XXII[e] congrès, vinrent les choses sérieuses, les militants eurent l'impression, terriblement renforcée pendant les derniers mois, que le XXII[e] congrès était rangé dans les tiroirs, et que tout ce qu'il promettait de démocratie et de liberté était sacrifié au pragmatisme et à l'autoritarisme de la direction. *Plus rien ne montait d'en bas vers le haut : tout venait d'en haut.*

Si encore il y avait eu quelque cohérence et quelque clarté dans les messages du bureau politique et du comité central et dans les exhortations de Georges Marchais à la télévision ! Non : on promettait sans cesse la victoire de la gauche, mais les mots d'ordre variaient ou devenaient proprement incompréhensibles. Que pouvait bien pouvoir signifier, par exemple, ce pathétique et dérisoire appel au secours — *« Aidez-nous ! »* — du 23 septembre en lettres énormes sur toute la largeur de la « une » de *l'Humanité* ? Et que faire d'un appel au secours quand on ignore à qui exactement il s'adresse, qui est en détresse, et ce qui lui est exactement arrivé ? La direction a peut-être cru lancer un appel « mobilisateur » : à la base, on s'est regardé en silence.

Le temps des grands parachutages

Quant aux mots d'ordre essentiels, ils sont tombés d'en haut les uns après les autres. Ce fut le temps des grands parachutages. Et quand les militants ouvrirent les containers, ils n'en crurent pas leurs yeux et leur mémoire : on leur demandait tout simplement d'abandonner des objectifs sur lesquels on les avait conduits à la bataille pendant des années, et on prenait le contre-pied à 100 % ! Enumérons. C'est d'en haut qu'est tombée la nouvelle du tournant vertigineux sur la force de frappe, le renversement de la politique européenne, la réduction de 1 à 5 de l'éventail des salaires et l'entrée dans notre doctrine de la « détestable » notion d'autogestion.

Du jour au lendemain, sans avoir été ni consultés ni même prévenus, les militants au combat depuis des années *« se trouvaient pris à revers par leur propre direction ! »*. Et si la direction crut s'en tirer en révélant que des « spécialistes » (donc aussi des militaires de haut rang) avaient « travaillé pendant deux ans » sur la force de frappe, c'est qu'elle n'a pas le commencement du soupçon de ce que les militants peuvent penser des « spécialistes », dont ils connaissent directement les exploits dans la division du travail et dans l'exploitation. On mettait sans fard les militants devant le fait accompli de décisions : le fait du prince. Alors que ces questions, qui préoccupaient les militants, auraient pu se débattre devant le XXII[e] congrès. Non : elles ont été traitées d'en haut, par grâce d'Etat, autoritairement, sans consultation de la base, et hors congrès. Généreux et confiants, les militants peuvent oublier beaucoup de choses. Mais quand on les traite comme des pions, pour les mener à la défaite d'un combat où ils se sont dévoués corps et âme, alors ils veulent savoir.

Les militants dans une situation impossible

Ce sont pourtant eux, les militants, qui ont eu à supporter à la base la charge de la campagne, ses tournants à 180 degrés, les mystères de la ligne, ses soubresauts et ses à-coups. Ce sont eux qui ont eu à rendre compte, dans les entreprises, les quartiers et les villages, de décisions incompréhensibles ou qui bouleversaient toutes les données antérieures. Non seulement on les a mis dans une situation proprement impossible en les contraignant à défendre la force de frappe, l'Europe, l'éventail de 1 à 5, etc., mais on les a jetés dans d'autres pièges, en déclenchant, toujours d'en haut, une campagne « *pour les pauvres* » qui s'est trouvée inévitablement accouplée au mot d'ordre : *« Faire payer les riches »*. Car la classe ouvrière, inclus les trois millions d'émigrés et les autres travailleurs payés au SMIC, ne se reconnaît pas spontanément dans la « pauvreté », notion qui vient du XIX[e] siècle, et d'en deçà, avec sa surcharge de philanthropie ou d'assistance : une des conquêtes du mouvement ouvrier a été d'amener les travailleurs à se penser non comme « pauvres » mais comme travailleurs productifs exploités.

La direction a-t-elle jamais prévenu la question : *qu'est-ce qu'un riche ?* A partir de quel revenu ou patrimoine est-on un riche ? Alors qu'antérieurement (cf. le XXII[e] congrès), à part six cent mille individus, l'ensemble de la population française (riche ou pauvre) était déclaré victime des monopoles... Comment voulez-vous que les militants aient pu se retrouver dans cette improvisation, *qui mettait soudain les pauvres au premier plan sans définir la richesse ?* C'était faire peur pour rien aux salariés moyens, sans que les salariés les plus défavorisés se sentent vraiment concernés par cette initiative spectaculaire. Et pour accroître leur désarroi, qu'est-ce que les militants pouvaient bien faire du fameux *« 25 % ce serait bien, mais 21 % ce n'est pas assez »*. Qu'était-ce donc ? Un mot d'ordre, mais pour qui ? Une prophétie ? Un chantage voilé ? Ou tout simplement un rêve éveillé ? Personne n'y a rien compris.

Ce sont eux, les militants, qui ont eu directement affaire aux gens du peuple, et qui en ont vraiment « pris le pouls », non dans le théâtre d'un meeting géant, où Georges Marchais était sûr d'avance de ses effets, mais dans le travail, dans la vie, considérant leurs problèmes, leurs peines, leurs espoirs et leur angoisse. Ce sont eux qui peuvent témoigner de l'émouvante et profonde confiance des travailleurs, non tant dans le programme commun, tro plong, trop technique et étonnamment froid, mais *dans le fait de l'union de la gauche*. Cette confiance leur venait de *loin* : d'une mémoire historique où il n'y avait pas seulement la fraternité du Front populaire, mais le souvenir de toutes les révolutions ouvrières, toujours écrasées, de l'histoire de France, depuis 1848, en passant par la Commune, et des grandes luttes historiques qui ont suivi la première guerre mondiale, et des immenses espoirs sociaux qui ont accompagné les combats de la Résistance.

L'espoir enfin à portée de la main

Cette fois, enfin, après un siècle et demi de défaites, de progressions douloureuses mais sans vraie libération, l'espoir était là, et la victoire assurée, à portée de main. Est-ce qu'on se représente vraiment ce que cela veut dire : *la possibilité, la quasi-certitude, pour la première fois dans l'histoire, de rompre avec une tradition séculaire, et de vaincre ?* Cette confiance dans l'unité, gage de la victoire, s'est maintenue, tenace et têtue, enracinée dans la révolte contre l'exploitation et l'oppression de tous les jours, au travers de la rupture de l'union. Comprend-on ce que cette confiance suppose d'intelligence historique et de maturité politique quand on sait qu'elle a dû surmonter la stupeur qui a saisi les travailleurs devant la brutalité d'une rupture, sans que personne se soit apparemment soucié de l'effet de démobilisation et de démoralisation qu'elle ne pouvait manquer, à échéance, de provoquer ?

Ce sont les mêmes militants qui ont pu constater que, aussi fondée qu'elle fût, la campagne contre le P.S., dans la forme où elle a été menée, ne « passait pas », sauf auprès de sectaires, mais navrait et décourageait toutes les bonnes volontés. Ce sont eux aussi qui, passé le premier élan du parti, peuvent témoigner, après le 22 septembre, des réunions de cellules de plus en plus désertées et de la baisse de l'activité du parti, dont toute la politique finit par se concentrer dans une gigantesque campagne d'adhésions et les « spectacles » de G. Marchais à la télévision. (Toute la France le suivait, pour son talent, et l'Etat bourgeois, plus fin qu'on ne croit, devait bien trouver son compte à l'accueillir en priorité sur les postes publics ou périphériques.)

Qui croira que ce soient-là des détails ? Entre, d'une part, le monopole de Georges Marchais à la télévision, le parachutage de mots d'ordre renversant à 100 % les positions de combat du parti, l'élaboration des questions non par les militants ou les congrès, mais par des « spécialistes » de la direction ou ses attachés, le traitement d'en haut, voire la manipulation des militants, et, d'autre part, le secret maintenu sur le changement de stratégie et ses raisons, il y a, de toute évidence, des rapports profonds.

La direction s'est trouvée *contrainte* de révéler deux de ses secrets : le rapport de Georges Marchais devant le comité central de juin 1972, après la signature du programme commun (1) et la barre des concessions possibles à consentir au P.S. après le 22 septembre (rapport de Fiterman). Elle s'est résignée à les révéler parce qu'elle en avait besoin pour donner une apparence de continuité à ses positions, pour prouver qu'elle n'avait pas changé de stratégie. Mais elle n'a livré que ce qu'elle a voulu, et elle garde le reste. Il y a tout à parier que si les militants n'interviennent pas pour changer ces pratiques, elle continuera de se taire sur l'essentiel. Bien entendu, elle fournira sur le scrutin les fameuses explications traditionnelles, et à nous la politologie, la démographie, le déplacement des populations, la sociologie électorale, le savant équilibrage des pertes ici par des gains là. Ira-t-elle plus loin, non à l'analyse de surface des résultats électoraux, mais à l'essentiel : *à l'analyse politique de son changement de ligne et de sa dissimulation ?* Telle qu'elle est, c'est pratiquement impensable.

Que la direction se taise sur le fond, c'est hélas ! dans ses habitudes. C'est organiquement dans ses habitudes, ancrées dans toute la tradition stalinienne qui survit dans l'appareil du parti. Le grand espoir soulevé par le XXII[e] congrès, malgré ses insuffisances et ses contradictions, c'était qu'on mît enfin un terme à cette tradition autocratique. Mais *il* fallut déchanter. La liberté des discussions à la base était déjà acquise avant le XXII[e] congrès, qui ne changea en rien les pratiques de la direction. Car l'appareil avait déjà fait la découverte, aussi vieille que le monde bourgeois, qu'il pouvait s'offrir le luxe de laisser les militants discuter librement dans leurs cellules, sans exclusion ni sanction, puisque de toute façon ça ne tirait pas à conséquence : « Ça leur fait tellement plaisir et ça nous coûte si peu », fait dire Chamfort à une marquise généreuse de ses charmes. De fait, les vraies discussions et décisions secrètes ont toujours lieu au-delà de la barre des fédérations, au bureau politique et au secrétariat ou plutôt dans un petit groupe non statutaire, qui comprend le secrétariat, une partie du bureau politique et quelques « experts » ou collaborateurs du comité central. C'est là que se prennent les vraies décisions, que le bureau politique fait connaître et que le comité central entérine comme un seul homme parce qu'il est ou se croit dans la confidence, ou, à défaut, près de la vérité et du pouvoir.

Un mode de fonctionnement à changer de fond en comble

Nombre de militants disent *« qu'il n'est plus possible de continuer comme ça », et qu'il faut dénoncer et changer de fond en comble le mode de fonctionnement de cette « machine » qu'est le parti :* non seulement pour eux-mêmes, pour leur liberté de militants, c'est-à-dire pour le parti (car le parti, ce sont les militants), mais pour la masse des travailleurs de France, qui ne peuvent vaincre dans la lutte de classes sans le P.C., mais qui ne peuvent pas davantage vaincre avec *ce* parti communiste, *tel qu'il est.*

Ces mêmes militants ne veulent pas que le parti soit un « parti comme les autres », ils savent trop bien ce que sont « les autres », les partis bourgeois oligarchiques, dans lesquels s'exerce la domination sans partage d'une caste de professionnels, d'experts et d'intellectuels étroitement liés à la haute administration d'Etat.

Ces mêmes militants pensent qu'il faut un parti révolutionnaire de la lutte de classe des exploités, ils pensent qu'il faut une direction et des responsables à ce parti, ils pensent que le centralisme démocratique peut et doit être conservé, à condition d'en changer profondément les règles, et plus encore la pratique, non seulement le droit, mais ce qui décide du sort de tout droit : la vie et la pratique politiques du parti.

Et puisque nous voici au cœur du problème : le parti, il faut se garder d'une tentation. Pour comprendre le fonctionnement du parti, nous sommes en effet dans l'obligation d'en exposer le mécanisme *pour lui-même*, et donc de faire ici abstraction de la place propre au parti français dans l'histoire des luttes de classes du peuple de France et du mouvement communiste international. En effet, derrière le mécanisme que nous allons évoquer à grands traits, il y a une *histoire spécifique :* celle des formes de lutte de classes bourgeoise et ouvrière propres à la France, qui ont fait du parti ce qu'il est, l'ont marqué de traits particuliers et lui ont assigné une place bien définie dans la société française.

Un parti calqué sur l'appareil de l'État et sur l'appareil militaire

Sous cette réserve, qu'est le parti ?

J'emploie le mot de « machine » à dessein, car il reprend le mot de Marx et Lénine sur l'Etat. De fait, c'est un étonnant constat que chacun peut faire : le parti n'est évidemment pas un Etat au sens propre, mais tout se passe comme si, dans sa structure et son fonctionnement hiérarchique, il était étroitement calqué à la fois sur l'appareil d'Etat bourgeois et sur l'appareil militaire.

Voici l'aspect parlementaire du parti. A une extrémité se trouve le peuple des militants, qui discutent librement dans leurs cellules et leurs sections. C'est le « peuple souverain » : mais il s'arrête pile une fois atteinte la barre des secrétariats de fédérations dirigés par des permanents. Là est la coupure, où l'appareil prend le pas sur la base. Là les choses commencent à devenir sérieuses (pour la direction). Si la volonté populaire de la base s'exprime dans les élections, c'est dans des formes ultra-réactionnaires (scrutin majoritaire à trois tours pour les congrès) et sous la surveillance étroite des « commissions de candidatures », statutaires pour les élections de « responsables » mais illégalement étendues aux élections des délégués au congrès.

Ces élections produisent la hiérarchie des responsables : membres des comités et bureaux des sections, fédération, comité central, surmonté par son bureau politique et son secrétariat. Le comité central, élu par des délégués fédéraux triés sur le volet, est censé être l'organe souverain du parti, son législatif et son exécutif. Dans la pratique, cet organe souverain t lus à entériner les décisions de la direction et à les faire appliquer qu'à proposer quoi que ce soit de neuf. On n'a jamais entendu dire que le comité central ait pris la moindre initiative. Dans les faits, le comité central est plutôt l'organe exécutif de la direction que son législatif : à ce titre, il est une sorte d'*assemblée générale des préfets* que la direction envoie et emploie dans toute la France à « suivre », c'est-à-dire à contrôler de près les fédérations, à *nommer* les secrétaires fédéraux et à régler les questions délicates.

La direction ne s'appuie pas seulement sur les membres du comité central, mais aussi sur la formidable force, souvent occulte, de ses fonctionnaires de toute nature, permanents et collaborateurs du comité central, ces inconnus non *élus*, recrutés sur titre de compétence ou de clientèle, toujours par cooptation, — et les spécialistes de tous ordres.

Et voici l'aspect militaire du parti. Tout ce qui vient d'être dit serait incomplet si l'on n'y ajoutait le principe fondamental du *cloisonnement vertical absolu*, qui rappelle la forme cloisonnée de la hiérarchie militaire. Le cloisonnement a un double effet. D'une part, il enferme tout militant de base dans l'étroite colonne montante qui va de sa cellule à la section, et, au-delà, à la fédération et au comité central. Cette « circulation montante » est dominée par les permanents responsables, qui filtrent soigneusement l'apport de la base en fonction des décisions du sommet. D'autre part, le militant de base ne peut, en dehors des conférences de section et des conférences fédérales, s'il y est délégué, entretenir aucun rapport avec les militants d'aucune autre cellule, qui appartient à une autre colonne montante. Toute tentative pour établir un « rapport horizontal » est, encore aujourd'hui, déclarée « fractionnelle ».

On se croirait, en effet, dans une formation militaire, où l'efficacité opérationnelle implique à la fois le commandement absolu et le secret, mais aussi le cloisonnement radical des unités engagées dans le combat. Ce rapprochement n'a rien d'infamant. Il rappelle les périodes où le parti dut recourir aux *formes* de l'organisation et de la sécurité *militaires* pour se défendre et agir : la clandestinité du parti de Lénine, la clandestinité du parti sous la Résistance, etc. Autant les conditions justifiaient alors des mesures de cloisonnement, autant les conditions actuelles les rendent caduques, anachroniques et stérilisantes : non seulement pour les militants, mais pour les masses, et, à la limite, pour les responsables eux-mêmes.

Le mode de fonctionnement bourgeois de la politique

En combinant ainsi le modèle militaire du cloisonnement avec le modèle de la démocratie parlementaire, le parti ne peut s'empêcher de reproduire, en le renforçant, *le mode de fonctionnement bourgeois de la politique.* Du modèle parlementaire il tire un avantage bien connu : tout comme la bourgeoisie parvient à faire reproduire ses formes de domination politique par les libres « citoyens », de même la direction du parti parvient à faire reproduire ses formes de domination par les militants. Et du modèle militaire du cloisonnement il tire entre autres cet avantage non négligeable : de pouvoir déguiser la cooptation des responsables en leur élection. Le résultat de cette combinaison est d'obtenir la reproduction non seulement de la forme de domination politique de la direction, *mais du corps même de la direction.* L'étroitesse de l'éventail de reproduction des dirigeants les rend, en effet, pratiquement inamovibles, quels que soient leurs échecs ou même parfois leur faillite politique (cf. la ligne de « légalisation » à tout prix en automne 40). Sous ces conditions, le « jeu » de la démocratie dans le parti aboutit, comme dans l'Etat bourgeois, au miracle de la transsubstantiation : tout comme la volonté populaire se mue en pouvoir de la classe dominante, la volonté de la base du parti se mue en pouvoir de la direction.

A-t-on réfléchi au fait suivant ? La contrepartie du mécanisme qui reproduit la direction et lui permet de durer, inamovible, à travers tous les retournements stratégiques et tactiques comme à travers toutes les erreurs, c'est *la fuite des militants*, leur perpétuelle hémorragie, leur perpétuel remplacement par de « nouvelles générations », qui n'auront pas connu les batailles et les vicissitudes d'il y a cinq, dix ou vingt ans, et qui sont, à leur tour, lancées dans la mêlée sur la foi de « théories », mots d'ordre ou promesses, pour s'y « brûler » en quelques années.

Pourquoi y a-t-il tant d'anciens communistes, plus nombreux que l'effectif, même officiel, du parti ? Pourquoi tant de militants inscrits au parti, qui ont renoncé à y militer activement ? Pourquoi des générations entières de militants éprouvés par les luttes (Résistance, guerre froide, Vietnam, Algérie, 1968, etc.) sont-elles quasiment absentes du parti, soit de son activité, soit des responsabilités ? Le parti, lui, en tant que petit « appareil d'Etat » a trouvé la solution du fameux problème auquel Brecht faisait allusion après les émeutes sanglantes de Berlin : « *Le peuple a perdu la confiance des dirigeants ? Il n'y a qu'à en élire un autre !* » Périodiquement, de campagne de recrutement en campagne de recrutement, la direction du parti « élit » un nouveau « peuple », c'est-à-dire une autre base, c'est-à-dire d'autres militants. Mais la direction, elle, reste en place.

Un pacte entre les dirigeants

Pour donner ses titres juridiques à sa reproduction, la direction a récemment exhumé un thème de grande allure morale : celui de la *direction collective*, qui lui a d'ailleurs permis, depuis quelques années, de faire l'économie des purges périodiques de naguère (les « affaires » Marty-Tillon, Lecœur, Servin-Casanova etc.). La direction collective se donne volontiers comme l'antithèse du « culte de la personnalité ». Qu'en est-il en réalité ? Le thème de la direction collective couvre en fait un pacte qui lie les dirigeants entre eux, les sépare en corps des militants, et contribue à perpétuer leur pouvoir. Les dirigeants sont ainsi tenus par la « solidarité » du pouvoir. En clair cela signifie : rien de ce qui se passe au bureau politique et au secrétariat (ou plutôt dans le petit groupe dirigeant) ne sera connu de personne, à moins que le groupe n'en décide autrement. En clair : vous ne pourrez jamais saisir dans les propos d'un dirigeant aucune nuance qui le distingue des autres — situation depuis longtemps impensable en Italie ; les différences ou divergences se règlent sous la loi de la discrétion absolue, et il est d'avance entendu que tout « minoritaire » fera, sans aucune réticence publique la politique des autres (Georges Marchais a parfois donné cette impression de parler contre sa conviction intime).

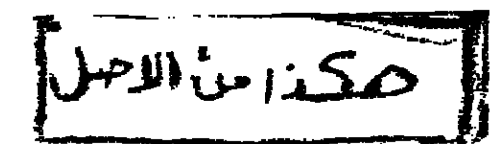
A ce compte, c'est la fin de toute responsabilité personnelle objective, la fin de toute contradiction reconnue et le mutisme concerté dans la direction, qui sont présentés comme la *perfection même de l'unité de direction.* La direction collective si vantée, c'est l'aveu de la détention exclusive du Pouvoir et de la Vérité par ces quelques « hommes de l'ombre » qu'on vit, à la télévision, le soir du premier tour, se glisser, goguenards et silencieux, derrière Georges Marchais. *Goguenards*, parce qu'ils *savaient*, eux, ce qui allait se passer. Silencieux, parce que le silence scelle le pacte de la direction collective. Silencieux : on peut se taire quand on a le pouvoir et le savoir. Le silence est bien la barre qui sépare les hommes : d'un côté ceux qui traitent les hommes par le silence, parce qu'ils ont le pouvoir et le savoir ; de l'autre ceux qu'on laisse dans le silence, pour qu'ils n'aient ni savoir ni pouvoir. Ces « hommes de l'ombre » étaient tellement identifiés à leur fonction qu'ils n'eurent même pas le pressentiment que cette mise en scène hallucinante pouvait non seulement effrayer certains, mais heurter le tact, le sens de la liberté et la dignité des travailleurs... Personne n'osera croire que cette « scène », cette « mise en scène » soit un hasard : elle est le symptôme spectaculaire qui révèle le point d'inconscience et de cynisme atteint par la direction dans la manipulation des militants et des travailleurs.

Cette machine à dominer, à contrôler et à manipuler les militants ne se voit jamais aussi bien dans ses œuvres que dans le *type de militants* que, littéralement, elle *produit*, comme son résultat spécifique et irremplaçable pour elle : *le permanent à vie*, rivé au parti par une loi d'airain, qui exige l'inconditionnalité en échange du gagne-pain. *Ce gagne-pain*, il ne peut y renoncer, car le permanent (qui se recrute souvent aux jeunesses ou à l'U.E.C.), ou bien n'a jamais eu de métier, ou bien en a perdu la pratique. Et la plupart du temps il n'y gagne même pas un réel contact avec les masses, puisqu'il passe son temps à les contrôler. La belle consolation et mystification d'inscrire sur sa carte électorale : « terrassier », « postier », « ouvrier métallurgiste », etc., quand depuis vingt ou trente ans, on a échangé la condition d'ouvrier pour celle d'intellectuel fonctionnarisé plus ou moins « responsable » ! C'est le plus souvent un drame, qui ne peut se vivre et se supporter, dans les conditions subalternes, où il n'y a pas les compensations du pouvoir supérieur, qu'en se faisant à toute force une raison sublimée de la déraison du parti — que le permanent est bien placé pour voir de près, — mais à la condition de se taire, ou de se résigner sans espoir. Etre fidèle et soumis, par conformisme ou nécessité, voilà, à moins d'être un illuminé inconditionnel, tout ce qui reste au permanent de liberté : rien.

Prochain article :

IDÉOLOGIE : UNE CARICATURE

(1) N.D.L.R. — Publié seulement trois ans après (*le Monde* du 9 juillet 1975).



AU SEIN DU P.C.F.

DANS UNE INTERVIEW A « FRANCE NOUVELLE »

Un professeur de l'université Paris-I présente un tableau critique de l'économie soviétique

France nouvelle, hebdomadaire central du P.C.F., publie dans son numéro, daté du 24 avril, une interview de Mme Marie Lavigne, professeur à l'université Paris-I. Mme Lavigne analyse de façon très critique les raisons du ralentissement de la croissance économique en U.R.S.S. et distingue trois séries d'explications : la situation de l'agriculture, la productivité insuffisante et l'inefficacité de la réforme économique.

Sur le premier point, Mme Lavigne note :

« Les Américains, pourtant experts en la matière, prévoyaient une bonne récolte en Union soviétique. Il y avait du reste des raisons pour qu'il en soit ainsi. Seulement, ce que les Américains ne pouvaient pas prévoir, même avec de bons moyens d'observation, c'est tout ce qui est arrivé entre le moment où la récolte a été sur pied et le moment où elle a été engrangée : tracteurs et moissonneuses batteuses livrés sans pièces détachées, qui roulent dans les champs faute de pièces pour les réparer ; manque de gens compétents pour les conduire. Quant aux produits agricoles périssables, ils pourrissent par insuffisance d'installations de conservation et de réfrigération, de moyens de transport pour les acheminer jusqu'au consommateur. A ce dernier stade, d'ailleurs, de nouveaux gaspillages sont à déplorer. Pour les céréales par exemple, comme les aliments du bétail sont disponibles en faible quantité pour les paysans individuels et que le prix du pain est relativement bas par rapport à ces mêmes aliments, vous comprendrez pourquoi en U.R.S.S. une grande partie de la consommation du pain est en réalité une consommation de bétail. A tous les stades, il y a donc un gaspillage chronique dans l'agriculture. Comme cette activité pèse lourd dans le revenu national, cela se répercute dans les taux de croissance. »

A propos de la productivité, Mme Lavigne observe que les entreprises emploient beaucoup plus de travailleurs que cela ne serait nécessaire. Quant à la réforme de gestion des entreprises, décidée en 1965, *« elle n'a tout simplement pas été appliquée ».*

« Cette réforme se caractérisait d'un côté par une autonomie plus grande de l'entreprise afin que celle-ci dispose d'une marge de manœuvre, au lieu d'être enserrée dans des réglementations, des objectifs si nombreux qu'ils finissaient par être contradictoires. Cette autonomie se doublait d'un intéressement matériel, afin que l'entreprise trouve son intérêt à exécuter le plan. Ce système s'est grippé. Tout d'abord, l'entreprise n'a pas du tout été sensibilisée par le mobile du profit. C'est d'ailleurs tout à fait compréhensible. Le montant absolu de celui-ci est demeuré assez faible. Quant aux possibilités concrètes de son utilisation, elles n'étaient pas toujours très faciles, surtout quand il s'agissait de faire des investissements sociaux et économiques. Dans ces conditions, les entreprises se sont très vite désintéressées de ce stimulant. Elles se sont remises à agir comme autrefois, en cherchant à exécuter le plan de la manière qui leur donnait le moins de tracas. De leur côté, les administrations et les services de planification se sont également comportés comme par le passé. Ils ont encouragé plus les dépassements du plan que sa bonne exécution stricto sensu, *ce qui a, par ricochet, incité les entreprises à « dissimuler leurs réserves », à tricher sur leurs capacités de production. On est retombé d'autant plus vite dans les travers d'avant la réforme qu'on y a réagi de la même façon qu'autrefois. Par exemple, le dispositif de la réforme devait pousser les entreprises à faire des efforts de productivité. Mais comme le dispositif s'est grippé, elles n'ont pas fait d'efforts en ce sens. On a donc progressivement rajouté aux autres indices un indice de productivité. Alors que le but de la réforme était de donner plus d'autonomie aux unités de production, on a recommencé à soumettre l'entreprise à une cascade d'indices fixés centralement. »*

M. ESTIER : Althusser va plus loin que le P.S.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré mardi 25 avril au micro de France-Inter, à propos du premier article de M. Althusser paru dans *le Monde* :

« Nous constatons avec intérêt que cet article définit d'une manière extrêmement claire, et va beaucoup plus loin que nous ne l'avions été nous-mêmes, ce que nous avons appelé le double langage du P.C. Lorsque le P.C. affirmait, à l'extérieur, qu'il voulait la victoire de la gauche en fait il avait choisi la stratégie de l'échec. Nous l'avons dit au lendemain des élections, Althusser a été beaucoup plus loin dans la démonstration et je constate que l'Humanité *n'en dit pas un mot ce matin. »*

M. Estier a d'autre part souhaité que la convention nationale du P.S., qui siégera samedi 29 avril, soit *« un débat d'idées et non pas un règlement de comptes ».*

Evoquant les textes qui circulent actuellement au sein du P.S. et auxquels le nom de M. Michel Ricard a été associé, M. Estier déclare : *« Michel Rocard s'expliquera lui-même. Je pense simplement que le P.S. est traversé de courants divers, ce qui fait d'ailleurs sa fierté et sa force. Quand ces courants débattent d'idées, c'est très bien, lorsque ces textes qui circulent semblent évoquer ou faire allusion à tel ou tel règlement de comptes, alors c'est moins bien. »*

● *M. Jean Kehayan*, rédacteur en chef de *la Vie mutualiste* et membre de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F., dont nous avions cité des déclarations à *Libération* (*le Monde* du 20 avril), nous prie de préciser que cette interview n'engageait que lui-même et n'avait aucun rapport avec sa qualité de rédacteur en chef d'un *« magazine familial mutualiste, indépendant de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle ».*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE — La contestation

La tragédie quotidiennement vécue par la démocratie italienne depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro et le débat qui s'est ouvert, en France, à la suite des élections législatives, au sein du parti communiste éclipsent, dans la plupart des hebdomadaires, la présentation de M. Barre devant l'Assemblée nationale à l'occasion du débat de politique générale.

Les observateurs constatent que les orientations économiques et sociales du premier ministre sont entièrement conformes aux prévisions qui avaient été faites depuis sa reconduction dans sa charge. Ils prennent acte des intentions du nouveau gouvernement mais attendent M. Barre aux actes pour juger de son troisième « plan ».

L'affaire Moro ? Impossible de l'éviter. *« Impossible*, comme le dit Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, *parce qu'en cette période de creux, de grisaille et de piétinement en Europe, ce sont les terroristes qui, tragique dérision, écrivent l'histoire. »*

Finalement, seule la contestation apparue au P.C. suscite, par son ampleur, quelque étonnement chez les commentateurs, dont les analyses sont très diverses. *L'EXPRESS* y consacre sa première page sous le titre : « Communistes : les bouches s'ouvrent ». C'était le titre d'un article de Maurice Thorez dans *l'Humanité* du 21 août 1931. Dans son éditorial, Jean-François Revel estime que *« dans n'importe quel autre parti de telles contestations seraient considérées comme plutôt timides, surtout après un exploit aussi énorme que celui qui a consisté à berner les socialistes et à saborder l'union de la gauche ». « Mais dès qu'il s'agit du parti communiste,* ajoute-t-il, *le divin enfant est toujours né, toujours en train de renaître, et quoiqu'il n'ait jamais survécu, ses vagissements sont ponctuellement salués comme un sommet de l'art oratoire. »*

Commentant notamment les déclarations de Jean Elleinstein, Jean-François Revel juge *« utopique »* de parler d'un P.C. qui serait *« complètement déstalinisé »* et *« plus démocratique »*. La meilleure preuve en est, selon lui, que *« l'offensive même d'Elleinstein commence par la feinte mais indispensable approbation des mensonges qu'il s'agissait de réfuter »*. L'éditorialiste de *L'EXPRESS* affirme que l'historien communiste *« escamote les deux seuls points brûlants (...) en intervertissant les rôles des deux alliés de la gauche dans la rupture »* et *« en omettant la question du veto éventuel de Moscou ». « Elleinstein,* conclut-il, *reste donc lui aussi enfermé dans l'éternelle camisole de force, même s'il s'agit du modèle élastique livré après le vingt-deuxième congrès. »*

Les *« contradictions communistes »* font également la « une » de *VALEURS ACTUELLES*, qui estime que *« la reprise en main des contestataires communistes devrait s'amorcer au comité central ». « Certes, la rébellion est spectaculaire, mais elle vient d'où on l'attendait,* note André Lesueur. *D'une part, de la gauche du parti, animée par Louis Althusser, qui entend prendre sa revanche sur le vingt-deuxième congrès. D'autre part, des réformistes, conduits par Jean Elleinstein, qui veulent au contraire aller plus loin dans la ligne « libérale » de ce congrès. » « Ni les uns ni les autres ne sont dangereux,* dit-il. *Les premiers ne le seraient vraiment que s'ils pouvaient faire la jonction avec les gauchistes, notamment la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine. Quant aux seconds, ils sont « récupérables », en raison de leurs appuis au bureau politique. Et parce que, jusque-là, Elleinstein a toujours su jusqu'où ne pas aller trop loin. »* André Lesueur pense toutefois que les problèmes soulevés par le *« débat démocratique »* au sein du P.C. ne seront pas réglés *« sans de sérieux remaniements dans la direction du parti ».*

« Voici venu le temps des bilans et des leçons », résume Georges Mamy dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. *« Trouveront-elles pour autant leur traduction dans les décisions du comité central, qui siège mercredi et jeudi ? Rien n'est moins sûr, tant sont propices à l'étouffement des débats les pesanteurs de ce « centralisme démocratique » que nombre de communistes viennent, enfin, de mettre publiquement en cause. »*

Selon *LUTTE OUVRIERE* *« les révolutionnaires n'ont aucune raison de se réjouir de ce genre d'opposition au sein du P.C.F. Car le débat actuel ne concerne pas les intérêts des travailleurs. Ni du côté d'Elleinstein et de ses partisans, qui prônent un ralliement ouvert à la social-démocratie,* écrit Marie-Claude Solac, *ni du côté de la direction en place, qui, elle, est favorable à la même politique, mais qui, pour l'instant, se cache derrière un vocabulaire plus radical ». « En tant que révolutionnaires,* ajoute-t-elle, *il nous faut combattre ces hommes-là, il nous faut combattre leur influence. »* Lutte ouvrière estime que *« le seul avantage que le débat peut avoir, c'est de permettre aux révolutionnaires d'engager la discussion avec les militants communistes. »*

Pour *TRIBUNE SOCIALISTE*, organe du P.S.U., le débat engagé à gauche après les élections *« dépasse aujourd'hui les frontières des partis ». « Le grand débat permettant à tous ceux qui vivent au rythme quotidien du monde du travail de dire ce qu'ils ont sur le cœur, sans retenue ni réserve excessives, doit, pour être fécond,* souligne Victor Fay, *transgresser les barrières qui y font obstacle. Il doit devenir inter-organisationnel ou plutôt trans-organisationnel. »*

Les hebdomadaires donnent également la parole aux militants communistes ou aux anciens militants. C'est ainsi que dans *LE POINT* Philippe Robrieux, ancien secrétaire général de l'Union des étudiants communistes, déclare : *« Pour parler clair, il faut que les choses changent vraiment dans le parti communiste français. Imaginons qu'au prochain congrès une résolution Althusser soit soumise aux congressistes, une résolution Elleinstein, une résolution Marchais et, pourquoi pas ? une résolution Paul Laurent ou Roland Leroy. Que, comme au temps de Lénine, les délégués au congrès soient élus à la proportionnelle des tendances et que, d'Althusser à Paul Laurent, en passant par Elleinstein et Leroy, les uns et les autres se retrouvent ensemble au comité central. Rêvons un peu... »*

L'HEBDOMADAIRE COMMUNISTE « PARIS-HEBDO » DISPARAIT

Au cours de sa réunion du lundi 24 avril, le comité fédéral de Paris du parti communiste a examiné les problèmes financiers auxquels la fédération se trouve confrontée au lendemain des élections législatives. En dépit d'un effort sans précédent (800 000 F de souscriptions recueillis lors des élections municipales et 1 230 000 F lors des élections législatives), la fédération doit faire face à des engagements très élevés. Elle ajoute : *« En outre, les contraintes accablantes qui pèsent sur la presse d'opinion ont porté à un niveau insoutenable le déficit de l'hebdomadaire qu'elle édite. En conséquence, le comité fédéral a adopté un plan financier destiné à résorber dans les meilleures conditions les dettes de la fédération tout en maintenant son activité au niveau le plus élevé possible. Ce plan nécessite une intense bataille financière dans la prochaine période. Il implique, après le renoncement à la tenue de la Fête de Paris, de nouvelles mesures d'économie sur le fonctionnement de la fédération (emplois permanents, propagande, etc.). Il impose, malgré la contribution positive apportée par* Paris-Hebdo, *tout au long de ses dix-huit mois d'existence, dans la bataille menée sur les problèmes parisiens, la décision d'interrompre sa parution. »*

[La fédération de Paris du P.C.F., en perdant quatre sièges de député, est privée de ressources financières importantes, les élus reversant une partie de leur traitement à la fédération départementale. L'hebdomadaire « Paris-Hebdo » s'était signalé, dans le cadre de la controverse actuelle au sein du P.C.F., en rendant compte d'une assemblée de circonscription au cours de laquelle les critiques émises à la base avaient pu s'exprimer.]

Le Monde

société

Viol : *les femmes et le recours à la justice*

Trois crimes sexuels devant les assises du Gard

Nîmes. — Deux affaires de viol et une d'inceste pour quatre procès : le rôle des assises du Gard pour la session du 24 au 28 avril. Pour les trois dernières sessions des assises de l'Hérault ,la proportion était identique : deux ou trois viols sur quatre affaires. « Peut-être faudra-t-il augmenter le nombre des sessions d'assises à cause des affaires de viol », indique un avocat. Les policiers de la région, pas plus que les magistrats ou la population, n'ont le sentiment d'habiter « un repaire de violeurs ».

D'après un Nîmois, « pendant la Féria — pas celle qu'on voit si on va dans les endroits pour touristes — les viols sont nombreux, mais les autorités cherchent à peine à les éviter : c'est dans la tradition. »

« La région est un lieu de passage, alors, pour les viols, la période de pointe est en été, dit négligemment un magistrat. Depuis septembre, il n'y a presque rien eu. » *Comme dans le reste de la France, c'est surtout le nombre des plaintes qui augmente. Les services de gendarmerie du Gard en ont reçu sept en 1972, trois en 1973, dix en 1974, quinze en 1975, huit en 1976 et treize en 1977. « Les femmes n'ont plus peur de porter plainte, explique le colonel Pigaglio. Il n'y a plus de honte à cela, et nos gendarmes savent accueillir ces femmes. » Tous, policiers et magistrats, évoquent le combat féministe qui a fait comprendre à la population que le viol n'était ni une faute pour la victime ni un jeu pour le violeur.

Les affaires de cette session des assises du Gard « *ne sont pas*, selon un journaliste nîmois, *significatives de la lutte des femmes dans la région, mais elles sont exemplaires : un immigré, un violeur multirécidiviste « maladif », un père incestueux* ». L'immigré, M. Nourredine Torkhani, vingt-deux ans, l'un des nombreux ouvriers agricoles étrangers qui travaillent dans la région, a été condamné, lundi 24 avril, à dix ans de réclusion criminelle pour le viol d'une jeune femme de vingt-cinq ans, « *qui ne faisait même pas d'auto-stop* », précise Me Geneviève Reinhardt-Deran, avocat chargée des intérêts de la victime. *Très souvent, quand les femmes font du stop, les jurés sont plus indulgents. Ce que souhaite ma cliente, c'est unir cet homme. L'exemplarité de la peine est importante* ». Le procès se déroulera à huis clos, comme le désire la victime.

« *Il est un peu affolant*, ajoute l'avocat, *de voir tant de délinquance dans nos régions. Il faut faire quelque chose sinon on va vivre dans un climat d'insécurité incroyable. Heureusement, le parquet poursuit et les jeunes magistrats sont beaucoup plus répressifs.* »

En effet, même sans pression de la part des femmes, les viols sont de moins en moins souvent disqualifiés pour être correctionnalisés. « *Jusqu'à une période récente*, estime M. René Salomon, substitut à Nîmes, *certains viols, compte tenu de l'âge des victimes et des circonstances, étaient correctionnalisés. On les qualifiait de « coups et blessures », surtout pour les histoires*

La vertu des femmes et l'honneur des hommes

De notre envoyée spéciale

d'auto-stoppeuses, parce que, la victime ayant accepté de monter en automobile, jusqu'à quel point n'était-elle pas consentante ? »

L'auto-stop devrait-il rester une affaire d'hommes. « *La femme doit savoir*, reprend le magistrat, *qu'elle n'est pas en position de supériorité physique. Et si sous la menace elle s'exécute sans lutter, il n'y a pas viol (article 332 du code pénal). L'intéressé peut commettre de bonne foi une erreur, ignorer qu'elle n'est pas d'accord. Alors, où commence le refus, où s'arrête le consentement ?* »

Selon M. Salomon : « *Autrefois, la plupart des femmes, par peur et par pudeur, ne souhaitaient aucune publicité autour de ces affaires. La correctionnalisation résultait d'un accord tacite entre le parquet, l'inculpé et la victime. Pour nous, ministère public, c'était plus pratique. Avec des magistrats professionnels, la justice est plus rapide, plus efficace, moins incertaine que la justice populaire. Les assises, c'est un peu la loterie, et, dans certains cas, on risquait l'acquittement.* »

Maintenant que, la crise et les campagnes sur la sécurité aidant, les jurés sont plus volontiers répressifs, les magistrats se disent « *sensibilisés par le mouvement des femmes* » et renvoient de plus en plus fréquemment les violeurs devant la cour d'assises, « *puisque les femmes le désirent* ». Les femmes souhaitaient aussi qu'on dénonçât le viol publiquement et pas seulement *le violeur à huis clos* ; de cela, la justice a fait peu de cas. Pour elles, la gravité du viol ne devait pas se mesurer au nombre d'années de prison du violeur.

Lorsque la cour d'assises de l'Oise a condamné, au mois de février, M. Lakhdar Setti à vingt ans de réclusion criminelle *(le Monde du 24 février)*, des femmes ont déclaré : « *Pour nous, ça n'a aucun sens.* » « *Vingt ans, et alors ?* s'étonne M Marc Brisset, auditeur de justice. *Ça fera toujours vingt ans pendant lesquels il ne violera pas.* »

Dans le vent

« *Moi, je pense que le viol est un crime*, conclut M. Salomon, *et qu'il faut le réprimer sévèrement. D'autres estiment qu'il doit être ramené à sa juste valeur. D'autres encore requièrent au nom de la morale catholique, contre le péché de viol.* » Ces magistrats, pour lesquels sans doute, voilà cinq ans, le viol n'existait pas et qui maintenant affirment l'avoir « *toujours pourchassé* », semblent inconscients des contradictions de leur langage. En prétendant dénoncer les viols, ils les racontent avec complaisance sans même remarquer la gêne des femmes qui les écoutent.

« *Le parquet poursuit le viol pour être « dans le vent »*, affirme M. Régis Tournier, magistrat à Montpellier. *Il suit le mouvement, et tant mieux si ça le sert comme c'est le cas en ce moment. A-t-on vu souvent des parquetiers résister à l'opinion, se lever pour dire : « La foule réclame la vengeance ; moi, je réclame la justice.* » *Pour ce qui concerne le viol, on est dans une impasse. Il fallait que le problème fût posé, et le seul lieu public où les femmes pouvaient se faire entendre était la cour d'assises. Au tribunal correctionnel, on les aurait empêchées de parler du viol, puisqu'il n'était pas reconnu. Maintenant, il faut aller au-delà.* »

« *Certes, mais comment ?* », demande Marie, qui, comme beaucoup de femmes, en a « *assez de voir des magistrats défendre notre vertu, — à moins que ce ne soit l'honneur des hommes, — parler à notre place, en notre nom, pour une image de la femme qui ne nous intéresse plus, pour un combat qui n'est pas le nôtre. On punit les violeurs en distribuant des peines de prison au petit bonheur et on continue de préparer les petits garçons à suivre leurs aînés.* »

Au service militaire, pour que les adolescents acnéiques deviennent *enfin des hommes dignes de leur pays. Ils doivent comprendre qu'ils* ne sont « *pas des gonzesses* » ; en revenant de l'exercice, on leur fait crier de « plaisants » slogans sur le sport et les femmes. Dans sa chambrée, le militaire nostalgique ne doit pas « *pleurer comme une nana* », le maladroit qui ouvre mal une bouteille de bière, « *ne sait pas dépuceler* ». L'un d'eux peut-être, devant une cour d'assises, devra un jour expliquer pourquoi, ivre un samedi soir, il a violé une femme. Comprendra-t-il ?

« *Pour réprimer plus sévèrement*, estime Me Alain Ottan, avocat à Lunel, près de Montpellier, *on veut marginaliser le violeur alors qu'il est le prolongement direct du dragueur.* » Son confrère, Me François Roux, souhaiterait être partie civile dans un procès de viol « *et, en même temps, parler pour le violeur : tout cela est lié. De ce problème énorme, on a voulu faire quelque chose de trop simple. Chacun essaie de se donner bonne conscience, y compris le juge. En punissant l'autre, le violeur, il se « purifie » parfois aussi de ses propres instincts. La répression s'intensifie, on fait fausse route* ».

A quoi sert cet acharnement ?

Me Hélène de Chabert, avocat à Montpellier, refuse, elle, de « *se laisser culpabiliser parce que, à Beauvais, un type a pris vingt ans* ». A Montpellier, les groupes femmes, beaucoup plus actifs qu'à Nîmes, ont organisé récemment « *six heures pour les femmes* ». Le procès de *M. Lakhdar Setti venait d'avoir lieu*, à Beauvais, mais la commission viol a montré que la majorité des femmes n'étaient pas hostiles au renvoi devant la cour d'assises, bien au contraire, si l'on en juge par le combat que mène actuellement Me de Chabert. A la dernière session des assises de l'Hérault, un homme a été condamné à huit ans de réclusion criminelle pour plusieurs viols. Il est actuellement poursuivi pour une autre affaire, une tentative de viol, qui a été correctionnalisée. Me de Chabert, pour la partie civile, a demandé le renvoi devant les assises. On le lui a refusé ; elle a fait appel de cette décision.

« *Là, je dis non*, proteste une militante du groupe Femmes d'Alès, à *quoi sert cet acharnement ?* » « *On ne peut pourtant pas rester silencieuse*, estime Jacqueline, *mais il faut, autant que punir les violeurs, faire changer les braves gens. Ici, à Alès, une femme de cinquante ans a été violée un soir, vers 23 heures. La seule réaction a été : que faisait-elle seule dans la rue à une heure pareille ?* » Pour Laure, « *on doit continuer à se défendre, mais plus en allant demander à messieurs les juges de nous venger* ». Une jeune fille, violée il y a quelques semaines près de Nîmes, a hésité à porter plainte. Finalement elle l'a fait, et « *il fallait voir les flics... goguenards. Là, on a compris que presque rien n'avait changé, à part la répression* ».

Ce constat est pessimiste à l'excès, car pour les femmes quelque chose a changé. Au lieu de se cacher, de rester chez elles, de se faire accompagner pour sortir le soir, elles revendiquent en grand nombre le droit de se promener seules, de faire de l'auto-stop sans être accusées de consentir au viol, voire de le rechercher. Mais policiers et magistrats sont moins empressés à faciliter le respect de ces droits qu'à éliminer, en les enfermant, ceux qui les ignorent.

Pour les femmes qui ne souhaitent que la vengeance, il est de belles journées à venir. De longues peines de réclusion prononcées après des procès à huis clos. Mais pour les autres ? Pour celles et ceux qui pensent que le viol n'est pas essentiellement le fait « *de marginaux et de détraqués* », mais aussi de ceux qui, depuis leur enfance, ont appris que « *les femmes étaient faites pour ça : être baisées* », pour celles qui veulent, non pas punir un, dix, mille violeurs, victimes expiatoires de tous les viols quotidiens admis — viols de luxe, viols conjugaux, — mais affirmer que le corps des femmes n'est pas la propriété des hommes, pour toutes celles-là, la lutte n'est pas terminée, et elle est, une fois encore, à réinventer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Réponse à Gisèle Halimi

Un groupe de femmes (1), dont Mme Anaïk Lucas, amie de M. René Le Logeais, accusé de viol (le Monde *des 28 février et 10 mars) et condamné à huit années de réclusion criminelle, jeudi 20 avril, par la cour d'assises des Côtes-du-Nord, nous écrivent :*

Avec la campagne menée à propos du viol depuis quelque temps, un certain type de féminisme s'est fait l'allié objectif d'une répression prononcée. Il ne représente ni toutes les femmes ni toutes les féministes. Il est exact que le silence n'est pas la solution, mais, en dénonçant le viol, il fallait le replacer dans la société où nous vivons. Ce défaut d'analyse devait amener la récupération du mouvement de protestation des femmes et sa déformation dans le sens d'une aggravation de la répression. Or la répression n'est pas non plus la solution.

Si on se tourne, à travers les *questions féminines*, vers les problèmes judiciaires, ce n'est pas pour accentuer l'injustice, mais au contraire pour faire avancer à la fois la cause des femmes et la cause de la justice. Par exemple, il est juste de dénoncer le fait que l'on considère la femme violée comme coupable au départ. Mais il faut en même temps dénoncer que le fait d'avoir un casier judiciaire ou d'être un immigré, c'est aussi être coupable au départ, et c'est également intolérable. Or ce qui découle de vos propres chiffres (2), c'est le côté arbitraire des condamnations : 22 000 viols, 1 500 plaintes, 200 condamnations. Comment se fait la sélection ? Quand on sait que la très grande majorité des détenus sont d'origine sociale très modeste, on a la réponse à cette question.

Non contentes d'assister à une aggravation des peines, vous demandez une véritable justice d'exception. Un des problèmes du viol est l'absence de témoins. La défense doit conserver le droit de faire vérifier une déclaration. Or vous attaquez l'enquête sur la plaignante, l'expertise mentale, la reconstitution (3). C'est ouvrir la porte à l'abus inverse. Actuellement, toute femme peut, sur simple témoignage, envoyer un homme en prison. Mais les femmes souffrant d'un déséquilibre mental ou à la recherche d'indemnisations, cela peut exister aussi. Nous sommes toutes en lutte pour l'égalité des femmes et des hommes. Nous sommes toutes solidaires et des femmes et des hommes opprimés. Mais nous rejetons tout principe raciste selon lequel il existerait, *a priori*, la « femme » au-dessus de tout soupçon et l' « homme » violeur à emprisonner.

Par contre, nous nous déclarons en plein accord avec vous et prêtes à vous soutenir lorsque vous recherchez l'égalité entre les sexes et lorsque vous réfléchissez aux autres moyens de faire reculer le viol : même nombre de femmes que d'hommes aux jurys (4), éducation sexuelle (5), développement de la défense féminine (6), à laquelle nous ajoutons la défense psychologique. Nous pensons d'ailleurs que toute la psychologie du viol reste à faire. Il n'existe pas d'études sur les auteurs de viol. Or cette recherche peut amener, en même temps qu'une meilleure compréhension de l'état d'esprit du violeur, des arguments valables de dissuasion, de prévention du viol, une possibilité de thérapie. Nous pensons que, pour le viol comme pour tout problème de délinquance et de violence, la véritable solution est dans la transformation de la société. Le débat sur le viol reste ouvert.

(1) Mmes Françoise Bernier, Marie-Thérèse Bernier, Véronique Bernier, Maryvonne Ferré, Geneviève Ledortz, Marie-Françoise Le Logeais, Rosa Lucas, Nicole Mathieu, Joëlle Michel, Micheline Pitiot.

(2) *Choisir : le Programme commun des femmes* (Grasset), p. 208.

(3) *Ibid.*, p. 206.

(4) *Ibid.*, pp. 340-344.

(5) *Ibid.*, p. 218.

(6) *Ibid.*, p. 281.

« ON VOUS ÉCRIRA ! »

Les éditions Jean-Pierre Ramsay, rue de Fleurus à Paris, ont été cambriolées, dimanche 23 avril. La caisse a été emportée et la réserve de whisky fortement entamée. Un billet signait l'expédition. On y lit : « Je m'excuse, la société a fait de moi un inadapté, un voleur, parce que, quand j'annonce « ancien légionnaire », on répond : « *On vous écrira !* » Faites en sorte que la légion soit dissoute. Il y aura peut-être moins de pauvres types. Signé : un ancien caporal au 2e REP de Calvi.

Ramsay a publié en octobre 1977 un réquisitoire contre la légion, « Pour une poignée de boudin, *de Serge Adam.*

SPORTS

Cyclisme

LA RÉAPPARITION OPPORTUNE DE BRUYÈRE

Tandis que Merckx en proie à la maladie s'interroge sur son avenir de coureur et que Lucien Van Impe, victime d'une fracture de la clavicule, se trouve momentanément immobilisé, Joseph Bruyère vient de faire une réapparition aussi opportune qu'inattendue en gagnant Liège-Bastogne-Liège.

Malgré son isolement — ses équipiers étaient rares et les meilleurs d'entre eux absents, — il a renouvelé, dimanche 23 avril, le succès qu'il avait déjà obtenu *en 1976 dans la grande classique* ardennaise. Cette victoire sera de nature à réconforter les employeurs des trois champions belges incorporés depuis peu à un nouveau groupe sportif : trois hommes dont les performances, celles des deux premiers surtout, n'ont pas été cette saison à la hauteur des exigences financières.

Le retour au premier plan de Joseph Bruyère démontre une fois de plus que le lieutenant principal de Merckx, loin de n'être qu'un domestique privilégié, peut à l'occasion se comporter en leader. En l'occurrence, son exploit (27 kilomètres d'échappée solitaire et une minute trente-cinq d'avance) est valorisé par la deuxième place du champion du monde Francesco Moser, récent vainqueur de Paris-Roubaix. Michel Laurent (classé quatrième) a confirmé, quant à lui, la condition physique très satisfaisante qui lui avait permis de remporter, trois jours plut tôt, la Flèche wallonne : un résultat logique compte tenu de la similitude des deux épreuves.

J. A.

Mgr Etchegaray donne son point de vue sur la proposition de loi de M. Caillavet

La proposition de loi contre « l'acharnement thérapeutique » déposée par M. Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique) (« le Monde » du 15 avril), a déclenché une controverse sur les droits de chacun de « vivre sa mort » dans les meilleures conditions possibles. Après les réactions de moralistes chrétiens, les Pères René Simon et Patrick Verspieren (« le Monde » du 21 avril), voici le point de vue de Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale. Ce texte sera publié dans le prochain bulletin diocésain de Marseille.

Maintenant et à l'heure de notre mort : où sont les vraies questions ?

Une proposition de loi, à peine rendue publique, vient de relancer un grand débat de société autour de la mort... et de la « bonne mort ». Il est souhaitable qu'on prenne le temps et le champ nécessaires pour saisir les vraies questions, des questions concrètes et non pas théoriques.

« Notre proposition concerne une situation particulière : le droit de mourir à son heure en réduisant l'acharnement thérapeutique. » Pourquoi cette levée de suspicions, voire d'oppositions, à l'égard d'un texte à visée humanitaire ? Sans doute parce qu'il répugne à beaucoup que l'Etat légifère en cette matière, d'autant plus qu'il s'agit d'un domaine scientifiquement incertain, aux frontières imprécises. Sans doute parce que l'on craint de ne pouvoir maintenir au même cran des volets entrouverts à travers lesquels se profile le risque d'une véritable euthanasie, dont il est difficile — certains disent même hypocrite — de distinguer une forme « active » et une autre « passive ». D'autre part, cette proposition apparaît trop rationnelle, trop abstraite : comment peut-on demander à un homme d'appréhender sa mort à l'heure où il est en bonne santé, et qui peut préjuger de ses propres réactions lorsqu'il se trouvera aux portes de la mort ?

C'est en amont ou en aval de cette proposition de loi que se posent les vraies questions. En premier lieu, quelle place tient la mort dans notre vie, maintenant ? Notre époque s'ingénie à camoufler la mort, à tricher avec elle. La mort est masquée au mourant lui-même, la *mort est « inversée »*, selon l'expression de Philippe Ariès ; l'idéal est de ne pas *« se voir mourir »*. Nous avons à redécouvrir la mort sans fard, comme le primitif que demeure devant elle l'homme le plus civilisé. La manière dont une civilisation campe la mort dans l'horizon quotidien de la vie est un critère décisif de son respect pour l'homme.

Sur cette route sinueuse, la souffrance est notre compagne habituelle. Mais l'homme a toujours du mal à la comprendre et à l'accepter, surtout lorsqu'il n'y a plus d'espoir. Le chrétien lui-même n'a pas de réponse, si ce n'est l'exemple du Christ innocent, révélant son amour pour nous jusque dans sa passion et sa mort. La souffrance n'a pas de valeur propre : elle est une défaite pour beaucoup, l'occasion d'un sursaut pour certains, ceux que Claudel appelle *« des âmes agrandies dans des corps entravés »*. Faire reculer la souffrance, tout en l'assumant quand elle s'impose, est un devoir pour l'homme. Et, s'il est vrai que notre pays est en retard dans l'emploi d'analgésiques efficaces, il est urgent de développer les recherches qui contribuent à soulager la souffrance sans porter atteinte à la lucidité ni altérer la personnalité du malade.

La « médicalisation » de la mort

Il y aurait enfin à réfléchir sur la « médicalisation » de la mort qui la soustrait peu à peu à l'environnement humain, dans un décor de plus en plus encombré d'appareils techniques et de moins en moins réchauffé de présence fraternelle. Le monde a besoin de bien autre chose que de thérapeutiques, si raffinées soient-elles. *« On meurt toujours seul »*, rappelait Pascal ; mais il faut comprendre l'appel irrépressible de celui pour qui le visage insolite de la mort est tout proche, l'appel à être entouré, soutenu. Or, nous ne savons plus comment nous comporter devant un mourant, sinon pour accomplir des gestes mécaniques qui meublent le temps et l'espoir. Nous avons oublié les attitudes pourtant si simples de disponibilité, d'écoute silencieuse. L'une des tâches de l'institution hospitalière n'est-elle pas de favoriser la relation du malade avec sa famille et avec le personnel soignant ? S'il y a un droit de vivre sa mort, il ne peut être exercé pleinement à travers un texte juridique d'esprit individualiste, mais grâce à une concertation vivante et constante de tous ceux qui, en lui tendant la main, accompagnent un frère « jusqu'au bout ». Cette proposition de loi ne s'ouvre-t-elle pas sur un monde de froide solitude et, par la conception de l'homme qu'elle véhicule, ne serait-elle pas un obstacle plutôt qu'une stimulation à poursuivre l'immense effort d'humanisation de nos hôpitaux ?

« O mon Dieu, donne à chacun sa
[propre mort,
donne à chacun la mort née de sa
[propre vie ! »
(R.-M. Rilke.)

Et comme témoin du Christ ressuscité, j'ose ajouter :

« Donne à chacun de vivre sa mort comme un jour de naissance... à la
[vraie Vie ! »

ROGER ETCHEGARAY.

Peine de mort démocratie et progrès

Notre gouvernement voudrait bien supprimer la peine de mort pour ne pas paraître trop réactionnaire à côté de celui d'Espagne, mais ces Français impossibles, atteints d'un mal profond, bloquent tous les progrès. Le gouvernement, qui s'en tient énergiquement au respect de la volonté populaire, notamment pour l'envoi de troupes en Afrique, l'évasion fiscale, la protection des grosses fortunes, ne peut pas aller contre cette volonté.

Quand un journaliste propose à un subordonné du garde des sceaux de présenter un projet à la Chambre, il s'entend répondre non, parce que le Parlement n'est pas assez représentatif de l'opinion. Preuve que le gouvernement n'est pas seulement partisan de la démocratie, mais encore de la démocratie directe. Mais alors, il serait facile de satisfaire à la fois ce souci et la nécessité de progrès en demandant : « La peine de mort augmente-t-elle ou non votre sécurité ? » La réponse serait nécessairement : « Nous n'en savons rien. A vous de vous informer et de nous le dire. » Ainsi, le gouvernement se retrouverait dans la plus inconfortable des situations, celle d'un gouvernement responsable.

CASAMAYOR.

● *M. Daniel Hoeffel*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, est chargé, par décret du 24 avril publié au *Journal officiel* du 25 avril, sous l'autorité du ministre, de l'ensemble des questions concernant l'aide et l'action sociale, à l'exception de celles relatives à la politique familiale et à l'enfance.

● *La plupart des Espagnols* sont en faveur du divorce, selon une enquête menée par le Centre d'enquêtes sociologiques : 48 % des personnes interrogées se sont prononcées en faveur du divorce, 27 % contre et le reste est indécis. D'autre part, 69 % des personnes interrogées se déclarent en faveur du contrôle des naissances, tandis que 24 % y sont opposées. — *(A.F.P.)*

Football

Au congrès de l'U.E.F.A.

LE VAINQUEUR DE LA COUPE SERA QUALIFIÉ D'OFFICE

Au cours de son congrès qui s'est réuni à Istanbul (Turquie) le week-end dernier, l'Union européenne de football association (U.E.F.A.) a décidé que le vainqueur de la Coupe de l'U.E.F.A. serait désormais qualifié d'office pour prendre part à la compétition la saison suivante.

Le congrès de l'U.E.F.A. a aussi décidé de rejeter une proposition d'amendement à ses statuts qui aurait permis à Israël de compter parmi les pays membres de l'Union européenne. La proposition d'amendement, avancée par la République fédérale d'Allemagne, la Suisse, la Suède et la France, n'a reçu que seize voix au lieu des vingt-cinq requises, correspondants à la majorité des trois quarts. M. Artemio Franchi (Italie) a été réélu président de l'U.E.F.A. — *(A.P.)*

MARCHE. — *Le marcheur mexicain Raul Gonzalez a battu, dimanche 23 avril, le record du monde des 50 kilomètres, en parcourant la distance en 3 h. 45 min. 52 sec. Le précédent record appartenait à l'Allemand de l'Ouest Bernd Kannenberg (3 h. 52 min. 44 sec.).*

La police charge une manifestation d'Arméniens

Les forces de l'ordre ont chargé, lundi après-midi 24 avril, une cinquantaine de fidèles arméniens qui assistaient, devant l'église arménienne de Paris, rue Jean-Goujon, dans le huitième arrondissement, à un office célébrant l'anniversaire *« du génocide du peuple arménien par les autorités turques en 1915 »*.

Les fidèles se trouvaient sur le parvis de l'église quand un commissaire de police est venu sommer ces personnes de se disperser, leur indiquant que la manifestation était interdite par la préfecture de police. Le cortège devait en effet emprunter, par la suite, l'avenue des Champs-Elysées, et ce parcours n'était pas autorisé. Devant le refus des fidèles d'obtempérer, les forces de l'ordre ont chargé, matraquant plusieurs personnes, et en interpellant quarante-sept.

Elles ont toutes été relâchées à l'exception de l'une d'entre elles qui a été mise à la disposition de la justice pour avoir frappé un représentant des forces de l'ordre, qui a été admis à la Maison des gardiens de la paix. Selon plusieurs témoins, les policiers auraient même cherché à pénétrer dans l'église, au début de leur intervention.

Plusieurs centaines d'Arméniens ont cependant pu déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu. La dispersion du rassemblement place de l'Etoile s'est faite sans incident, en présence d'importantes forces de police. Un défilé a également eu lieu à Marseille en présence de M. Jospeh Comiti, député R.P.R. des Bouches-du-Rhône, et de plusieurs adjoints au maire de Marseille, M. Gaston Defferre.

Dans un communiqué, le comité de défense de la cause arménienne dénonce *« la répression brutale »* et affirme : *« En agissant de la sorte, les autorités ont cédé devant les pressions évidentes de la diplomatie turque, se faisant ainsi leur complice pour étouffer les justes revendications du peuple arménien. »*

JOURNALISTE BOUGNOULE

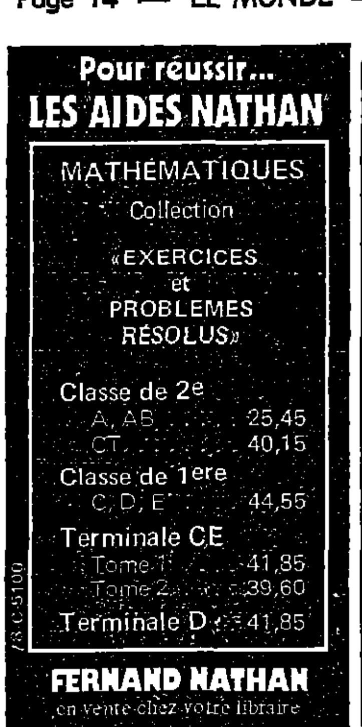
Avec quelques journalistes, notre confrère Edouard Pelé, de R.T.L., suit la manifestation. Soudain, des gardiens de la paix de la 83e compagnie d'intervention se précipitent sur lui et le jettent dans un car de police. Il est secoué, photographié. Il tente d'expliquer que ses papiers sont restés à la rédaction de R.T.L., à 50 mètres de là. Un officier de presse arrive enfin et le « délivre ». Pelé, qui a le « teint basané », descend du car et s'entend dire en guise d'excuse : « Tu peux foutre le camp, espèce de bougnoule. On te retrouvera. »

PRESSE

LE MAGAZINE « LIFE » VA REPARAITRE

Le magazine américain « Life », qui avait cessé de paraître en décembre 1972 en raison de difficultés financières, devrait commencer une nouvelle carrière en octobre prochain. Le groupe de presse et de publications « Time » a annoncé lundi 24 avril que le magazine, qui était jusqu'en 1972 un hebdomadaire, reparaîtrait avec une périodicité mensuelle. Le prix de vente au numéro dans les kiosques sera de 1,50 dollar (environ 7 F) aux U.S.A.

« Life », qui s'était acquis une grande réputation par la qualité de ses reportages illustrés, continuera à faire porter l'essentiel de ses efforts sur la photographie. Le futur mensuel aura cent vingt pages et sera imprimé sur un papier plus épais que l'ancien hebdomadaire. « Le pouvoir de l'image (...) n'a jamais été aussi fort qu'aujourd'hui », a estimé M. Hedley Donovan, rédacteur en chef de « Time ».



JUSTICE

Abrogation de l'arrêté d'expulsion contre M. Kharmoudi.

Le ministère de l'intérieur a abrogé l'arrêté d'expulsion, en date du 5 décembre, pris à l'encontre d'un étudiant bisontin de nationalité marocaine, M. Mustapha Kharmoudi, dont le présence en France au moment de l'affaire des otages du Polisario était considérée comme *« de nature à troubler l'ordre public »*.

M. Kharmoudi avait réussi à échapper aux recherches policières, tandis que diverses personnalités universitaires se mobilisaient en faveur de l'étudiant (*le Monde* des 14 et 18-19 décembre 1977). Le 10 mars dernier, le Conseil d'État accordait un sursis à exécution. Une action avait d'autre part été introduite devant la juridiction administrative en vue d'obtenir l'annulation du décret d'expulsion. — *(Corresp.)*

● *Un attentat* a été commis, dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 avril, contre le commissariat de police de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Il était 3 h. 15 du matin lorsque des inconnus ont lancé trois engins incendiaires sur deux voitures et une fourgonnette du service de police stationnées près du commissariat. Des gardiens de la paix, alertés par le bruit, se sont précipités dans la rue et ont réussi à limiter les dégâts avec des extincteurs. — *(Corresp.)*

● *Le tribunal d'instance de Cannes a examiné,* vendredi 21 avril, la plainte d'un client iranien du casino Palm Beach reprochant à l'établissement d'avoir laissé jouer des mineurs aux jeux. Au cours d'une partie de baccara, dans la nuit du 19 au 20 août 1977, M. Taghi Sarhai aurait en effet subi une perte en raison du jeu de mineurs. Le représentant du ministère public a refusé de se prononcer lors de l'audience. Le jugement sera rendu le 12 mai prochain.

Faits et jugements

HUIT JOURS POUR QUITTER LA FRANCE

Un ouvrier malien, M. Khadame Sow, trente-cinq ans, résidant dans la Seine-Saint-Denis, travaillait en France depuis 1960. Il y a un peu plus d'un an, cet immigré — muni d'un permis de séjour régulier — rentra en Afrique pour revoir ses quatre enfants. Mais, il y resta un peu plus de six mois, dépassant ainsi le délai admis par la circulaire 75-347 du 8 juillet 1975 pour le maintien de ses titres de travail et de son séjour en France.

Bien sûr, M. Sow ignorait jusqu'à l'existence d'une telle circulaire. Il fut tout surpris, après son retour, de se voir retirer sa carte de séjour. On lui a donné huit jours pour quitter le territoire français et le délai expire le 26 avril. Huit jours, après dix-huit ans de vie professionnelle dans notre pays...

● *Pierre Lacaze retourne en prison.* — L'ancien international de rugby Pierre Lacaze, dit « Papillon », a été inculpé de tentative de proxénétisme et écroué à Nice, samedi 22 avril. Le 5 mai dernier, l'ex-joueur de rugby avait déjà été arrêté, puis inculpé, dans le cadre d'une affaire de proxénétisme (*le Monde* des 5 et 10 mai). Condamné le 15 novembre à dix-huit mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Nice, Pierre Lacaze avait été libéré, récemment, pour « bonne conduite ».

Krach d'Alençon : le promoteur fait appel.

M. Gérard Mureau, promoteur immobilier résidant à Assé-le-Boisne (Orne), a interjeté appel auprès de la cour de Caen, lundi 24 avril, du jugement du tribunal de commerce d'Alençon en date du 28 mars dernier.

Ce jugement avait prononcé la liquidation des biens des cinq sociétés de M. Mureau *« considérant que sa gestion se révèle particulièrement désastreuse, que des imprudences inexcusables ont été commises, que sa situation apparaît irrémédiablement compromise et qu'aucun redressement ni concordat sérieux n'est envisageable »* (*le Monde* daté 6 et 7 avril).

Après cette liquidation, 271 artisans sous-traitants employant environ deux mille ouvriers, sans compter plusieurs centaines de clients du promoteur immobilier, s'étaient retrouvés dans une situation précaire. Aujourd'hui, la société Sonkad est retenue pour « continuer » le travail des sociétés Mureau, nous indique notre correspondant. Cette société va donc continuer 129 chantiers en cours et exécutera les contrats de construction signés : 380 environ.

Important vol de tableaux de Florence.

Dix tableaux de maîtres flamands — dont le monochrome *les Trois Grâces*, de Pierre-Paul Rubens — ont été dérobés dans la galerie Palatine du palais Pitti, à Florence, dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 avril. Ce vol est l'un des plus importants enregistrés ces dernières années en Italie. La galerie ne possédait pas encore de système d'alarme. Il était en cours d'installation. Les voleurs ont utilisé une échelle de corde pour descendre dans la galerie par un châssis vitré.

Les autres tableaux volés sont quatre œuvres de Cornelis Van Poelenburgh, deux de Paul Bril, deux de Van Vitelli et une de Pieter Molyn l'Ancien.

ÉDUCATION

Les consultations du nouveau ministre

« M. Beullac paraît être un homme de dialogue »

déclare M. Jean Cornec

« Les problèmes de l'éducation sont tellement nombreux que nous sommes convenus de nous revoir d'ici à une quinzaine de jours » : M. Jean Cornec a montré un optimisme prudent à l'issue de l'audience accordée lundi 24 avril par M. Christian Beullac aux dirigeants de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.). « Le nouveau ministre de l'éducation paraît être un homme de dialogue, désireux de la concertation », a déclaré M. Cornec.

« Rien n'est résolu mais nous n'attendions pas autre chose, a déclaré le président de la F.C.P.E. *Deux éléments sont à retenir cependant : la volonté affirmée du ministre de l'éducation d'entretenir avec notre organisation des rapports fréquents et constructifs et la claire notion qu'il semble avoir que, la loi Haby étant votée et devant s'appliquer, elle exigera dès la prochaine rentrée des aménagements sur lesquels nous voulons tout de suite lui formuler des propositions. »* Des accommodements sont possibles, estime M. Cornec, car *« la loi Haby est un texte sommaire et très creux »*, dont importent surtout les applications. Or *« M. Beullac semble assez disposé à ne pas rester figé sur les décrets arrêtés ou circulaires de son prédécesseur »*.

Sur le contenu de ces aménagements, M. Cornec est resté discret. Ils feront l'objet de discussions de sa fédération avec le *directeur de cabinet et les directeurs* de l'administration centrale qui prépareront une nouvelle rencontre avec le ministre *« dans une quinzaine de jours »*. On peut prévoir qu'ils concerneront le soutien pédagogique dans les classes de sixième et de cinquième, la gratuité, le dossier scolaire...

« Le gros point noir, selon M. Cornec, *c'est que le ministre de l'éducation semble considérer que les moyens financiers dont il disposera ne permettront pas, au moins pendant deux ans, des améliorations considérables dans la plupart des domaines où nos revendications s'établissent. Nous lui avons indiqué que nous sommes des réalistes ; ce que nous voulons, c'est que, à défaut de réalisations immédiates sur certains plans, un calendrier très précis soit établi, que des engagements précis soient pris et qu'ils soient tenus. »* M. Cornec a d'ailleurs eu l'impression que, *« tout en étant conscient de ses limites, M. Beullac était aussi convaincu qu'un ministre de l'éducation digne de ce nom doit se battre pour obtenir des crédits... »*

Préjugé favorable

Comme M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, comme M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, tous deux reçus par M. Beullac une semaine auparavant, M. Cornec constate une ouverture au ministère de l'éducation. Mais il observe aussitôt qu'il a rencontré lundi *« le dix-huitième ministre de l'éducation nationale de la V[e] République... »* (1) et, raconte-t-il, *« quand j'ai voulu lui rappeler la liste des promesses non tenues des gouvernements antérieurs, il m'a tout de suit arrêté, car il savait, je pense, que la liste serait très longue... »*

Il n'empêche que le ministère de l'éducation est pavé de bonnes intentions et que ses partenaires lui donnent un préjugé favorable. La déception des troupes de M. Cornec et des syndicats de gauche après les élections législatives peut tempérer leur ardeur revendicative quelque temps. *Elle peut aussi,* passés le choc et la déconvenue, les exacerber. Le troisième trimestre, coupé par les congés du 1er mai, de l'Ascension et de la Pentecôte, marqué par l'approche des examens, des changements de classe ou d'établissement et la perspective des grandes vacances, n'est pas le plus propice aux protestations.

M. Beullac dispose donc d'un répit. S'il abandonnait les dispositions contestables du dossier scolaire, s'il obtenait des postes supplémentaires pour améliorer le soutien en sixième et en cinquième, s'il annonçait un desserrement progressif mais réel des effectifs des classes, la rentrée de septembre se présenterait sous des auspices point trop mauvais. La première mesure ne coûterait rien, les deux autres beaucoup plus. C'est pourtant selon ces choix que ses partenaires jugeront les véritables intentions du ministre.

CHARLES VIAL.

(1) Depuis le 5 octobre 958, il y a eu, en France, de M. Jean Berthoin à M. René Haby, quinze ministres de l'éducation. M. Beullac est donc le seizième. — (N.D.L.R.)





RELIGION

Les droits des travailleurs migrants

PAX CHRISTI PLAIDE EN FAVEUR D'UN « ORDRE ÉCONOMIQUE ENTIÈREMENT NOUVEAU »

La section française de Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix, s'est réunie à Paris, les 22 et 23 avril, sous la présidence du cardinal Gouyon, pour débattre *« de la place et des droits des travailleurs migrants dans la société »*.

Dans un communiqué publié à l'issue de leurs travaux, les participants de la rencontre ont estimé que *« l'installation d'un ordre économique entièrement nouveau était seul capable de résoudre les problèmes de fond des grandes migrations dues aux déséquilibres économiques planétaires »*

Dans l'attente d'un tel changement, il est urgent, indique Pax Christi, que chacun *« agisse contre le racisme croissant, la xénophobie et le mépris avec lesquels on traite aujourd'hui ceux qui ont été les artisans efficaces de notre expansion »*. Les participants au congrès se sont séparés résolus *« à faire tout ce qu'ils pourraient à tous les niveaux pour que soient accordés aux travailleurs migrants la place et les droits qui leur reviennent en toute justice »*.

Mgr SARRABÈRE DEVIENT ÉVÊQUE D'AIRE-SUR-L'ADOUR ET DAX

Paul VI a accepté la démission de Mgr Robert Bézas, évêque d'Aire-sur-l'Adour et Dax. Mgr Robert Sarrabère, évêque coadjuteur, lui succède de plein droit.

[Mgr Sarrabère est né le 30 août 1926 à Argagnon (Pyrénées-Atlantiques). Ordonné en 1950, il est, dans le diocèse de Bayonne, successivement vicaire à Nay, puis à Saint-Martin-de-Pau, aumônier fédéral de la J.I.C., de la J.I.C.F. et des Guides de France, curé-doyen de Nay. Vicaire général pour le Béarn depuis 1965, il était nommé évêque coadjuteur d'Aire et Dax en 1974. Il est membre de la commission épiscopale du monde rural et du groupe épiscopal pour la pastorale des Réalités du tourisme et du loisir.]

FAITS DIVERS

INCENDIE DANS UNE CITÉ DE TRANSIT A SAINT-DENIS

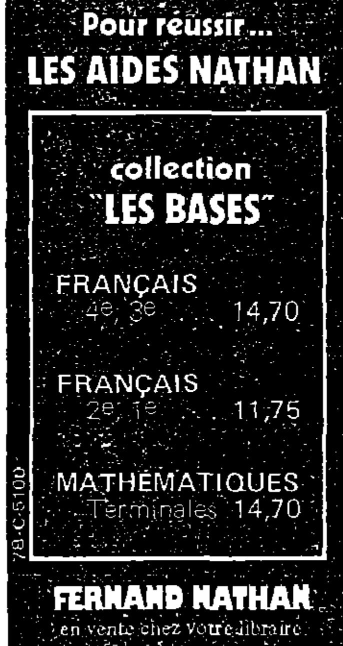
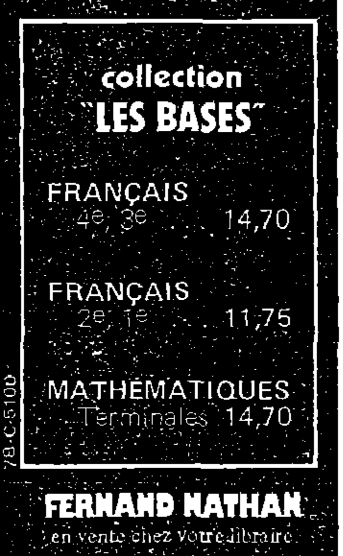
L'insuffisance des conditions de sécurité expliquerait la rapidité du sinistre

Trois personnes, de nationalité portugaise, ont été blessées et trente-quatre appartements détruits dans l'incendie qui a ravagé, lundi 24 avril, une cité de transit de la Sonacotra à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le feu, provoqué en début de matinée par un court-circuit électrique s'est rapidement propagé à travers les étages de l'immeuble construit en matériaux légers et occupé par deux cents locataires. Le bâtiment qui devait normalement offrir une résistance de deux heures au feu a été entièrement brûlé en moins d'une heure. Les pompiers de onze casernes n'ont pas eu le temps de maîtriser le sinistre.

Selon un cadre de la Sonacotra, propriétaire de l'immeuble. François Tricard, cette société avait fait procéder en juillet 1975 à *« des travaux confortatifs »* sur les parois et les canalisations de l'immeuble. Toutefois ces améliorations, entreprises après l'incendie du C.E.S. Pailleron, sont restées insuffisantes : la structure même du bâtiment, constituée d'une ossature métallique et de panneaux d'isorel remplis de laine de verre, présentait des risques d'incendie.

Les familles sinistrées, de nationalité portugaise, et dont aucune n'était assurée, ont été secourues par les services sociaux de la municipalité de Saint-Denis. Des logements de remplacement ont été trouvés dès lundi à Saint-Denis et dans d'autres localités du département. Le gouvernement portugais a également fait parvenir une aide financière à ses ressortissants. Selon M. Souchère, adjoint au maire de Saint-Denis, la Sonacotra aurait proposé de reloger des locataires de la société de transit dans des immeubles identiques à celui qui a brûlé.

La cité de transit avait été construite en 1969, après la démolition du bidonville des Francs-Voisins. Un accord, passé entre les pouvoirs publics, la municipalité de Saint-Denis et la Sonacotra prévoyait, pour les bâtiments, une durée d'occupation maximum de dix ans. Après le relogement des habitants de la cité et la libération des sols, la municipalité de Saint-Denis devait utiliser le terrain pour des équipements publics. Quinze cités du même type existent encore, dont cinq dans la région parisienne.

UNESCO

L'ouverture de la session du conseil exécutif

M. M'Bow fait état d'une « campagne de dénigrement » contre l'Organisation

La cent quatrième session du conseil exécutif de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) s'est ouverte à Paris, lundi 24 avril, au siège de l'Organisation. Cette session durera jusqu'au 9 juin. Dès l'ouverture des travaux, le conseil exécutif a élu deux nouveaux membres, MM. Paul Denis (Belgique) et Emilio Aquilar Cruz (Philippines), en remplacement de membres démissionnaires, ainsi qu'un nouveau vice-président, M. Upraity (Népal). Le conseil a ensuite entendu le rapport du directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow.

Dans son *« rapport oral »* présenté au cours d'une intervention de près de trois heures, M. M'Bow a exposé les activités de l'Organisation depuis la précédente session du conseil exécutif. Il a rendu compte en détail de ses différentes missions — une vingtaine de pays visités et presque chaque fois un entretien avec le chef de l'État — et, notamment, deux grandes tournées dans les pays arabes et en Amérique latine.

Le directeur général s'est félicité du bon déroulement des grandes conférences intergouvernementales organisées par l'UNESCO depuis six mois, qu'il s'agisse de la conférence de Tbilissi (U.R.S.S.) consacrée à l'environnement (octobre 1977, de la conférence d'Abou-Dhabi (novembre), qui a réuni les ministres de l'éducation des pays arabes, de la conférence de Bogota (Colombie) qui a réuni, en janvier 1978, les ministres de la culture de vingt-quatre États d'Amérique latine et des Caraïbes ou, enfin, de la conférence sur les préjugés raciaux qui vient de se réunir à Paris.

Le jour même où s'ouvrait à Stockholm le colloque de l'UNESCO sur *« la collecte des informations et leur diffusion à travers le monde »*, M. M'Bow a rappelé quelle est la position de l'Organisation à l'égard du rôle de la presse. *« L'UNESCO est pour la liberté totale de l'information, ce qui suppose la protection des informateurs,* a-t-il dit. *Mais informer suppose que les informateurs soient responsables, c'est-à-dire que ceux-ci prennent bien soin de vérifier les informations qu'ils diffusent. Le métier d'informateur est trop important pour qu'on puisse l'exercer sans rigueur ni sérieux. »*

Le directeur général s'en est pris à cette occasion à *« la campagne de dénigrement »* qui tend à accréditer l'idée que l'UNESCO est hostile à la liberté de l'information et cherche à limiter l'emprise des grandes agences de presse. Pour M. M'Bow, ce sont au contraire ceux qui refusent de voir les pays en développement se doter de leurs propres agences de presse qui s'opposent à la liberté de l'information. *« Pour nous,* a précisé le directeur général de l'UNESCO, *toute discrimination entre organes d'information ou agences de presse est inacceptable. »*

R. C.

LE « MOUVEMENT » ARRÊTÉ

Les relations entre les Français et l'administration vont — assure-t-on — être l'un des principaux soucis du gouvernement. Louable — sinon original — projet. Mais l'administration serait peut-être avisée de commencer par améliorer ses relations avec ses propres agents.

Une circulaire du ministère de l'éducation publiée au Bulletin officiel *du 6 avril annonce que* « comme chaque année », *le directeur général de la programmation et de la coordination de ce ministère est* « contraint de suspendre pendant la période du mouvement les audiences relatives aux situations individuelles dans les bureaux chargés de l'administration du personnel ». *La* « période » *en question durera jusqu'au début du mois de juillet.*

Le « mouvement » *intéresse au premier chef les personnels puisqu'il s'agit des changements d'affectation. Au moins pourront-ils téléphoner ? Pas même, car la direction les invite à* « éviter les communications téléphoniques ayant pour objet des renseignements relatifs au mouvement ». *Que faire ? Attendre sagement que le mouvement soit achevé. A partir du 1er juillet, le personnel du service spécialisé sera plus libre de ses mouvements et chacun pourra s'adresser à lui pour parler d'autre chose.*

Br. F.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

La marée noire vue par les chercheurs

Le naufrage de l' « Amoco-Cadiz » a eu lieu le 16 mars, peu avant 23 heures. Dès le 17, les spécialistes de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.), du Centre océanographique de Bretagne (COB), de la station biologique de Roscoff (laboratoire des universités de Paris-VI, Paris-VII et Paris-XI et laboratoire propre du C.N.R.S.) et de l'université de Bretagne occidentale commençaient à étudier la situation créée par le déversement de 230 000 tonnes de pétrole brut (la plus importante marée noire qui se soit produite à ce jour dans le monde). Le même jour, M. Michel d'Ornano, alors ministre de la culture et de l'environnement, demandait au Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) de réunir les éléments nécessaires à l'élaboration d'un programme d'études sur l'impact à court et à long terme de ces 230 000 tonnes de pétrole.

Du 20 au 25 mars, au COB, installé à l'entrée du goulet de Brest, des spécialistes du CNEXO, de l'I.S.T.P.M., de la station biologique de Roscoff, de l'Institut d'études marines, de l'université de Bretagne occidentale, de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et de l'Institut géographique national se sont réunis. Des experts américains de la National Oceanographic and Atmospheric Administration (N.O.A.A.), de l'Environmental Protection Agency (EPA) et de plusieurs universités de Louisiane et du Texas ont participé aux discussions : dès le 17 mars, la N.O.A.A. était entrée en contact, en effet, avec le CNEXO, auquel elle est liée depuis plusieurs années par des accords de coopération bilatérale et, le 19, arrivaient à Brest des spécialistes américains très expérimentés puisque certains d'entre eux étaient allés étudier sur place les effets de l'échouage du « Metula », dans le détroit de Magellan (80 000 tonnes de brut répandues en 1974), et de celui de l' « Argo Merchant », au sud-est du cap Cod (27 000 tonnes déversées en 1976).

par YVONNE REBEYROL

Le programme élaboré lors de la réunion du COB est actuellement en cours d'examen par les différents ministères intéressés. Il s'efforce de couvrir tous les aspects imaginables de la pollution. Devant une catastrophe de cette ampleur, les spécialistes — biologistes, chimistes, océanographes — sont obligés de reconnaître d'abord que l'on est désarmé : rien ne peut empêcher le pétrole d'arriver sur les côtes. Ensuite, que l'on connaît peu de chose des effets réels d'une telle pollution sur un milieu aussi complexe que le milieu marin, en dépit des études faites depuis 1967, après la marée noire du « Torrey-Canyon ». Depuis un mois, certes, diverses observations ont été faites. Mais tous les experts sont d'accord : un bilan complet ne pourra être établi avant plusieurs mois, ou même, pour certains effets à long terme, avant plusieurs années.

Hydrocarbures et produits dispersants

LA route butte contre une petite dune. De l'autre côté, une crique s'arrondit et tout près, au-dessus des vagues qui déferlent sur les innombrables rochers, écueils, récifs et brisants, se dresse, verticale, la proue de l'*Amoco-Cadiz*. L'extrême avant du pétrolier, avec son bulbe qui pointe vers le ciel, et quelques superstructures du château — les seuls débris encore visibles du navire géant — sont littéralement à portée de la main. Dans cet invraisemblable enchevêtrement de rocs et de très hauts fonds, le pétrolier, malgré sa vingtaine de mètres de tirant d'eau, s'est, en effet, faufilé — Dieu seul sait comment — pour s'éventrer à environ 2 kilomètres du rivage.

Cette proximité a fait du naufrage de l'*Amoco-Cadiz* une catastrophe très différente de celle du *Torrey-Canyon* qui s'est échoué sur les Seven-Stones situés à une bonne quinzaine de kilomètres au sud-ouest du cap Land's-End, l'extrême pointe de la Cornouailles britannique. En outre, lors du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, des vents violents soufflaient du nord-ouest qui ont immédiatement précipité sur la côte bretonne les premiers flots de pétrole. Au moment de l'échouage du *Torrey-Canyon*, le 18 mars 1967, les vents soufflaient du nord ; ils ont ensuite tourné peu à peu si bien que les premières nappes n'ont atteint la côte anglaise que le 25 mars. Les côtes françaises ne furent touchées qu'à partir du 11 avril, les premières atteintes étant celles du nord de la Bretagne (entre l'île de Bréhat et les Sept-Iles).

La distance séparant des côtes les deux naufrages et les caprices des vents (la vitesse de déplacement des nappes est égale à environ 3 % de la vitesse du vent) ont fait que la marée noire sortie du *Torrey-Canyon* est arrivée à la côte sous forme de pétrole déjà transformé en « mousse de chocolat » alors que celle vomie par l'*Amoco-Cadiz* a englué la côte, au moins pendant les tout premiers jours, sous forme de brut tout frais. Et pourtant, dans l'un et l'autre cas, il s'agissait de pétroles légers du Proche-Orient, très comparables.

Produit complexe, le pétrole est composé, dans des proportions variant non seulement selon chaque « province » productrice, mais aussi selon chaque champ et parfois selon chaque puits, du mélange des trois grandes familles d'hydrocarbures que l'on peut présenter par ordre croissant de toxicité et de solubilité dans l'eau : les aliphatiques (paraffine, entre autres), les naphténiques ou cycloparaffiniques (le cyclohexane, par exemple) ; les aromatiques (tel le benzène). Chacune de ces trois familles comprend de nombreux hydrocarbures de poids moléculaire très variable. Mais, toujours, les éléments les plus légers, donc les plus volatils sont les plus toxiques. Toutefois, la toxicité varie énormément, selon les espèces d'organismes marins, selon le stade de développement de chacune de ces espèces et selon le temps pendant lequel ces organismes ont été en contact avec le pétrole.

Les processus de dissolution et d'émulsion

Le pétrole de l'*Amoco-Cadiz* comprenait de 30 % à 35 % d'hydrocarbures aromatiques, et, si l'on se base sur des températures de distillation inférieures à 250 °C, on peut dire que 40 % des 230 000 tonnes de la cargaison étaient des produits légers volatils : on peut donc estimer que 90 000 tonnes environ ont été évaporées en quelques jours ; la vitesse de cette évaporation étant fonction du vent, de l'épaisseur des nappes et de la température.

Etant données les circonstances du naufrage, d'énormes quantités de pétrole sont arrivées tout de suite à la côte, probablement 80 000 tonnes en quelques heures, sans que les fractions légères aient donc eu le temps de s'évaporer. En outre, l'état de la mer et la présence d'innombrables brisants ont accéléré les processus de dissolution et d'émulsion : le pétrole s'est mis en gouttelettes de quelques fractions de millimètres réparties dans la masse d'eau.

Le pétrole flottant depuis un certain temps, et non encore émulsionné, se transforme en émulsion inverse, flottant elle aussi : ce sont alors des gouttelettes d'eau qui s'installent dans la masse du pétrole, ces gouttelettes étant suffisamment nombreuses pour représenter, à elles toutes, 80 % de la masse de l'émulsion inverse. L'apparence de celle-ci lui a fait donner le nom de « mousse de chocolat ». L'émulsion inverse est assez stable, en outre elle est visqueuse et collante. Lorsqu'elle arrive à la côte, elle adhère aux rochers ou au sable. Puis, en se combinant avec l'oxygène de l'air et sous l'action du soleil, elle se transforme, au moins sur sa surface, en goudron encore plus visqueux et collant. Alors que le pétrole non encore émulsionné ne dépose sur la côte qu'un film qui sera enlevé par la marée suivante, ou qui sera facilement attaqué par les bactéries, l'émulsion inverse se présente souvent en amas trop épais pour que les bactéries puissent faire rapidement leur travail.

Le rôle des produits dispersants (1 300 tonnes ont été utilisées depuis le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, surtout du BP 1 100 WD et un peu de Finasol OSR 5) est d'émulsionner le pétrole en fines gouttelettes (de quelques fractions de millimètres). Les dispersants peuvent même parfois retransformer de la « mousse de chocolat » en émulsion. Ainsi on évite l'arrivée sur les plages de nappes épaisses et engluantes. Ainsi surtout, facilite-t-on le travail des bactéries, puisque la surface totale des gouttelettes est énorme par rapport au volume total du pétrole.

Depuis le *Torrey-Canyon*, les dispersants ont été très améliorés. En 1967, leurs solvants étaient faits de produits aromatiques, donc très toxiques. Actuellement, on utilise des solvants aliphatiques dont la toxicité est mille fois moins forte. Ces progrès ont été réalisés grâce à de très nombreuses études faites en laboratoire : à l'I.S.T.P.M., par exemple, M. Pierre Michel a testé cent cinquante produits depuis l'année 1970.

Le moindre mal

Les dispersants actuels, cependant, ne sont pas totalement inoffensifs. Ils ont une certaine toxicité, qui varie, comme celle du pétrole, en fonction de l'espèce, du stade de développement de l'espèce et de la durée du contact. Des tests ont ainsi montré que 50 % d'un échantillon de coques étaient morts après quatre-vingt-seize heures passées dans de l'eau contenant plus de 700 ppm (parties par million) de BP 1 100 WD, mais la dose létale (50 % de mortalité) était montée à 10 000 ppm pour un séjour limité à quarante-huit heures. Pour le crabe vert, la dose létale est de 20 000 ppm (pour quarante-huit heures), mais, dès 100 ppm, la copulation n'est plus possible, et dès 0,1 ppb (partie par milliard), les œufs portés par la femelle avortent.

Dans l'ensemble, néanmoins, les dispersants actuels sont moins toxiques que le pétrole. Ainsi, pour certaines espèces, la dose létale est de 10 000 ppm de dispersant, alors qu'elle est de 100 ppm de pétrole. En dépit de ce fait, tous les biologistes, aussi bien MM. Joseph Bergerard et Louis Cabioch, respectivement directeur et sous-directeur de la station biologique de Roscoff, que M. Lucien Laubier, directeur du COB, Mlle France Soudan, chef du service des technologies et des contrôles de l'I.S.T.P.M., M. Pierre Michel, chargé de recherches à l'I.S.T.P.M., déconseillent absolument l'emploi des dispersants dans les eaux peu profondes et encore plus sur les côtes. Etant entendu que pour des zones très limitées de rivages et pour des raisons impératives locales (l'approche de la saison touristique par exemple), on pourrait nettoyer quelques rochers ou quelques portions de plages avec des dispersants si on n'a pas réussi à décoller les amas de « mousse de chocolat » avant que celle-ci ne se soit transformée en goudron. Il n'existe en effet aucune solution idéale, et parfois il faudra choisir le moindre mal (1).

Si le volume d'eau est suffisant — lorsque la profondeur est égale ou supérieure à 50 mètres, — la dilution rapide du produit est assurée. Si, au contraire, des dispersants sont appliqués sur des rochers, ils conservent leur dilution d'application : 90 % eau, 10 % de produit, et la teneur en dispersant risquera d'être fatale à tous les organismes vivants dans la zone traitée.

(Lire la suite page 16.)

(1) De la même manière, on utilise un peu de craie qui a pour effet de couler les nappes. Les biologistes sont opposés à cette solution qui consiste à déplacer le problème. Cependant, on a préféré cette « mauvaise » solution pour protéger des zones particulières. Ainsi, a-t-on fait couler une petite nappe qui était prête à envahir la rade de Brest.

UNE FAUNE ET UNE FLORE TRÈS RICHES

Plusieurs années pour évaluer les dégâts

LES côtes qui ont été directement touchées par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* peuvent être considérées comme les plus riches en vie marine de toute l'Europe du Nord-Ouest, les espèces y étant souvent fragiles et à la limite de leurs possibilités d'adaptation. Là, en effet, la flore et la faune de l'Atlantique et des régions tempérées chaudes rejoignent la flore et la faune de la mer du Nord et des régions boréales. En outre, la côte, très découpée, est constituée d'une alternance de zones très protégées et d'endroits très exposés. Ensuite, la température moyenne de l'eau y varie peu tout au long de l'année : guère plus de 3 °C à Roscoff, alors que les variations annuelles ont une amplitude d'une dizaine de degrés dans la Manche orientale. Enfin, les marées y sont très importantes, les courants violents, ce qui empêche, en maints endroits, le dépôt de fonds de sables fins. Or, les espèces vivant fixées sur le fond choisissent de préférence les fonds de rochers ou de sables grossiers alors que les fonds de sables fins sont particulièrement riches en espèces « fouisseuses ».

Toutes ces conditions expliquent que, dès 1872, on ait choisi Roscoff pour y installer un laboratoire de biologie marine. Et la présence de ce laboratoire explique que les côtes de cette région de la Bretagne, depuis Plouguerneau jusqu'à Saint-Efflam, soient parmi les mieux connues du monde. Depuis plus de cent ans, des inventaires de la faune et de la flore sont régulièrement tenus à jour, et les fluctuations naturelles des peuplements d'espèces végétales et animales sont suivies, sans être toujours expliquées... D'autre part, la vie dans l'ensemble de la Manche est assez bien connue, elle aussi : depuis 1972, à l'instigation du C.N.R.S. et avec la participation financière du CNEXO, la station biologique de Roscoff, le laboratoire de Dinard (Museum national d'histoire naturelle de Paris) et le laboratoire de Wimereux (université de Lille) ont dressé la carte (actuellement en cours de publication) de l'ensemble des peuplements des fonds de la Manche.

La vulnérabilité des espèces sédentaires

Ainsi dispose-t-on pour les régions touchées par le pétrole de l'*Amoco-Cadiz* d'un état antérieur à la catastrophe, ce qui est sûrement un cas unique dans les annales des pollutions pétrolières survenues, ici ou là, dans le monde. Pour la première fois, on pourra dresser un bilan exact et précis des effets d'une marée noire sur le monde vivant marin. Bien entendu, cela ne pourra être fait, selon les conséquences à court ou à long terme, que dans quelques mois ou dans quelques années. Mais, déjà, des spécialistes (Américains, Néerlandais, Allemands de l'Ouest, Canadiens, Espagnols) sont arrivés ou ont pris contact avec les divers organismes français concernés par les études de la marée noire.

Pour le moment, les effets apparents de la marée noire sur le milieu marin sont seulement constatés. Il n'est pas encore possible de les évaluer. Les situations sont extrêmement diverses : ici, une pollution importante est enregistrée ; là, aucune trace de pétrole n'a été relevée ; ici (à Saint-Efflam), la marée haute a apporté sur la plage des millions de coquilles d'oursins (d'une espèce non comestible) et de couteaux morts ; là, on n'a rien remarqué.

Il est certain que, tout près de la côte, des poissons ont été tués par le pétrole, en particulier les sédentaires, qui ne s'écartent que peu ou pas du trou dans lequel ils vivent. Les espèces « baladeuses » se sont probablement éloignées. En tout cas, nulle part, on n'a vu des bancs de milliers de poissons morts. Après la dispersion des nappes, un certain nombre de pêcheurs ont d'ailleurs repris le travail, en évitant bien sûr les parages immédiats de l'épave. Il semble que les prises soient assez comparables à celles de la même période des années antérieures. Et les poissons pêchés, bien contrôlés par l'I.S.T.P.M., n'ont aucun goût de pétrole.

Quant aux crustacés, les araignées de mer ne sont absolument pas touchées... puisqu'elles ne sont pas encore arrivées. Tous les ans, dans la première quinzaine de mai, les araignées font — à pied — quelques dizaines de kilomètres pour venir frayer près de la côte. La mer semblant se nettoyer assez vite, on peut espérer qu'elles retrouveront leur comportement habituel. Toutefois, on peut se demander si le développement des œufs et des larves ne sera pas gêné par la présence éventuelle de pétrole dans les sédiments superficiels. Les homards, étant plus sédentaires, sont, potentiellement, plus menacés. Quant aux crabes, sédentaires eux aussi, certains auraient un goût de pétrole alors que d'autres seraient excellents...

La portion des côtes la plus touchée semble être la zone de balancement des marées. Mais il s'agit là d'une impression. Sur les sables, certains coquillages (praires, coques, couteaux), habituellement enfouis, ont eu manifestement tendance à sortir, mais il ne semble pas que la mortalité soit très importante chez ces espèces.

La situation des parcs à huîtres et à moules est très particulière. Les unes et les autres survivent fort bien, en général, à une marée noire. Mais elles prennent le goût du pétrole. Toutefois, un précédent donne des indications significatives en ce qui concerne les moules.

Le 17 novembre 1975, l'échouage d'un tout petit pétrolier en baie de Saint-Brieuc provoquait une fuite de 470 tonnes de gas-oil, polluant des parcs à moules distants de 10 à 20 kilomètres et donnant l' « occasion » (si l'on peut dire) à l'I.S.T.P.M. de suivre l'évolution d'une telle situation qui n'a entraîné ni mortalité anormale ni même ralentissement de la croissance. Le 20 novembre, les moules contenaient plus de 500 milligrammes d'hydrocarbures par kilogramme de chair humide. Le 5 janvier 1976, les teneurs en hydrocarbures étaient comprises entre 160 et 130 milligrammes, le 18 mars entre 40 et 25 milligrammes. Il faut noter toutefois que les moules contiennent toujours des hydrocarbures — la dose normale est de 20 milligrammes par kilo de chair humide, — car elles « fabriquent », comme le font d'ailleurs de très nombreux organismes marins végétaux et animaux, des hydrocarbures naturels qui ne peuvent donc pas être considérés comme une pollution. Cinq mois après l'accident, la vente des moules pouvait reprendre. Pour les huîtres, aucune observation de ce genre n'a jamais été faite, mais les spécialistes pensent qu'elles sont capables, comme les moules, d'éliminer naturellement le pétrole qu'elles ont absorbé.

Même si les parcs à huîtres et à moules ne sont pas décimés par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, il est certain que les coquillages « cultivés » dans les zones touchées ne seront pas commercialisables avant plusieurs mois, entraînant un manque à gagner pour les producteurs.

Retard de croissance

D'autre part, différentes espèces d'algues sont « moissonnées ». Par traitement chimique des laminaires on extrait des alginates (1 200 tonnes environ par an), utilisés dans les industries alimentaires, papetières, textiles, pharmaceutiques et autres. Les « lichens », *Chondrus crispus* et *Gigartina siellata*, sont la source des carraghenanes dont le pouvoir coagulant du lait est exploité dans les industries alimentaires. Enfin, des fucus et des Ascophyllum sont utilisés un peu dans les aliments pour bétail, un peu comme engrais.

Laminaires et « lichens » poussant aux alentours du zéro des cartes marines (c'est-à-dire qu'ils sont à peine découverts par les basses mers de vive eau) ont été peu touchés et surtout par du pétrole frais, qui, dans l'ensemble, est parti assez vite. En outre, des essais ont montré que les traitements chimiques qu'ils subissent éliminent le peu de pétrole qui aurait pu rester. Le seul risque actuellement perceptible est que la croissance rapide de laminaires soit ralentie. M. René Pérez, de l'I.S.T.P.M. a, en effet, constaté qu'elle n'a été que de 7 centimètres en quinze jours, au lieu des 15 à 20 centimètres habituels en avril. Mais ce ralentissement pourrait avoir été provoqué par les basses températures et le faible ensoleillement de ce printemps.

(Lire la suite page 16.)

LA MARÉE NOIRE *vue par les chercheurs*

Une faune et une flore très riches

(Suite de la page 15.)

Il n'empêche que la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* va très probablement servir de prétexte pour relancer l'offensive en faveur de l'implantation, sur les côtes bretonnes, des algues géantes *Macrocystis pirifera* (*le Monde* du 24 juillet 1974 et du 29 janvier 1975). Ces algues, qui mesurent plusieurs dizaines de mètres de long et qui peuvent croître, en Californie, de quelques décimètres par jour, constituent la principale source américaine d'alginates. Mais l'introduction de cette espèce extrêmement prolifique dans un milieu non clos risque de bouleverser les écosystèmes actuellement en équilibre et d'entraîner un envahissement rapide et général non seulement des côtes françaises, mais de tous les rivages européens dont les eaux ont une température qui est comprise entre 4 °C et 20 °C. C'est pourquoi la plupart des algologues français et européens, notamment Mme Jacqueline Cabioch et M. René Delépine, maîtres assistants à l'université de Paris VI, font les plus vives réserves à l'égard d'un tel essai d'acclimatation qui serait très difficilement contrôlable.

De leur côté, les fucus et les ascophyllums, qui ne sont que séchés et broyés, sont inutilisables. De plus, comme ils poussent à des niveaux voisins de la « mi-marée » (à égale distance des niveaux moyens des hautes mers et des basses mers), ils ont souvent été englués par la « mousse de chocolat » formée par le pétrole et l'eau et ont été coupés dans les opérations de nettoyage. Toutefois, les plantes sont vivantes et elles ont, comme toutes les algues, des possibilités de régénération. Mais, au moins pour les fucus, il faudra probablement plusieurs années pour que tous les champs retrouvent leur densité antérieure à la marée noire.

Pour les plantes et pour les animaux de toutes tailles, il reste à savoir si la reproduction sera perturbée. Des bilans, espèces par espèces, seront nécessaires et on ne sera pas en mesure de répondre à cette question avant plusieurs années. Toutefois, il ne faut pas oublier que les zones touchées par la marée noire ne constituent pas un monde clos. Le plancton, composé en partie de larves et de spores de très nombreuses espèces, dérive au gré des courants. Si des frayères de poissons — dans les abers notamment — ont été réellement détruites, elles ne sont pas les seules à contribuer au peuplement du sud de la Manche. En outre, comme le souligne M. Bergerard, il faut distinguer entre les espèces à croissance rapide (les araignées de mer, par exemple, qui sont commercialisables en deux ou trois ans) et les espèces à croissance lente (tels les homards, qui ont besoin de six ou sept ans pour être mangeables). Les premières accuseront plus que les seconds le déficit dû à une « classe creuse ».

Hydrocarbures et produits dispersants

(Suite de la page 15.)

La présence de très nombreux brisants et les tempêtes qui se sont succédé pendant et après le naufrage ont accéléré, avons-nous dit, les processus de dissolution et d'émulsion. Cela explique, très probablement, que très vite du pétrole a pénétré dans toute la colonne d'eau et dans les sédiments. Des mesures faites au début d'avril depuis le *Suroit* (un des navires du CNEXO) ont révélé à 18 km de la côte, des teneurs totales de pétrole (dissous et en gouttelettes) de 28 ppb en surface, de 22 ppb à la profondeur de 20 mètres et de 23 ppb sur le fond (à 65 mètres). De même, des sédiments prélevés par le *Suroit* entre 30 et 40 mètres de profondeur, dans les 10 centimètres les plus superficiels — les plus riches en organismes vivants — dans les baies de Lannion et de Morlaix, contenaient 1 500 à 2 000 ppm de pétrole (dissous dans l'eau interstitielle ou présent sous forme de gouttelettes et de boulettes). Curieusement, la teneur des sédiments en pétrole semble plus forte dans ces deux baies que dans les parages immédiats de l'épave. Selon M. Bergerard, cette « précipitation » aurait pu être accélérée par l'adsorption de pétrole sur les particules solides en suspension dans l'eau particulièrement nombreuses devant les estuaires des petits fleuves côtiers.

Là encore, ce sont les bactéries qui assureront, plus ou moins lentement, le nettoyage des sédiments, à condition d'avoir de l'oxygène. Il y a bien des microrganismes vivant dans les milieux anaérobies, mais ils sont beaucoup moins actifs pour ce travail que ceux des milieux aérobies.

Un concept formalisé et quantifié : la fiabilité

par JACQUES RINGLER
et BERNARD SCHIETECATTE (*)

LORSQUE le consommateur entend qualifier telle marque de machine à laver ou d'automobile de « fiable », il associe à ce vocable, de façon plus ou moins confuse, la notion de confiance, de sûreté ou de bonne tenue dans le temps, sans pour autant être en mesure de définir avec précision son contenu sémantique.

Cette notion de sûreté, de résistance à l'agression du temps et de l'environnement, fut, à toute époque, l'un des soucis majeurs des réalisateurs de grands ouvrages techniques ou artistiques. C'est le cas des Egyptiens construisant leurs pyramides — solides plus de quatre millénaires après leur érection, — des Romains réalisant le pont du Gard, de l'ingénieur Eiffel faisant les plans de sa tour... Pour répondre aux exigences de sûreté et de pérennité, les concepteurs utilisaient des méthodes empiriques se traduisant fréquemment par un surdimensionnement excessif des pièces (exemple : vérins hydrauliques ou ascenseur de la tour Eiffel).

Il fallut pourtant attendre le milieu du vingtième siècle, époque caractérisée par l'avènement de l'électronique, des systèmes d'armes sophistiqués, des projets spatiaux et des centrales nucléaires, pour voir se formaliser successivement aux Etats-Unis, puis en U.R.S.S. et en Europe, le concept de « fiabilité ». En France, le néologisme « fiabilité », issu de l'adjectif « fiable » donné dans le Littré, fut admis à l'Académie des sciences en 1962, la définition la plus généralement admise de nos jours pour ce néologisme étant celle de la Commission électronique internationale : « *La fiabilité est la caractéristique d'un dispositif, exprimé par la probabilité qu'il accomplisse une fonction requise dans des conditions données, pendant une durée donnée.* » De cette définition découlent quatre notions importantes :

- LA PROBABILITE, être mathématique, compris entre 0 et 1, mesurant le rapport du nombre de cas favorables sur le nombre de cas possibles d'une série d'événements. D'où le lien étroit entre théorie de la fiabilité et théorie des probabilités.
- L'ACCOMPLISSEMENT D'UNE FONCTION, ce qui entraîne la définition d'une mission définie *a priori*. Ainsi, une fusée spatiale accomplira sa mission si le satellite embarqué est injecté en orbite dans une fourchette donnée en position et en vitesse.
- LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT, où interviennent les phénomènes physiques du milieu ambiant : vibrations mécaniques pour un moteur, atmosphère corrosive pour une usine de traitements chimiques...
- LE TEMPS DE MISSION, dans un sens large : durée d'une course automobile, nombre de cycles de travail effectués par un ressort, nombre de mises en marche-arrêt et arrêt-marche d'un poste TV...

Ainsi, le passage de la notion assez floue de confiance et de sûreté à un concept formalisé et quantifié a fait de la fiabilité une science à part entière, imposant à ceux qui la pratiquent un esprit de rigueur, de critique objective et une solide connaissance scientifique et technique. De nombreux documents normalisés sont publiés régulièrement, notamment par le Centre national des télécommunications, l'Agence européenne spatiale, la NASA, etc.

La prévision des défaillances

Le statisticien Gompertz avait étudié, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, les deux type de processus bien distincts causant la mort de l'individu : l'effet des ans d'une part, l'accident aléatoire (accident de voiture) d'autre part ; les éléments mécaniques et électriques subissent des défaillances (arrêt de leur fonction), selon des processus assez similaires. Un objectif important de la fiabilité réside dans l'analyse précise de ces processus, afin de modéliser le mieux possible les lois de probabilité des instants de défaillance. Ainsi, dans le cas de composants mécaniques, l'étude des matériaux « en fatigue » conduit à envisager l'usure comme processus essentiel de dégradation ; les lois gaussienne (ou normale), logarithmico-normale et de Weibull modélisent assez bien ces phénomènes.

A l'inverse, pour les composants électroniques, passé une période dite « de jeunesse », au cours de laquelle apparaissent des défauts dus à des vices de fabrication, et avant une période dite « d'usure », qui ne se produit qu'après un temps extrêmement long et par là même difficile à évaluer, le processus de défaillance est de type aléatoire : c'est la panne franche et imprévisible — le claquage d'une jonction d'un transistor par exemple, — en ce sens qu'elle semble dépendre non du composant lui-même, mais des perturbations aléatoires du milieu environnant. Le taux de défaillance par unité de temps — désigné sous l'appellation « lambda » en fiabilité — est sensiblement constant dans cette période de « vie utile » du composant.

Au concept « composant », considéré comme entité la plus fine, s'oppose celui de système ou assemblage de composants dont l'étude de fiabilité repose simultanément sur l'analyse des lois de défaillance de ses constituants et sur celle de l'organisation des liaisons entre ces derniers. Il existe différents types d'architectures, les plus courantes étant la « structure série », où la défaillance d'un constituant entraîne généralement celle de la fonction à remplir, et la « structure parallèle », où deux ou plusieurs chaînes « redondantes » assurent simultanément la fonction désirée : la défaillance d'une chaîne, dans ce cas, n'entraîne pas celle du système.

La notion de redondance est primordiale pour les systèmes qui doivent posséder un très haut niveau de fiabilité (satellites artificiels, circuits de sécurité des centrales nucléaires...).

Un paramètre également très utilisé, le « temps moyen de bon fonctionnement » ou « temps moyen entre deux pannes » d'un système (anglais : M.T.B.F.), est défini par l'espérance mathématique de la variable « instant de défaillance ». Cette quantité, plus facilement interprétable par le consommateur, est un argument de vente largement utilisé par les fabricants.

Lorsqu'un système complexe (satellite artificiel, système d'armes automatiques...) est conçu et développé, les industriels participant au projet sont généralement soumis par le maître d'œuvre à des « clauses de fiabilité » dont la mise en œuvre prévoit un certain nombre de sanctions — financières, par exemple — lorsque l'exploitation du système réalisé fait apparaître un certain nombre d'incidents prohibitifs. De telles exigences imposent aux industriels d'étudier la fiabilité du système dès la phase de conception de ce dernier. Il s'ensuit que différentes actions de caractère fiabiliste, menées tout au long du projet, agissent sur le développement de ce dernier à l'image d'une boucle de « contre-réaction », comme diraient les automaticiens. Quatre types d'actions sont ainsi généralement entreprises :

1) la détermination d'un « objectif de fiabilité », dans le respect d'un compromis subtil entre différents paramètres tels que la masse, l'encombrement ou le niveau de complexité ;

2) Le calcul de la « fiabilité prévisionnelle » du système conçu, permettant aux responsables de la conception d'orienter leur choix : élimination de techniques insuffisamment fiables, suggestion de certains niveaux de redondances, contrôles de qualité plus sévères... Cette analyse s'appuiera sur l'élaboration de modèles mathématiques représentatifs de l'architecture du système et sur l'utilisation des recueils de fiabilité ;

3) Les analyses qualitatives formalisant un examen critique du système. Celles-ci reposent essentiellement sur la bonne utilisation des composants — respect des tolérances et compatibilité des contraintes maximales avec les spécifications du constructeur — : sur l'analyse des modes de pannes et de leurs effets, mettant en œuvre une recherche aussi exhaustive que possible des différents modes de pannes internes au système afin d'en prévoir les conséquences et, éventuellement, d'y remédier ; et sur la constitution d'« arbres de défaillances ». Cette technique, à l'inverse de la précédente, part d'un certain nombre d'effets indésirables *a priori* afin de déterminer l'ensemble des causes pouvant conduire à ces effets ;

4) L'élaboration d'une politique d'« essais de fiabilité », destinés à valider certaines évaluations prévisionnelles et à rendre ces dernières plus crédibles aux yeux du client. Lorsque le nombre d'essais prévus paraît trop élevé, il est possible de réduire ce nombre en amplifiant le niveau de contraintes subies par le système (essais en « contraintes accélérées »).

La mise en œuvre des techniques de fiabilité peut être largement modulée selon le type de produit développé. Ainsi, pour certains systèmes non réparables tels que satellites artificiels, missiles automatiques, toute avarie du système susceptible de causer l'échec peut être considérée comme catastrophique. Le paramètre « fiabilité » est prépondérant, notamment en regard du coût de conception et de réalisation du système. A l'inverse, pour certains systèmes réparables et moins sophistiqués (postes T.V., ordinateurs...), une défaillance est d'autant moins désastreuse que la réparation peut être effectuée rapidement et à peu de frais. La notion d'« efficacité », faisant intervenir des paramètres comme la disponibilité, la fiabilité et la performance du système, devient ici un facteur fondamental. Ainsi est-on conduit à élaborer un produit présentant le meilleur compromis coût-fiabilité.

Des promesses

La fiabilité est une science qui peut ouvrir la voie à la réalisation de grands projets, comme par exemple le programme Apollo. « *Concevoir par la fiabilité* » est devenu un adage tout à fait courant chez les ingénieurs responsables de la conception d'un produit.

Si les domaines de prédilection de la fiabilité ont été jusqu'à présent les systèmes technologiques, il n'est pas interdit de penser que, dans un avenir plus ou moins proche, ces domaines s'étendront un jour à la biologie.

Ainsi, par la mise en œuvre de moyens encore plus performants, la fiabilité pourrait fort bien apporter son concours à la prévision des risques de dégradation du patrimoine génétique d'une espèce vivante, compte tenu d'un environnement donné, à l'appréhension des potentialités de mutation, et enfin à la maîtrise des processus de dégradation cellulaire pour aider à repousser l'échéance de l'arrêt des fonctions vitales.

La fiabilité, une science féconde et pleine de promesses...

(*) Ingénieurs en fiabilité.

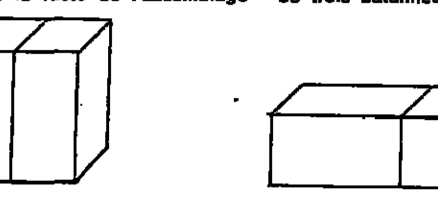
EN TOUTE LOGIQUE
Les bâtonnets

Problème n° 118

Appelons « bâtonnet » un parallélépipède formé de deux cubes, et assemblons des bâtonnets. Convenons de n'accepter que les assemblages où chaque bâtonnet touche le reste de l'assemblage par au moins une de ses faces (carrée ou rectangle) en entier.

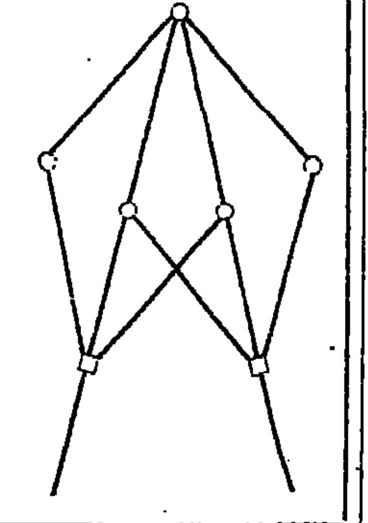
Avec cette définition, il n'y a que deux assemblages de deux bâtonnets.

Combien y a-t-il d'assemblages de trois bâtonnets ?



Solution du problème n° 117

Voici le système articulé inventé par Laisant, en 1885 (?), pour réaliser la trisection d'un angle. Les cercles représentent des articulations et les carrés des glissières. Deux losanges déformables ont un angle commun, ce qui assure que les trois angles du sommet restent égaux.



PIERRE BERLOQUIN.

(Référence : *Récréations mathématiques et problèmes des temps anciens et modernes*, par W. Rouse Ball, Hermann, 1926).

UNE COMMUNICATION A L'ACADÉMIE

Des neutrons pour voir l'orientation des noyaux d'atome

Une équipe de physiciens dirigée par M. Aanatole Abragam, académicien et professeur au Collège de France, vient de faire à Saclay la première observation, par diffraction de neutrons, d'un état antiferromagnétique nucléaire. On désigne ainsi une répartition des noyaux d'atomes, qui n'est observable qu'à très basse température. Les noyaux peuvent être imaginés comme des toupies en rotation. L'antiferromagnétisme nucléaire est un état où toutes les toupies ont leurs axes de rotation parallèles, mais où les sens de rotation alternent régulièrement.

Quand un neutron passe au voisinage d'un noyau, il est sensible à sa rotation. En envoyant un faisceau de neutrons et en observant la façon dont ils sont déviés, on peut donc mettre en évidence un ordonnancement régulier de cette rotation. C'est ce qui a été fait fin mars à Saclay sur un échantillon d'hydrure de lithium refroidi à très basse température et irradié par les neutrons émis par un réacteur nucléaire. M. Abragam a présenté, lundi 24 avril, à l'Académie des sciences une communication sur cette expérience.

Un matériau aimanté est un corps dont les atomes sont assimilables à de petits aimants orientés tous dans le même sens, auquel cas les effets magnétiques de chaque atome s'ajoutent. Ils sont dits *ferromagnétiques*. Comme les atomes sont animés de mouvements d'autant plus amples que la température est plus élevée, cette orientation ne peut se maintenir si la température s'élève trop. On constate effectivement que le ferromagnétisme disparaît au-dessus d'une température caractéristique du matériau considéré. On l'appelle température de Curie, du nom du physicien français surtout connu pour ses travaux sur la radioactivité. Pour le fer, cette température est voisine de 700° Celsius, ou de 1 000° Kelvin — l'échelle Kelvin partant du zéro absolu, qui est la plus basse température accessible, celle où l'agitation des atomes est minimale.

C'est un autre physicien français, Louis Néel, qui dans les années 30 prédit l'existence de matériaux *antiferromagnétiques*. Ici, les atomes sont encore orientés, mais un aimant sur deux pointe dans un sens, un sur deux dans le sens opposé. Il n'y a donc pas d'effet global, et ces matériaux ne sont pas des aimants. De plus, le couplage entre atomes est bien plus faible que pour les matériaux ferromagnétiques, et l'antiferromagnétisme est détruit à température beaucoup plus basse. En général, cette température — dite de Neel — ne dépasse pas quelques dizaines de degrés Kelvin. La prédiction de l'antiferromagnétisme a été vérifiée par divers moyens, dont le plus direct est la diffraction des neutrons. Elle a valu à son auteur de recevoir le prix Nobel 1970.

Magnétisme atomique et nucléaire

Le magnétisme atomique est une propriété des électrons. Il traduit la rotation des électrons sur eux-mêmes et autour du noyau. Comme les noyaux tournent eux aussi, ils doivent créer un certain magnétisme, dit nucléaire. Celui-ci est cependant très faible, il n'est observable qu'en l'absence de magnétisme atomique, et il faut atteindre des températures encore beaucoup plus basses pour que l'agitation thermique n'introduise pas un désordre complet dans les rotations des noyaux. Les « températures de Néel » au-dessous desquelles on peut observer un antiferromagnétisme nucléaire ne dépassent pas le millionnième de degré Kelvin.

On ne sait pas amener de la matière à d'aussi basses températures. Mais ce n'est heureusement pas nécessaire. Le couplage entre les noyaux d'atomes et les électrons est assez faible pour que puisse se maintenir pendant plusieurs minutes un déséquilibre de température, les électrons étant beaucoup plus « chauds » que les noyaux.

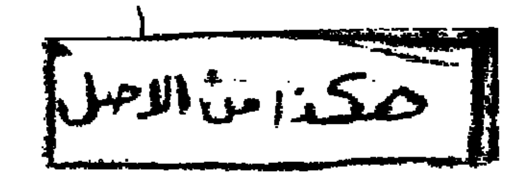
Dans l'expérience de Saclay, l'hydrure de lithium était refroidi à 0,18° Kelvin, dans un très fort champ magnétique. Les seuls noyaux étaient ensuite refroidis, à environ un millième de degré Kelvin, par l'action d'ondes radioélectriques de très haute fréquence, puis à température encore mille fois plus faible par un champ magnétique très rapidement variable. Simultanément, on observait la diffraction des neutrons par l'hydrure de lithium. Quand la température est devenue suffisamment basse, les caractéristiques de cette diffraction ont changé et sont devenues conformes à ce que prévoyait la théorie pour un état antiferromagnétique.

MAURICE ARVONNY.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

AU CONGRÈS

DE ZÉRO A UN AN :
des besoins variés à respec



AU CONGRÈS DE « MONACO 3 »

L'ALIMENTATION DU NOUVEAU-NÉ : à la recherche de l'optimum

Un vieux sujet, des idées neuves. C'est ainsi que l'on pourrait définir l'esprit de Monaco 3, congrès de trois cents pédiatres internationaux réunis les 22 et 23 avril à l'initiative de la société Nestlé et de la société Guigoz pour faire le point en 1978 sur l'alimentation du nouveau-né (1). Réunion nécessaire s'il en fût, car c'est dès les *premiers jours* de la vie que se détermine le devenir d'un homme, et c'est dans cette période que se commettent les plus graves erreurs lourdes de conséquences pour l'avenir. Or des modes, bonnes ou mauvaises, des idées toutes faites, vraies ou fausses, se sont succédé au fil des années sur la façon dont la femme doit nourrir son enfant : au sein ou pas, à heure fixe ou pas, en telle quantité ou pas.

Cette année la mode est, pourrait-on dire, franchement écologique. Nous retournons à la nature. La victoire du sein maternel est éclatante, l'allaitement libre est la loi, le contact étroit entre une mère et son enfant à la seconde où il naît, un leitmotiv. Mais, pour une fois, la mode est sérieusement argumentée par les psychologues, sociologues, nutritionnistes, biochimistes, pédiatres. En effet, et cela est très récent, ils peuvent en grande partie au moins, justifier leur attitude. Les progrès des techniques permettent enfin de vérifier ce que l'on subodorait par instinct depuis toujours : l'analyse fine, intime de la *composition du lait* maternel et l'étude non moins fine de la biologie du développement de son utilisateur, à savoir la définition des besoins du nouveau-né, confirment l'extraordinaire adaptation — échelonnée il est vrai sur cinq cent millions d'années de sélection naturelle — du lait maternel pour une croissance harmonieuse du petit homme. Enfin, le ait humain est bien plus qu'un aliment.

Une femme sur deux allaite son enfant au moins une semaine. Ce timide passage de la barre des 50 % est en réalité un cri de victoire statistique : les femmes se remettent à allaiter. Le mouvement touche en priorité les couches sociales les plus favorisées, les plus éduquées, celles-là mêmes qui avaient été au début du siècle, les premières à s'engouffrer dans la mode de l'allaitement artificiel. A ce point que, comme l'a souligné le docteur Deschamps (Nancy) *« les petites filles ne savent plus très bien à quoi servent les seins d'une femme et une femme sur deux en âge de procréer et d'allaiter n'a jamais vu une femme donner le sein à son enfant »*.

Un vaste mouvement de retour au sein maternel s'amorce donc, justifié par la valeur incomparable à plus d'un titre du lait maternel dont le professeur Pierre Royer (hôpital des Enfants-Malades, Paris) devait dans sa conférence inaugurale dresser le panégyrique : le lait de femme, de structure physique et chimique extrêmement complexe, contient tous les éléments, protéines, sucres, graisse électrolytes, vitamines, enzymes, hormones, indispensables à une croissance lente et harmonieuse, dans des proportions qui varient au fil des heures, des jours ou des mois ; il contient aussi en lui-même les éléments de régulation de cette croissance. C'est ainsi que, contrairement à la composition fixe du lait artificiel contenu dans un biberon, le lait varie dans sa dilution au cours de la tétée. Cette variation déclenchant sans doute le signal de la satiété. Il varie encore du matin au soir, s'adaptant ainsi constamment à ce qui est faim et soif chez l'enfant.

L'analyse chimique et comparative détaillée du lait de femme, du lait de vache, et des besoins du nourrisson, montre que si les deux contiennent, à quelques rares exceptions, les mêmes éléments, les proportions varient de l'un à l'autre et que ce qui est idéal pour le petit de la vache ne l'est pas nécessairement pour le petit d'homme.

Mais le lait maternel est bien autre chose qu'un aliment, c'est aussi, et là sans équivalent dans l'industrie pour le moment, la meilleure arme que peut trouver un nourrisson qui, à la naissance, n'est pas équipé de *défenses* immunologiques fonctionnelles.

Cinq moyens de défense

Le lait humain contient cinq moyens de *défense* qui aident l'enfant à lutter contre virus et bactéries, et notamment contre les germes responsables de la diarrhée du nouveau-né. C'est pourquoi les pédiatres unanimes insistent sur l'avantage immunologique *certain* que donne au nourrisson l'allaitement maternel, même si celui-ci, pour des raisons physiologiques ou sociales, ne dépasse pas quatre à six semaines. Tout apport, même modeste, d'anticorps maternels, de cellules de défense compétentes (lymphocytes T et B), de lactoferrine, d'oligosaccharide et de lysozyme ne peut qu'être profitable à la lutte contre l'infection, l'idéal étant assurément que la mère puisse allaiter son enfant quatre mois.

A ces arguments physiologiques s'ajoutent des effets psychologiques énormes pour les relations entre la femme et son bébé, économiques (matière première inépuisable et bon marché) et contraceptifs (par le jeu d'hormones, l'allaitement s'oppose à une nouvelle grossesse).

Le professeur Royer fait cependant deux petites réserves sur l'intérêt sans limite qu'il porte au lait de femme : les différents procédés de conservation du lait humain (chauffage à 100 °C, pasteurisation à 62 °C, irradiation, congélation à — 20 °, filtration, etc.) en amoindrissent les qualités. D'autre part, la pollution du lait maternel par des médicaments, des « *toxiques sociaux* » (tabac, alcool, drogue) et des « toxiques écologiques » (D.D.T., l'hexachlorobenzène, méthylmercure) est un danger qu'il ne faut pas minimiser. On a déjà répertorié plus de cent composés qui, absorbés *volontairment* ou non par la mère, peuvent atteindre l'enfant.

Enfin, ce congrès qui visait à l'alimentation du nouveau-né normal ou malade a mis aussi l'accent sur la nécessité de préparer des régimes particuliers pour des enfants prématurés, dysmatures ou de faible poids, que la nature n'aurait pas spontanément retenus mais que la science médicale *est parvenue à faire vivre.* La nature a prévu un aliment idéal, mais seulement pour un enfant normal, sain, né à terme. La nourriture des autres devra donc être prévue par la science. La solution semble, là encore, se trouver dans le lait *maternel*, mais à condition qu'il soit modifié par l'industrie pour répondre à des besoins exceptionnels d'un développement contre nature.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) En 1969, Monaco 1, en 1973 Monaco 2, avaient réuni dans le même esprit des spécialistes de renommée internationale sur les thèmes des « premiers jours de la vie » et d'une « grossesse sans risque ».

DE ZÉRO A UN AN : des besoins variés à respecter

On ne croit plus que grossir et grandir vite soient des facteurs de réussite maternelle, et l'on pourrait presque dire que l'on fait la chasse aux bébés « soufflés » dont la courbe de poids rapide, jadis facteur de santé, laisse à penser qu'ils seront plus tard sujets à obésité et prédisposés aux fléaux de notre temps, diabète ou maladies cardio-vasculaires. Dans la vie de l'enfant, qui commence à être bien connue, en termes biochimiques, la règle du *ni trop ni trop peu* » joue à plein, et il faut faire admettre à des générations de mères de famille et de professionnels de la santé que trop de protéines, trop de sucres, trop de sel, etc., cela peut être l'ennemi du bien au même titre qu'une carence en fer, en calcium ou en certaines vitamines. Aujourd'hui, ce que conseillent dans leur grande majorité les pédiatres peut être résumé de la sorte :

— De zéro à quatre mois, du lait seulement, de préférence du lait maternel, sinon un lait « maternisé » ;

— A partir de quatre-cinq mois, et sans précipitation, doit commencer une diversification de l'alimentation (fruits, légumes, protéines), parallèlement à l'utilisation d'un « lait de suite » enrichi en fer (un décret doit être publié *prochainement* au *Journal officiel* sur ce sujet) ;

— A partir d'un an, et pas avant, l'usage du lait de vache ordinaire sous toutes ses formes (pasteurisé, stérilisé, lyophilisé) peut venir en complément d'une alimentation aussi diversifiée que possible.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Une réflexion commune entre certains médecins, la C.G.T. et la C.F.D.T. est ébauchée

Il semble que plusieurs responsables de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), la principale organisation représentative du corps médical aient suivi, sinon devancé, le conseil du docteur Monnier, président de la C.S.M.F., qui affirmait il y a quelque temps qu'*« il était temps de sortir le syndicalisme médical d'une certaine allure corporatiste »* (*le Monde* du 8 avril). En effet, les présidents du Syndicat national des médecins de groupe (3 000 adhérents), de l'Union confédérale des médecins salariés (5 000 adhérents) et du Syndicat national des anesthésistes réanimateurs français (1 700 adhérents) ont rencontré depuis plusieurs mois des responsables de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ainsi que du Syndicat de médecine générale, qui regroupe quelques centaines de médecins assez marqués à gauche.

Ces rencontres, qui sont les premières du genre, ont débouché sur un document commun rendu public le lundi 24 avril.

« Nous nous sommes rencontrés non comme des adversaires à la recherche de compromis, mais comme des gens convaincus d'avoir des intérêts communs », a affirmé le docteur William Junod, président du Syndicat national des médecins de groupe. Un certain nombre de principes, reconnus en effet comme fondamentaux par les uns et les autres, reflètent cette convergence de vues : la liberté du choix du médecin, le secret professionnel, l'amélioration constante de la qualité des soins, l'indépendance professionnelle et la permanence des soins.

Un accord s'est dessiné aussi pour agir tout de suite et en commun contre le contrôle patronal des arrêts de travail et toutes les formes de mise en fiche de la population — deux points qui avaient déjà attiré l'attention des dirigeants de la C.S.M.F.

De façon plus originale, ce document remet en cause, du moins sous sa forme actuelle, le paiement à l'acte, dont la conception *« favorise plus la multiplication que la qualité des actes et rémunère mieux les actes techniques que l'activité intellectuelle »*. Sans porter de condamnation de principe contre cette forme de rémunération des médecins libéraux, les signataires de ce document ne voient pas dans le paiement à l'acte *« un principe fondamental de l'art médical »*, et celui-ci ne *« représente pas en soi la garantie de l'indépendance »*.

De telles propositions ne feront pas l'unanimité, comme en témoigne déjà maintenant le retrait de ce groupe de travail, il y a quelque temps, de la Fédération nationale des omnipraticiens français. Ce document est loin d'être exhaustif : ainsi il n'y est nulle part évoqué l'hôpital, et aucune réflexion n'est ébauchée sur l'organisation de l'offre de soins. Mais il ne s'agit, d'après les signataires, que d'une première étape d'un travail qui doit se poursuivre.

Les groupes Initiative et Responsabilité (GIR), qui avaient l'ambition de constituer une structure de concertation pour les classes moyennes — dont les médecins — apparaissent, après leur première convention nationale, avoir *quelque difficulté* à trouver un second souffle (*le Monde* du 22 janvier 1978). Les réunions entre les médecins et les grandes centrales *ouvrières* pourraient constituer sinon une contre-proposition, du moins un relais aux GIR, pour un syndicalisme médical en quête d'ouverture.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

Hambourg : Habiter dans la ville

par BERNARD BRIGOULEIX

LA plus grande ville de R.F.A., si l'on ne tient pas compte de Berlin-Ouest. Avec 1 800 000 habitants, la plus peuplée aussi, après Berlin-Ouest encore. La plus importante sur le plan économique ; le plus ancien métro, après Berlin-Ouest, toujours. Reliant les deux rives de l'Elbe, le plus long tunnel routier fluvial du monde. Cent quinze mille arbres le long de ses rues et le plus d'espaces verts (y compris à l'intérieur des limites de la ville), quelque 5 000 hectares de cultures maraîchères. Le plus grand port de R.F.A. avec deux mers à proximité. Une centaine de consulats pour 125 000 résidents étrangers. Le plus grand cimetière d'Europe, même, le second du monde après Chicago, et, sans doute, si l'on ose dire, le plus vivant... Oui, décidément, Hambourg collectionne les records.

Elle les collectionne au demeurant plus qu'elle ne les recherche vraiment. La « ville libre et hanséatique » entend raison garder, et si la tentation lui venait d'oublier sa prudence traditionnelle, cet « après-Berlin » qui ponctue l'énumération de ces performances allemandes la rappellerait à plus de modestie. Mais point n'en est besoin : nul n'oublie à Hambourg ce que l'on y doit à l'ancienne capitale du Reich, ou, du moins, et par contre-coup, à son nouveau statut.

Non que la ville ait trouvé ailleurs qu'en elle-même les fondements de sa prospérité d'aujourd'hui. Des siècles durant, ses structures, ses rapports avec le reste de l'Allemagne en ont fait un univers quasi autonome.

C'est aujourd'hui encore une des villes les plus riches du monde. Grâce à son port, bien sûr. L'un des tout premiers de l'Europe occidentale : avec 50 millions de tonnes de marchandises annuellement transbordées, dont un tiers de « fret emballé » et deux tiers de « vrac », il fait appel aux techniques de pointe en matière de chargement, de déchargement et de stockage.

Prospérité qui se manifeste aussi par la présence de très nombreux sièges sociaux à Hambourg : *compagnies de navigation*, naturellement, y compris la Lufthansa, mais aussi assurances, banques, grandes sociétés et journaux.

Le rôle jadis dévolu à Berlin ?

C'est là qu'intervient justement le sort qui est celui de Berlin depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Et même avant d'ailleurs : déjà sous le règne des nazis, une bonne partie de l'activité culturelle et littéraire du Reich avait émigré de la capitale vers Hambourg, ville à la mentalité traditionnellement très libérale. De nombreux créateurs, artistes, journalistes et écrivains, juifs en particulier, mais aussi des industriels et d'importants commerçants, s'y replièrent lorsque l'atmosphère berlinoise devint par trop irrespirable pour eux. Ils y seront finalement restés, ou du moins leurs rescapés et leurs successeurs, en raison du caractère désormais très particulier de Berlin-Ouest, pour ne pas parler de l'autre moitié de l'ancienne capitale allemande. D'une certaine façon, Hambourg s'est ainsi trouvé jouer une partie du rôle jadis dévolu à Berlin : celui d'une ville « locomotive ». Une partie seulement : sur le plan politique nul ne remet en question l'autorité de Bonn à Hambourg.

Celle-ci, au demeurant, jouit de certaines compensations. Elle est devenue ville-Etat, autrement dit un Land à part entière, ce que l'on conteste toujours à Berlin-Ouest. Le parti dominant de la coalition actuellement au pouvoir à Bonn, le S.P.D., y occupe le devant de la scène. Quant au chancelier Schmidt lui-même, n'est-il pas originaire de Hambourg — où son parti vient d'ailleurs de tenir son dernier congrès ?

Ce dynamisme commercial a trouvé et trouve encore aujourd'hui tout naturellement sa transcription sur le plan architectural. Mais c'est un domaine où il convient de ne se hasarder qu'avec une certaine prudence. L'étranger qui prétendrait détecter d'un coup d'œil la période, même approximative de construction des immeubles, s'exposerait à de sévères déconvenues.

Ce vaisseau de brique, qui dresse sur dix étages l'angle aigu de sa proue à deux pas des quais, ce symbole de la « Backstein Architektur » si typique de l'Allemagne du Nord, n'est pas l'œuvre d'un architecte visionnaire des années 70, cela fait plus d'un demi-siècle que la Chile Haus, ainsi baptisée parce que ses promoteurs(comme on ne disait pas encore) commerçaient abondamment avec l'Amérique du Sud, semble sur le point d'appareiller pour des cieux plus méridionaux. Cette bâtisse antique au contraire, dont le style hésite entre le danois et le néerlandais également proches, ne la jurerait-on pas plusieurs fois centenaire ? Elle date de 1913. Mais, devant cette façade tarabiscotée aux volutes surchargées à tous les étages d'une neige de pierre, à l'ocre trop éclatant, là du moins on ne va pas s'en laisser *compter*, et l'*on se persuade* facilement qu'il s'agit d'une habile reconstruction d'un décor « à la manière de... », presque d'un pastiche. Erreur encore. Cette maison date *vraiment* de l'ère baroque.

Quant à la Bourse, adossée à l'hôtel de ville — des esprits malicieux y verraient *comme* un symbole — elle ne doit d'avoir survécu au terrible incendie de 1842 qu'à l'initiative des Hambourgeois eux-mêmes : de tous les coins de leur ville en flammes, ils se sont, dit-on, portés au secours de ce temple du commerce, et, négligeant de plus nobles édifices qui brûlaient, ils ont fait la chaîne pour le sauver.

Les gros immeubles neufs qui abritent le siège de tant d'importantes sociétés du moins ne dissimulent guère leur date de naissance. Pas plus que les « blocs » d'habitation qui hérissent la périphérie de la ville. Les uns et les autres *sont fort nombreux* il est vrai et pour cause : dans la plupart des quartiers de Hambourg la hauteur moyenne des immeubles, en 1945, ne devait pas excéder beaucoup 50 centimètres...

Il n'empêche : en dépit de massives exceptions on aura rarement vu une reconstruction qui soit dans l'ensemble si respectueuse de l'architecture *d'avant*, avant le séisme de 1943-1945 — ces années zéro de tant de villes allemandes, — avant la destruction de quelque quatre cent mille logements (soit plus d'un million de sans-abri) du vieux et moins vieux Hambourg par les bombardements alliés.

Bagatelles pour un massacre mondial, pourra-t-on estimer aujourd'hui, mais quand même. On aurait compris que le béton le plus économique et le plus fonc*tionnel eût désormais régné sans* partage comme dans bien d'autres grandes cités des deux Allemagnes. Or, non seulement le pire a été évité, comme si, en architecture aussi, il n'était heureusement pas toujours sûr ; mais le meilleur a resurgi parfois. Lorsqu'elle se mire dans les bassins de l'Alster, Hambourg peut, au prix de quelques indulgences, y reconnaître à peu près les traits de son visage d'autrefois. Aujourd'hui comme hier, Hambourg est belle.

Le gigantesque effort de reconstruction de l'après-guerre s'est, dans un premier temps, exercé surtout à l'extérieur de la vieille ville centrale, ou de ce qui en restait. Deux décennies durant, il s'est agi en priorité de reloger le plus rapidement possible ces centaines de milliers de familles que les destructions massives avaient jetées à la rue d'abord, sur les routes ensuite.

Dans le même temps, il a fallu faire face aux nouveaux besoins nés du redémarrage économique de la ville. Jusqu'aux environs de 1970 la tendance dominante a été de construire à la périphérie. Des grands ensembles collectifs d'abord ; puis, quand l'élévation du niveau de vie et l'amélioration des transports l'ont permis, des maisons individuelles, plus conformes aux habitudes et à la mentalité traditionnelle de l'Europe du Nord, mais de plus en plus éloignées du centre. « *Une maison dont on puisse vraiment faire le tour, sur ses quatre côtés, sans quitter la pelouse* », insiste un de ces propriétaires, apparemment comblé. Ainsi sont nées de longues rues où un conformisme architectural assez plat se combine paradoxalement à un individualisme vigilant.

C'est aux environs de 1970 qu'a été pris à cet égard un tournant dont les effets sont aujourd'hui très perceptibles à Hambourg. Une phrase en forme de slogan le résume : « *Wohnen in der Stadt* » (« *Habiter dans la ville* »). Hambourg a refusé assez brusquement l'évolution qui paraissait avoir fixé son avenir : celui d'une ville industrielle où l'on travaille mais d'où l'on s'échappe à l'heure de la fermeture des entreprises.

La première manifestation de cette orientation nouvelle en matière d'urbanisme peut sembler en contradiction avec les objectifs de la politique qu'elle prétendait mettre en œuvre. Elle porte un nom désormais très connu dans le monde de l'architecture européenne : Steilshoop.

Architectes et artistes

La contradiction n'est qu'apparente. Il s'agissait, plutôt que de laisser la ville se développer de façon concentrique, mais de plus en plus anarchique, de « fixer » ce développement urbain sur un nouveau pôle, et ce dernier ne pouvait être qu'extérieur au centre ville. Mais il convenait de faire de cet immense ensemble immobilier, où habitent aujourd'hui quelque 25 000 personnes, une vraie *cité* au sens traditionnel du mot et non à celui qu'il a acquis dans les banlieues de tant de grandes villes du monde. Le gigantisme à visage humain, en quelque sorte...

L'ensemble représente 175 hectares, dont un tiers d'espaces verts ; 10 hectares sont occupés par différents établissements scolaires et 7 par des installations sportives. Steilshoop a désormais sa poste, son centre de loisirs, son dispensaire, ses églises, ses bibliothèques, ses crèches, ses foyers de jeunes, son centre de retraite et, naturellement, de très nombreuses boutiques.

Plusieurs facteurs contribuent à harmoniser sur le terrain un ensemble que ces statistiques spectaculaires rendraient plutôt *sur le papier passablement* rebutant. La hauteur des immeubles a été limitée et variée, de même que leurs façades. Les piétons peuvent circuler librement sur les pelouses. Et on a cherché par la disposition des immeubles à recréer le phénomène des cours (ici larges, aérées et ensoleillées) qui a toujours joué un grand rôle dans la vie sociale de l'Allemagne du Nord.

Il est encore un peu tôt pour juger si cette création de toutes pièces, dont la conception a associé architectes, urbanistes, sociologues, artistes, éducateurs, etc, a atteint tous ses objectifs. Certains des habitants estiment que Steilshoop « manque de vraies rues ». Et, sur le mur de l'un des foyers où chacun peut venir afficher ses desiderata, un superbe placard colorié par une main visiblement enfantine proclame : « *Nous voulons des vieux.* »

C'est que Steilshoop est très jeune. Par ses bâtiments, certes, mais par sa population, aussi. Cependant que Hambourg *intra muros*, au contraire, vieillit, et a perdu, malgré un nombre toujours croissant d'étrangers, près de cent mille habitants depuis 1960. Phénomène désormais classique dans les très grandes villes — les Parisiens en savent quelque chose, — mais que déplorent les responsables municipaux.

Seconde manifestation de cette politique nouvelle : l'édification au nord de l'agglomération hambourgeoise, d'une zone de bureaux qui permet de désencombrer le centre ville, ses locaux, mais aussi ses rues. Officiellement appelé Geschäftssadt Nord (ville commerciale nord), cet ensemble, qui s'étend sur quelque cent vingt hectares, est en fait, pour tous les Hambourgeois, la « City Nord ».

Comme Steilshoop, elle est reliée au centre par de larges avenues à quatre ou même six *voies et un bon réseau de trans*ports en commun. C'est plus que nécessaire : tel un cœur énorme, la City Nord attire tous les matins et refoule tous les soirs, cinq jours sur sept, plus de 35 000 salariés.

Ces deux grandes opérations d'urbanisme se sont accompagnées d'un important effort de rénovation du centre ville et d'une restructuration complète du plan des transports urbains. Une zone piétonnière très animée, et dont l'extension est prévue pour les prochaines années, offre actuellement aux déambulations deux premiers kilomètres de rues sans voitures. Le quartier Saint-Georges a été entièrement « revitalisé ». D'une manière générale, « *cette formule de rénovation à petits pas*, explique M. Manfrek Sack, spécialiste des problèmes de culture et de vie quotidienne du grand hebdomadaire libéral hambourgeois *Die Zeit, a permis la renaissance d'une vie locale très animée dont la tradition était fort menacée par l'invasion des bureaux et des voitures. Il n'y a pas si longtemps, on aurait tout rasé pour édifier de grands buildings. Maintenant, on essaie de redonner aux gens les moyens de rester ici dans des logements traditionnels mais modernisés et de profiter vraiment de leur ville* ».

Un exemple parmi cent autres : voici quelques années, après l'incendie de la Fabrique — une ancienne manufacture d'armes devenue mi-club de jeunes, mi-maison de la culture et très connue à Hambourg, — on l'a reconstruite dans le même style, et ses activités sont plus nombreuses et plus suivies que jamais. C'est même un des endroits de la ville où les jeans délavés voisinent le plus librement avec la cravate, les « tennis » hors d'âge avec les talons hauts... Si le centre de Hambourg est aussi animé et pour tout dire aussi attachant, ce n'est sans doute pas seulement par l'effet de cette politique délibérée qui a notamment conduit à la rénovation de six à dix mille logements par an depuis 1970. C'est aussi que cette ville dans la ville, où habitent près de sept cent mille habitants, bénéficie d'une présence déterminante à cet égard : celle de l'eau.

Non seulement le grand bassin de l'Alster, dès le retour des beaux jours, se peuple de voiles, auxquelles les vedettes à moteur qui le sillonnent d'ordinaire doivent céder leur domaine, mais de nombreux canaux et pièces d'eau *viennent rappeler* que même à 100 kilomètres de la mer du Nord et à un peu moins de la Baltique, Hambourg reste à bien des égards une « ville sur l'eau ». Au point d'ailleurs qu'il a fallu à plusieurs reprises, en raison des crues de l'Elbe, combattre des inondations parfois dramatiques, dont la dernière ne remonte qu'à 1962. Le programme giganstesque d'endiguement et de canalisation, qui a été mis en œuvre avec l'aide *de l'Etat fédéral et le concours* d'investisseurs privés, aura coûté au total près d'un milliard de marks (1).

Les canaux et les deux bassins de l'Alster, qui s'étend paresseusement en un véritable lac avant de se jeter dans l'Elbe, contribuent ainsi considérablement au charme du centre de Hambourg. Le bord du plus grand bassin, en particulier la promenade de la Jungfernstieg, est soigneusement protégé contre toutes constructions nouvelles (surtout depuis l'édification d'un haut building ultra-moderne promptement rebaptisé « La falaise aux singes » et qui a fait crier au scandale de nombreux Hambourgeois) et même contre tout panneau publicitaire agressif. Certains regrettent cependant que la plus vaste et prestigieuse avenue de la ville n'en soit pas tout à fait une : « *Nos Champs-Elysées à nous, notre Kurfürstendam, n'a qu'un seul côté* », fait observer un vieux Berlinois qui vit à Hambourg depuis la fin de la guerre.

Le bilan culturel est également positif aux yeux des autorités locales pour deux raisons au moins : « *De l'Opéra aux très nombreux cinémas, du Nouveau Théâtre aux bibliothèques et aux concerts*, explique par exemple M. Klaus-Dieter Hebert, directeur en chef de la construction municipale, *Hambourg offre des possibilités considérables à ses habitants et à ceux des villes voisines. Mais ce qui est peut-être plus important encore, c'est que peu à peu nous sommes en train de parvenir à intégrer ses activités culturelles à la vie quotidienne, notamment grâce à l'architecture et à l'urbanisme. Nous estimons que la culture est un tout, qu'elle commence avec le spectacle de la rue, les conversations de bancs publics, ces échanges avec autrui que la vie moderne rendent plus difficiles, mais dont nous redécouvrons aujourd'hui les vertus.* »

Un empereur français pour Sankt-Pauli

En second lieu, les artistes de toutes disciplines jouent un certain rôle dans la vie publique à Hambourg. Non pas seulement par l'intermédiaire de l'Académie des beaux-arts, mais aussi parce que des artistes hambourgeois sont systématiquement associés aux études et projets d'urbanisme.

« *J'ai vécu dans plusieurs autres grandes villes de R.F.A.*, explique le peintre Armin Sandig, *mais Hambourg est la seule où j'ai vraiment ressenti que les artistes étaient appelés à jouer un rôle social réel.* » Et le grand architecte Joachim Matthaei, auteur de nombreuses grandes opérations de rénovation et de constructions neuves dans la ville, d'acquiescer : « *Nous travaillons en étroite collaboration avec eux. Ici les artistes sont sortis de la marginalité pour trouver leur vraie place dans la cité.* »

Il est en tout cas un domaine des loisirs hambourgeois qui ne doit rien aux architectes — ni aux artistes, — le quartier de Sankt-Pauli. « *Les Hambourgeois n'y vont pas plus que les Parisiens à Pigalle* », explique d'un air entendu ce patron de bistrot qui ne cache pas que lui, justement, a fait plus d'une escapade place Blanche et boulevard de Clichy. Hum !... Il doit bien y avoir tout de même des badauds qui ne soient pas étrangers dans la foule qui s'y presse. La présence d'innombrables marins en bordée, de touristes en goguette, ne suffit pas à expliquer tout le succès de ce gigantesque défouloir.

Il est tentant, mais un peu court, de voir dans Sankt-Pauli un des révélateurs de l'inconscient germanique, représentatif d'une certaine réalité locale. Ce quartier bien peu réservé ne l'est sans doute pas beaucoup plus, pour les Hambourgeois que, pour les Parisiens, certaines rues chaudes de la capitale française. Il est vrai que sa simple traversée relègue celle de la rue Saint-Denis au rang de promenade pour patronage. L' « *Empereur du théâtre porno* », comme ses amis appellent tout simplement M. René Legrand, est, en tout cas, un Français.

Un certain nombre d'habitants semblent regretter la notoriété internationale bien particulière qui entoure Sankt-Pauli. D'autres ne sont pas loin d'en éprouver, au contraire, de la fierté ; la plupart, de toute façon, paraissent surtout lui accorder le bénéfice d'une indulgence amusée, comme s'ils tenaient à rester fidèles à la tradition de libéralisme de Hambourg, et comme si l'amour qu'ils portent manifestement à leur ville ne se pouvait décidément diviser.

(1) Soit environ 2 milliards 260 millions de francs.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (1[er] février) ; Moscou (8 février); Changhaï (15 février) Lagos (22 février) ; Calcutta (1[er] mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril) ; Milan (19 avril).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1976

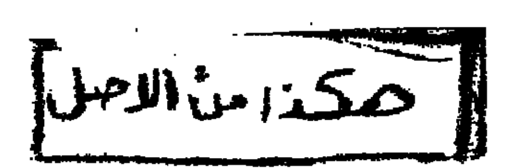
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

L'heure à la crié

MAURICE DENUZIÈ





Le Monde

Modes du temps

Clin d'œil

L'heure à la criée

AUX époques où le sablier ou la clepsydre décomptaient les heures des mortels, quand le gnomon ou le cadran solaire les laissaient, les jours de pluie, dans l'agréable incertitude des moments écoulés, le Temps armé de sa faux inexorable était un *dieu redouté*.

Quand vinrent l'horloge, le *cartel*, la montre, il se trouva des industriels avisés pour soutenir au siècle des Lumières que ce dieu ne pouvait être que de nationalité helvétique et amateur de rubis comme un tétrarque oriental. L'oignon de grand-père qui battait tel un cœur et sur le cadran duquel on apprenait à lire l'heure en attendant de recevoir une montre au jour de sa première communion, prolongeait le vieux mythe du temps précieux.

Aujourd'hui, si nos vies de passants terrestres s'écoulent toujours au rythme des trotteuses, les instruments à donner l'heure ont gagné en précision ce qu'ils ont perdu de leur mystère.

Bénéficiant des technologies avancées, de l'électronique, de la miniaturisation, du quartz et des cristaux liquides aussi bien que des techniques de fabrication en série, ils sont devenus des produits de grande consommation. Une montre unique ne fait plus toute une vie. Un homme dans le vent et une femme élégante ont plusieurs montres qui les accompagnent dans les circonstances de la vie quotidienne, du stade à la plage, du shop*ping* matinal à la soirée habillée. Il existe même des montres qu'on jette quand elles sont en panne ou qu'elles ont, si l'on peut dire, fait leur temps.

∴

Pour démythifier complètement la montre et le fatal *symbole des heures dévorées par un dieu « tempophage »*, il ne manquait qu'un supermarché de la montre. Il existe maintenant, grâce à deux frères, Francis et Yves Lambert, qui se disent eux-mêmes les premiers « heurlogers de France » et qui, à l'enseigne de Pionca, boulevard Montmartre, proposent dans une vaste boutique plus de dix-mille montres à la convoitise des amateurs. De 35 francs à 2 500 francs, on peut s'offrir du bon temps sous forme de montres de gousset ou bracelets, simples ou sophistiquées, à aiguilles ou à affichage électronique.

Dans ce magasin où de charmantes et élégantes jeunes filles, blondes et brunes, accueillent les chalands, on débite des montres comme ailleurs des collants ou des chaussures. Si, d'après une statistique, 90 % des horlogers-bijoutiers de tradition vendent en moyenne et chacun cinq cent cinquante montres par an, les « heurlogers » du boulevard en débitent, eux, plus de deux cents par jour.

Naturellement, le choix est vaste et ouvert à tous les goûts, de la montre de plongée avec profondimètre, généralement portée par des gens qui ont horreur de l'eau, à la montre-réveil qui sonne discrètement l'heure de vos rendez-vous, ce qui est bien commode pour prendre congé des bavards ou des visiteurs qui s'incrustent. Rondes, carrées, en forme de sphère ou de cœur, en bois, en plastique, en or, en argent ou en acier, vraies japonaises ou imitation des plus célèbres modèles de la rue de la Paix, à tête de Mickey ou de Nounours pour les enfants, à chiffres géants pour les myopes, à cadran clos pour les amoureux toujours soucieux de retenir leur belle le plus longtemps possible, étanches pour les distraits, larges pour les poignets velus, minuscules pour les timides, toutes ces montres qui battent là seraient capables de vous faire retrouver tous les temps perdus.

∴

Parmi les plus originales, les montres de gousset imitant les vieux régulateurs des mécaniciens de locomotives, ou les montres de carrosses aux boîtiers sculptés ne sont rien auprès de la montre érotique. Le cadran de cette dernière reproduit en couleur une miniature libertine inspirée peut-être de saint Aubin. Une dame affalée sur une bergère, jupe retroussée, paraît toute disposée à recevoir l'hommage d'un marquis qui a conservé sa perruque et son habit mais dont l'ardeur ne fait aucun doute. Les esprits les moins portés à la gaudriole imagineront aisément l'organe que le créateur du modèle a choisi d'animer pour rythmer l'écoulement des secondes. Les vendeuses qui ne manquent pas de psychologie s'abstiennent de proposer cette montre comme cadeau de première communion, mais la recommandent aux joyeux conscrits ou comme présent pour les retraités... Et puis il y a des montres à quartz, bien sûr, aux cadrans noirs comme la nuit des temps, d'où émergent, sur sollicitation, des *chiffres rouges et lumineux. Ils* semblent défiler par dixièmes de seconde avec une telle vélocité qu'on a l'impression de voir, à travers ces instruments, les heures passer deux fois plus vite.

∴

Ce genre de montre, produit achevé de la technologie de notre temps, nous paraît le plus incommode. Consulter l'heure sur un tel instrument nécessite l'emploi des deux mains, ce qui est dangereux quand on conduit une automobile, et singulièrement discourtois lors des flirts rapprochés.

Naturellement, les fabricants avisés ont pallié ces inconvénients en proposant des montres à quartz à affichage permanent mais le défilé de ces chiffres verts, rouges ou jaunes attire l'œil avec une telle obstination qu'on a envie brusquement de jeter toutes ces montres aux émirs, grands amateurs, paraît-il, de ces gadgets.

C'est ainsi que l'envie m'a pris de m'en aller, mains dans les poches et nez en l'air, sans souci de l'heure, pour oublier que la dernière était peut-être entamée.

MAURICE DENUZIÈRE.

Le gazon dans la peau...

MON amour pour le vert ne sacrifie pas à quelque mode politique ou sportive, mais l'harmonie d'un jardin se conçoit mal sans faire une place importante au gazon. Plaisir sensuel de s'étendre ou de marcher pieds nus sur une herbe fraîche et rase, repos de l'œil, élégance du contraste avec les riches couleurs des massifs fleuris, odeur campagnarde des foins coupés, tout se mêle pour jouir pleinement de l'agrément qu'une pelouse, même modeste, apporte au jardin.

Quand le jardinage se fait passe-temps puis passion, la réussite du gazon devient un point d'honneur. Elle demeure étroitement liée à une bonne préparation du sol et à un entretien régulier et méticuleux. Un beau gazon, ce n'est pas seulement de l'herbe que l'on tond et que l'on arrose.

Le rêve de tout jardinier étant d'obtenir vite *« quelque chose qui dure, où l'on puisse marcher dessus, qui reste vert toute l'année et que l'on n'ait pas besoin de tondre trop souvent ».*

Mais cela, c'est le rêve, et la dure réalité des soins au gazon reprend ses droits avec les premiers beaux jours. Avril et début mai sont périodes favorables à la création d'une nouvelle pelouse. Après un bon bêchage (le mieux aurait été de le prévoir quelques semaines à l'avance, ce qui permet au sol de se tasser de lui-même), la surface du terrain sera finement préparée en retirant pierres et débris divers. Plusieurs ratissages, le passage d'un rouleau pour bien tasser la terre en profondeur, permettront d'obtenir un sol bien plan sans creux ni bosses fort préjudiciables à une bonne tonte.

Une fois le gazon établi, et ce devrait être pour de longues années, il sera bien difficile de rattraper les défauts d'une surface mal aplanie. Cela n'implique pas une horizontalité parfaite de l'ensemble, mais les vallonnements devront être réalisés en douceur et éviter tous brusques changements de pente.

Vient alors le choix décisif : celui du mélange de graines. Car les semences de gazon se composent presque toujours de plusieurs espèces.

La raison en est simple : les faiblesses de certaines (mauvaise résistance au piétinement, à la sécheresse, aux maladies) seront compensées par les qualités des autres (finesse de la texture, poussée rapide, durée de vie plus longue...). Ces mélanges très divers permettent une bonne adaptation en utilisant ces complémentarités selon les conditions du sol et de climat.

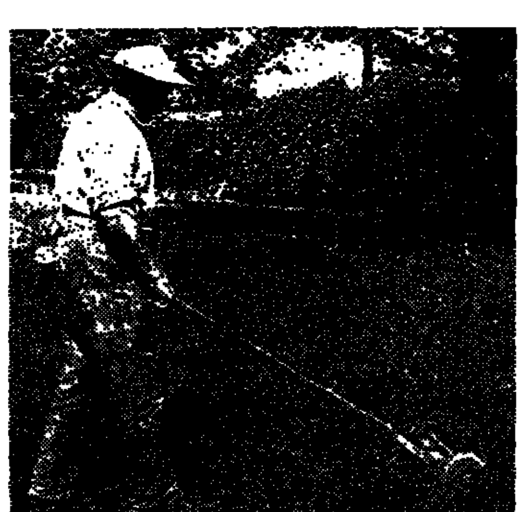
Ainsi pour obtenir un gazon demandant un minimum d'entretien s'installant assez vite et que l'on pourra piétiner sans risques, il faut envisager un mélange de ray grass anglais, fétuque rouge, paturin des prés, fétuque ovine durette et agrostide commune. Bien difficile à moins d'être un spécialiste très averti de jongler avec les pourcentages de telle ou telle espèce, laquelle possède bien souvent plusieurs variétés ayant chacune qualités et défauts.

En indiquant les grandes caractéristiques de votre terrain : soleil ou mi-ombre, terre lourde ou sableuse, vos propres exigences : gazon fin peu piétiné, ou plus rustique et celles du climat (région méditerranéenne, par exemple) tout bon professionnel doit être en mesure de trouver la formule convenable. Le semis s'effectuera à raison de 30 à 40 grammes au mètre carré, et la levée exige quinze jours à trois semaines Si possible, rouler le gazon quand il atteint 5 à 6 centimètres. Il faudra attendre 8 à 10 centimètres avant de réaliser la première tonte, en ayant soin de placer la tondeuse en position haute (5 centimètres environ).

Ensuite, il faudra tondre le plus régulièrement possible en retirant à chaque coupe un tiers de la hauteur de l'herbe. Un gazon que l'on ne tond pas n'est pas un gazon, et aucune graminée ne peut se passer de tontes. Ce travail quelque peu fastidieux, parfois bruyant (les constructeurs font heureusement des progrès pour rendre leurs machines silencieuses) est encore considéré par les jardiniers amateurs comme la tâche la plus pénible après le bêchage et le désherbage.

La tondeuse à main, « machine à pousser » dont les roues entraînent le système de coupe, est suffisante pour les petites pelouses. Au-dessus de 200 à 300 mètres carrés, son utilisation régulière exige un goût prononcé pour l'effort physique et relève bien de la publicité d'un fabriquant du milieu du dix-neuvième siècle vantant sa nouvelle tondeuse moins pour ses qualités de coupe que pour l'« exercice amusant, utile et souverain pour la santé », qu'elle procure au jardinier.

Jusqu'à 1 500 mètres carrés, une tondeuse à pousser sur laquelle le moteur (à essence ou électrique) entraîne uniquement le système de coupe convient parfaitement. Silencieuses et non polluantes, les tondeuses électriques ont l'inconvénient de nécessiter un câble souvent bien encombrant et que l'on risque de couper par inattention. Les batteries représentent une amélioration, mais leur autonomie demeure assez faible, comme d'ailleurs la puissance du moteur.



Pour les plus grandes pelouses, la tâche sera plus aisée en adoptant des modèles auto-tractés dont le moteur entraîne à la fois le système de coupe et l'avancement de la machine. Quelques grands spécialistes se sont fait un nom dans la « motoculture de plaisance », et ces constructeurs proposent tous des gammes de tondeuses robustes, étudiées pour obtenir une bonne coupe et assurer une sécurité maximale (Wolf, Sunbeam, Bernard Moteurs, Honda, Staub, ou encore Flymo, dont le système sur coussin d'air permet une utilisation pratique même sur pentes abruptes et sol très irrégulier).

C'est réellement au prix de ces tontes régulières, des arrosages quand viennent les grosses chaleurs et des engrais trois fois l'an, que l'on obtiendra ce vert intense à l'uniformité reposante qui fait tout le charme du beau gazon.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

L'arbre à cames comme l'un des beaux arts

Les voitures de la collection Schlumpf sont classées « monuments historiques »

ILS la marqueront d'une pierre blanche cette date du 14 avril 1978 les collectionneurs du rêve mécanique. Il sera demain dans tous leurs bons ouvrages ce décret, considérable dans ces trois lignes du Journal officiel, *« portant classement parmi les monuments historiques de véhicules automobiles ». Ils n'y sont pas allés de main morte le ministre de la culture et de la communication ni sa sous-direction des monuments historiques, qui préparaient le coup depuis plus d'un an déjà sous la houlette du ministre de la culture et de l'environnement : quatre cent trente-deux voitures d'un coup. Toute la fameuse et fabuleuse collection Schlumpf de Mulhouse, qui, à l'heure d'une liquidation judiciaire, aurait bel et bien pu, au gré des enchères et des syndics, filer à l'étranger. Cette crainte devait hâter les choses.*

Les « fans » du cylindre, de l'arbre à cames, de la pipe d'admission, du piston et de l'échappement réunis, peuvent pavoiser, se pourlécher. Les cathédrales avaient eu Viollet-le-Duc et Mérimée, les automobiles auront Jean-Pierre Lecat et Michel d'Ornano.

Elles sont toutes là celles qui comptent et cotent au barème de leur histoire, avec leur roue de secours collée au flanc droit, leurs cuivres et leurs cuirs. Quatre-vingt-sept marques, 122 Bugatti, dont la Royale coupé Napoléon, mais aussi 31 Mercedes, 27 de Dion-Bouton, 19 Peugeot, 15 Rolls-Royce, 14 Renault, 12 Gordini, 10 Panhard-Levassor, autant de Ferrari, 3 Delahaye. Et puis encore des Maserati et des Porsche, des Alfa-Romeo de l'avant-guerre et des Lotus de l'après-guerre, sans oublier quelques oisillons comme le Trèfle 5 CV Citroën ou, dans un autre genre, telle Amilcar monoplace.

Bien sûr qu'ils les connaissaient toutes par cœur les incollables de la « 50 T », de la « Type 13 », de la « Silver Ghost 40-50 HP » ou de l'« Hispano Alfonse XIII ». Il n'empêche qu'ils vont maintenant les regarder d'un autre œil.

Oserait-on désormais tenir leur passion pour amusette ? Et pour mode leur ardeur à la connaissance ? Cela restait possible tant qu'on s'en tenait à diffuser des modèles réduits. Tant que l'on pouvait avoir, sinon sa Ricard-Piclet, du moins sa Rolls au bout d'un porte-clefs à la première station-service venue. Ou tant qu'on les peignait, elles ou quelques autres, sur des dessous de bouteille et des verres à whisky. Après tout, c'est peut-être à force de faire joujou de la sorte qu'on se retrouve au pinacle.

Sans trop le savoir, l'automobile était déjà lancée bel et bien sur le chemin du monument historique dès lors qu'elle devenait sujet d'histoire et comptait pour parler d'elle de ses mésaventures et de ses gloires des techniciens assez avertis pour s'apparenter à des érudits. Ils s'appellent, ou se sont appelés, J.-A. Grégoire, Jacques Borgé, Nicolas Visanoff, Serge Pozzoli et autres Conway. Ils ont raconté toutes les « belles heures » lyriques comme des Michelet, anecdotiques comme des Alexandre Dumas, précis et froids comme des Fustel de Coulanges.

Les lettrés pour leur part s'offraient les suppléments de leurs goûts : ils pouvaient à leur gré penser à Proust, à son chauffeur Agostinelli, à leurs « pèlerinages ruskiniens ». Ils trouvaient dans Pierre Benoit comme dans Paul Morand des chantres de toutes ces 40 ou 100 « HP » qui se conduisaient à tombeau ouvert d'un bout à l'autre d'une Europe où l'on rencontrait « des tramways gonflés de voyageurs, entourés d'attelages de bœufs et d'Hispano Suiza ». Ils pouvaient savoir que Derain eut quatorze Bugatti et que Vlaminck gagnait 5 francs par jour en 1901 en jouant du violon dans l'orchestre du premier Salon de l'automobile tenu au Grand Palais. C'est ainsi que dans les cœurs tout cela devint bientôt inséparable des falbalas de 1900, des guêtres et des tulles, des nuques bleues des Années Folles avec tous les vingt ans le passage d'un massacre.

Quand on a vu et qu'on a été tout cela, on peut parfaitement se retrouver monument historique et, sans se pousser du coude, très bien tenir son rang à côté de Notre-Dame, des arènes de Nîmes, des façades de la place Vendôme et de quelques autres bibelots inscrits à ce Gotha du patrimoine.

Ah ! le bon décret !

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La lumière vaut le voilage

UNIFORMEMENT lisses et blancs, toujours utiles, les voilages étaient, il y a quelques années, bien monotones. *Aujourd'hui, les fenêtres* se parent de panneaux, qui créent un décor en transparence vers l'extérieur.

Pour Michèle Halard, qui sait donner à ses boutiques une ambiance chaleureuse, « *la fenêtre est une évasion vers le rêve. Le goût pour les graphismes vieillots, très à la mode vient souvent — c'est mon cas — de souvenirs d'une maison d'enfance* ».

Pour retrouver cette atmosphère d'autrefois, les fabricants proposent des panneaux de guipure à l'ancienne, mais en fibres synthétiques dralon, sur lesquels figurent des paons et des roses *(Triomphe)*, des fleurs dans de grands médaillons *(Renaissance)* ou la reproduction d'un document de 1920 pour un voilage ou un jeté de lit *(Monard)*. Ces panneaux de gulpure coûtent de 170 à 350 F selon leurs dimensions.

La technique des « dévorés » (motifs opaques sur un fond transparent), utilisés sur des voilages en polyester, donne des jeux de lumière et de dessins : motifs « rétro » pour les vitrages « *Gomina* » de plein jour ; un envol de sarcelles sur fond de marais *(Renaud)*, des libellules dans un jardin *(Ondine)*, de hautes fougères *(Gardisette)*, ou encore l'ambiance féérique d'une forêt, traitée en pointillisme par *Larsen*.

Placide Joliet, qui ne désire faire aucune concession à la mode, vient de créer des voilages en étamine de laine blanche, dans laquelle se faufilent de gros brins de laine noire ou beige. Ces rideaux apportent une ambiance feutrée et laissent transparaître une lumière tamisée.

Des voilages imprimés sont mis en valeur par les nouvelles « parois japonaises », panneaux tendus sur des supports rigides et coulissant les uns devant les les autres, soit devant une fenêtre, soit en séparation de pièce. Un panneau en étamine de Tergal et lin est imprimé, sur fond écru, d'arbres très stylisés, comme dessinés au trait *(Bel Air)*. Des fleurs et feuillages couvrent tout un voilage de Tergal et soie, dans des tons de vert et de rose *(« Thaïlande », Chamdor)*.

Renouvelant les classiques unis et les fleurettes style Liberty, des tissus pour recouvrir sièges et murs ont un graphisme « construit » sur divers textiles. *Jack Lenor Larsen* a ainsi choisi un damas de satin de coton pour ses quadrillages réversibles, traités en gris et sable. Damas de soie et coton uni, bleu marine et grège, pour les damiers en relief, pile ou face, de Rubelli.

Les piqués, apparus l'an dernier, sont très décoratifs par leurs motifs en relief. En coton écru, celui de Pansu est composé de bandes à dessins géométriques. En acrylique légèrement brillant, *Grenade* de *Frey* existe en tout blanc ou bicolore ; dans la collection de Deschemaker, de grands motifs inscrits dans des carrés sont façonnés en blanc pur ou en couleurs douces sur fond blanc.

Les nouveaux chintzs en polyester Tergal ne posent plus de problèmes d'entretien, leur glaçage permanent résistant au lavage. Ils sont imprimés de rayures irrégulières *(« Arc-en-ciel », Yorgall)*, de fins motifs floraux *(« Félicie » 5 T)* ou de dessins assortis à ceux des papiers peints *(Inaltéra)*.

En décoration, les jeux de coordonnés entre rideaux, sièges et murs, sont toujours en vogue. Janie Pradier a créé pour Marignan un patchwork imbriquant des carrés imprimés de tout petits motifs, repris séparément pour cinq tissus. *Martine Nourissat* sort une gamme d'imprimés à graphismes plus ou moins grands, dans des harmonies de rose, bleu, jaune vif ou vert. Pour la campagne, *Patrick Frey* a imaginé des tissus jacquards ornés de grosses cerises se détachant sur un fond de plumetis, en vert ou rouge, avec des plumetis seuls assortis. Dans sa nouvelle collection de papiers peints et tissus coordonnés, à mini-fleurettes, *Laura Ashley* a prévu un tissu matelassé. Ces tissus « fourrés » d'une ouate synthétique permettent de recouvrir des sièges ou de capitonner un mur. De nombreux éditeurs de tissus en proposent, soit en cotonnade *(Canovas, Designer's Guild, Frey)*, soit en percale *(David Hicks)*, soit en chintz, comme *Deschemaker*. Ces matelassés apportent un confort douillet qui a *bien du charme*.

JANY AUJAME.

MARIÉS 78

Un « oui » plus souple

SIGNE des temps : les tenues de mariés en 1978 sont d'un style plus dépouillé et commode. Mais aussi, ce sont les futurs conjoints, plutôt que les familles, qui décident de la cérémonie et de la réception, voire signent les chèques.

Ainsi la jaquette de location est-elle moins appréciée que le costume, griffé ou non, choisi en harmonie avec les tons de la robe de la mariée. D'où la vogue des costumes clairs : beige, blanc cassé ou craie, destructurés, surtout pour les jeunes, à porter plus tard avec une chemisette et sans cravate. Les optimistes, comptant sur le beau temps, coordonnent aussi les chaussettes et les mocassins ou les bottes.

Pour les robes, c'est un peu la même chose. Les spécialistes, *Pronuptia, Jeunes Mariées*, entre autres, sont encore trop enclins à surcharger leurs modèles, peut-être pour en justifier le prix. La mode est au tout-blanc, à la robe romantique... mais qu'on pourra transformer. Les robes-chemisiers de *Jean-Louis Scherrer*, les délicats modèles de *Tan Giudicelli* feront de charmantes robes de crépuscule ou du soir, avec un rien de transformations.

Chez *France Faver*, les robes sont faites sur mesure, avec deux essayages. Les mariées de l'été se voient offrir beaucoup de broderie anglaise, des dentelles de Calais ou de Chantilly, ou encore du crêpe de Chine blanc ou ivoire, orné et incrusté de dentelle. Les prix varient de 1 500 à 3 000 F environ selon les tissus. Les formes sont seyantes, à corsage ajusté, manches courtes ou sous le coude, et grandes jupes à volants qui invitent à la valse.

Le choix des tenues décidé, les futurs conjoints auront intérêt à acheter d'avance leurs chaussures et à les porter. Un jet de « Shoeze » assouplira les cuirs et une séance de pédicure un jour ou deux avant la cérémonie aidera aux longues stations debout.

Dès les beaux jours, les propriétés aux environs de Paris sont prises d'assaut pour les réceptions de mariage. « *Madame Service* » en propose plusieurs, mais retenues plusieurs mois d'avance, surtout pour juin. *Suzel Hecker*, qui a lancé son idée de services « tous azimuts » a toujours un bureau aux *Trois Quartiers* et un aux *Galeries Lafayette*. Elle propose à ses jeunes clients des forfaits de cocktail « dinatoire », à la fourchette ou non, de 80 à 200 F par personne, T.T.C.

Le buffet champêtre fait place maintenant à des réceptions plus classiques de 70 à 100 personnes dans la plupart des cas. Les boissons les plus demandées sont, bien sûr, le whisky, le champagne et les jus de fruits. La décoration est toujours très recherchée, avec le gâteau à étages trônant sur le buffet, des nappes rondes aux couleurs du bouquet de la mariée, des posters représentant le couple auquel on pourra, en outre, offrir un lâcher de ballons, original et spectaculaire. Les vieilles torpédos se louent entre 1 200 et 1 500 F.

Les 3 T (pâtissier - glacier - traiteur) permettent aussi aux jeunes mariées et à leurs familles de se décharger de tout, sensiblement aux mêmes prix si l'on tient compte du transport des équipements dans les salons ou les propriétés et du service. En effet, le personnel est payé sur la base d'un forfait pour six heures à 40 F de l'heure et 50 F après minuit.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ PRONUPTIA, 18, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9e).

★ MARIEES DE FRANCE, 41, rue d'Amsterdam, Paris (8e).

★ J.-L. SCHERRER, 51, avenue Montaigne et 31, rue de Tournon.

★ FRANCE FAVER, 79-81, rue des Saints-Pères, Paris (6e).

★ T. GIUDICELLI, rue de Tournon.

★ MADAME SERVICE, 76, rue Lemercier - Téléph. : 228-15-30.

★ 3 T, 28, avenue Trudaine - Téléph. 878-23-67 et 28, rue d'Auteuil - Téléph. 288-05-17.

ERMENEGILDO ZEGNA : Costume en laine et polyamide beige, à veste déstructurée, au bas de manches montées à la main pour se déboutonner et se retourner et pantalon droit. Porté avec une chemise en voile de coton blanc à pointes courtes et une cravate « ficelle » en soie vive. 1 575 F, 300 F et 120 F chez Sulka, 2, rue de Castiglione, Paris (1er).

FRANCE FAVER : Robe de mariée romantique en broderie anglaise, bordée de galon froncé à l'encolure, au bas des manches et à l'ourlet. 1 500 F. 79-81, rue des Saints-Pères, Paris (6e).

JANINE MONTEL : Couronne de fleurs d'oranger posée droite pour que les graines éclairent le front, retenant un long voile de tulle de soie. A partir de 800 F, voile compris. 9, rue des Quatre-Vents, Paris (6e).

Les émaux, l'« œuvre de Limoges »

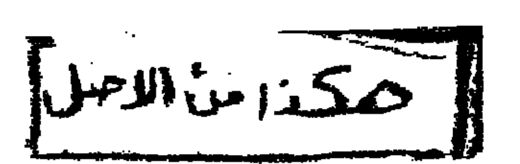
S'il est une appellation d'origine dont on ne peut nier ni l'authenticité ni l'ancienneté, c'est bien celle des émaux de Limoges, connus dès le douzième siècle dans toute la Chrétienté sous le nom d'« opus lemovicum » *(l'œuvre de Limoges).*

C'est pour défendre cette appellation et la qualité qui s'y rattache que la chambre syndicale des maîtres-émailleurs limousins vient d'entrer en campagne contre les imitations, souvent de fabrication industrielle, qui envahissent le marché. A cette fin, elle a élaboré et présenté à l'homologation du ministère du commerce et de l'artisanat une « charte des émaux de Limoges » qui porte sur le caractère artistique de ces émaux, leur définition, les normes de fabrication, l'appellation d'origine et le label de garantie.

D'autre part, la chambre syndicale est intervenue auprès du ministère de l'agriculture (dont dépendent les produits d'appellation d'origine) pour demander l'étude et la promulgation d'un décret qui interdirait « la vente sous l'appellation émail, avec ou sans qualificatif, d'objets imitant les véritables émaux d'art. Seraient également interdites toutes indications, présentations, illustrations ou appellations susceptibles de créer une confusion dans l'esprit de l'acheteur ». *Par ailleurs, la chambre syndicale a décidé une campagne d'information à l'aide d'affichettes et concernant le label de garantie. Ces affichettes seront mises à la disposition des ateliers limousins et de leurs revendeurs.*

MARCEL SOULÉ.





CARNET

Naissances

— Jean-Louis CHAMBON,
Françoise CHAMBON, née Van Der Borght,
Et Matthieu,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 22 avril 1978.
20, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

— M. et Mme Joseph Ziegler,
M. et Mme Henri Garih,
M. et Mme Jacques GARIH,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille,

Judith, Nadine,

le 20 avril 1978.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques ARCHEVEQUE,
avocat à la cour,
ancien membre du conseil de l'ordre,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 17 avril 1978 en son domicile, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de :
Mme Jacques Archevêque,
Mlle Marie-Louise Archevêque,
Mme Pierre Archevêque,
Mlle Edith Dorléans,
M. et Mme Charles Pellissier et leurs enfants,
Mme Joseph Eüivant et ses enfants,
Et toute sa famille,
De ses collaborateurs et de tous ses amis.
Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 20 avril 1978, et l'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
135, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.
14, rue de Bellechasse, 75007 Paris.
3, place Henri-Dunant, 13001 Marseille.
1, rue de la Préfecture, 71000 Mâcon.

[Me Jacques Archevêque, était né le 5 avril 1897 à Vouvray (Indre-et-Loire). Il était avocat à la cour d'appel de Paris depuis le 19 octobre 1922. Spécialiste des problèmes de propriété commerciale, ses articles faisaient autorité en la matière. Il avait été membre du conseil de l'ordre de 1946 à 1950.]

— M. et Mme Paul Benda, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Geneviève Benda, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Fernand BENDA,
née Alice Aubert,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, pieusement décédée le 23 avril, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Denis de Viry-Châtillon, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Loches.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue du 8-Mai-1945, 91170 Viry-Châtillon.

— Le général Jean Biré,
M. et Mme Pierre Buisson, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Fauvel et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Dupuis et leurs enfants,
M. et Mme Claude Grégoire et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu, le 23 avril 1978, dans sa soixante-seizième année, de

Mme Gaston BIRÉ,
née Andrée Lesecq,

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 avril, à 15 h. 30, en la cathédrale d'Evreux (Eure).
33, rue Charles-Corbeau, 27000 Evreux.

— Mme Paul Bloch,
Mlle Martine Bloch,
M. et Mme Antoine Bloch et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, le 20 avril 1978, de

M. Paul BLOCH,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
17, rue du Général-Niox, 75016 Paris.
13, rue de Lille, 75007 Paris.
45, rue Scheffer, 75016 Paris.

— Le comité exécutif et les collaborateurs du Mémorial du martyr juif inconnu et du Centre de documentation juive contemporaine ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président,

M. Maurice BRENER.

— Nous apprenons le décès de

M. Frédéric BOURGUET,

survenu le 20 avril, dans sa quatre-vingt-dixième année à Labastide-Rouairoux.

[M. Bourguet a été maire de Labastide de 1919 à 1947 et conseiller général du Tarn de 1925 à 1966 et de 1970 à 1976 ; il avait siégé au Sénat de novembre 1974 à septembre 1977 comme suppléant de M. Fernand Verdeille, décédé le 19 novembre 1974.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre DIEDERICHS,
ingénieur E.C.L.,

survenu à Toulon, le 16 avril 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière protestant de Nîmes dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, avenue Lieutaud-Mourillon, 83000 Toulon.

Marie-Louise FLACELIÈRE,
née Irissou,

a quitté ce monde le 19 avril, à l'âge de soixante-neuf ans.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à l'église Saint-Denys d'Arcueil, le 24 avril.
De la part de :
M. Robert Flacelière, son mari,
Hélène, Bernard, Odile, Jean, Noëlle, Geneviève, Denis, ses enfants et leurs conjoints,
Christophe, Catherine, Pascal, Marc, Christelle, Damien, Delphine, Matthieu, Alice, Laurent, ses petits-enfants,
Et des familles Flacelière, Chenivesse, Portier et Harang.
« In paradisum deducant te Angeli. »
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Clémentine GINTRAC,

De la part de sa fille, son petit-fils, ses parents et amis.

— Mme Georges Holderith,
M. et Mme Guy Holderith et Michel,
M. et Mme Wulf Harno et Catherine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges HOLDERITH,
inspecteur général
de l'instruction publique,

survenu le 22 avril 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.
18, rue de Verdun, 67000 Strasbourg.
2, rue de la Gare, 67630 Lauterbourg.

— M. René Marinet,
M. et Mme Dominique Marinet et leurs fils, Bruno et Fabrice,
M. et Mme Robert Genet et leur fille Valérie,
M. et Mme Bertrand Marinet et leur fille Laurence,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René MARINET,
née Madeleine Lefèvre,

survenu à Cannes, le 8 avril 1978, dans sa soixante-septième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Viuz-la-Chiesaz (Haute-Savoie), le 12 avril 1978.
1, rue Henri-Ruhl, 06400 Cannes.

— M. et Mme René Mazuel et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Mazuel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Jean MAZUEL,
née Marie-Louise Boucheix,

survenu le 15 avril 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Sully-sur-Loire.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 21 avril 1978, à Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme).
11, boulevard Dig, 13012 Marseille.

— Le président et les membres du Comité de bassin Loire-Bretagne,
Le président et les membres du conseil d'administration de l'Agence de bassin Loire-Bretagne,
Le directeur et le personnel de l'Agence de bassin Loire-Bretagne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François ROSSIGNOL,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,

survenu le 20 avril 1978.
Membre du Comité de bassin et administrateur de l'Agence de bassin Loire-Bretagne depuis 1974, M. Rossignol y représentait les industries agricoles et alimentaires.
Les obsèques religieuses se sont déroulées le 22 avril 1978, à Orléans.

— Mme Jacques Rueff,
Mlle Carine Rueff,
M. et Mme Henri Pigeat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RUEFF,
chancelier de l'Institut de France,
de l'Académie française,
de l'Académie des sciences morales et politiques,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 23 avril 1978.
Les obsèques auront lieu le jeudi 27 avril 1978, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
51, rue de Varenne, Paris-7e.
(*Le Monde* du 25 avril.)

— Mme Louis de Saint Rat,
M. et Mme Paul Ferrovecchio,
Jean-Pierre et Anne-Marie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis de SAINT RAT,
membre de l'Académie d'agriculture de France,
inspecteur général honoraire
des Etablissements classés
de la Seine,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année, le 24 avril 1978.
La levée de corps aura lieu jeudi 27 avril 1978, à 7 h. 45, à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris (14e).
Inhumation à Guerigny (Nièvre).
108, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.
14, rue des Meuniers, 91360 Epinay-sur-Orge.

— Mme Antoine Vasseur-Treca, son épouse,
Le Père Jean-Marie Vasseur, supérieur général de la Société des Pères blancs,
Le docteur et Mme Bernard Vasseur, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Guerquin et leurs enfants,
M. l'abbé Hubert Vasseur,
M. et Mme Jacques Vasseur et leurs enfants,
M. et Mme François-Xavier Vasseur et leurs enfants,
M. et Mme Michel Gillet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Vasseur et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Vasseur,
M. le chanoine Jean Vasseur,
ses frères,
Et toute la famille,
ont la peine de faire part du décès du

docteur Antoine VASSEUR,

survenu le 22 avril 1978, dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 26 avril 1978, à 15 heures, en l'église Saint-Jacques d'Abbeville.
2, Grande-Rue Saint-Jacques, 80100 Abbeville.
15, rue de Bagneux, 92320 Châtillon.

Remerciements

— M. et Mme Jean-Claude Keene,
M. et Mme Pierre Poret, leurs enfants,
Et toute la famille,
très touchés des témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été exprimés lors du décès de

M. Maurice KEENE,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Jean Rouzé,
M. et Mme Jacques Rouzé,
expriment leur sincère reconnaissance pour toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Jean ROUZÉ.

Anniversaires

— 20 avril 1973.

Hugues, François DUFAY

disparaissait tragiquement à l'âge de dix-neuf ans.
Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu et estimé.
Il est toujours vivant dans nos cœurs.

Communications diverses

— MM. Jacques Maisonrouge, président d'I.B.M. Europe, et Jacques Lemonnier, président d'I.B.M. France, ont offert une réception lundi soir à la suite d'une présentation privée de l'exposition « Cézanne, les dernières années (1895-1906) » au Grand Palais.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

Démission de M. Pierre Clarac secrétaire perpétuel

En ouvrant la séance de lundi, M. Pierre-Maxime Schuhl, président de l'Académie des sciences morales et politiques, a fait part à ses confrères de la mort de Jacques Rueff : une minute de silence a été observée à sa mémoire.

Puis M. Schuhl a donné lecture de la lettre de démission de M. Pierre Clarac de ses fonctions de secrétaire perpétuel, qu'il assume depuis le 9 mars 1970 ; des raisons personnelles l'ayant amené à prendre cette décision. L'élection de son successeur est fixée au lundi 8 mai.

Enfin l'Académie a entendu une communication de M. Guy Bugault, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, sur « L'approche indienne de la souffrance ».

Le retrait de M. Pierre Clarac, qu'on savait inéluctable, n'en laisse pas moins ses confrères de l'Académie désemparés. Il s'acquittait depuis huit ans des devoirs de sa charge avec un tel zèle, un tel rayonnement qu'on avait réussi l'an dernier à le faire revenir sur sa décision d'abandonner ce mandat. Son âge motive d'ailleurs son désir de prendre du repos : M. Pierre Clarac est né à Bordeaux le 21 novembre 1894. Ancien normalien, agrégé des lettres, il a accompli une brillante carrière universitaire. D'abord professeur de première et de première supérieure dans différents lycées, il a été en outre chargé de conférences de grec à la faculté des lettres de Poitiers (1923-1927), de littérature française à la Sorbonne (1930-1938), ainsi qu'aux écoles normales supérieures de la rue d'Ulm, de Sèvres, de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses.

Inspecteur général de l'instruction publique, de 1940 à 1946, il est devenu doyen de l'inspection générale des lettres en 1956. Longtemps président du jury de l'agrégation des lettres classiques, il a fait partie de 1956 à 1966 du Conseil supérieur de l'éducation nationale.

Son élection à l'Académie des sciences morales et politiques remonte à 1964.

C'est toutefois par ses travaux littéraires qu'il est connu du grand public. Son essai sur Colette date de 1937. Ses travaux sur Boileau, La Fontaine, Chateaubriand (il est président de la Société Chateaubriand depuis 1962), Marcel Proust (il a établi le texte de l'édition de la Pléiade) etc., font autorité. D'autres ouvrages et de nombreux articles transmettent son expérience d'enseignant. Dans ses travaux académiques également, M. Clarac, qui n'a pas dit son dernier mot, a su mêler l'esprit critique à l'enthousiasme.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Arles, cette année.

Les Rencontres internationales de la photographie se tiendront cet été à Arles, principalement du 7 au 13 juillet. Des activités, des ateliers, des rencontres et des expositions sont prévues pour tout le mois de juillet.

Les invités d'honneur seront Lisette Model, Izis et William Klein. Les photographes présents, amateurs ou non, pourront leur soumettre leur portfolio en vue d'une « critique objective ». Des soirées publiques seront organisées en prenant pour thème des pays, la Pologne, l'Italie, l'Espagne, le Japon et les U.S.A. Le musée Réattu rendra hommage à Model, Izis et Klein, en exposant leurs œuvres. Dans le hall de la mairie, les Centres culturels européens de Paris évoqueront « la Fête ». Yann Le Goff fera connaître Le groupe des 4 dans la salle Henri-Comte. Dans la salle Roger-Cornillon, Hervé Gloaguen présentera un audio-visuel sur la musique classique, moderne et populaire. La salle des fêtes accueillera différentes expositions sur des pays, en écho aux « soirées publiques ». Enfin, à la Grille du Parc, boulevard des Lices, des emplacements seront à la libre disposition des photographes durant leur séjour à Arles.

L'Institut national de l'audiovisuel projettera des films consacrés à des grands photographes : Lartigue, Niepce, Man Ray, Brassaï... Du 2 au 28 juillet, les visiteurs pourront suivre des stages : travail en laboratoire, technique et pratique de l'holographie (photo en relief au laser), histoire de la photographie, préparation d'un audiovisuel, reportage d'agence, fantastique, utilisation de la couleur, paysage, photojournalisme, portrait, etc. Au cours d'un débat, on apprendra à mieux connaître et à utiliser des procédés comme l'héliogravure, la photogravure, la sérigraphie. Il sera exclu de parler d'autre chose que de photographie.

Un tour du monde.

Pour une section d'exposition du Festival, et pour le plaisir, un concours est ouvert aux photographes de toutes nationalités, âgés de moins de trente ans. Pour y participer, chaque concurrent doit envoyer, avant le 15 mai, des photographies noir et blanc ou couleur, de format 18 × 24, 24 × 30 ou 30 × 40, aux Rencontres internationales de la photographie, 66, rue du 4-Septembre, 13200 Arles. Le prix des Jeunes photographes est un tour du monde de vingt-deux jours, offert par Paris-Match, *le prix de la Critique, un ensemble XM Minolta, le prix du Public, 3 000 F offerts par* le Provençal.

Phot'Univers 78.

L'exposition itinérante, organisée par le Musée français de la photographie, a pris place, jusqu'au 7 mai, dans la salle des fêtes de la mairie du cinquième arrondissement. L'accrochage comprend presque un demi-million de photos du monde entier. Exposition fourre-tout, sans doute ambitieuse, qui ressemble à l'aimable et précieux capharnaüm du musée de Bièvres. Le bon côtoie le pire ; heureusement, le pire est rare. Il faudrait vraiment être dans un état inhabituel pour pouvoir s'intéresser à chaque photo. Pour retenir le visiteur, les organisateurs lui tendent des fiches destinées à la participation : il devra décerner son prix du Public. Un jury, « prestigieux », nous dit-on, a bien désigné le Photographe de l'année 1978. Il s'agit d'une New-Yorkaise, Toba Tucker, qui réussit des portraits noir et blanc assez intenses.

Calendrier.

— John Batho, galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e), du 25 avril au 28 mai. Quarante tirages au charbon à quatre couleurs d'un photographe qui a reçu récemment le prix Kodak de la critique, puis a participé à l'exposition Tendances actuelles de la photographie en France, organisée à l'ARC en novembre 1977.

Théâtre

« Maître Puntila et son valet Matti » à Grenoble

Une Delahaye noire est arrêtée dans une clairière que traverse une route goudronnée. Le soleil est rouge, c'est l'aube encore fraîche d'une journée qui s'annonce chaude. C'est l'heure de la tête lourde après les longues beuveries qui annulent la durée. Le moment où, la fatigue dépassée, le sommeil ressemble à la mort. Où, pour le fuir, pour fuir l'horreur de la solitude, il faut parler et tendre la main. Ivrogne bavard, Puntila est trop bien installé dans son pouvoir pour le mettre en danger, même quand il se laisse aller à ses élans de fraternité. Il reste ce qu'il doit être : autoritaire, fascinant. Un roi absolu. Gabriel Monnet, roi de théâtre, superbement drapé dans son manteau noir, s'applique à séduire Matti, qui, méfiant, maintient la distance. Gilles Arbona, élégant voyou en bottes et gilet de cuir noir a le haut front pâle, le visage fermé du jeune ambitieux, le regard glacé du franc-tireur sur un perpétuel qui-vive.

La dialectique du maître et du valet se joue entre deux personnages également séduisants, et de force égale. L'enjeu n'est pas tant le pouvoir en lui-même, que la domination de l'un sur l'autre, l'élimination de l'un par l'autre. Une dévoration. L'histoire pourrait se passer entre un parrain grandiose et un maffioso qui attend son tour. Georges Lavaudant entraîne au cinéma : cela commence au fronton de la salle, où l'affiche de *Maître Puntila et son valet Matti* est placée entre celles de *Cabaret* et de *l'Œuf du serpent*. Cinéma et mythologie expressionniste.

Quand on entre, le rideau de fer est baissé, immense, rouge minium. Un rond de lumière y plaque un petit vieillard tout grêle, aux cheveux blancs bien peignés, en habit un peu large, qui chevrote le texte du prologue comme un compliment dans une fête paroissiale. Le ton est donné, d'une dérision fellinienne, cruelle et attendrie.

Le rideau se lève et c'est la route et la voiture. La voiture, boîte noire douillette, clinquante. La maison particulière de Puntila et de Matti. Là régulièrement ils se retrouvent, dans leur réel état de complicité et de dépendance. Et puis la route qui ne quitte pas la scène, ne mène nulle part mais change de paysages par la magie de quelques accessoires : boules de lampadaires, silhouette miniaturisée d'une usine dont les cheminées crachent un éventail étincelant, innombrables guirlandes de lampions... Au loin des phares clignotent, un train passe. Les fabuleux éclairages établissent la dialectique cinéma-théâtre qui s'impose avec insistance.

La scène est un écran où se projettent la longue marche de Matti à travers les fantasmes de Puntila et la balade de Puntila trébuchant entre son domaine forestier et le royaume de sa folie. Comme Macbeth, il rencontre des sorcières, elles sont quatre (Katy Grandi, Martine Trzenski, Annie Perret, Marie-Paule Trystam), les femmes de Kurgela, semblables, blondes, en robe verte et jupons rouges. L'image quatre fois répétée du désir. Objets inaccessibles qui s'offrent dans une danse, un cancan saccadé, militaire. Et qui se moquent avec des sarcasmes, des chansons parodiées de cabaret canaille.

L'amour est là, mais pas dans ces grimaces agressives, il tourne autour de Matti et d'Eva. Seulement, tout les sépare et, surtout, la tendresse ne peut pas unir le froid pervers qui erre du côté de chez Losey et la Liliane Gish, douce victime qui appelle les coups. Romance sans *happy end* dans le désert des sentiments... Puntila et Matti voyagent au pays de la pellicule impressionnée : Pagnol, Mack Sennett, Raoul Walsh, allégories chinoises, rencontres du troisième type... Dans cette terre d'imaginaire codifié, germe la petite graine de la conscience qui pas à pas pousse les personnages hors de la scène.

Insensiblement la réalité grignote la fantaisie. Puntila casse les noces d'Eva, Matti renonce au beau mariage, le mirage, en démontre l'imposture. Il cherche son espace, trouve sous ses pieds les planches, se maquille devant la glace d'une loge d'artiste, construit pour Puntila la montagne où tous les deux, tels Méphisto et Faust, dominent le monde. Illusion encore, et qui se déglingue. Les éléments du décor tombent en vrac. Les femmes de Kurgela, elles aussi, cherchent leur espace. Elles sont passées arpentant la scène, noires dans la nuit, signalées par leurs cheveux blonds et une écharpe rouge. Elles cherchent, réfléchissant sur elles, sur les leçons de leurs expériences... Devant Matti resté seul, les murs du théâtre s'ouvrent tandis que s'éteignent les lumières. Matti a coiffé le chapeau de Puntila, il s'éloigne. Un mur : les coulisses. Un mur encore : une sorte de hangar. Une porte : la rue, des immeubles blancs, Grenoble.

« Matti est passé comme l'ange de Theorema, dit Lavaudant ; *il part comme le cow-boy solitaire... »* Peu importe la *« lecture »* de la scène, *« c'est beau, et ça fait pleurer ».*

Georges Lavaudant donne une fois encore la mesure de son intelligence et de son talent foisonnant — trop peut-être, le regard ne saisit pas toujours tout. Son affrontement avec Brecht est un match passionnant. Il n'a pas vaincu la pièce, elle ne l'a pas vaincu. Les images de ce jeu aigu continueront longtemps à poser des questions.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture, jusqu'au 12 mai.

Expositions

Habiller une époque

Georges Lepape, un prince de l'illustration, avant que la photographie ne vienne tout gâcher en ce domaine. Il était né en 1887 — il est mort en 1971 — et fut de ceux qui servirent le grand ordonnateur des mille et une nuits parisiennes : Paul Poiret. « Les choses de Paul Poiret vues par Georges Lepape » *(1911) le lança. C'était un album luxueux, qui présentait les modèles du grand couturier, juste après que le Tout-Paris eut découvert les Ballets russes et les charmes de l'Orient : turbans, tissus précieux, couleurs éclatantes, robes somptueuses et tous les accessoires, broches, sacs, colliers de perles, diadèmes... Mary d'Angleterre, une cliente royale le reçut, comme un « catalogue », et en fut choquée.*

Georges Lepape avait fait les beaux-arts, dans l'atelier Cormon, mais oui, le chantre des tableaux de préhistoire, comme quoi ! Il y rencontra quelques autres dandys qui se nommaient Boutet de Monvel, André Marty, Pierre Brissaut, Charles Martin, Paul Iribe, qui allaient, eux aussi, contribuer au rayonnement de la beauté, du raffinement, de l'élégance moderne, du chic parisien... Ensemble, ils ont illustré les « modes et manières » de leur temps, ils ont collaboré à de nombreuses revues la Gazette du bon ton, Femina, Vogue, Harper's Bazaar, l'Illustration... *Quand le Modern Style fut tombé dans le bric à brac, quand Diaghilev, Léon Baskt et Nijinsky eurent lancé leurs premiers grands feux d'artifices, et avant que le cube n'atteigne vraiment le milieu protégé de la haute couture et de la décoration. Lepape et les autres survivront mal à l'exposition de 1925, et aux trois péniches* Amours, Délices et Orgues, *dans lesquelles Poiret engloutit ce qui lui restait de fortune.*

Les cent cinquante gouaches, et plus, de Lepape, que présente la galerie du Luxembourg (en hiver 1976, elle avait organisé une rétrospective Marty, en 1972, un panorama d'ensemble des illustrateurs en 1925) forment un ensemble magnifique, qu'il ne faut pas seulement lire comme des exercices de stylisation. La finesse, l'élégance du trait et des couleurs, la précision du dessin, la maîtrise technique superbe, la mise en page bien équilibrée, aérée, somme toute classique et sans affectation, révèlent des qualités de peintre qui en valent bien d'autres.

Et puis, il y a chez Lepape quelque chose de plus, qui donne du relief à ses pochoirs ; une note d'humour, une lucidité sans doute, derrière ces yeux de femmes enrubannées, sinon libérées, en tout cas maîtres de la situation — on pense tour à tour à Claudine, à Isadora, à la femme de Musset, à celle de Guitry — derrière les lumières de festins, les écharpes flottantes et les voitures décapotables. Reflet brillant d'un milieu, d'une époque.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-Le-Boucher, jusqu'au 15 juin.

Musique

Hommage à Miguel Angel Estrella

Certains artistes ont le privilège d'incarner leur patrie lorsqu'elle souffre : Chopin a plus fait pour la Pologne meurtrie que n'importe qui au dix-neuvième siècle et Schumann n'avait pas tort de dire que ses mazurkas étaient « des canons cachés sous des fleurs » ; *Soljenitsyne pour les déportés du goulag, Rostropovitch pour les artistes soviétiques sont de même des témoins.*

Aujourd'hui, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella symbolise les dizaines de milliers de victimes des dictatures sud-américaines : exilé de son pays pour ses idées politiques, il a été arrêté et traduit devant un tribunal militaire en Uruguay (le Monde des 22 et 29 décembre). *C'est pour affirmer sa solidarité avec le pianiste, réunir les fonds nécessaires à sa défense et prendre en charge sa famille qu'une grande foule remplissait lundi le Théâtre d'Orsay, à l'appel d'un comité de soutien, présidé par Nadia Boulanger, Yehudi Menuhin et Henri Dutilleux, et qui a réuni déjà huit mille signatures. Beaucoup de gens dans l'assistance n'avaient pas entendu Estrella au temps où il jouait à Paris et beaucoup ne connaissaient même pas son nom en décembre dernier.*

Ce grand mouvement d'opinion a commencé à agir : l'action immédiate du comité animé par M. Jean-Louis Haguenauer a sans doute évité qu'Estrella ne disparaisse dès son arrestation ; sa situation s'est améliorée : il n'est plus au secret, on l'a autorisé à voir ses enfants et à posséder une guitare.

Des comités se sont fondés pour sa défense en Angleterre, en Belgique, en Suisse, au Canada et au Mexique, où un « marathon musical » s'est déroulé jusqu'à ce qu'on obtienne de ses nouvelles. Estrella nous rappelle ce qui se passe au pays de la Coupe du monde de football, et aussi que l'Uruguay est l'Etat qui a le plus fort pourcentage de détenus politiques au nombre d'habitants. Combien de ceux qu'il représente ainsi auront sombré dans la mort sans laisser de trace ?

La critique d'un concert d'hommage auquel les artistes ont prêté spontanément leur concours n'est pas de mise. On regrettera seulement de ne pas avoir entendu quelques enregistrements d'Estrella (qui existent à Paris) et on saluera les belles exécutions des Préludes, *de Debussy par Claude Helffer, avec son humour et sa sensibilité si pudiques, de la* Troisième Sonate, *de Brahms par Emmanuel Krivine et Christian Ivaldi, de mélodies de Fauré et de Ravel, surtout le bouleversant* Kaddisch, *par Jacques Herbillon et Théodore Paraskivesco, cependant que les ravissantes évocations romantiques égrenées à la harpe par Marielle Nordmann faisaient un savoureux contraste avec* Eventail, *de Paul Mefano, joué, sifflé, fredonné sur sa flûte basse par Jacques Le Trocquer.*

Mais le temps fort de la soirée fut la Cantate *sur un texte de Juan Gelman chantée et jouée par le Cuarteto Cedron.* « Des vers nés d'une pierre et d'un éclat de tombe », *et une musique virile, poignante par cette alliance du bandonéon (aigrelet, minutieux, sentencieux et lyrique), de la guitare, de l'alto et du violoncelle (musique populaire, musique savante) avec la voix rauque et intense de Juan Cedron, ce style de tango raide, coupant comme un Goya ou un Picasso, cette mélancolie dure toujours relevée par l'éblouissement du soleil, fût-ce sans réel espoir :* « Le soleil illumine la patrie, les compagnons meurent pour la patrie. Aucun vers n'a pu encore tuer un policier ou un capitaliste. »

Comment douter pourtant que cette musique si puissante, née de l'épreuve, sème un avenir, comme celle que jouait Estrella il y a quelques années dans un petit village d'Argentine où les paysans n'avaient jamais vu un piano ? « J'ai vécu quinze jours dans ce village, nous eûmes tous les jours des concerts et nous liâmes une amitié profonde. Et ces gens qui n'avaient jamais écouté de musique classique, quand ils étaient dans les champs à semer, chantonnaient ou sifflaient des préludes de Bach et un rondo de Mozart qui étaient ce qu'ils aimaient le mieux. La musique est un langage humain fait par les hommes pour le bonheur des hommes. » (1).

JACQUES LONCHAMPT.

[Estrella est né en 1936, dans un village de la province de Tucuman (nord de l'Argentine) nommé Vinara. Chanteur et guitariste dans un ensemble folklorique de jeunes, il a commencé ses études pianistiques à Buenos-Aires à l'âge de dix-huit ans. Venu en Europe en 1965, il a travaillé à Paris et à Londres, notamment avec Nadia Boulanger et Magda Tagliaferro, puis a commencé une carrière internationale. Il est revenu dans son pays en 1971 et devait enseigner au conservatoire de Mexico à partir de janvier dernier.]

(1) Interview réalisée à Mexico par Silvestre Cardenas, peu avant son arrestation.

★ Comité de soutien à Miguel Angel Estrella, 128, rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine (téléphone : 745-38-42).

■ L'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam sera à Paris les 3 et 4 mai, pour deux concerts Beethoven au Théâtre des Champs-Elysées. Il ne s'était pas produit à Paris depuis vingt ans. Sous la direction de Bernard Haitink, il interprétera la « Troisième Symphonie » et le « Troisième Concerto » (le 3 mai), la « Première Symphonie », la « Septième Symphonie » et le « Quatrième Concerto pour piano » (le 4 mai). Le soliste sera chaque fois Vladimir Ashkénazy.

■ Le flûtiste Jean-Pierre Rampal a reçu, le lundi 24 avril — à Copenhague, dans la salle du Falkoner Teatret, — le prix Leonie-Sonning, d'une valeur de 80 000 F. A cette occasion, l'orchestre symphonique de Seeland a créé en première mondiale, avec le concours du lauréat, un capriccio pour flûte et orchestre intitulé « Illuminations », du compositeur danois Erik Norby — une œuvre écrite spécialement pour Jean-Pierre Rampal.

En 1977, le prix Leonie-Sonning avait été décerné à un autre compositeur français : Olivier Messiaen. — (Corresp.)

Notes

Photo

Harry Meerson

Harry Meerson serait un photographe fantasque qui aurait oublié sa date et son lieu de naissance, qui viendrait probablement d'Europe centrale et qui aurait débarqué à Paris dans les années 30. Il aurait égaré la plupart de ses négatifs, mais parlerait de lui à la troisième personne, comme un des seuls photographes de génie. Agathe Gaillard, qui prend plaisir à divulguer ce semblant de légende, expose quelques-unes de ses photos des années 60 et une série plus récente que Meerson a réalisée en trois heures, une semaine avant le vernissage. Il n'avait pas fait de photo depuis dix ans.

Deux mannequins nues sont lovées tour à tour dans la sphère d'un fauteuil en plexiglas, et passent et repassent sur leurs corps des fourrures synthétiques. L'une des femmes est noire et porte une longue perruque de crin raide ; l'autre est blonde et porte une perruque frisée à la Marie-Antoinette. Les cheveux sont très importants chez Meerson, faux de préférence.

Meerson dit : « On n'a jamais plus de talent que ses clients. » C'est vrai que les coiffeurs peuvent être de vrais artistes. Les coiffures photographiées par Meerson, et qui entremêlent cheveux vrais et faux, nœuds et brosses, sont des monuments d'architecture miniature, précieuse et suicidaire, puisque tout cela est voué à la déconstruction. Photographe de beauté pour « Harper's Bazaar », actuel directeur artistique de « Mode international », Meerson disait qu'il aurait pu embrocher les chignons des femmes d'os de gigots, la mode aurait suivi. La femme des années 60 vue par Meerson ressemble à la Valentina Cortese de « Juliette des Esprits », et à toutes ces femmes qui babillent chez Fellini et qui fardent leurs névroses d'un œil en amande passé au charbon, d'une mouche dessinée sur la pommette osseuse, de quelques mètres de gants et de coiffures laquées, hérissées de tulles et de chinoiseries, de tortellini de soie blanche.

Ces photos pourront paraître d'une futilité, d'une sophistication très démodées. Et la série récente ne fait que répéter vingt fois, inutilement, la même photo. Mais un nœud dans une masse de cheveux photographié par Meerson peut découper et tromper l'espace, avec somptuosité.

HERVÉ GUIBERT.

★ Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e). Jusqu'au 21 mai.

Archéologie

Découverte d'une mosaïque romaine à Aix

Des excavations sur un chantier de construction à l'emplacement du cloître des Cordeliers (en bordure de l'ancien rempart du cours Sextius) viennent de mettre au jour une mosaïque romaine. Ce vestige a été dégagé à une profondeur de 3 mètres au-dessous du sol ; il s'agit d'une double mosaïque très sobre, blanche à bordure noire, identique à celles découvertes en 1976 sous le marché couvert (boulevard Pasteur) et en 1974 sous la nouvelle école d'art (rue de la Molle). La similitude de style et de technique permet de mieux comprendre le développement rapide vers l'ouest de l'antique cité, à la fin du premier siècle ou au début du deuxième, pendant la « pax romana », et avant la grande invasion barbare de la fin du troisième siècle.

Premier établissement des Romains en Gaule, Aix avait été fondée en 122 avant Jésus-Christ par le proconsul Caïus Sextius Calvinus, après la destruction de la cité celto-ligure d'Entremont. Sous le Haut Empire, cette ville agricole et commerçante était aussi ville de bonne société et déjà station thermale fréquentée.

La mosaïque mise au jour risque d'être enfouie sous l'immeuble moderne en construction, aussi la direction des antiquités et le bureau d'architecture antique sont-ils rapidement intervenus pour effectuer les relevés indispensables.

PAUL CHOVELON.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 18 h. : les Walkyries.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : l'Arrière-Boutique.

Les salles municipales

Nouveau Carré, Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Toto Bissainthe ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : *les Mirabelles.*
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.

Mardi 25 avril

Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mandapa, 21 h. : Rêves sur le mont Geller.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, 18 h. 30 : Quilapayun ; 20 h. 30 : Harold et Maude. — II, 20 h. 30 : Esther.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : *Il était la Belgique... une fois.*
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : Hommage à Prévert ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la suie.
Campagne-Première, 19 h. : les Fantastichs ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kurzner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. : Ringard and Co. ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : Z. Duboc.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue, bonbons acidulés ; 21 h. : le Soliloque du pauvre.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zarlong ; 23 h. : J. Coutureau. — II, 20 h. 30 : Claude Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Brétigny, C.C., 20 h. 30 : l'Homme et la Perruche.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : le mime Marceau.
Chatou, C. Louis-Jouvet, 21 h. : Ballet des étoiles de l'Opéra.
Clamart, C.C. J.-Arp, 20 h. 30 : J.-R. Caussimon.
Créteil, M. J.-C. A.-Malraux, 20 h. 30 : Orchestre P. Kuentz et J. Ridoret, piano (Bach, Mozart, Vivaldi, Roussel).
Evry, Hexagone, 21 h. : Huis clos.
Mantes, C.C., 21 h. : Hommage à Duke Ellington.
Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Yoch' to Seffer Jazz.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone, sol. J. Rampal (Vivaldi).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Bourgue, C. Kling, G. Buc, J. Cazauran (Zelenka, Beethoven, Berio, Mozart).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Tagliaferro (de Bach aux contemporains).
Salle Gaveau, 20 h. 45 : S. Iwasaki, piano (Mozart, Schubert, Schumann).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Ars Nova, dir. P. Nahon et J. Komives (Komives, Tedeschi).
Théâtre de la Cité universitaire, 21 h. : R. Proll, piano (Beethoven, Chopin).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Chœur John Alldis, dir. J. Alldis (Byrd, Monteverdi, Gesualdo, Nono, Ferneyhough, Messiaen, Singer, Xenakis).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Ensemble choral et instrumental S. Becquet (Bach, Haendel, Mozart).
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble 12 (Telemann, Vivaldi).
Eglise Saint-Verin, 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe (Bach).

SPECTACLES POUR ENFANTS

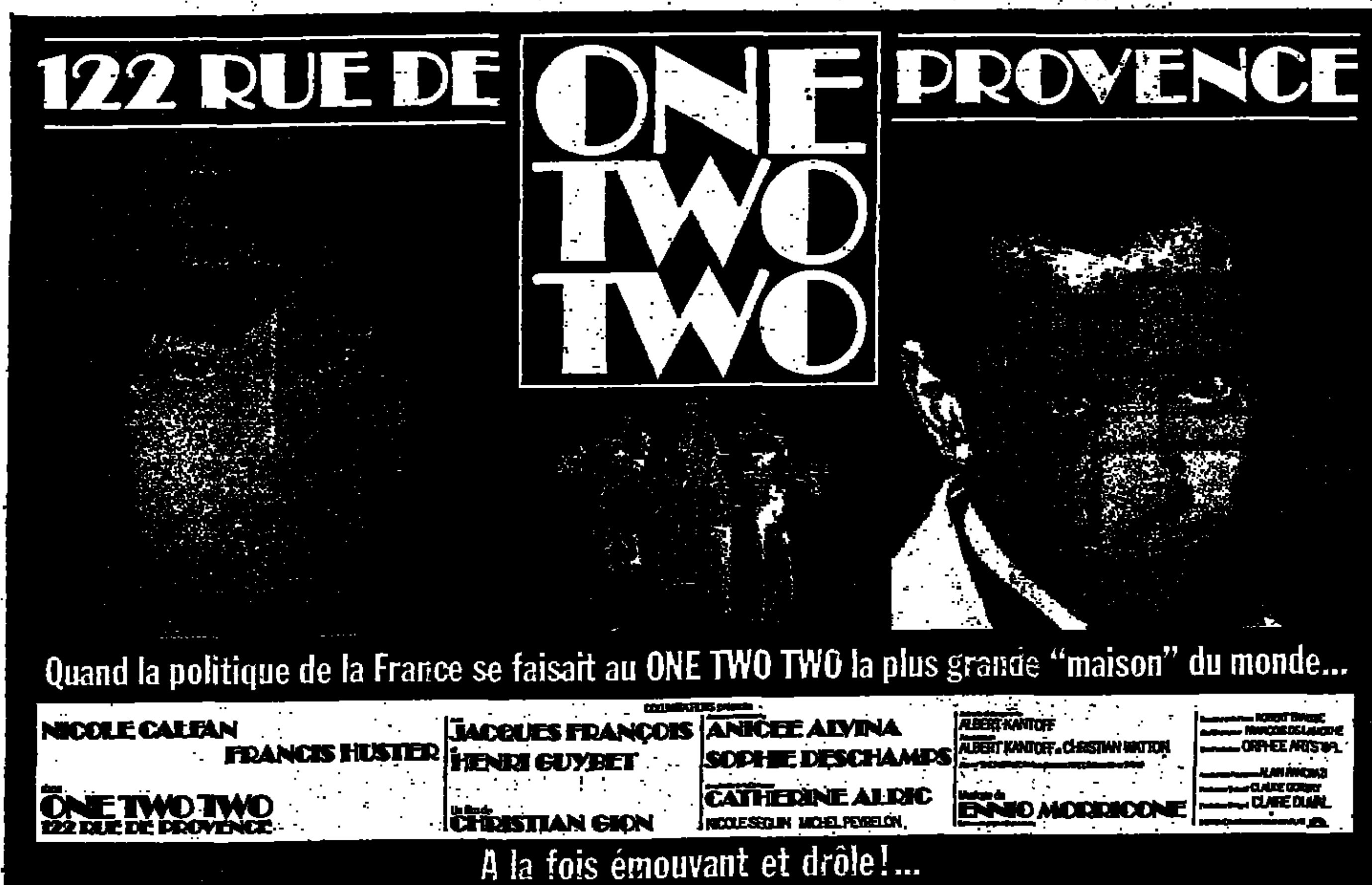
(du 25 avril au 2 mai)

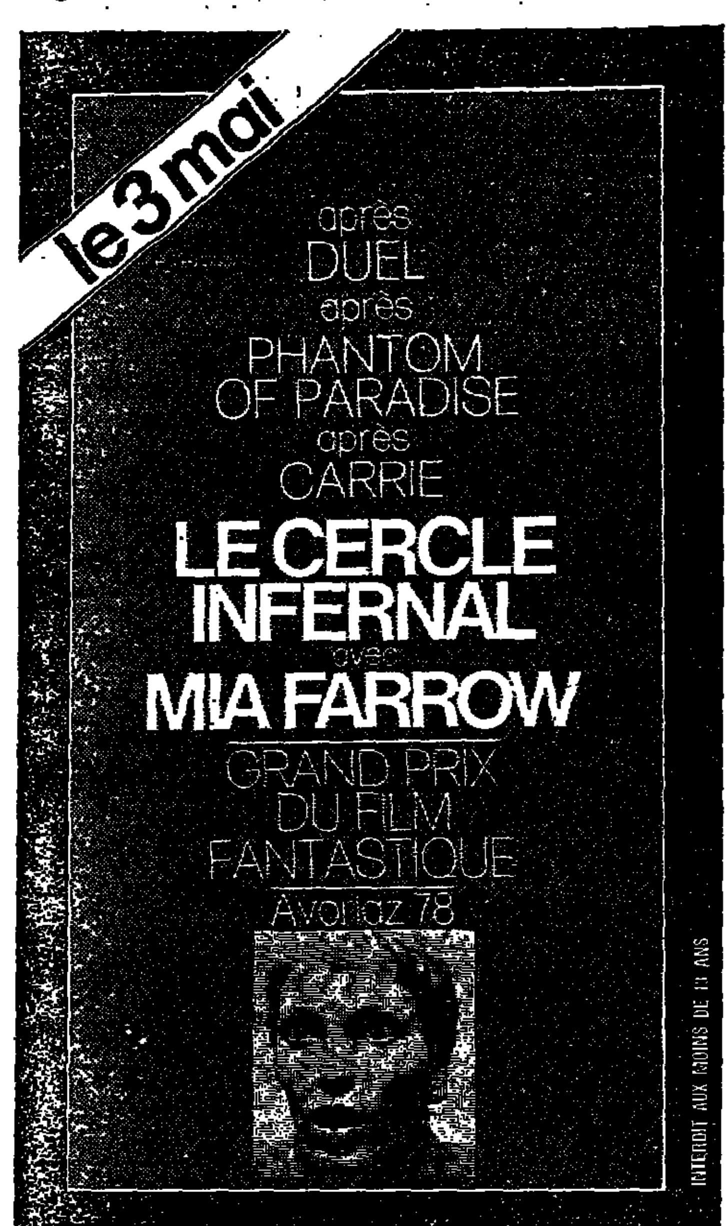
Nouveau Carré (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.
Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim., 15 h. : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), le 26, à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : les Trois Petits Cochons ; les 29, 30 et 1er mai, à 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Marottes.
Cartoucherie, Théâtre du *Soleil* (374-88-50), lundi, mardi, ven. et sam., 20 h. 30 ; sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer. et sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.
Les Quatre-Cents-Coups, mer., 14 h. 30 ; sam., 16 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer. et dim., 15 h. : l'Enfant avec un oiseau sur la tête.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-24), ts les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : les Aventures de Camelo le chameau.
Théâtre Campagne-Première (322-75-93), mer. et sam., 15 h. : Un roi de papier.
Le Manuscrit (887-82-60), mer. et sam., 15 h. : la Fête au village.
Jardins du Ranelagh (224-00-12), ts les jours, sauf mardi, de 15 h. à 18 h. 30 : Premier musée ambulant de la musique mécanique.
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59), jeudi et ven., 9 h. 45 et 14 h. 15 ; sam., 10 h. : Jean Loujalou.
Théâtre de la Tanière, mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim., 15 h. : le Trésor de la planète Musicalis.
Centre Georges-Pompidou, ts les mer., 15 h. : Cinéma surprise ; jeudi 27, 14 h. 30 et 15 h. 30 : Petit sapin quatre saisons (th.).
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 ou 16 h. 30 : Je saute à nouveau au-dessus des marelles.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, la Planète sauvage, Bernard et Bianca, l'Incompris, *Commencez la révolution sans nous*, les Trois Caballeros, les Lumières de la ville, Gizmo ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, le Miroir, Alice dans les villes, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti, Alexandre Newski.



CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Le cinéma et les arts : les Arts plastiques ; 18 h. 30. Le cinéma et les arts : le Mystère Picasso, d'H.-G. Clouzot ; 20 h. 30 : Collin et Platonida, de J. Scott ; 22 h. 30 : Loves Presentation, de J. Scott ; Great Ice Cream Robbery, de J. Scott.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), J.-Renoir, 9e (647-40-75).

L'ANGE ET LA FEMME (Can. (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

BRANCALEONE S'EN VA-T'AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.) . U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46)

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

EQUUS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-03-74).

FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

FREDDY (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ternes, 17e (380-10-41).

GUERRE CIVILE EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

Les films nouveaux

LA JUMENT VAPEUR, film français de Joyce Bunuel : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE BAL DES VAURIENS, film américain de John Cassavetes : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ETAT SAUVAGE, film français de Francis Girod : Panthéon, 5e (033-15-04), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIVA ABBA, film suédois, de Lasse Hallstrom : v angl. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).

L'ADIEU A ELVIS, film américain de John Dehayes-Bee : v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) en matinée.

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; 2e partie : v.o.-v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

POURQUOI PAS (Fr.) (**) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUÉ LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.

STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

SYBIL (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).

TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52).

LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) Maxéville 9e (770-72-86), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). h. sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

VIOLANTA (Suis., v.it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

VOYAGE A TOKYO (Jap, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

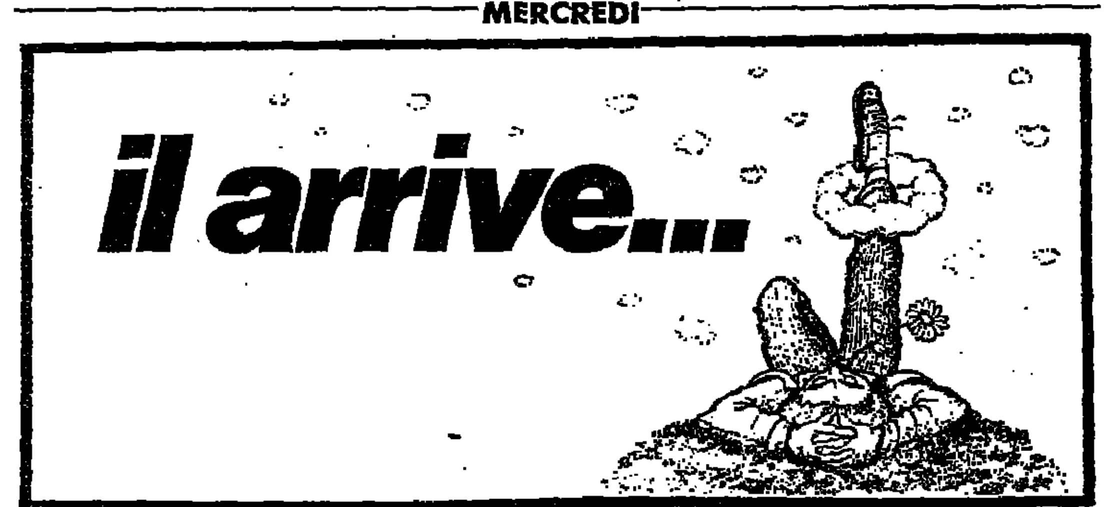
MERCREDI

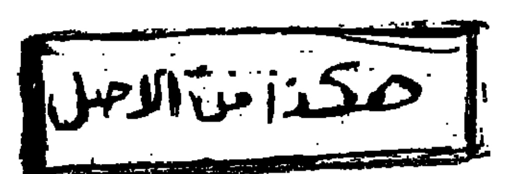


MERCREDI
U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. NORMANDIE - GEORGE-V - BRETAGNE - U.G.C. DANTON - REX - CAMEO
MAGIC CONVENTION - U.G.C. GOBELINS - MISTRAL - U.G.C. GARE DE LYON - 3 MURAT
3 SECRÉTAN - et dans les meilleures salles de la périphérie



MERCREDI





RADIO-TÉLÉVISION

AVANT-PREMIÈRE

La France en pointillés à « Question de temps »

A la belle saison, sous la garde d'un berger communal, les troupeaux de brebis montent sur les pâturages de montagne. Plus tard, les montagnards descendent dans la vallée d'Ossau, à Laruns, vendre les produits de pays à la Foire aux fromages. Survivance d'un temps révolu où toute l'activité des vallées pyrénéennes était tournée vers l'élevage. C'était avant le déclin de la transhumance, avant aussi l'exode rural vers les villes industrialisées et l'émigration des montagnards à l'étranger. A Hasparren, quelques artisans perpétuent la fabrication à la main de chaussures en cuir, vestige d'une tradition aujourd'hui menacée.

Sur ces images pastorales et artisanales, en contrepoint, des représentants des Pyrénées-Atlantiques, Bernard Treille, architecte à Pau, et Pierre Pradier, réanimateur à Bayonne, définissent la dichotomie basco-béarnaise, évoquent leurs différences, et leurs préoccupations face à l'avenir incertain se font écho. L'un dit la détermination des Béarnais à ne pas être les gardiens du parc régional, l'autre exprime, au nom des Basques, le refus d'être les amuseurs du littoral. Leur résolution à défendre le pays s'appuie sur la revendication de son développement, sur la nécessité à promouvoir sur place de quoi vivre, car tout schéma, souligne l'un d'eux, qui contraindrait la population à l'exode serait désormais mal reçu.

Le courant régionaliste dans les Pyrénées-Atlantiques, propos de cette première émission de la série « Quelle France ? », réalisée par Eric Cloué, Philippe Gildas et Guy Claisse, semble être davantage l'apanage des classes moyennes intellectuelles à la recherche de leur identité culturelle que le reflet des préoccupations des agriculteurs.

En revanche, lorsque les problèmes agricoles atteignent un seuil critique, les revendications sociales ou professionnelles l'emportent. C'est le cas du Midi viticole, de l'Hérault (la seconde émission, réalisée par Yves Deschamps).

Conçues non pas comme des monographies, mais en donnant la parole aux habitants de la Gironde, de la Haute-Loire, du Nord - Pas-de-Calais, etc., ces émissions — qui seront diffusées mensuellement dans le cadre du magazine « Question de temps » — révèlent la diversité des mouvements régionalistes et dénoncent aussi les inégalités de développement. Elles pourraient être complétées par d'autres dossiers consacrés aux régions ou départements les plus déshérités. Si toutefois le mode de production tripartite (la DATAR, Antenne 2 et en grande partie la région concernée) pouvait être assoupli. Faute de quoi, la question posée par le titre de la série resterait en suspens. — E. M.

★ A partir du mercredi 26 avril, A 2, 22 h. 20.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 25 AVRIL

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général adjoint de la C.G.T., répond aux auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne » sur France-Inter à 19 h. 15.

MARDI 25 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : Quand nos bagages disparaissent ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les vacances de Désiré Lafarge, dans la série Désiré Lafarge, de Jacques Krier, dial. d'A. Franck, avec J. Dancourt, R. Baillet, M. Chapiteau.

Les aventures d'un détective amateur et de son chien Léandre : pillage d'objets précieux dans les églises de Normandie.

22 h., Série documentaire : Contes à vivre debout (deuxième partie : Saint-Guilhem story), par A. Voisin et J. Chollet.

Le tourisme, l'été, dans un village ancien de la vallée de l'Hérault.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : FILM : R.A.S., de Y. Boisset (1972-1973), avec J. Spiesser, J. Weber, J.-F. Balmer, P. Leroy, M. Pereyon, C. Brosset.

Trois jeunes gens, un militant communiste, un bohème anarchiste, un idéaliste, rappelés, en 1956, pour la pacification en Algérie, sont pris dans l'engrenage de la guerre. Un sujet rarement traité par le cinéma français et pour lequel Boisset a utilisé la forme et la technique efficaces d'un certain cinéma américain.

Vers 22 h., Débat : Le contingent français en Algérie.

Avec MM. M. Petetin, de l'Association des combattants de l'Union française ; le colonel J. Roman-Deslosses, président de l'Union nationale des parachutistes ; F. Porteu de la Morandière, président de l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord ; Y. Courrière, écrivain et journaliste ; M. Sabourdy, secrétaire national de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, et J.-Y. Alquier, auteur de « Nous avons pacifié Tazalt ».

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités. 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement solidariste français ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA STEPPE, d'A. Lattuada (1961), avec D. Spallone, M. Vlady, C. Vanel, C. Gaioni, P. Vuilsic.

En Russie, à la fin du dix-neuvième siècle. Un enfant, élevé dans une ferme, découvre un monde nouveau au cours du voyage qui le mène à la ville.

Transposition adroite — mais un peu trop spectaculaire — d'une nouvelle de Tchekhov.

22 h. 5, Journal ; 22 h. 20, Magazine : Réussite (les hélicoptères de la SNIAS).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, Sciences : le darwinisme ;

20 h., Dialogue : propriété et utopie foncière : Edgard Pisani et Maxime de Coniac ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Vandenbogaerde ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, La bande dessinée belge, par M. Klossowski.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Thèmes variés... Musique instrumentale baroque : Purcell, Rameau, Haendel ; 20 h. 30, Cordes pincées : improvisations sur des airs traditionnels de luth arabe... « Trois Ricercare » (F. Da Milano) ; « Fors seulement » et « Deux Gaillardes » (A. de Rippe) ; « Fugue en ut mineur pour deux clavecins » (Mozart) ; « Carillon pour un clavecin » (M. Ohana) ; « Prélude pour un clavecin » (J. Charpentier) ; « Sonate à quatre mains en ut majeur » (Mozart) ; « Concerto italien BWV 971 en fa majeur » (J.-S. Bach) ; « Deuxième Concerto en fa majeur » (W.-F. Bach), avec M. Guettat, T. Waterhouse, Y. Le Gaillard, J. Pontet ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Orgues et organistes suisses : Père M. Muller, anonyme du dix-huitième siècle, Marchand, Clérambault, Buxtehude, Briquet ; 0 h. 5, Le compositeur G. Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Berwald, Talberg, S. Bernhardt, M. Reger, C. Gounod, R. de Lassus, G. Antoine.

MERCREDI 26 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, La grande parade des dessins animés ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, *Comment faire ?* ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : si votre enfant cherche un job pour l'été... ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine (troisième partie : Claudine en ménage), d'après Colette ; adaptat. et dialogues de B. Groult ; musique de C. Bolling ; avec J. Desailly, Dani, E. Chardonnet, G. Marchal. Réal. E. Molinaro.

22 h., Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Afrique et Océanie), par J.-M. Drot.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Monsieur seul (deuxième épisode) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame : vivre à Paris en 1900 ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Football : Bastia-Eindhoven (finale de la coupe de l'U.E.F.A., match aller).

22 h. 20, Magazine : Question de temps.

Première émission d'une série réalisée par Eric Cloué et Philippe Gildas. Quelle France ? Les Pyrénées-Atlantiques.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE DE LA NERETVA, de V. Bulajic (1969), avec H. Kruger, A. Dawson, Y. Brynner, F. Nero, S. Koscina, O. Welles, C. Jurgens, S. Bondartchouk.

En 1943, en Yougoslavie, l'armée des partisans de Tito se replie devant l'assaut des forces allemandes et italiennes, emmenant avec elle les habitants des régions qu'elle avait libérées. Une grande bataille s'engagera sur la rive du fleuve Neretva.

Fresque à la gloire de la résistance yougoslave, un peu confuse pour ceux qui ne connaissent pas tous les faits historiques. Ampleur de la mise en scène et rebondissements continuels de l'action.

22 h. 40, Journal ; 22 h. 55, Magazine : Ciné regards... les cascades.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, IRCAM, le temps musical : autour de Stockhausen ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (spécial Roumanie) ;

13 h. 30, Soliste : la pianiste C. Mendels-Terpin ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Bonsoir Barbara », d'A. Dhôtel ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs : l'enfant et le racisme ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Dick Annegarn ne chante plus ; les actions dans la cité ; à 16 h. 25, En direct avec... le docteur J. Lecoaster ; 17 h. 32, IRCAM, le temps musical : autour de Pierre Boulez ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, La science en marche : la vulgarisation scientifique ;

20 h., La musique et les hommes : Nerval et la musique, par C. Meltra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, les Belges font du foin, par J.-P. Verhegm.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien Musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... l'école de Vienne : Schoenberg, Berg, Bartok, Milhaud ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : P. Porta, M. Legrand, R. Sourdin, A. Luthereau ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bach, Beethoven. Adaptation Silcher, Liszt, Ysaye, Poulenc ; 15 h. 32, Concert du mercredi... Orchestre Provence-Côte d'Azur. Avec R. Gianoli, piano. Direction Ph. Bender : concertos de Bach ; 17 h., Postlude : Tournemire, Messiaen ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Mozart, Beethoven, Schubert ;

20 h. 30, Musique ancienne... Concert à l'église des Billettes de Paris, avec J. Nelson, piano ; R. Jacobs, haute-contre ; W. Christie, clavecin : « Dialogue de Madeleine et de Jésus » (M.-A. Charpentier) ; « Tombeau de Lully » (M. Marais) ; « Leçon des ténèbres pour le mercredi saint » (M.-A. Charpentier) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Le compositeur Gérard Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Grieg, Sperger, Berlioz, Liszt, Pleyel, Wolf.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux



« ALGEO »

Importante Société Algérienne de Géophysique

recrute pour **« L'ALGÉRIE »**

Un (1) Ingénieur en Génie Civil

— *Diplôme d'ingénieur en génie civil ;*
— ayant exercé pendant cinq ans minimum en qualité d'ingénieur *en mécanique des sols dans une entreprise de génie civil ;*
— spécialiste en fondations ;
— sera appelé à diriger un service d'étude des sols ;
— connaissance du matériel ;
— connaissance des méthodes modernes d'études des sols (pénétrométrie - trasséométrie - piézométrie) ;
— connaissance en essais laboratoire ;
— capable de rédiger des rapports de fin d'études en français.

Un (1) Sénior Technicien de laboratoire géotechnique

— Ingénieur en mécanique des sols (géotechnicien) ;
— *possédant connaissances en géochimie pour analyser échantillons eau et sol (spectrométrie) ;*
— minimum cinq ans d'expérience dans étude des sols en laboratoire travaux publics ;
— connaissance approfondie des techniques de laboratoire de procédures et des équipements ;
— capable de rédiger des rapports d'analyse de laboratoire.

Un (1) Ingénieur en technique de forage

— minimum cinq ans d'expérience en forage et carottage ;
— connaissance parfaite des procédures de prélèvement des échantillons ;
— *connaissance poussée du matériel et de l'équipement.*

Un (1) Géophysicien

— Diplôme d'ingénieur en géophysique ou géologie, minimum cinq ans d'expérience en qualité de géophysicien ou ingénieur en recherche pétrolière par méthodes sismiques ;
— connaissance et expérience des méthodes terrain ;
— connaissance des instruments d'enregistrement et des traitements des données ;
— connaissance des méthodes de calcul des corrections statiques.

Un (1) Analyste Géophysicien

— Diplôme d'ingénieur géophysicien ;
— *possédant une formation complémentaire en informatique et* une parfaite connaissance du système Phoenix Eye et de son logiciel ;
— avec trois ans minimum d'expérience et une connaissance parfaite dans le traitement des données sismiques.

Deux (2) Géomètres Experts

— Diplôme de géomètre ;
— *minimum cinq ans d'expérience ;*
— connaissance en nivellement de précision, polygonation, triangulation, cartographie ;
— âge entre 30 ans et 50 ans ;
— bonne constitution physique.

Adresser curriculum vitae détaillé à

« ALGEO », rue Finaltéri, El-Biar. — ALGER (ALGÉRIE).

S. D. R. C.

Structural - Dynamics - Research - Corporation

S.D.R.C. est une société internationale de consultants en ingénierie, possédant des services analytiques, expérimentaux, informatiques et de conceptions de produits lui permettant de résoudre les problèmes mécaniques et structuraux relatifs aux contraintes, vibrations, fatigue et bruits.

S.D.R.C. a développé des capacités uniques dans la mise au point et l'utilisation des techniques d'éléments finis, d'impédance mécanique et d'analyse modale, ceci afin de résoudre les problèmes complexes qui se posent aux industries des transports, du nucléaire, de la pétrochimie, des moteurs, de la construction mécanique et électrique...

S.D.R.C. a un *large éventail de clients dans le monde entier avec des bureaux aux* U.S.A., GRANDE-BRETAGNE, FRANCE, CANADA et JAPON. *Depuis sa création en* 1967, S.D.R.C. s'accroît régulièrement de 40 % par an.
Le bureau de Paris recherche des ingénieurs expérimentés pour satisfaire aux demandes de clients européens dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Nous recherchons actuellement

UN PROJECT ENGINEER

Il sera responsable de la réalisation des projets *techniques depuis leur proposition jusqu'au rapport* final et présentation aux clients. La modélisation de systèmes (structures automobiles, composants...) ; la qualification sismique d'usines nucléaires et d'équipements électriques ; l'analyse des moteurs... seront ses domaines d'étude.

2 à 3 ans d'expérience sont exigés dans l'utilisation des techniques d'éléments finis : analyse des contraintes dans les problèmes statiques, dynamiques, de chaleur et non linéaires. Toute expérience *de modélisation de systèmes serait appréciée.*

UN MARKETING ENGINEER

Il sera responsable du marketing des services S.D.R.C. et de sa technologie. Il réalisera aussi des projets techniques sous la supervision des project-managers de S.D.R.C.

Une expérience dans le marketing n'est pas exigée mais plutôt une personnalité agressive ainsi qu'une aptitude et le désir de travailler avec des ingénieurs techniques pour la résolution de problèmes complexes. 2-3 ans d'expérience des techniques d'éléments finis sont souhaitables.

S.D.R.C. est une société de haute technologie recherchant des ingénieurs ambitieux et aimant les responsabilités pour faire une carrière dans une société qui ne cesse de se développer. Les candidats doivent être bilingues FRANÇAIS-ANGLAIS.

Envoyer C.V. ou téléphoner à M. CARL - S.D.R.C., 40, rue des Vignobles, 78400 CHATOU - T. 913-66-63.



recherche dans le cadre de son activité de formation d'ingénieurs en ALGERIE

- un ingénieur - ELECTRICIEN

- un ingénieur INSTRUMENTATION REGULATION

- un ingénieur MECANICIEN

spécialisé dans les moteurs thermiques.

Ces ingénieurs doivent posséder un diplôme *d'ingénieur et quelques années d'expérience* dans leur spécialité.

Séjour de longue durée avec vie familiale possible dans une cité en bord de mer.

Adresser votre candidature avec CV s/réf. 77100
au BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES
et de COOPERATION de L'INSTITUT
FRANCAIS DU PETROLE
366, avenue Napoléon Bonaparte
92502 RUEIL MALMAISON

Important Groupe Français exerçant ses activités *en Afrique Francophone et Anglophone*

recherche

UN CHEF COMPTABLE

HAUT NIVEAU

pour LAGOS NIGERIA

âgé de plus de 31 ans.

Ayant déjà exercé des fonctions similaires. Anglais courant indispensable, diplômes exigés.

DES CADRES FINANCIERS et COMPTABLES

Niveau D.E.C.S. Expérience prouvée.

Ces situations intéressantes offrent les nombreux avantages habituels liés à l'expatriation.

Faire acte de candidature en adressant lettre manuscrite + photo, à S. 177,

BRIO, 5, *place des Victoires* - 75001 PARIS, qui transmettra.

USINE ALGER

recherche

TECHNICIEN COMPLET FORMATION TISSAGE

Rémunération importante.
Logement et voiture assurés.
Ecrire HAVAS LYON 5610.

TOTAL

COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

En raison du développement de ses activités sur ses principaux chantiers (Mer du Nord, Moyen-Orient, Indonésie, Sahara)
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 2 à 3 ans d'expérience

Cette expérience aura été acquise :
- Soit comme
INGENIEUR DE CHANTIER
en ingénierie ou en travaux publics
- Soit comme
INGENIEUR DE PRODUCTION
en pétrochimie ou *dans l'industrie lourde.*

Les différents emplois proposés se situent dans les domaines suivants :
- *définition et supervision de programmes de forage,*
- mise en production et entretien des puits,
- exploitation des unités de 1er traitement des bruts,
- analyse des risques en matière de sécurité et intervention dans la conception des installations.

Ces emplois nécessitent un goût réel pour les activités de chantier, la disponibilité pour l'expatriation et la pratique de la langue anglaise.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer CV manuscrit + photo au Service du Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous réf.78020.

ALGÉRIE

Nous sommes une grande entreprise berlinoise se consacrant à la construction d'usines aux quatre coins du monde. Nous réalisons actuellement à Azazga (Kabylie) un complexe industriel destiné à la fabrication de génératrices transformateurs et moteurs électriques. Nous sommes chargés, dans le cadre de ce projet, de mettre en place un centre de formation dans lequel seront dispensées la formation théorique et la formation pratique des cadres et du personnel qualifié algérien.

Nous recherchons pour ce centre de formation

des INSTRUCTEURS

dans les secteurs suivants :

— *électromécanique (mesure et essais électriques) ;*
— *électromécanique (entretien et montage électriques) ;*
— usinage mécanique (perçage, rectification, affûtage) ;
— outilleur (ajustage de précision, matrices et moules) ;
— entretien mécanique (réparation *machines et montage* moteurs).

Nous attendons des candidats :

— formation de technicien ou de contremaître ;
— expérience professionnelle ;
— aptitudes pédagogiques.

Si l'un de ces emplois vous intéresse, adressez-nous quel*ques mots et nous vous enverrons notre questionnaire* standard.

Nous avons l'intention d'inviter à Paris, vers début juin 1978, *les candidats possédant la qualification requise pour mener* avec eux un entretien de présentation.



DEUTSCHE
INDUSTRIEANLAGEN GMBH
Service du Personnel
Fritz-Werner-Str. D - 1000 BERLIN 48.

Pour renforcer une équipe d'ingénieurs d'assistance technique en Algérie Société Française recherche

INGÉNIEUR T.P. URBAINS

(voirie, réseaux divers) ingénieur diplômé, minimum 30 ans. Séjour en célibataire. Congés *annuels. Veuillez écr. (joindre* C.V. + rémun. actuelle) s/référ. nº 10918, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société d'ingénierie *française recherche*, résidence en Afrique Noire francophone :

UN COMPTABLE HOTELLERIE

de formation supérieure, financière et comptable, ce spécialiste aura acquis (minimum 3 ans expérience) une bonne habitude de l'interprétation des bilans et résultats d'un établissement hôtelier. La pratique de l'anglais est nécessaire pour ce poste qui est à pourvoir rapidement. Veuillez écrire (joindre C.V. + rémunération actuelle) sous la référence nº 2.169,
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPH.
Société spécialisée dans la vente et l'après-vente d'équipements énergétiques et de travaux publics (C.A. : 40 millions de francs) recherche un

DIRECTEUR

qui aura la responsabilité de la gestion. Ce poste conviendrait *à un candidat pouvant justifier* d'au moins 5 années d'expérience dans un emploi similaire, d'une formation technique ou commerciale supérieure, ou d'une expérience réelle. Envoyer C.V., références et pré*tentions à S.E.D.A.I., 7, ave*nue de l'Opéra, 75001 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

GENIE CIVIL - GROS OEUVRE - BATIMENT - TP

P.M.E. spécialisée dans le gros œuvre de bâtiments industriels et réputée pour la qualité de nos réalisations, nous développons une implantation déjà sérieuse à l'étranger, et recrutons un

directeur de travaux

ARABIE SAOUDITE 200 000 +

30 ans minimum, ayant une bonne formation technique (TP - ENSI ou autodidacte expérimenté), spécialisé gros œuvre - BA, vous possédez une *solide* expérience de chantier. Nous vous confions la responsabilité technique de notre filiale basée à RYAD, comportant : la direction de chantiers TCE, *la gestion de l'entreprise, l'encadrement* d'une centaine de personnes.
La taille de notre entreprise, et la dimension de vos responsabilités feront de vous l'un de nos principaux interlocuteurs sur place.
Bonnes notions d'anglais nécessaires.
Avantages habituels à l'expatriation.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candida*ture sous référence C 5447 à Madame Sigolet, 93,* avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

Société implantée en COTE-D'IVOIRE

recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

(ou niveau équivalent)

pour occuper un poste de CHEF de FABRICATION
Une solide expérience industrielle en fabrication d'au moins 5 ans est nécessaire dans un ou plusieurs domaines suivants :
— industrie des produits d'entretien,
— industrie pharmaceutique,
— industrie cosmétique,
— produits chimiques fins.
Age minimum 32 ans. Sérieuses références exigées. *Contrat expatrié, avec avantages annexes* (logement, électricité, soins médicaux gratuits).

Adr. lettre man. avec C.V. et photo d'id. à nº 60.151, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

B.B.C.

recherche rédacteurs-speakers pour le *service Roumain* Les candidats dont la langue maternelle sera le roumain doivent avoir une connaissance *approfondie des aspects politiques et sociaux de la vie en Roumanie basée sur une expérience personnelle.* Bonne connaissance de l'anglais et bonne élocution indispensables. Pratique de la traduction rapide et précise d'anglais en roumain. Après un stage de formation, ils devront pouvoir rédiger des textes en roumain et effectuer des interviews dans cette *langue. Etudes universitaires ou supérieures* et expérience rédactionnelle souhaitables. Pour tous détails, écrire dans les quinze jours avec enveloppe pour réponse à : Recrutement Officer, Language Services, B.B.C., P.O. Nº 76, Bush House, Strand, Londres WC2B 4PH, Angleterre. Mentionner le nº 78 G 1241.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir *bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.*

GESTION 2000
pour Moyen-Orient

INGÉNIEURS ADJOINTS

Mécaniciens-Maintenances.
Atelier-Machines.
Tél. : 246-42-81.

GROUPE IMMOB. EUROPEEN
recherche

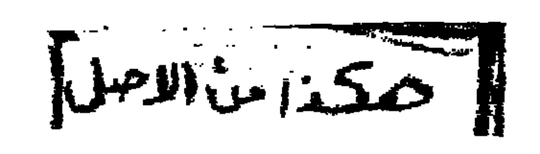
CADRE HAUT NIVEAU

parlant le néerlandais, ayant *expérience promotion* immobilière ou du bâtiment, susceptible préparer installation du groupe en Hollande pour y réaliser des programmes de maisons indiv. Ecr. nº 7.055 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demand. le mensuel spécial MONDEMPLOIS (M 42) 14, *rue Clauzel, 75009* Paris

---

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer-Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un bon fromage...

Nous en produisons *même plusieurs* puisque nous sommes leaders dans notre marché ! Nous voulons faire encore mieux et offrons une opportunité passionnante à notre futur Directeur du Marketing :

- analyse des panels, études de marchés,
- stratégie produits,
- gestion des produits existants,
- étude, développement, lancement nouveaux produits,
- gestion des budgets, publicité et promotion, relation avec les agences,
- rentabilité des produits et de l'action commerciale.

Rattaché au Directeur Général, il a au moins cinq ans d'expérience des produits de consommation, et sait animer des Chefs de Produits; il peut s'intégrer dans une équipe jeune et très professionnelle.

A égale distance (courte !) entre la montagne et la mer, le lieu de résidence, au sud de la Loire, est un élément de qualité de vie.

Ecrivez au Cabinet Conseil en recrutement SIRCA sous référence 783102 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Venez vous joindre à nous
(Ville campagne champenoise 51)

Nous sommes filiale groupe Européen dans secteur d'activité technologique de pointe composants pour l'électronique, l'aérospatiale, l'aéronautique, le nucléaire.
— Moyenne d'âge de l'équipe : 35 ans.
— Taille humaine : 80 personnes.
— *Nous vivons l'Entreprise comme une aventure humaine et économique.*
— Notre force réside dans la souplesse d'adaptation, notre disponibilité et notre créativité.
Nous faisons la « pige » aux deux leaders.

Nous attendons aujourd'hui notre

RESPONSABLE COMMERCIAL
(France - Export)
100.000 F +

Selon une politique commerciale concertée, il *applique objectifs, politique et programmes aux* activités marketing et vente de la Société. Ayant 2 préoccupations dominantes : maintenir et améliorer constamment la position concurrentielle de la firme et rechercher développement du C.A. et rentabilité optimale des ventes et image de marque.
— Age minimum de 30 ans, il a une formation I.U.T. - S.U.D.R.I.A. - I.E.G. - I.N.S.A.
— *Ce poste suppose une expérience d'une fonction d'animation, gestion ou Direction ventes ou Commerciale dans activité électronique de 5 ans environ.*
— Anglais indispensable.

Env. C.V. man. et détail. avec salaire et photo récente à

MERENO & Associés

Société leader sur son secteur alimentaire recherche un

directeur d'usine

pour son unité de production de la Région Rhône-Alpes.

Cette fonction importante sera confiée à un Ingénieur, de formation industries alimentaires ou mécanique, ayant acquis une solide expérience, 10 ans minimum, à des postes opérationnels en Industries Alimentaires.

Il assurera l'animation et la direction de cette usine sur les plans technique, économique et humain.
Ses principaux objectifs, à court et moyen termes, seront de développer le service aux clients (quantité et qualité des produits, délais de livraison), de réduire les coûts en recherchant et mettant en place de nouvelles organisations, d'améliorer les conditions de travail.
Il sera apprécié sur ses réalisations, témoignant de son ouverture au changement, et sur sa capacité à associer et motiver l'ensemble du personnel.

Les dossiers de candidatures
— sous référence 1498 M à préciser sur l'enveloppe —
seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

2 ingénieurs commerciaux

pour ses agences de **TOULOUSE** (réf. TD) et **RENNES** (réf. RO).
Niveau enseignement supérieur.
Bonne expérience de la vente de services informatiques.
Chargés de la prospection, négociation, gestion administrative et de la coordination des réalisations.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence choisie à **CISI**, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières

IMPORTANTE SOCIETE DE VENTES PAR CORRESPONDANCE PRESTATAIRE DE SERVICES

recherche

LE RESPONSABLE D'EXPLOITATION de son DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Lieu de travail : LENS (62)

Profil souhaité : Bac technique + I.U.T. d'informatique avec quelques années d'expérience dans l'analyse programmation et l'exploitation. Expérience V.P.C. souhaitée. Le matériel en place est un UNIVAC 90/30 compatible avec les ordinateurs I.B.M. séries 360 et 370.

Perspectives d'avenir moyen et long terme très intéressantes.

Si la province vous intéresse, adressez-nous par lettre manuscrite votre candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions à :

SETRADIS, 92, rue Jouffroy, 75017 PARIS.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ses bureaux de TROYES et SAINT-DIZIER collaborateurs niveau certificats supérieurs ou D.E.C.S. Expérience indispens. *Ecr. n° 7026 « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e avec prétentions.

IMPORTANTE ENTREPRISE
METALLURGIQUE
REGION OUEST

recherche
en vue de la

CRÉATION DE LA FONCTION MESURES ET MÉTHODES
INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Obligatoirement diplômé grandes écoles. Age souhaité 32 ans minimum.

S'agissant d'une industrie de processus équipée de matériel lourd, le candidat devra pouvoir faire état d'études d'organisation du travail dans une grande usine de plus de 1 000 salariés (grands ateliers de production d'industries importantes, tels que sidérurgie, métallurgie, construction navale, construction grosse mécanique...).

Le candidat devra, en outre, avoir exercé des responsabilités de haut niveau dans un service Méthodes-Organisation du travail, car il sera recruté en fonction de ses capacités à devenir chef des méthodes de l'entreprise.

Envoyer lettre et curriculum vitae manuscrits, souhaits de rémunération et photographie sous référ. 1 276 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

---

controller F.140 000

LYON. La société est une moyenne entreprise, filiale d'un important groupe américain, spécialisée dans la production de biens d'équipement et leader sur son marché. Rattaché au Président Directeur Général, ce cadre aura pour mission la mise en place d'un système d'informations de gestion permettant de mieux saisir les coûts et la rentabilité de chaque secteur. Son effort portera *principalement sur la production (comptabilité, prix de revient et saisie des en-cours)*. Il établira le budget, élaborera les états financiers et participera activement à la gestion de l'affaire. Il supervisera une petite équipe et assurera les rapports avec le siège européen.

Ce poste opérationnel convient à un homme de 35 ans environ, formé aux méthodes comptables anglo-saxonnes et à la gestion d'un centre de profit industriel. La pratique de l'Anglais est impérative.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 9201 à JN.CRETE, Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine - 75755 Paris cédex 15
Discrétion absolue

Très importante Société Française élaborant et fabriquant des matériels électro-mécaniques de haute performance (basse et haute tension)
Recherche pour son Unité de Chalon-sur-Saône

INGENIEUR D'AFFAIRES.

Sous la responsabilité du Chef des Ventes-France, il aura à promouvoir les produits fabriqués par la Société, à savoir : tableaux de répartition débrochables, et les produits nouveaux.

Son action le conduira :
— A l'extérieur, à assurer les contacts commerciaux en appui des agences de vente de la Société,
— En usine, à assurer l'exploitation et la vérification des devis, la responsabilité de la gestion technico-commerciale des commandes, le planning des fabrications, etc.

L'homme
Age minimum : 28 ans
Formation : Ingénieur ESE, INPG, ESME, ou niveau équivalent.
Il sera par ailleurs requis une expérience professionnelle de 3 à 5 ans en Electro-mécanique, acquise soit au sein d'un bureau d'études, soit dans une unité de fabrication, complétée par une expérience commerciale.
La rémunération : Sera fonction des qualités et de l'expérience du candidat retenu.
Adresser curriculum vitae détaillé + photo en précisant la référence 71049 H à

SECE Jean WEGBECHER
B.P. 222 R6
67006 STRASBOURG CEDEX

ESSO CHIMIE
PARIS LA DEFENSE

recherche pour renforcer l'encadrement de son SERVICE INFORMATIQUE DE GESTION

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Première affectation : usine de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime) ;
- Formation Grande école scientifique, commerciale ou équivalent ;
- Ayant au moins deux ans d'expérience en informatique de gestion ;
- Très bonne connaissance de l'anglais indispensable ;
- Possibilité de carrière au niveau français et international.

Ne pas se présenter mais écrire avec C.V. et prét. à *M. S. POTHIER - ESSO CHIMIE* CEDEX 2 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

La CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE MUTUEL de la Charente-Maritime, recherche

UN RESPONSABLE DES SERVICES INFORMATIQUES

Placé sous l'autorité du Chef de département Informatique et Organisation, il aura la responsabilité des services :

- Etudes informatiques (15 personnes)
- Exploitation (37 personnes)
- Système (3 personnes)

La Caisse régionale est équipée d'un ensemble I.C.L. 1904 remplacé fin 1978 par un système I.C.L. 2960 DUAL, 2000 K octets de mémoire, 1,2 million d'octets sur disques, auquel sont déjà reliés 125 terminaux Olivetti TCV 260.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà exercé des responsabilités de même ordre, sur des systèmes moyens ou importants fonction*nant en temps réel et connaissant les applications* bancaires.

Adresser curriculum vitae et prétentions à la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Charente-Maritime, B.P. 42, 17102 SAINTES CEDEX.

Importante Société Française
secteur Papetier
recherche pour une de ses usines
Val de Loire

Jeunes Ingénieurs

diplômés AM, INSA... ou Ecole Française de Papeterie, ayant si possible acquis une **première expérience dans le domaine de la Fabrication ou des Méthodes, de préférence** dans le secteur papetier.

Deux postes sont offerts :

a. Ingénieur Fabrication avec missions ponctuelles visant à l'amélioration de la production, de la qualité et des prix de revient (réf. 3719)

b. Ingénieur Méthodes chargé d'effectuer des recherches relatives à la production. (réf. 3720)

- connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand souhaitée.
- disponibilité pour déplacements de courte durée.

Adressez C.V. (photo + prétentions) sous réfé*rence correspondante à,*

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

LEADER EUROPEEN DE SA SPECIALITE
(Oscar à l'exportation)
recherche

UN HOMME JEUNE
FORMATION SUP. DE CO. ou ÉQUIVALENT

MISSION : au sein de l'unité de fabrication (100 km Ouest de Paris, 500 personnes), coordination des informations et actions avec les services spécialisés du siège.
OBJECTIF : servir efficacement, dans les délais, nos clients.
Un bon contact, du dynamisme, de la précision *seront les qualités les plus appréciées.*

Une expérience en transport et commerce international est souhaitable mais non indispensable. La connaissance courante d'une langue étrangère, anglais ou allemand, sera exigée.

Adr. cand. s/réf. 6.214 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

USINE 850 personnes, région Est
Pièces mécaniques grandes séries pour l'industrie automobile, filiale d'un puissant groupe internat.
recherche

JEUNE DIRECTEUR DE PRODUCTION

ING. DIPLOME A.M. - E.N.S.I. ou SIMILAIRE
5 à 10 ans expérience de commandement d'atelier de grande série *(Usinage et Forge).*

MISSION :
Direction des ateliers de production, du service ordonnancement et du service entretien (700 pers.)

Poste d'avenir, rémunération motivante.
Des connaissances utilisables d'allemand ou d'anglais seraient appréciées.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC, Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX, sous référ. 779.

Nous sommes une moyenne entreprise
d'implantation locale
mais d'audience nationale
hautement spécialisée
dans un créneau essentiel de la CONSTRUCTION
nous cherchons
pour seconder notre président

INGÉNIEUR A. et M.
ou équivalent

Formation ou expérience chauffage souhaitées et, de surcroît, le goût des contacts et un certain sens de la gestion.
Visite de clientèle et déplacements indispensables.

Lettre manuscrite avec prétentions sa n° 735.186 à l'Alsace Havas Publicité - 68100 MULHOUSE.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour son

Centre de traitement de l'information de PAU

UN CHEF DE SALLE ORDINATEUR

- Diplôme d'études supérieures exigé (école d'ingénieur ou maîtrise *d'informatique*)
- Expérience indispensable de l'exploitation d'un grand système et de l'encadrement de personnel
- Evolution à moyen terme vers système ou études - développements (gestion ou scientifique)
- Travail en horaire décalé en salle
- Aptitude à l'expatriation dans le *cadre du développement de carrière*

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 60.279 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement 21 bis, av. des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

IMPORTANT GROUPE
DE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche

• son responsable expansion province

Cadre de Direction, responsable du développement, de la mise au point d'opérations nouvelles, et de négociations foncières.
Expérience immobilière importante indispensable

• responsable opérationnel

Spécialisé dans l'étude et la direction de programmes de maisons individuelles.

Les deux postes sont basés à ROUEN.
Beau développement de carrières pour collaborateurs efficaces.

Adresser C.V., photo, prétentions No 60.661 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

CONSEILS FISCAUX

sont recherchés par Important Cabinet pour
CHATEAUROUX - STRASBOURG - LILLE

— Sens des contacts humains.
— *Goût du travail en équipe indispensable.*

Situation rémunératrice stable et d'avenir.
Discrétion assurée.

Adr. C.V. n° 60.880 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

INGÉNIEUR PRODUCTION

La Société Gervais Danone France (1,4 Md de C.A., 5000 personnes, 10 usines) recherche un Ingénieur de Production pour l'une de ses unités de production implantée en Haute-Normandie.
Dans cette usine de produits laitiers frais employant 450 personnes, il sera responsable de la production et de la gestion des fabrications d'un atelier de 150 personnes.
Il apportera un soin particulier à l'animation de son personnel, à l'évolution de l'outil industriel et de son organisation.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur des Industries Alimentaires disposant d'une *première expérience de 3-4 ans dans des* fonctions opérationnelles de production.
D'intéressantes possibilités de développement sont envisagées pour un candidat de valeur.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence J 10 M, à Jean Bürckel, BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

offres d'emploi

Filiale d'un groupe international dynamique et en forte expansion, la société étudie, fabrique et commercialise des biens d'équipement électromécaniques et électroniques.

SA DIRECTION « SERVICES » assure l'installation et l'entretien de ces produits par un réseau national (environ 400 personnes).

Elle en recherche le

Directeur

qui relève directement du Directeur Général de la société.

Il est responsable de l'animation, de la gestion (chiffre d'affaires et résultats) et du développement des activités de service.

Ce poste suppose une formation supérieure (DE PRÉFÉRENCE INGÉNIEUR), un contact facile à très haut niveau ainsi que de réelles qualités d'organisateur, de gestionnaire et de meneur d'hommes.

L'intéressé devra avoir fait la preuve de sa compétence et de son dynamisme dans une activité industrielle ou de service pendant plusieurs années.

Le poste est basé au siège social à Paris.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle et photo, sous réf. 1269 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.



emplois régionaux

IMPTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE DU SUD-EST DE LA FRANCE

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE PHYSICIEN

(+ Electronique-Electro-optique)
DOCTORAT 3e Cycle

Dynamisme nécessaire dans fonction.
Pratique courante de l'anglais indispensable.
Possibilité courts déplacements à l'étranger.

Ecrire avec curric. vitae et prét., ss le no 60.659 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. — Il ne sera répondu qu'aux candidats ayant le profil demandé.

Important Cabinet de Conseils Juridiques

recherche

JURISTES

Régions LILLE - MONTBÉLIARD - MARSEILLE

Formation universitaire droit des sociétés.
Expérience professionnelle notariale ou en cabinet indispensable.

Env. C.V. no 60 879 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris CEDEX 01

Société Industrielle à Mulhouse. Biens d'équipements à technologie avancée pour industries chimiques, pharmaceutiques, etc. en expansion soutenue et régulière (90 personnes). Largement exportatrice recherche

ASSISTANT DU DIRECTEUR GENERAL

AM - ENSI ou similaire.
10 ans d'expér. industrielle : contrôle de gestion, contacts technico-commerciaux à l'exportation, anglais courant.
Missions : collaborateur immédiat du Directeur Général.
— Il participera à l'élaboration de la politique financière, industrielle, commerciale de la Société.
— Interviendra dans le contrôle de gestion et la supervision du service financier et comptable.
— Et assurera également des contacts de vente (à l'exportation) à niveau élevé.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG Cedex sous référence 604 B.

Banque privée Lyon rech. pour son service immobilier

CADRE (H. ou F.)

Ayant très bonne expérience (4 à 5 a. min. de établissement spécialisé ou banque de dépôt) de l'étude, mise en place, gestion, suivi des concours aux promoteurs (crédits, garanties, participations).
Poste à pourvoir : adjoint au responsable du service.
Ecrire no 850 Archat, 69288 Lyon, Cedex 1.

ORGANISME PARA-PUBLIC recherche région de Dijon PROGRAMMEUR CONFIRME Format. I.U.T. ou équivalent. 1 an expérience minimum, parfaite maîtrise du Cobol ANS, notions d'analyse.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à MEDIA CONSEIL no 879, 7, boulevard Kir, 21000 DIJON

RIVOIRE et CARRET recherche pour son Usine de MARSEILLE

UN TECHNICIEN

Statut A.M.T. Article 36.

Pour établir et contrôler le programme de fabrication et d'approvisionnement.

25 ans. Formation technique supérieure.

Qualités d'analyse et de synthèse.

Si vous êtes intéressé, écrire RIVOIRE ET CARRET Relations du Travail, B.P. 518 13219 MARSEILLE CEDEX 01 en envoyant C.V. complet, photo et prétentions.

CHERCHE INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN
4 ans pratique minimum, âge indifférent, bonne connaissance des normes pour contrat durée limitée 4 mois pouvant être prolongé éventuellement.
BARRAS, PROVENCE Z.I. Saint-Joseph, 04100 MANOSQUE TEL. (92) 72-11-03 Manosque.

USINE, branche automobile, fabrication très grandes séries. Recherche pour son bureau études à Dijon, un ingénieur ou TS 30 ans min., formation de base mécanique ayant expérience des plastiques.
Ecrire avec C.V. et prétentions à no 7057 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Recherchons pour TROYES et SAINT-DIZIER, chef comptable niveau certificats supérieurs ou D.E.C.S. Expérience indispens. Ecr. no 7027 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e avec prétentions.

GUYOMARC'H recherche INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT

TECHNOLOGIE DE LA VIANDE

ET DES PRODUITS CARNES.
NIVEAU : ENSIAA - AGRO.
EXPERIENCE SOUHAITEE.
RESIDENCE VANNES.
Faire acte de candidature manuscrite avec informations sur les prétentions à :

Sté GUYOMARC'H (J.P.), B.P. 234, 56006 Vannes Cedex.

offres d'emploi

etap

ENTREPRISE RAZEL FRÈRES
SACLAY - RECHERCHE

DIRECTEUR DES COMPTABILITÉS DU GROUPE

POSTE DE PREMIER PLAN POUVANT CONVENIR A EXPERT-COMPTABLE OU NIVEAU ÉQUIVALENT

Collaborateur direct du Directeur Financier, il dirigera les services comptables du siège, des agences et des chantiers de France et de l'étranger (20 territoires ou filiales ou associations en participation).

Le candidat devra avoir au minimum 10 à 15 ans d'expérience comptable et financière acquise dans le domaine des travaux publics en France et à l'étranger.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Rémunération envisagée

160.000 F/an

Ecrire sous référence IY 400 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (C.A. SUPÉRIEUR A 100 MILLIONS) PARIS - FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS - RECHERCHE

CONTROLEUR DE GESTION

HEC - ESSEC - ESC... ayant 2 à 4 ans d'expérience similaire acquise dans une société industrielle.

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
et en liaison fonctionnelle avec le Directeur du Contrôle de Gestion du groupe, il sera chargé :
- du contrôle de gestion ;
- de l'amélioration des systèmes existants;
- d'études de gestion.

Poste intéressant et avenir au sein d'une société ayant des activités industrielles diversifiées.

Ecrire sous référence FW 457 CM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT STOCKAGE ET MANUTENTION

CHEF D'EXPLOITATION

Basé en banlieue Sud Paris, il aura la direction de sept unités traitant environ 400 000 tonnes de produits.

Il aura la responsabilité de la maintenance des installations, de l'exploitation, de la gestion, de l'animation du personnel.

Poste important pouvant convenir à un ingénieur AM, ENSI ou équivalent, ayant 8 à 10 ans d'expérience en direction de production ou d'usine.

Ordre de grandeur de rémunération :

100.000 F

Ecrire sous référence EU 456 CM.

SEAILLES ET TISON
MACHINES D'IMPRIMERIE - EVRY
développe ses services techniques et recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES RESPONSABLE DE PROJETS

POSTE TRÈS INTÉRESSANT POUR INGÉNIEUR DIPLOMÉ A.-M., I.D.N., E.N.S.I., ...

ayant 4 à 5 ans d'expérience études dans secteur des machines spéciales, capable de mener, avec dynamisme et initiative, des projets complets, de la conception à la mise au point des prototypes.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand appréciée.

Ecrire sous référence HX 459 AM.

offres d'emploi

etap

TRÈS IMPORTANT CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE recherche en vue d'étoffer ses structures d'encadrement un

COLLABORATEUR DE DIRECTION GÉNÉRALE

Poste intéressant et réelles perspectives de développement de carrière pour candidat disposant d'une
- formation école supérieure de commerce, licence sciences éco ou équivalent, intéressé par comptabilité et ayant goût marqué pour pédagogie ;
- première expérience professionnelle de 2 à 3 ans si possible en formation.

Le titulaire du poste devra d'une part
- assurer une responsabilité pédagogique : gestion de cours - renouvellement - rédaction de cas (comptabilité - économie...) ;
- animer des stages de formation (comptabilité - économie - méthodologie).

d'autre part en tant qu'assistant du Directeur Général
- participer à des activités de recherche et de conception d'enseignements nouveaux ;
- assurer un rôle de liaison avec les organisations clientes en France et étranger.

Connaissances anglais ou espagnol nécessaires.

Ecrire sous référence DT 455 AM.



(1,2 MILLIARDS DE C.A.) PARIS
recherche pour étoffer son activité Ensembles Industriels

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

(SPÉCIALISTE MACHINES TOURNANTES)

Dans le cadre de projets de réalisation d'unités complètes (chimie, pétrochimie, pétrole...) sa mission est d'effectuer pour sa spécialité UNE ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES PROJETS

Ce poste conviendrait à ingénieur AM ou équivalent, thermo-dynamicien, ayant environ cinq ans d'expérience en machines tournantes.

Anglais nécessaire.

Poste attrayant dans société à vocation exportatrice très marquée.

Ecrire sous référence GW 458 AM.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL PLAN NATIONAL - PARIS
offre un poste intéressant

D'ÉTUDES ET DE CONSEIL

A JEUNE INGÉNIEUR AM, ENSI, IDN...

très intéressé par le secteur de L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION CONTINUE et disposant de 2 à 4 ans d'expérience industrielle acquise si possible en production ou formation.

Le titulaire du poste devra :
- suivre les évolutions générales de l'enseignement universitaire et technique (politique - fonctionnement - besoins...);
- étudier dans les entreprises la mise en œuvre de la formation continue (déterminer des indicateurs sociaux - dégager les problèmes ou orientations nouvelles).

Ce poste implique une réelle ouverture d'esprit, un sens du contact et un goût marqué pour les problèmes socio-économiques.

Ecrire sous référence JZ 461 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE DISTRIBUTION
recherche
pour faire face à des développements importants de ses systèmes d'information

son Directeur Informatique

rattaché à la direction générale, il sera chargé d'animer une équipe compétente travaillant en étroite collaboration avec l'utilisateur. Il sera responsable d'un service de 80 personnes disposant d'un important matériel évolué.

Le candidat, âgé de plus de 35 ans, devra justifier d'une expérience réussie dans un poste similaire et d'une bonne connaissance des problèmes de gestion si possible dans le domaine de la distribution.

Le poste situé à PARIS.

Ecrire lettre manuscrite, avec CV + photo sous réf. 3965 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
(Livres et articles de Loisirs)
réputée pour le dynamisme de ses méthodes recherche

UN TECHNICIEN EN GESTION DES STOCKS

C'est un esprit scientifique d'environ 30 ans, désireux de mettre en pratique ses connaissances acquises au court de ses études (maîtrise de maths, sciences ECO, informatique ou équivalent) et d'une première expérience de la fonction (4 à 5 ans).

Il sera chargé d'appliquer les procédures existantes et de proposer de nouvelles solutions pour l'approvisionnement et la gestion des stocks ainsi que pour la tenue du fichier informatique des produits.

S'il montre des dispositions d'organisation et d'animation d'une équipe, son poste pourra évoluer rapidement vers des responsabilités élargies.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous No 60208, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

Responsable Laboratoire Meuble

La Direction de la Qualité d'une des premières sociétés de distribution recherche un

INGENIEUR BOIS

qui sera responsable du laboratoire "MEUBLE - LITERIE - SIEGE".

Sa fonction s'exercera en collaboration étroite avec les départements d'achat et il sera chargé de la conception et de la rédaction des cahiers des charges. Responsable de la qualité de l'ensemble des produits de cette catégorie commercialisés par notre société, il lui appartiendra de définir et d'exécuter les essais qu'il jugera nécessaires.

Le candidat que nous retiendrons :
- sera âgé de 30 ans environ
- sera diplômé de l'école du bois ou de l'école Boulle
- aura une expérience de 5 années acquise dans l'industrie du meuble
- possédera de grandes qualités de contacts et de négociation, de bonnes capacités de rédaction et d'organisation
- aura une très bonne connaissance technique des produits cités ci-dessus.

Lieu de travail : PARIS, envisager des déplacements en province ou à l'étranger chez les différents fabricants.

Si vous êtes intéressés par ce poste, envoyez votre curriculum vitae manuscrit en précisant vos prétentions sous No 60774, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.



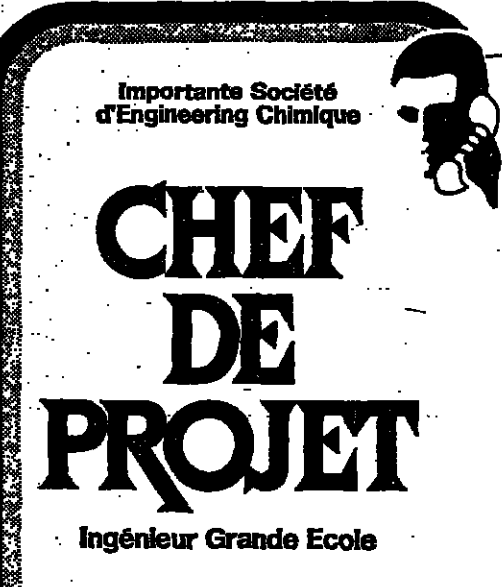
COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
recherche

INGENIEURS DEBUTANTS et TECHNICIENS BTS-DUT INFORMATICIENS

pour programmation et mise au point de logiciel téléphonique.

Ecrire avec C.V. sous référence No 09 Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Contesse



Importante Société d'Engineering Chimique

CHEF DE PROJET

Ingénieur Grande Ecole

Ayant plusieurs années d'expérience à un poste similaire, capable de diriger une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, chargée de gérer les contrats importants de la Société sur les marchés extérieurs et d'assurer les négociations techniques et contractuelles.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 356.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche pour
important projet relevant des techniques de la télévision

1) GESTIONNAIRE TECHNIQUE GRAND PROJET

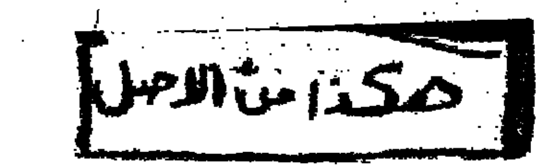
2) INGÉNIEURS

Formation GRANDE ECOLE
(E.N.S.I. minimum)

Le gestionnaire technique devra avoir entre 5 à 10 ans d'expérience technique, un sens excellent de l'organisation et des responsabilités.

Adr. C.V. et photo sous le no 60.363 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.





LA DIRECTION INFORMATIQUE DE SOFINCO SLH LA HENIN IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

recherche, pour assurer le développement de ses projets dans le cadre du Crédit, de la Banque, du Marketing, tous orientés Gestion intégrée, Banques de données et Télétraitement :

des analystes fonctionnels

- Études supérieures.
- Créativité, dynamisme et sens des responsabilités.
- Pratique des Bases de Données et du Télétraitement souhaitée.

Le travail s'effectue en équipes de projets.
Le matériel mis à disposition est le suivant :
- 3 IBM 370/158 dont 1 Bi-processeur.
- 11 milliards d'octets en ligne.
- Réseau national de Télétraitement.

Le lieu de travail, actuellement quartier TROCADÉRO, est prévu sous 2 ans à ÉVRY Ville Nouvelle. Des conditions d'aide au logement sont prévues.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions annuelles brutes à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 39062M.

HAVAS CONTACT

Importante Sté Neuilly recherche

EMPLOYÉ DE BUREAU

25 ans

14 mois. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. manuscrit à SACEM, Service du Personnel, 225, av. Charles-de-Gaulle 92521 NEUILLY Cedex

---

Société spécialisée dans la Production d'Appareils de Mesures Physiques (pression, débit, niveau) recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX

dynamiques, maîtrisant le produit, ayant expérience dans la vente en milieu industriel.
Ecrire : Ets CORSET B.P. 11 - 94800 VILLEJUIF

IMPT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE DE PARIS

recherche

COLLABORATEUR

NIVEAU PROBATOIRE
Ayant une expérience de 2 ans de cabinet.

Libéré des O.M.

Ecrire avec C.V. et prétent. Nº 60.771, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Grenoble)
- mini-informatique distribuée (à Paris)
- calculatrices scientifiques et montres digitales (à Paris)
- appareils de contrôle et automates programmables (à Paris)

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing ou de planning, etc ...

Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous réf. TIM/478/501 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél : (93) 20.01.01.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE recherche pour son CENTRE D'ETUDES *situé en* BANLIEUE SUD DE PARIS (à 30 minutes du Centre de la capitale par liaison RER)

ingenieurs d'études e.s.e.-sup télécom

Débutants ou ayant une première expérience pour les domaines :

asservissements
téléphonie/microprocesseurs
analyse de maintenabilité de systèmes

ingénieurs informaticiens logiciel e.s.e.-sup télécom-e.n.s.i.

pour les domaines :

applications gestion temps réel
en langage évolué. Informatisation des moyens de Production d'un centre d'études. Une première expérience est nécessaire.

applications temps réel sur microprocesseurs
Candidats débutants ou ayant une première expérience.

applications scientifiques
(conduite de tir). Une première expérience est nécessaire.

Larges possibilités d'évolution pour candidats de valeur
Avantages sociaux - Transport du personnel par cars gratuits - Restaurant d'entreprise.

Transmettre C.V. détaillé en précisant le domaine choisi sous No 60.286 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

SIEMENS

recherche

UN INGENIEUR ou UN TECHNICIEN SUPERIEUR

Les candidats devront être très expérimentés dans la conception, la surveillance et la réalisation d'équipements pour entrainements à vitesse variable à courant continu.

Ils devront au minimum :
- être titulaires soit d'un B.T.S., soit d'un D.U.T. d'électrotechnique ou d'électronique industrielle
- et connaître obligatoirement la langue allemande.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V. sous référence E.-I., à :

SIEMENS S.A.
Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 ST-DENIS cedex 1

---

chef de projet - Paie/Personnel.

Une grande entreprise industrielle (Paris-Nord), vous propose d'informatiser la gestion de son personnel (4 000 p.) en commençant par la paie et ultérieurement en repensant la saisie en usine. L'idée est de construire une base de données "personnel", d'étudier les progiciels de paie existants et de construire un système cohérant autour d'un HB 6000.
Si vous avez, aujourd'hui, la dimension d'un chef de projet et amassé une solide expérience en paie/gestion de personnel en industrie ou dans une SSCI, alors écrivez à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** réf. 3354 LM.

chefs de projet - Abidjan

Filiale informatique d'un grand groupe de Côte-d'Ivoire, nous intervenons comme conseils auprès des banques, de l'industrie et de l'administration. Nous vous proposons de conduire, de bout en bout des projets développés dans un environnement gros ou moyen système (principalement IBM 370) et de mettre en œuvre des techniques telles que SGBD et TP.
Vous avez une formation supérieure (ingénieur ou universitaire), une bonne maîtrise des techniques (COBOL...) et fait vos preuves comme chef de projet. Nous vous offrons une rémunération attractive et un logement. Enfin, l'un de nos ingénieurs principaux recevra les " finalistes " à Paris.
Écrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** réf. 3362 LM.

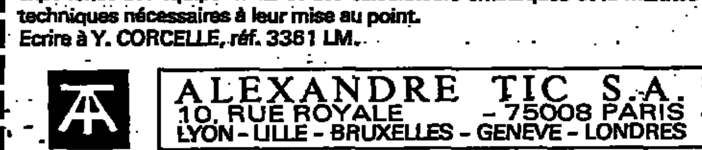
chef de service comptable et financier

Région de Melun **100 000 F**

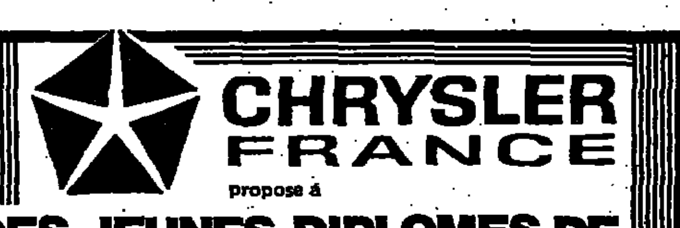
Une entreprise commercialisant des produits et des matériaux de second œuvre cherche un chef de service comptable et financier.
Celui-ci prend en charge la comptabilité générale et analytique, met en place le contrôle de gestion, introduit l'informatique. Ses responsabilités *s'étendent ensuite à la trésorerie, au financement à moyen terme,* et couvrent le personnel et le droit des sociétés.
C'est un professionnel de plus de 30 ans, diplômé d'une ESC ou licencié en Droit + DECS, ayant fait, de préférence, ses classes dans une PMI. Il est souhaitable de résider à Melun ou dans ses environs.
Écrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3337 LM.

ingénieur B.E. systèmes embarqués

pour assurer chez un important constructeur aéronautique (banlieue parisienne) **les études de maintenabilité et de maintenance des systèmes** *embarqués : radar, radio, radio-navigation.*
Définir les procédures et les moyens de maintenance, coordonner leur application, les développer en liaison avec le client et les services internes, c'est la mission confiée à un ingénieur électronicien, âgé d'au moins 32 ans, *de formation Sup. Elec., par exemple, ayant acquis chez un constructeur une* expérience des équipements et des calculateurs embarqués et la maîtrise des techniques nécessaires à leur mise au point.
Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3361 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES



CHRYSLER FRANCE

propose à

DES JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(libérés des obligations militaires)

des perspectives de carrière dans les secteurs suivants :

- JURIDIQUE
- PERSONNEL

Formation : Maîtrise de Droit, DES, DEA ou formations complémentaires appréciées.

- ACHATS
- INFORMATIQUE DE GESTION
- FINANCE
- MARKETING & VENTES
- RELATIONS PUBLIQUES

Formation : HEC, ESSEC, Ecoles Supérieures de Commerce, Maîtrise de Gestion ou équivalent Spécialisation souhaitée.

Pour tous ces postes, il est demandé une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Deux années d'affectations successives, avec évolution garantie des appointements, dans des branches d'activités complémentaires, permettront aux candidats retenus d'acquérir une expérience pratique et d'accéder au terme de cette période à des postes de responsabilités.

Adresser dossier de candidature avec photo en précisant l'orientation souhaitée à : CHRYSLER FRANCE - Administration du Personnel Cadre, 45 rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

CABINET DE MARKETING (16e) recherche pour son département « ETUDES ET RECHERCHES MARKETING »

1) UN CHEF PRODUIT

responsable d'une cellule études de marché

SA MISSION :
- Assurer le développement de sa cellule.
- Coordonner et assurer la réalisation des études.

SON PROFIL :
- Une bonne maîtrise des données marketing de base (recherche, gestion produits, promotion, *distribution, communication*).
- Le goût et l'habitude des contacts à un haut niveau (Direction Marketing et Direction Générale).
- Une expérience confirmée en études de marché. — Référence 750.725.

2) UN CHARGÉ D'ÉTUDES

psycho-sociologue expérimenté pour sa cellule « ETUDES QUALITATIVES »

Il devra avoir :
- Une expérience confirmée des études de *motivations*.
- Un bon esprit de synthèse.
- Un sens du contact et de la communication. — Référence 750.726.

Adr. C.V. et photo en indiquant nº de référ. à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris qui tr.

SERI RENAULT ENGINEERING

recherche pour son
DEPARTEMENT CONSEIL D'ENTREPRISE

INGENIEUR CONSULTANT

- Formation d'ingénieur complétée par formation à la gestion
- Solides connaissances en Informatique
- Expérience industrielle suivie de 3 ans minimum d'expérience en Conseil d'Entreprise
- Anglais parlé couramment
- Dynamique, s'intégrant dans une équipe jeune. Grande faculté d'adaptation.
- Rigoureux dans le travail
- A l'aise dans la rédaction
- Possédant sens du travail en équipe et capacité d'un très bon contact humain à tous les niveaux.

Le candidat, ou la candidate, aura pour mission :
- d'exécuter en entreprise des interventions de conseil en organisation et gestion
- d'assurer les relations commerciales
- d'élaborer et suivre les propositions

SERI RENAULT ENGINEERING

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé photo et prétentions s/réf. I.C.
Service du Personnel - SERI
2 avenue du Vieil Etang
78390 - BOIS D'ARCY

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES BANLIEUE NORD DE PARIS

recherche

un ingénieur de bureau d'études

Au sein du service technique, il aura à réaliser les études relatives à l'installation de groupes propulsifs diesel ou de groupes électrogènes (*calculs, dessins, essais*).

Ce poste s'adresse à un candidat de formation arts et métiers ou similaire, pouvant se prévaloir d'une première expérience professionnelle dans ces domaines.

La connaissance de l'*anglais* est *indispensable*, celle de l'*allemand souhaitée*. Des déplacements tant en France qu'à l'Etranger sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous No59670 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

RELATIONS PUBLIQUES Haute Couture

100.000 F **Paris**

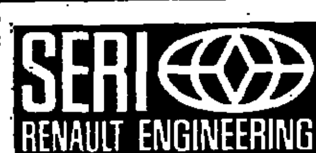
Dans le cadre de l'expansion de notre département haute couture nous recherchons actuellement notre Responsable de relations publiques en vue d'établir et de maintenir le contact avec la presse et les organismes spécialisés et enfin d'organiser des manifestations en France et à l'étranger.

Nous pensons que pour réussir dans un tel poste il faut faire la preuve d'une expérience réussie *de ce type de fonction* dans une société internationale et disposer de bonnes introductions auprès de notre clientèle, de la presse et de la radio.

L'anglais courant est *bien* sûr indispensable et la connaissance du milieu de la haute couture est un plus.

Nous espérons qu'un prochain entretien sympathique et détendu nous permettra de mieux nous connaître.

Merci d'adresser votre *curr.* vitae sous réf. 3.687,



INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



contrôleurs de gestion

Le Directeur financier d'un groupe industriel important (11 000 personnes, 12 usines en France), veut s'adjoindre des spécialistes en gestion industrielle capables de mettre en place les éléments de contrôle nécessaires au suivi systématique des résultats d'exploitation, d'analyser les évolutions et d'en tirer *les conclusions utiles à l'amélioration* des centres de gestion avec l'aide de l'outil informatique.

CES POSTES NECESSITENT UNE TRES SOLIDE FORMATION COMPTABLE.

Ils peuvent convenir soit à des diplômés E.S.C.P. ou Sciences Eco. ayant au moins cinq ans d'expérience par exemple dans un cabinet d'expertise, soit à des ingénieurs ayant une pratique solide en comptabilité et gestion industrielle. La connaissance des biens d'équipement serait un atout.

La langue allemande est vivement souhaitée.

La réussite dans ces fonctions doit ouvrir sur des postes opérationnels au sein du Groupe.

Les postes sont à pourvoir au siège à Paris mais requièrent de se déplacer environ deux jours par semaine, en province.

Maryse PERCHE vous remercie d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 804170 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

sems

Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF

recherche pour son service APPLICATIONS SPECIALISEES

ingénieurs informaticiens

Formation : Grandes Ecoles ou universitaires.

Expérience : 5 ans de pratique des techniques informatiques orientées dans les domaines suivants :
- langages : APL ou COBOL ...
- réseaux et téléinformatique
- gestion transactionnelle interactive.

Fonction :
- définition de produits d'application
- suivi de la conception et mise en route de ces produits

Lieu de travail : région parisienne

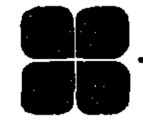
Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS, service du Personnel 36/38, rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.

Nous sommes une organisation internationale privée et nous exerçons nos activités dans les pays en voie de développement. Compte tenu de la nature et de l'importance de nos missions, nous recherchons un :

ANALYSTE FINANCIER INTERNATIONAL

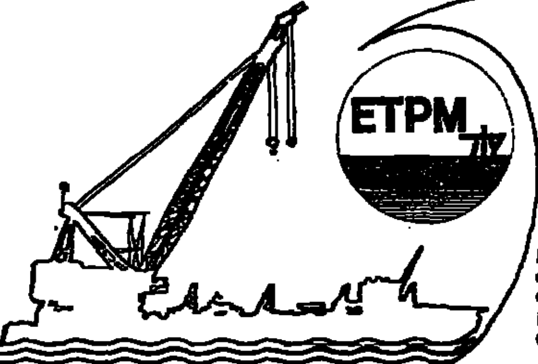
Vous êtes de formation Sciences Economiques complétée par un MBA et vous avez une expérience confirmee de conception et d'application de systèmes d'analyse des moyens et résultats financiers. Vous êtes bien sûr capable de créer et/ou développer les circuits et procédures d'information nécessaires entre l'ensemble des sociétés concernées et la direction centrale de cette organisation. D'autre part, le contexte dans lequel vous évoluez vous a familiarisé avec les systèmes de management reporting. Il est indispensable que vous soyez bilingue Français-Anglais. La connaissance de l'Italien serait un atout supplémentaire. Votre disponibilité doit vous permettre de faire face à des déplacements internationaux de l'ordre du tiers de votre temps.

Si vous pensez reconnaître dans cette proposition le poste correspondant à votre évolution personnelle et professionnelle, écrivez, sous réf. M6.206, à Jean-Loup Panchon à qui nous avons confié la mission d'établir le premier contact.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs



Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
C.A. 1977 : 1,2 milliard FF.
Forte expansion
Oscar à l'Exportation

jeune ingénieur en organisation 85.000 +

Vous êtes de ceux qui recherchez une Société vivante, à dimension humaine et totalement tournée vers l'exportation

Vous possédez une formation supérieure

Vous maîtrisez bien l'anglais et possédez une première expérience en organisation acquise en entreprise industrielle ou dans une société de conseil en organisation

Vous serez intégré dans une équipe chargée d'apporter aux services du Siège et des établissements ou filiales à l'étranger une assistance en matière d'organisation administrative et de gestion. Vous concevrez et *mettrez en place des réformes en particulier celles qui accompagnent* le plan informatique de la société.

Pour ce poste, nous vous demandons d'avoir un esprit créatif et une bonne disponibilité.

Si ces perspectives vous attirent,

Envoyer CV photo et prétentions s/réf. 5909 à P.LICHAU SA-B.P. 220 *75063 Paris cédex 02 qui transmettra*

Filiale française d'un puissant groupe international *recherche pour sa Division*

Matériel Médical

ingénieur des ventes

- PARIS — ANGLAIS

Ce poste s'adresse à un jeune biochimiste de formation, ayant déjà fait la preuve de ses aptitudes à la négociation commerciale dans le domaine du matériel médical intéressant les milieux hospitaliers et laboratoires d'analyses...

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11.11

Réf. 319.

On peut aussi adresser son dossier à - SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

La Division SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société recherche de

jeunes ingénieurs responsables de projet

- Préparation de propositions techniques et de devis,
- coordination d'études et réalisations dans des domaines variés,
- conduite de projet,
- relations techniques avec le client.

Connaissances de l'Anglais ou de l'Allemand lu nécessaires.

Lieux de travail : des postes sont à pourvoir à TRAPPES (Banlieue Ouest Parisienne) ou CERGY (Banlieue Nord-Ouest Parisienne) ; desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser curriculum vitae et photo en précisant la référence 78/16 M à F. BOURRE, Service du Personnel, L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE

recherche pour son SERVICE du PERSONNEL à PARIS

UN DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

ENSAE ou formation équivalente, possédant une bonne maîtrise de la MÉTHODOLOGIE STATISTIQUE ainsi que de solides connaissances en mathé*matiques.*

Il s'agit d'un poste au sein d'un groupe d'études informatiques pouvant convenir à un jeune diplômé.

UN PROGRAMMEUR-ANALYSTE

Niveau IUT ou équivalent

Il sera particulièrement chargé de participer à l'étude et à la réalisation d'un système statistique.

Le candidat devra posséder une pratique de quelques années des langages COBOL, FORTRAN, sous OS. Des connaissances J.C.L. seront appréciées.

A des candidats de valeur, il sera offert de larges possibilités d'avenir au sein d'un service en pleine évolution.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. n° 33040 B à BLEU 17, rue Lebel 94300 - Vincennes Q.T.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RECHERCHE POUR SON **SERVICE DU CONTENTIEUX**

UN JURISTE CONFIRMÉ

De formation supérieure avec, *si possible, une spécialisation en droit privé,* le candidat doit avoir acquis la maîtrise des procédures judiciaires dans un cabinet d'avocat, de syndic ou dans une grande entreprise. Une connaissance *des opérations bancaires* sera appréciée.

Il sera chargé au sein d'une petite équipe de spécialistes, du traitement des dossiers judiciaires importants et complexes, touchant notamment les domaines nouveaux du Contentieux Bancaire. Ces fonctions impliquent de nombreux contacts à l'intérieur comme à l'extérieur de la Société.

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence 18.449 *Service Recrutement et Orientation* 9, place Édouard-VII - 75009 PARIS

bleu

Nous sommes un

groupe immobilier

de première importance, et nous voulons adapter notre structure et *notre organisation aux caractéristiques du* marché ; nous recherchons donc, pour l'intégrer à la Direction Générale, notre

directeur commercial

200.000 à 240.000 F/an.

DIPLOME HEC, ESSEC ou Sup. de Co.

Son rôle :
— Prendre la responsabilité complète de la Direction Commerciale, participer à la détermination des objectifs du Groupe et à leur réalisation.
— Animer et diriger l'ensemble des services commerciaux (environ 50 personnes) secondé par des chefs de département.

Son profil :
Agé de 40 ans minimum, le candidat dynamisera la structure actuelle par ses qualités d'animateur et de réalisateur, ainsi que par sa pratique réussie des méthodes modernes de marketing, acquise au sein de la Direction Commerciale d'une société importante.
Il est indispensable de parler l'Allemand.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo à M. MAZIERES

ufra services

UFRA SERVICES
Département Recrutement
43, Quai de Grenelle - 75738 PARIS CEDEX 15
Cabinet chargé de l'examen des candidatures qui garantit une *totale* discrétion.

OF

CAISSES DE RETRAITES

recherchent pour PARIS

JEUNES DIPLOMES

MAITRISE SCIENCES ECO — DROIT — GESTION...

Disposés à exercer des fonctions **dans le domaine administratif**

Au terme d'une période de formation d'un an, ils seront appelés à prendre la responsabilité d'une unité de travail.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 60614, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui *transmettra.*

ANIMATEUR et GESTIONNAIRE TECHNICO-COMMERCIAL

France entière

LE CANDIDAT idéal aura un tempérament de vendeur, le goût de l'organisation, *l'expérience de l'animation de concessionnaires* vendant des biens d'équipement industriel ou réalisant des installations.

LA SOCIETE. — Spécialiste de la détection **incendie,** des installations et des équipements de sécurité, ses techniques sont en avance d'une génération sur celles du marché ; elle se développe donc rapidement en France et à l'Etranger.

LE POSTE : sélectionner des installateurs de qualité (notoriété, sérieux, équipement, qualité des techniciens) et les animer notamment en leur *apportant une aide commerciale au départ puis en les conseillant.*

INTERET. — Collaborateur immédiat du Directeur Général.
— Se construire une situation à la mesure de son talent et de son dynamisme.

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT
demandez une documentation sous la référence 961 M à :
F. Dozol - DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle. — 75015 PARIS.

La Banque Hervet souhaite *intégrer* à sa Division des Relations Internationales un

EXPLOITANT CONFIRMÉ

- diplômé de l'enseignement supérieur,
- *3 à 4* ans d'expérience professionnelle,
- bon technicien en matière de financements étrangers et de garanties COFACE,
- *connaissance parfaite de l'anglais.*

Un esprit d'analyse et de synthèse, ainsi qu'un tempérament de commercial complètent la description du candidat.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
BANQUE HERVET Direction du Personnel
127, av. Charles de Gaulle
92201 Neuilly-sur-Seine.
Les dossiers seront traités confidentiellement.

Plain Champs

---

hb conseil

Conseil auprès des plus grandes entreprises nationales et multinationales, recherche

Des Ingénieurs

- Agés de 35 *ans environ* :
- Exclusivement Grandes Ecoles
- Ayant eu des responsabilités opérationnelles dans des sociétés importantes
- Parlant couramment l'allemand ou au moins l'anglais

Ecrire : HB Conseil 70, rue de Ponthieu 75008 - Paris



Economiste 70 000/75 000

Important organisme professionnel *recherche pour Paris un responsable* des études économiques.
Dépendant du Directeur, il assure : l'enregistrement, le traitement et la diffusion des différentes statistiques de la profession, la préparation *des dossiers de commissions, la collecte des informations économiques.*
Il supervise le travail de deux collaborateurs.
D.E.S. Sciences Eco. + formation (s) complémentaire (s), il a une première expérience d'environ 5 ans d'économiste d'entreprise.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 820 M à notre Conseil



DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Groupe Français en expansion constante
30 Filiales France et étranger - Siège Paris
2 milliards de C.A.

Activité commerciale multisectorielle, notamment biens d'équipement

recherche

pour renforcer son équipe de direction et dans une perspective d'avenir intéressante pour le titulaire

UN DIRIGEANT

dont les qualités requises :

- forte personnalité ;
- activité rapide et précise ;
- sens de la décision et du suivi ;
- simplicité et efficacité dans les relations

lui auront permis d'acquérir, avec une réussite incontestable au cours de ses 8 à 10 premières années d'activité professionnelle, une forte expérience tant dans le domaine commercial (ventes et promotion) que dans une direction d'exploitation.

Anglais courant - Allemand apprécié. Formation supérieure HEC - ESSEC - ESCP.

Rémunération à la hauteur de la valeur de l'homme et de nos exigences.

Env. lettre man. av. C.V. nº 6 014, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Importante Société de traitement informatique, recherche pour son **Service Marketing**, un

JEUNE STATISTICIEN

Titulaire d'un DUT, d'une maitrise de mathématiques fondamentales ou d'économétrie ou, diplômé de l'Institut de la Statistique, et ayant si possible une première expérience.

Le poste est à pourvoir dans un premier temps en grande banlieue Nord, mais sera très vraisemblablement déplacé à PARIS.

Les candidats peuvent adresser une lettre manuscrite et leur CV sous référence 14.354 à : SNPM-PA
100 av. Charles de Gaulle
92522 Neuilly Cédex
qui transmettra.

---

directeur de production

PARIS / 140.000 F

Pour le Département INDUSTRIE ARMEMENT d'une Société de micro-mécanique, d'électro-technique et d'électronique, par ailleurs leader européen sur d'autres produits. Sous l'autorité du Directeur du Département, le titulaire sera responsable durant la phase d'intégration : 1) de l'industrialisation des produits : procédés, optimisation qualité-coûts, méthodes, sous-traitance éventuelle ; 2) de la gestion de production : investissements, approvisionnement, ordonnancement, prix de revient. Le poste peut convenir à un Ingénieur diplômé (type A.M., ESE, etc), possédant une expérience de 8 - 10 ans dans un secteur proche et à des fonctions similaires, doté d'une forte personnalité d'animateur, organisateur rigoureux, motivé par une fonction-charnière. Evolution rapide souhaitée vers la Direction de Production avec responsabilité des ateliers de fabrication.



Adressez un CV détaillé et une lettre motivée sous référence 2599/M à Hervé LE BAUT
ORES GROUPE BOSSARD
105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE
ET DE DÉVELOPPEMENT
DE MATÉRIELS
DE HAUTE TECHNICITÉ
recherche

(Contrat à durée déterminée de 2 ans)

INGENIEUR (S) ELECTRONICIEN (S) GRANDE ECOLE (ESE, ENST)

Débutant (s) à 5 ans d'expérience

Ils participeront, au sein d'équipes pluridisciplinaires, à des études de conception et mise au point de systèmes électroniques ou matériel électro-optiques. Réf. 171

Adresser c.v., prétentions et photo, en précisant la référence du poste à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 42408.

HAVAS CONTACT

---

nicholas angell

Une société multinationale recherche pour sa jeune filiale de distribution et de fabrication basée à Paris, *actuellement en rapide expansion, son*

CONTROLLER

Age minimum 28 ans — **Environ 130.000 Francs**

Sous l'autorité du directeur général et du controller européen, il prendra en *charge le reporting mensuel*, l'analyse des résultats et la gestion des problèmes administratifs. Il animera une équipe de 4 personnes.

Les candidats devront posséder :

- Une formation type ESC, ESSEC, etc.
- Une expérience de contrôle de gestion dans une société américaine, où ils auront utilisé l'informatique.
- La pratique de l'anglais.

Adressez votre C.V. en indiquant votre salaire actuel, sous la réf. 78106 à :
Nicholas ANGELL s.a.r.l. - 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

UNIROYAL

Société internationale recherche pour sa division française son futur

responsable

DEPARTEMENT PERSONNEL ET AFFAIRES SOCIALES

Le candidat devra :

- *Etre licencié en Droit ou Sciences-Eco.*
- Etre agé de 35 ans minimum.
- Avoir de 3 à 5 ans d'expérience dans un service du personnel.
- Avoir une forte personnalité.
- Le sens élevé de la négociation à tous les niveaux.
- Connaître parfaitement l'anglais.

Le candidat dans un premier temps assistera le responsable du département personnel et affaires sociales. Il devra d'ici 2 ans maximum être capable de prendre la direction de ce département.

LE POSTE A POURVOIR SE SITUE PRES DE COMPIEGNE.

Envoyer Curriculum-Vitae manuscrit, et photo récente retournée en indiquant prétentions Département Personnel et Affaires Sociales,
UNIROYAL
Boîte Postale 163 — 60205 COMPIEGNE.

P.R.P.



recherche

attaché de clientèle particulière

(Classe V minimum)

Chargé de rechercher une clientèle particulière et de jouer auprès d'elle un rôle de Conseil.

Il lui sera assigné pour objectifs le développement des dépôts et le placement des différents produits d'épargne.

Le poste nécessite une bonne culture générale, une excellente présentation et de réelles qualités de dynamisme. Une expérience de 3 à 5 ans dans des fonctions similaires est indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous référence ACP/M au Service du Recrutement

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

FRANCE-RAIL PUBLICITÉ

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

DE HAUT NIVEAU

- Négociateur confirmé dans la vente d'espaces publicitaires.
- Capable de s'intégrer dans une équipe jeune.
- Libre rapidement.

Prendre premier contact par *téléphone* : 574-97-97 ou 758-15-15, poste 321.

GRDE DISTRIBUTION + DE 3.000 PERSONNES

réparties entre le Siège et plusieurs centaines de magasins
Rech. pour Siège banlieue PARIS

CHEF DU PERSONNEL

Sous la responsabilité du Directeur Admin. et Financ., RESPONSABLE DE LA GESTION DE TOUT LE PERSONNEL : PAIE, suivi des dossiers-Bilan social-FORMATION. LEGISLATION SOCIALE... - Assistera *le D.G. et le D.A.F. pour toutes les relations* avec les partenaires sociaux.
POSTE POUVANT EVOLUER VERS UNE FONCTION DE DIRECTION

INDISPENSABLE

- Solide *EXPERIENCE* DE LA FONCTION « PERSONNEL » sous tous ses aspects (5/8 ans mini.) dans Entreprise privée de + de 1.000 personnes, de préférence COMMERCIALE.
- Organisé et BON NEGOCIATEUR

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 3852 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

CHEF COMPTABILITÉ et Financial controller

Ce poste intéressant vous est présenté par une société industrielle de moyenne importance située dans la banlieue Est de Paris.
Avez-vous le profil de l'homme que nous souhaitons engager ?

- Formation supérieure en comptabilité.
- Habitude de diriger un service d'une douzaine de personnes.
- Excellente connaissance de l'anglais.

Vous aurez :

- Un travail d'organisation et de structuration passionnant.
- Une carrière stable dans une société travaillant sur un marché porteur.

Votre lettre de candidature détaillée sera étudiée avec la plus grande discrétion. Ecr. ss réf. nº 751.172 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75061 PARIS Cedex 2. qui transmettra

---

L'équipe du service Animation du district urbain de Mantes (12 animateurs professionnels) recherche

UN CADRE SOCIO-CULTUREL

comme coordinateur d'équipe.

Le candidat possédera :

- Un excellent bagage culturel.
- Un ensemble d'expériences professionnelles dans l'animation socio-éducative sur 10 années, concernant tous les secteurs : enfance, adolescence, adultes et personnes âgées dans différentes instances, et obligatoirement en poste de direction.
- Une *bonne connaissance* en *gestion-administration* d'équipements socio-éducatifs.
- Une forte expérience dans les mouvement associatifs d'éducation populaire.
- Plusieurs années de responsabilité d'équipe d'animateurs, et obligatoirement d'animateurs professionnels.

Le candidat prendra contact avec le Service Animation, 30, Rte Nationale, *78710 Rosny-s/Seine* Tél. 479-91-55.

THE FINANCIAL MANAGEMENT
of a well-known French private banking firm
is hiring for France a

FINANCIAL EXECUTIVE

having some experience in the area of mergers and acquisitions.

His job will mainly consist in negociating acquisitions in France on behalf of firms located in English-speaking countries.

The candidate must be of 25 years age minimum, preferably American or British having already worked in a banking institution. This experience should have been either in a commercial bank or in a firm handling mergers and acquisitions.

A perfect knowledge of French is indispensable. The salary will be commensurate to the candidate's qualifications.

The candidate should address his application and CV, under reference 74572 to HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

TECHNIP
GEOPRODUCTION

INGENIEURS DE PROJET 'OFFSHORE'

Anglais courant

30 ans minimum - Diplômés Grandes Écoles de préférence, et ayant plusieurs années d'expérience de l'engineering pétrolier, en particulier pour l'équipement des champs.

Ils seront responsables de la coordination des études et de la réalisation d'installations dans le cadre de projets importants.

Grande mobilité géographique souhaitée.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

Réf. 378.

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

LAROUSSE

recherche

pour 64/50 et applications télétraitement

PUPITREURS

- confirmé
- 3 × 8 5 jours
- connaissance anglais souhaitée

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

- D.U.T. Informatique, 1 an expér. minimum
- *connaissance* COBOL

OU

- plusieurs années d'expérience exigées
- Lieu de travail : PARIS-6e

Ne pas téléphoner - Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
Librairie LAROUSSE
Service du Personnel
17, rue du Montparnasse
75280 PARIS CEDEX 06

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE *en pleine* expansion, recherche un

spécialiste "commodities"

CADRE CLASSE VI MINIMUM

ayant de bonnes connaissances du secteur des produits et des opérations de *commerce international et pouvant* développer l'activité de la Banque dans ce domaine.

Le poste ne suppose pas nécessairement une expérience bancaire et peut convenir à un Cadre travaillant dans une maison de négoce ou de courtage.

Anglais courant indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 3355-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

HARRIS



COMMUNICATIONS AND INFORMATION HANDLING

DIVISION DATA COMMUNICATIONS
Spécialiste de Systèmes d'Informatique répartie
recherche
pour REGION PARISIENNE - RHONE-ALPES



ingénieurs commerciaux / 100.000F annuel

DIPLOMES de GRANDE ECOLE (souhaité) ou FORMATION SCIENTIFIQUE EQUIVALENTE.

Nous souhaitons :

- connaissance de systèmes informatiques
- expérience des applications de gestion
- réussite dans la vente de systèmes informatiques
- pratique de la langue anglaise (*lue - parlée - écrite*).

Qualités souhaitées :

- excellente présentation
- bon esprit d'analyse et de système
- qualités pédagogiques.
- excellent négociateur à haut niveau.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à *HARRIS S.A., 3, Av. Newton,* B.P. 42 - 78390 BOIS D'ARCY.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

GM

GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

1 ingénieur technico-commercial

Formation ETACA ou équivalent.

SERA CHARGE :
- de la prospection des constructeurs et négociations à tous niveaux des ventes de moteur DIESEL.

Connaissances turbines à gaz souhaitées.

Courts déplacements à l'étranger.

Anglais indispensable.

1 assistant technique

Formation BTS mécanique (si possible section thermique).

FONCTION :
préparation technique des offres de moteurs DIESEL et boites automatiques aux Constructeurs et aux représentants régionaux.

Anglais technique indispensable.

Adresser C.V. avec photo, prétentions Service Personnel YM.
5, bld Galliéni - 92231 GENNEVILLIERS.

IMPORTANTE SOCIETE PARISIENNE D'EDITION D'ENSEIGNEMENT
(livres et matériels éducatifs pr les enseignements élémentaire, secondaire et supérieur)

CHERCHE UN DIRECTEUR - ÉDITEUR

qui prendra la succession de l'un de ses directeurs chargé des productions pour les enseignements élémentaire et secondaire.

Le poste sera pourvu à l'automne 1978; deux années de formation sont prévues en collaboration avec le responsable actuel du département.

Directement responsable devant la direction générale de l'établissement et de la réalisation des programmes d'édition dans le cadre budgétaire alloué.

Ce poste conviendrait à un (e) candidat (e) de 35 ans au moins, ayant une formation ou une expérience de l'enseignement (Ecoles Normales Supérieures) et une aptitude à la gestion et au marketing. Une expérience de l'édition d'enseignement serait également appréciée.

La rémunération mensuelle offerte comporte cinq chiffres dès le début et des perspectives de développement rapides.

Les premiers entretiens auront lieu avant l'été 1978.

Env. C.V. et lettre manuscr. à : Mme GAUTIER S., 4, avenue de Chateaubriand 94230 CACHAN

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE

recherche

ingénieur système OS/VS

ayant expérience pour participer à la mise en place d'un IBM 3032.

Adresser dossier manuscrit, photo et prétentions sous n° 751150, à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

LA FILIALE PETROCHIMIQUE D'UN GRAND GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL

recherche pour ses Services Commerciaux

UN (E) JEUNE INGÉNIEUR

pour vente d'Elastomères Synthétiques à la clientèle française.

- Formation grande école ou I.F.C. ;
- 3 à 5 ans d'expérience de fabrication dans industrie du caoutchouc serait appréciée ;
- Poste à Paris ou province ;
- Carrière internationale possible ;
- Anglais indispensable.

Envoyer C.V., prétentions et photo ss réf. 1268/M à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

STEIN SURFACE

Société d'ingénierie thermique construisant du matériel pour sidérurgie et métallurgie, rattachée à groupe international important recherche

INGENIEUR expérimenté

de haut niveau pour établissement, mise au point technique et négociation de contrats importants à l'exportation.

- Déplacements fréquents.
- Anglais courant indispensable.

Ecrire en indiquant C.V., réf. et prétent. à : SCE du PERSONNEL - Z.A.I. du Bois de l'Epine - Courrier d'entreprise n° 1107-91015 EVRY CEDEX

a.m.p.

TECHNICO-COMMERCIAUX

PARIS - PROVINCE

Le domaine d'activité de notre société multinationale concerne la commercialisation de biens *d'équipement aux entreprises.*

Nous donnons actuellement une nouvelle orientation à notre politique commerciale au niveau des P.M.E., dont nous aimerions vous parler plus en détail au cours d'un prochain *entretien.*

En fait, nous vous proposons des postes très opérationnels où il faut se montrer incisif dans les négociations. C'est en effet votre personnalité, vos capacités d'évoluer et votre expérience de deux à trois ans dans la vente qui seront les premiers garants de votre réussite, plus que vos diplômes.

En ce qui nous concerne, nous sommes là pour vous apporter les moyens matériels de cette réussite (image de marque, service après-vente étoffé, formation technologique à nos produits, possibilités de promotion et, bien sûr, un salaire élevé basé sur un principe : fixe + commissions non plafonnées).

Nous serons heureux de vous rencontrer pour développer cette annonce et envisager ensemble les modalités de notre future collaboration.

Merci d'envoyer votre curric. vitae sous réf. 3.689 à
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

---

ingénieurs

LE GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES (G.I.A.T.) recherche pour ses départements Blindés et Munitions 2 ingénieurs gestionnaires.

Responsables de l'ordonnancement général et du suivi des différents programmes de production (études, commandes, fabrications, livraisons), ils seront au siège à Saint-Cloud (92) les correspondants de dix *établissements industriels.*

Ces postes conviendraient à des ingénieurs habitant la Région Parisienne, possédant de préférence une première expérience de production et désirant s'orienter *vers des responsabilités de gestion et de coordination.*

La rémunération proposée est de l'ordre de 5 500 F par mois. Par la suite, une évolution vers des fonctions opérationnelles dans les établissements de province pourra être envisagée.

Si l'un de ces postes vous intéresse, écrivez sous réf. 40.35-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société d'ingénierie nucléaire recherche pour son département électricité

SPECIALISTE INSTALLATION MESURE

(DEBIT-NIVEAU-PRESSION-*TEMPERATURE*)

pour un poste alliant un travail en Bureau d'Etudes et un suivi sur chantiers. Ce candidat aura des connaissances approfondies en régulation et instrumentation. Il aura déjà participé à des mises en service d'installations importantes et aura une expérience du chantier. Ce poste requiert une formation d'ingénieur et 3 à 5 ans d'expérience. Il est basé à Paris avec de fréquents déplacements de courte durée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5905 à P.LICHAU SA-BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

JEUNE CADRE COMPTABLE

Formation SUP. de CO. ou DECS

PARIS

ayant bonne pratique :
- comptabilité générale (bilan compris),
- comptabilité analytique,
- informatique,

peut se voir offrir le poste de :

CHEF COMPTABLE

Collaborateur immédiat du Directeur Général d'une Ingénierie en réelle expansion (société française filiale d'un important groupe européen).

INTERET : Equipe ouverte et jeune.
Participer à la mise en place de nouvelles structures.

Si vous parlez Anglais ou Allemand et *SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT,* demandez une docum. sous réf. 963 M à : F. Dozol, DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle. — 75015 PARIS.

BANQUE PRIVEE

PARIS

équipée d'un 370/145 DOS/VS
+ *Réseau T.P. recherche*

analyste-programmeur

pour renforcer une équipe spécialisée dans la mise en œuvre d'applications T.P.

Nous souhaitons un minimum de quatre années d'expérience professionnelle et de très bonnes connaissances de l'Assembleur et de VSAM.

Deux ans d'expérience de CICS au minimum sont indispensables.

Le salaire annuel, fonction de l'expérience acquise, ne sera pas inférieur à 70.000 F.

Adressez C.V. détaillé et prétentions sous référence no 5417 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
8.000 personnes - C.A. : 1,2 Milliard
souhaite s'adjoindre

un ingénieur-électromécanicien

FORMATION : Grandes Ecoles, Arts et Métiers, Supelec ou similaire.

Agé de 35 ans minimum il devra posséder *impérativement une expérience* de fabrication en Usine tableaux électriques et électromécanismes.

Une expérience complémentaire technico-commerciale sera appréciée.

Anglais indispensable.

Après une période de formation au sein du groupe, perspective réelle d'évolution vers poste direction filiale.

Adresser C.V. détaillé + prétentions salaire à *No 60322 CONTESSE Publ.* 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

SMITHKLINE

Une des plus grandes Sociétés mondiales par son effort de recherche dans le domaine de la Santé recrute

DELEGUES MEDICAUX

pour PARIS, HAUTS de SEINE, VAL D'OISE et CHER / INDRE

Cette offre s'adresse :
- soit à de jeunes diplômés voulant faire carrière dans un groupe international
- soit à des professionnels qui souhaitent élargir leurs possibilités.

La valeur scientifique de nos produits et le développement de notre information médicale satisferont les délégués les plus exigeants.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions à Laboratoires GREMY-LONGUET et SMITHKLINE & FRENCH
Direction du Personnel - Réf. A.J.
15, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX
DISCRETION ET REPONSES ASSUREES

---

jeune directeur d'agence

Pour assurer son expansion en France, un leader européen du travail temporaire offre à un homme jeune la responsabilité de l'une de ses agences à PARIS.

Directement responsable devant la Direction Générale, il entretiendra et développera la clientèle en assurant des contacts à haut niveau. Il dirigera et *stimulera* une équipe de vente, il coordonnera les actions nouvelles.

Ce poste convient à un candidat ambitieux, pouvant justifier d'une expérience commerciale réussie. Progression personnelle intéressante favorisée aux hommes de valeur.

Envoyer dossier de candidature, c.v., photo et *prétentions*, sous référence 929 M, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

CABINET DE FORMATION PARIS
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
offre poste à
Temps complet ou partiel à

ANIMATEUR DE FORMATION

Libre rapidement, ayant une grande expérience dans animation de stages

Relations humaines et communications

Culture générale supérieure très étendue. Très bonne connaissance en psychologie et pédagogie.

Aptitude pédagogique et sens psychologique très développés.

Env. lettre man., C.V. détaillé sous le n° 60.743 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Saint-Gobain Industries

recrute pour son Siège Social à Neuilly

un spécialiste de

transports routiers

qui sera chargé, en liaison avec les transporteurs et les usines, de la gestion administrative et commerciale des transports : calcul de prix, affrètement de véhicules, contrôle des factures, *instruction des litiges.*

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'un I.U.T. «transport et logistique» ou ayant une expérience de quelques années dans une fonction similaire.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à SAINT-GOBAIN INDUSTRIES
Service Emploi B.P. 124
92209 Neuilly sur Seine

spérar

Magasin Grande Surface Montmartre
proximité Gare du Nord
Spécialiste vente à prix réduits
recherche

CHEF DE VENTES

30 ans min., cadre confirmé, meneur d'hommes, bon animateur ayant exercé responsabilités similaires pendant 4 ans min. avec succès.
Rémunération motivante pour objectif réalisé.

Envoyer C.V., photo, prét. sous n° 3.380 à : P.M.P., 69, rue de Provence, PARIS (9e), qui transmettra.

ÉDITEUR INTERNATIONAL

recherche

ADJOINT A LA DIRECTION GÉNÉRALE

Environ 30 ans, H.E.C. ou E.S.S.E.C.

Première expérience INDISPENSABLE dans la vente du livre.

Son rôle :
- Superviser la force de vente, faire respecter les objectifs, rechercher de nouveaux circuits de distribution, négocier avec les gros clients.
- Contrôler la rotation et le cycle de vie de nos produits.
- Surveiller le travail rédactionnel, contacter les auteurs et les médias pour la promotion et la publicité de nos ouvrages.

POSTE DE GRAND AVENIR POUR UN HOMME DYNAMIQUE ET AMBITIEUX.

Ecrire n° T. 004.803 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Une des toutes premières sociétés mondiales de fret maritime, filiale d'un des plus importants groupes américains, recherche pour son bureau de Paris un :

CRÉDIT and COLLECTION SUPERVISOR

Dépendant du directeur financier, il sera responsable de la bonne marche du service clients et du suivi des procédures de recouvrement et du règlement des litiges.

Le poste conviendrait à une personne âgée de 25 ans minimum, diplômée de l'enseignement supérieur (H.E.C., E.S.S.E.C., ...) ayant eu une première expérience dans un service financier. La pratique de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Une rémunération intéressante et d'excellentes possibilités d'évolution rapide vers de plus larges responsabilités seront offertes à la personne qui saura en démontrer les aptitudes.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae et prétentions à : Christian Nguyen - 2, av. Montaigne, 75008 PARIS. Discrétion assurée.

LABORATOIRE GUERBET
16/24, rue Jean Chaptal
93609 AULNAY SOUS BOIS
recherche pour renforcer équipe de

RECHERCHE

(pharmacologie, pharmacocinétique)

PHARMACOLOGUE

FORMATION : médecin ou pharmacien ou diplôme scientifique.
Ayant quelques années d'expérience professionnelle (Universitaire, hospitalière ou industrielle).

Adresser lettre manuscrite et C.V.

CHEF DES VENTES

Le Groupe BEIERSDORF, 2e producteur mondial de rubans adhésifs, connu sous la marque TESA, crée pour son département
« étiquettes et systèmes d'étiquetage »
le poste de Chef des Ventes.

Rattaché au responsable du département, ce jeune cadre participe à l'élaboration de la politique commerciale, négocie lui-même les affaires les plus importantes avec une clientèle exclusi*vement industrielle, dirige, contrôle et anime son* équipe de représentants sur Paris et la province.

Au siège (banlieue Ouest Paris), il supervise l'administration des ventes et le Service d'assistance technique.

Pour réussir à ce poste, il faut justifier d'une réelle expérience de vente et d'animation d'une équipe dans *la* branche *imprimerie* ou dans le secteur étiquette adhésive.

Possibilités d'évolution au sein d'un groupe à vocation internationale.

Adr. C.V., photo et prétentions sous référ. 2.368 à

CORT
65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion assurée.

CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

commerciaux, administratifs et techniques
accueille à PARIS (17e)

PSYCHOLOGUE

TEMPS PLEIN OU MI-TEMPS

diplômé, ayant solide expérience sélection de Cadres en Entreprises et/ou Cabinet (sinon s'abstenir). Libre rapidement (vacances août).

Discrétion absolue. Décision rapide.

Lettre manuscrite, C.V. et rémunération à ROUSSEAU, 2, BD PEREIRE, 75017 PARIS, qui tr.

LA FILIALE PETROCHIMIQUE D'UN GRAND GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL
recherche

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

- Licence Droit ou Ecole de Commerce ;
- De préférence bac C ou D ;
- *Nouveau* diplômé ou 2/3 ans d'expérience ;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Pour poste étude et mise en application législation dans domaines douanier, environnement et transport matières dangereuses ; contacts avec l'Administration.

Envoyer C.V., prétentions et photo ss réf. 1267/M à *SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09,* qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

banque

BANQUE INTERNATIONALE recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE *CREDITS INTERNATIONAUX*
Classe III ou IV

• Chargés de la mise en place et du suivi administratif des crédits en euro devises, • *Contact avec les Banques*, • Connaissances comptables exigées, • Anglais courant.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3366-M à I.C.A. *qui* transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Filiale Groupe Multinational recherche pour

SIEGE SOCIAL

RESPONSABLE DE FORMATION

pour ses 5 établissements - 2.000 personnes

— il ressent, analyse les besoins de formation et établit les programmes correspondants ;
— il organise et coordonne les formations et évalue leurs résultats ;
— il gère les budgets de la formation.

Un diplôme de l'Enseignement Supérieur et une expérience de la formation dans une entreprise industrielle de 3 à 5 ans sont indispensables.

LIEU DE TRAVAIL : PROCHE BANLIEUE OUEST.

Adresser C.V. + photo + prétent., base annuelle à n° 3.907 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

---

ingénieur propriété industrielle

Nous développons des techniques de pointe dans les Télécommunications, les Radiocommunications et les Simulateurs. Dans le seul secteur des Télécommunications, nous sommes la Société française qui a déposé en 1977 le plus grand nombre de brevets concernant la commutation téléphonique.

L'ADJOINT DU CHEF DU SERVICE BREVETS

devant prendre très prochainement sa retraite, nous cherchons pour le remplacer un ingénieur ou diplômé universitaire confirmé.

- Il devra avoir des connaissances techniques dans au moins un des domaines suivants : commutation téléphonique, transmissions, équipements électroniques, informatique.

Lieu de travail : Paris Ouest.

Les candidatures sont à adresser sous référence PHO à L.M.T. Direction du Personnel, 46 quai A. le Gallo - 92103 Boulogne

L.M.T.



FOSTER WHEELER FRANCAISE recherche

un jeune cadre ou agent de maîtrise

pour son SERVICE PLANNING.

Ce poste implique :
- Une expérience pratique de la conception et de l'établissement des plannings détaillés type PERT.
- Une bonne connaissance de l'anglais technique et usuel.
- Une aptitude au travail d'équipe ainsi que l'acceptation de déplacements de courte durée.

Une connaissance des problèmes de réalisation *d'une unité de type Pétrole*, acquise au sein d'un bureau d'études, ou d'une entreprise générale, ainsi qu'une expérience chantier seraient appréciées.

Libre rapidement.

Ne pas se présenter.
Ecrire avec curriculum vitae à Société FOSTER WHEELER FRANCAISE - Service du Personnel — 31, rue des Bourdonnais 75021 Paris Cedex 01.

Directeur commercial
130 000 F/an

Notre société est une jeune filiale d'un des plus puissants groupes français. Elle s'intéresse d'une part à la réalisation d'installations techniques "clés en main" (bureaux, hôtels, salles informatique, etc.) et d'autre part à la réhabilitation de logements. Nous recherchons un collaborateur qui, s'insérant dans une équipe jeune et performante : • aura une action commerciale soutenue auprès des *promoteurs, architectes et B.E.T.*; • définira et évaluera l'importance de la demande; • assurera la transmission des dossiers aux ingénieurs d'affaires; • coordonnera le suivi commercial de chaque chantier.
Nous apprécierons qu'il soit ingénieur mais nous nous attacherons beaucoup plus à sa personnalité, à son expérience de notre milieu et aux relations qu'il a pu y entretenir.
Résidence : PARIS-RÉGION PARISIENNE.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 2.304 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

Carrières de l'animation (artisanat, plein-air, loisirs), stages et formation, séjours à l'étranger, charters, chantiers, toutes les adresses : docum. revue France-Animation *(B 3): B. P. 402.09 Paris.*

Jne H. ou Jne F., dynamique, bonne présentation : Bac G 2, 3 années d'expérience dans la gestion des assurances export, contentieux. 246-51-57, pour R.-V.

JEUNES PROFESSEURS pour séjours, langues, lycéens, Allemagne été. Voiture obligat. et pour G.-B. Juillet sans voit. Téléph. : 723-57-22, après-midi.

DAME CADRE CCIALE
Expérience, sans contacts et responsabil. Adr. C.V. détaillé av. photo indispensable sous le n° 9111, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e, qui transm.

O.N.E.R.A. recherche pour son centre de MODANE - AVRIEUX

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN
30 ANS MINIMUM
Responsable du fonctionnement et de l'entretien *de turbines hydrauliques*, de compresseurs de forte puissance et de gros équipements.
Expérience indispensable 5 ans minimum dans même domaine d'activité.
Ecrire à ONERA, B.P. 25, 73500 - MODANE.

SOCIETE ENGINEERING recherche

PLANIFICATEURS
CADRE ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ayant de sérieuses références en Planning PERT.

Seront appréciées :
— la connaissance du domaine des télécommunications.
— La pratique dans les traitements informatiques.
— La connaissance de l'anglais.

Postes à pourvoir en région parisienne et à l'étranger.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous n° 6028 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

O.N.E.R.A. recherche pour son *Centre de calculs* IRIS 80 - MITRA 15

UN INGÉNIEUR SYSTÈMES
et
UN INGÉNIEUR ANALYSE NUMÉRIQUE

EN VUE D'APPLICATIONS
Adr. C.V. et photo à la Direction du Personnel 29, av. de la Division-Leclerc 92320 CHATILLON

O.N.E.R.A. recherche UN JEUNE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Bonnes notions informatique, anglais, sera chargé des appels d'offres des systèmes et du suivi technique et financier des contrats.

AGENTS TECHNIQUES
NIVEAU DUT ou BTS en électronique, informatique, électromécanique, mécanique et automatique.
Env. C.V. et photo à la Direction du Personnel 29, av. *de la* Division-Leclerc 92320 CHATILLON.

Groupe chimique recherche

1) INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Formation Gde Ecole CHIMIE ou TEXTILE. Expér. industrielle de plusieurs années impérative.
Postes à pourvoir : RHONE-ALPES, EST, CENTRE, PARIS. Pour assistance technique et vente produits chimiques soit à l'industrie textile, soit à des industries diverses.

2) INGENIEUR CCIAL
Pour son départ. de produits biochimiques à usage alimentaire. Poste à pourvoir PARIS. Env. C.V. et prét. en précisant le poste choisi à O.P.P., *n°* 1040, 12, r. de l'Isly, Paris (8e), qui transmettra.

ETABLISSEMENT FINANCIER EN EXPANSION recherche

JEUNES CADRES DIPLOMÉS ÉTUDES SUPÉRIEURES

— CONNAISSANCE COMPTABLE EXIGEE.
— 1 A 2 ANS PRATIQUE CABINET APPRECIEE.

Ecr. avec C.V. + photo ss la réf. 2.003 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour son service
ANALYSE de la VALEUR

1 ingénieur diplômé

- Responsable de l'évaluation des prix d'achat de pièces diverses pour la grande série dans les domaines de la mécanique et de l'électromécanique
- Chargé d'assister les fournisseurs sur le plan technique.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant l'expérience du milieu industriel (service méthodes - analyse des temps) et le goût des contacts humains.

Anglais et mobilité indispensables.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions au Service du Personnel YM
5, bd Galliéni 92231 GENNEVILLIERS

S.A. BOURJOIS
recherche pour son usine de PANTIN

UN COMPTABLE

Responsable de la comptabilité générale.

Le candidat du niveau D.E.C.S. dominera les problèmes de comptabilité stocks et fournisseurs.

Il saura dialoguer avec l'informatique.

Les qualités d'ordre, de méthode, de rigueur sont indispensables.

Un caractère souple mais ferme est nécessaire.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Env. C.V., photo et prétent. : S. A. BOURJOIS - Service du Personnel, 40, rue Delizy 93501 PANTIN

---

10 INGENIEURS Logiciel
1 an expér. microprocesseurs
TER INTERIM - 208-35-54 29, r. Beaurepaire (10e).

Pour assurer la gestion de 3.000 logements locatifs sociaux situés à PARIS (encaissement de loyers, surveillance des immeubles, relations avec les gardiens, les locataires, *les associations, l'administration*).

UNE IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE, recherche :

UN GÉRANT
35 ans minimum.
Expér. professionnelle indisp. Niveau études supérieures. Aptitudes aux relations. Rémunération annuelle : 65.000 à 75.000 F selon l'expér.

Adr. C.V. et prét. à n° 59.486 CONTESSE Publicité, 20, aven. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Société d'installation conditionnement d'air rech.

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

très expérimenté, rompu aux problèmes *d'exécution* et *de* chantier, très méthodique, pour prendre en *charge* opérations de conditionnement d'air, avec *technologie poussée*.
Bonne maîtrise de l'anglais et qualités de gestion indispensabl.

Tél. : 764-03-50 ou 56

IMPORTANTE STE rech. *pour son département* INFORMATIQUE de GESTION

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
TITULAIRE MAITRISE ou équivalent.
Ecr. avec C.V. et prétentions, *réf. 7638*, à SPERAR, *12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux*

Organisme public chargé gestion important marché agricole dans cadre communauté européenne recherche

J. ASSISTANTS

nationalité française obligatoire. Libérés O.M. Licenciés Sciences Eco. ou droit ou diplôme enseignement supér. équivalent.
Connaiss. anglais indispensable. Ecr. avec C.V. et photo s/réf. *2001, à INTER P.A., B.P. 508,* 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

S.S.C.I. Paris recrute

ANALYSTES PROGRAMMEURS

MIAGE ou 1 à 2 ans expérience pour réalisation systèmes gest. sur mini-ordinateurs.
Ecr. à T. 04845 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS *PARIS-13e, recherche*

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS

niveau D.U.T. ou B.T.S., pour assurer la maintenance et le dépannage de systèmes de commutations électroniques de téléphonie.
Déplacements province *fréquents* (Permis de conduire indispensable). A terme déplacements à l'étranger possibles (connaissance de l'anglais appréciée). Ecr. avec C.V. et prétentions sous référ. SIM à A.I.O.P., B.P. 301, PARIS-13e.

SOCIETE REGION SUD PARIS recherche

UN ACHETEUR

25 ans minimum, dynamique, *ayant* sens des responsabilités et la volonté *de réussir dans une structure* qui se développe.
Anglais et expér. souhaités.

Ecrire avec *C.V. et photo* ainsi que prétentions sous n° 60.604, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ PARIS EST
recherche

A.T. 3 ÉLECTRONICIEN
(circuits analogiques et digitaux)

Niveau BTS ou DUT 2 à 3 années d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions ss n° 59.633 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Sté NEUILLY recherche

EMPLOYÉ

Connaissances *en* comptabilité pratique de la langue allemande *et si possible une seconde* langue étrangère.

14 mois, avantages sociaux. Restaurant entreprise.

Adresser C.V. manuscrit à SACEM *Service du Personnel,* 225, av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly Cedex.

BANQUE PRIVEE 8e ARRDT cherche EMPLOYEE CLASSE 2
pour service titres. Expér. administrative et comptable de préférence. Env. C.V. à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (réf. D. 041) q. tr.

IMPORTANT C.E. recherche

POUR COLONIE MATERN.
DU 5 AU 25 JUIN 1978

UN ÉCONOME

UN (E) INFIRMIER (E)

UN (E) DIRECTEUR (TRICE)
Ecr. n° T 04813 *M*, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cie d'ASSURANCES « LA POPULAIRE-INCENDIE et R. D. » recrute pour début JUILLET

ÉLÈVES INSPECTEURS

Licence en droit exigée. Régions d'affectation à déterminer ultérieurement. Stage PARIS minimum 15 mois *Adr. C.V. et photo à* *M.* PELLETIER, 11-13, square *Max-Hymans*, 75741 PARIS, CEDEX 15.

Importante Société *INDUSTRIELLE* ET COMMERCIALE recherche pour son siège social, quartier ETOILE

PROGRAMMEURS DE GESTION
Formation I.U.T. Maîtrisant le langage COBOL pour travailler sur matériel *IBM 370/145* DOS - VS

Pour ses bureaux de COLOMBES

PROGRAMMEUR
Débutant, formation I.U.T., connaissant le langage FORTRAN pour travailler sur matériel INTER-DATA et CONTRO-DATA dans le cadre d'applications à caractère scientifique.

Développement de logiciels graphiques interactifs. Bonnes connaissances mathématiques et physiques souhaitées.

Env. C.V., photo et prétentions ss réf. 4.889 à L.T.P., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société d'étude du Radant *ORSAY, recherche :*

TECHNICIENS (NES) ÉLECTRONICIENS

Niveau DUT ou équivalent. Débutant 1 à 2 ans d'expérience (poste A)

Niveau A.T. 5 (poste responsab.) (poste B) ayant expérience composants hyperfréquence. Envoyer C.V. détaillé à SER, B.P. 39 - 91402 ORSAY.

Ministère parisien recherche pr emploi de responsabilités

UN CADRE
qualifié, ayant une bonne formation *juridique*, une pratique de la gestion administrative et, *si possible, une connaissance des* problèmes de l'apprentissage. Ecr. ss réf. 8017 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION recherche

Contrôleur de Gestion Adjoint

Il sera chargé :
— de l'analyse des tableaux de bord,
— du contrôle de la fiabilité des résultats,
— des études ponctuelles concernant la gestion.

Il devra :
• avoir une formation Supérieure, type Sup. de Co., option Finances ou D.E.C.S.,
• posséder une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse.

Lieu de travail : PARIS.

Env. curric. vitae et prétentions à M. BACQUET, 24, rue Auguste-Chabrières, 75737 PARIS CEDEX 15.

Le Centre Informatique d'un groupe français de dimension internationale cherche :

3 chefs de projet
(100 000,00 F./an)

Vous avez une expérience de la mise en place de systèmes de gestion temps réel, en production, en administration générale ou en distribution.

Vous avez 30 ans minimum, une formation ingénieur, complétée si possible, par une formation type IAE.

Vous connaissez bien les bases de données, COBOL et DOS/VS.

Lieu de travail : NEUILLY



Adresser votre C.V. à INFORAMA 7, rue Pasquier 75008 PARIS, chargé du recrutement. Tél. : (1) 265.48.65

PL

Importante Société recherche

UN INGÉNIEUR
pour service approvisionnement

UN INGÉNIEUR
bureau d'études constructions métalliques

UN INGÉNIEUR
ou CADRE SPECIALISE dans les transports et si possible connaissant les transports exceptionnels.

Durée de mission pouvant aller de 1 mois à 3 mois.

Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE, n° T 004860 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e)

secrétaires

Secrétaire de direction

Importante société immobilière internationale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Hautement qualifiée, dynamique, travail varié, contacts clientèle. Lieu de travail : Invalides. Env. C.V., photo et réf. n° 2.935 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bonne sténodactylo bonne maîtrise de l'anglais bonne technicienne.

recherchée par entreprise *TRAVAUX PUBLICS* RUNGIS SILIC Tél. : 687-24-12, poste 298.

Secrétaires

Recherchons

SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
FRANCAIS-ALLEMAND
Place st., émoluments appropr. pour personne expérimentée et conscienc. Ecr. av. bref C.V. : Stransky, 62, r. du Louvre (2e).

Société d'Editions proximité Porte d'Orléans, recherche

SECRÉTAIRE-COMPTABLE
Sérieuses réf. Libre de suite. Adresser C.V. et prét. ss réf. 1.277 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

RECHERCHONS à mi-temps ou temps complet

SECRÉTAIRE TRILINGUE
Français Allemand Italien parlés et écrits couramment

TÉL. : 544-56-90.

SECRETAIRE *BILINGUE* **ALLEMAND** PROTECHNA - 770-81-33

Importante Société Pétrolière, quartier ETOILE, rech.

SECRETAIRES
STENODACTYLOS confirmées et
STENODACTYLOS confirmées
40 h. - 13e mois - Avant. sociaux Restaurant d'entrepr. Se prés. U.I.E., Service du Personnel, Mlle Lebuanec, 32, av. Hoche-8e.

TRADUCTRICE SECRETAIRE ALLEMAND
pouvant exécuter à domicile des travaux de traduction et leur dactylographie en langue allemande (travail à l'année).

TÉL. : 544-56-80.

ETABL. PUBLIC 8e arrdt ch. **SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
expér. (sténo obligatoire)

HOTESSE-STÉNODACTYLO
Adresser C.V. détaillé, photo et *prétentions, sous n° 3.421, à :* JRP 39, rue de l'Arcade - 8e qui transmettra

---

Congrès Scientifique International recherche

SECRÉTAIRE
— Bonne dactylo
— Langue maternelle anglaise
Tél. 344-78-90 (poste 372)

Sténo-dactylo

Sténodactylo place stable, âge indifférent.
S.G.I. - 97, rue Saint-Lazare

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

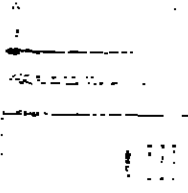
du lundi au vendredi

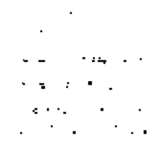
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures

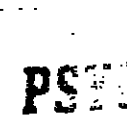
au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

capitaux ou proposit. comm.

AFFAIRE TRÈS INTÉRESSANTE
Cédons licence générale dans le secteur des services. Cette affaire est sans concurrence avec un rendement très élevé garantissant affaires suivies et continuelles. Il est exigé des fonds propres de 300.000 D.M.

Veuillez vous adresser en donnant votre adresse et numéro de téléphone à :
Wela-Technik KG Dreiherrnsteinplatz 7
D-6078 Neu-Isenberg, R.F.A.

Groupe Financier Privé désirant investir étudierait toutes propositions association ou particulier dans affaire existante ou à créer. *Pour premier contact écrire* au Cabinet International Claude Masouve. — 81, avenue Raymond-Poincaré. — Paris (16e).

Société vend excellente exploitation jeux automatiques, affaires saines, situées en province, 200 km. de Paris. Téléphonez pour rendez-vous : (1) 050-29-19.

Pour cause décès *affaire à saisir* *discothèque* en pleine activité, Montauban (82). Recettes annuelles : 1 million de francs, en toute propriété, en société, activité 3 jours par semaine. Prix demandé : 500.000 francs comptant. — *Possibilité restaurant.*

Ecr. Havas, Toulouse n°. E 7549.

CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables 200.000 $ minimum. Contacter : *Venture Capital Consultants* 15300 Ventura Bd, Suite 500 A *Sherman Oaks,* California 91403 U.S.A. (213) 789-0422 Telex : *651355* VENCAP LSA

GROUPES D'ENTREPRISES recherche
UN DIRECTEUR RÉGIONAL
disposant de capitaux : 200.000 F *minimum.*
Ecr. avec C.V. détaillé et photo *HAVAS TOULON 54.959.*

GROUPE D'ENTREPRISES recherche
UN DIRECTEUR
capable de diriger 3 secteurs *d'activité différents.* Impératif disposer capitaux. Carrière : P.-D. G. au bout d'un an si capable.
Ecr. avec C.V. + Photo + disponibilités financières. *HAVAS TOULON 54.958.*

représent. offre

CHERCHONS, collaborateurs, collaboratrices pour diffusion éditions d'art. Maison très connue. Fixe + commission + frais. Téléphoner après 19 h. au 207-06-44 ou 328-79-38.

P.M.I. fabricant de cravates ch. VRP MULTICARTES
a) *sur Paris;*
b) 78 - 91 - 94.
Introduit clientèle habillement masculin. Collection peu encombrante. RICHARD, 47, rue d'Aboukir, PARIS (2e).

représent. demande

V.R.P. M.C. RHONE-ALPES
Electricité - chauffage très introd. grossistes, gros installateurs, burx études ch. carte. Ecr. Havas Lyon 3.514.

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 24 AVRIL Cours privés - Sessions intensiv. « FULL-TIME » *Cours de préparat. au TOEFL.*

propositions diverses

...Et si vous vous préoccupiez de votre carrière... Comme vous vous préoccupez de votre travail ?

— « Charité bien *ordonnée commence* par soi-même. » Vous avez le sentiment de ne pas recevoir dans votre travail les récompenses et la considération que mériterait votre contribution à l'œuvre commune, et vous espérez plus !

— Vérifier l'exactitude de ce sentiment est notre *affaire ; ainsi* que de dire quels remèdes apporter à cette situation.

— Téléphonez ou écrivez pour un entretien confidentiel avec l'un de nos conseillers en carrières, sans engagement ni aucuns frais.

FREDERICK
CHUSID

Conseils internationaux en évaluation de cadres et en avancement de carrières.
6, rue de Berri, 75008 Paris - Tél. 225-31-80
35-37, Fitzroy Str., London Wip 5AF, (01) 637-22-98

Langue anglaise indispensable — *Sociétés affiliées* à l'étranger. — Nous ne recrutons pas.

Professionnelle de soins esthétiques assure détente et décontraction *par relaxation et massages.* TELEPHONE : 543-04-37.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION *SUR L'EMPLOI* vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver *l'emploi désiré : avec plans.*
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Licence + DES Droit, 10 a. exp. recherche études ou collab. enseignement par correspondance. Ecr. n° 7037, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

gérances appointées

Société Succursales multiples
CHAUSSURES
ch. *pour* banlieue Ouest Paris
MÉNAGE GÉRANTS
appointés - Fixe + intérêts. Statut cadre sans caution, appartement de fonction, 3 p.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux premier choix et deuxième choix, 100.000 m2 sur stock. — *Téléphone : 355-66-50.*

autos-vente

5 à 7 C.V.

5 CV
555 F par mois
DE SUITE SANS APPORT
48 mensualités
MINI 850
17 035 F clés en mains
GARAGE DES ARDENNES
203.30.75 • 700.75.48

LEYLAND BOURSAULT
Mini spécial noire, neuve, disp. Crédit au leasing possible. Téléph. : 293-65-05. 11, rue Boursault - PARIS (7e).

+ de 16 C.V.

Une Rover ?



3.500 - V.8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAVOYE
237, bd pereire, Paris 17e
574.82.80

divers



LANCIA
AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 525 - 528 - 728
Ex. tt 77 et 78 peu roulé. Auto Paris (15e) - Tél. 533-69-95 *63, r. Desnouettes - Paris (15e).*

demandes d'emploi

Cadre Formateur, 30 ans Fabrication mécanique 6 ans d'industr., tournage, fraisage, bur. études, 4 ans *format. Cadre maîtrise.* Spécial. M.O. Installation Institut Afrique du Nord. *Libre immédiatement,* rech. pl. similaire France ou étranger. Ecr. Chadirac Chr., 30, rue des Chaufourniers, 75019 Paris.

Jeune fille recherche place au pair chez personne seule. Ecr. n° 2 535, « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Directeur cclal et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.). *Trilingue français-angl.-espagn.,* notions allemand. Spécialiste en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne. Ecr. n° 6004, « *le Monde* » *Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE
recherche travaux à domicile. Téléph. : 371-00-90

JEUNE CADRE DIRECTION FORMATION SUPÉRIEURE
Marketing, RP ADMINISTR. GEST., SPECIAL. COMMUNIC. *Recherche* POSTE à RESPONSABILITE.
PARIS - BANLIEUE
Ecr. n° T 04817 *M. Régie-Pr.,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

TRADUCTEUR INTERPRÈTE
(de passage à Paris) cherche entreprise souhaitant développer relations pays de l'Est. *Emploi Paris ou province indiff.* Ecr. n° T 004758 *M. Régie-Pr.,* 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

JURISTE
LICENCIEE EN DROIT
7 a. expér., ch. situat. cabinet d'avocat. Serv. person. Content. Docum. juriste, chroniq. journal. Ecr. n° T 04842 *M,* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

LICENCIÉE EN DROIT
Bonne culture gle, ch. situation poste rédaction chronique, juridique, littéraire ou artistique. *Ecr. n° T 4843 M,* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Programmes calculs, éléments finis, recherche situation région parisienne. Ecr. n° T 04741 *M* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF DE PUBLICITE
38 ans, licence en droit, exp. gestion marketing commercial, produits grande consommation. ANGLAIS COURANT, rech. poste resp. market. Paris, prov. Ecr. n° T 04796 *M* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F., 19 ANS
AIDE-COMPT. DACTYLO
2 ans d'expérience *cherche emploi stable.* Libre immédiatement. Ecr. n° 6012 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

CADRE - 39 ans
formation juridique, 12 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans CONTRATS
GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS
A L'EXPORTATION ainsi que suivi problèmes
ARBITRAGE INTERNATIONAL
Etudie toute proposition. Ecr. n° 7008 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR, const. civ. URBANISTE, *dipl.* 36 ans, 12 ans exp. opérat. aménag. enverg., nat. : V.N., centres urb., rénov., conseil collect. loc.
- GENERAL, infra, aménag. : — Et. tech. et financ. Eco. urb. environ. qualit. *habit.* législ.
- SPECIAL, infra, nb. réalis. : — *Stationnement : organis, con*cept. tech., gestion exploit. — Circul. transp., traf. engeenering. — Coord. gd proj. infra. milieu urbain.
- *CAPACITE tech-ccial : con*tacts et nég. tt niveau, coord et gest., rédact. et conférencier tech., gde disp. prof. FRANCE-ETRANGER.

Ecr. n° 2 471, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J.F. Américaine ch. place au *pair sur Paris ou Côte d'Azur.* Ecr. n° 2 502, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 29 a., Franç., lic. angl., certificate of educative, 5 a. profes. G.-B., étud. ttes propos. *de* trav. en Suisse. Libre en sept. Ecr. n° 2 515, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Responsable achats et approvis. 49 ans, école appropriée. Expér. achats et gestion stocks Br. : métall., meuble, aliment. Bon niveau allemand lu *et écrit.* Connaiss. compt., libre de suite Rech. poste similaire province. Ecr. n° 7 048, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

EXPORTATION
39 ans, allem., angl., esp., not. ital., acad. Commerce Mondial, Francfort, vente sur place dans 80 pays, act. Dir. Comm. dans *Société US, cherche poste dans* Sté av. fort potentiel à l'export. Ecr. n° 7 047, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

32 ans, responsable des éditions, des périodiques et du service de presse ds un org. national d'information économique et social.

Je travaille ds l'information depuis 15 ans (secteur public et privé) : agence de presse, quotidien, attaché de presse, télévision, *exposit. itinérantes* (France et étranger), etc.

Pourquoi ne pas étudier ensemble la FONCTION INFORMATION *que vous souhaitez créer ou développer ?*

Je peux être disponible en sept. Ecr. n° 7 054, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Rech. emploi à l'étranger 33 ans, ingén. Bât. génie civil, réalisation ou supervision. Expér. 8 a. Langue arabe et français. Ecrire : GHANDOUR, *101-103, bd Péreire, 75017 Paris.*

ENSEIGNANT
NIVEAU SUPERIEUR (DOCTORAT)
14 ans d'expérience professionnelle
- Professorat interdisciplinaire : PHILOSOPHIE en rapport avec littérature, ethno-sociologie, psychologie, etc.
- Travaux ethno-sociologiques sur terrain dans régions en développement (Afrique francophone).
- Bilinguisme parfait Anglais - Français ; niveau supérieur Allemand, Italien ; excellentes connaissances Espagnol, Néerlandais. Deux langues africaines.

Etudierait toutes propositions (y compris pour l'étranger) Libre rapidement.
Ecrire à REGIE-PRESSE, n° 04.840 M., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 26 ans, nationalité française, mariée, ayant habité en Indonésie,
cherche
Emploie dans Entreprise Française implantée à JAKARTA.
- Formation universitaire, sténodactylo.
- 2 ans d'expérience dans secrétariat.
- Parlant anglais et indonésien.

Etudierait toutes propositions
Mme Dang, 26, r. Constantinople, Boîte 1G, Paris-8e

ÉDITEUR DE LIVRES
38 ANS
PARFAITE CONNAISSANCE
EDITION • FABRICATION • DIFFUSION.
Cherche poste niveau Direction comportant initiatives et responsabilités (Très grandes aptitudes d'adaptation).
Ecrire sous le n° 82.016 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Longue expérience industrielle en organisation administrative et financière, achats, contentieux. Référ. bancaires et industrielles de premier ordre cherche situation PARIS ou PROVINCE.
Ecrire n° T. 04.844 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
Pour créer ou développer votre chaîne ou réseau *de centres de profits en FRANCE et à l'ETRANGER* en maîtrisant les principaux aspects du problème (études, foncier, administratif, technique, financier, franchise).
Mon profil :
— 32 ans, grande école + formation juridique. Anglais et allemand.
— 9 ans d'expér. en France et à l'étranger.
— Libre en septembre.
Ecrire sous n° T 04.846 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

TRANSPORT INTERNATIONAL
CADRE SUPERIEUR - 55 ans
30 ans expérience transit, douane, export-import, Comptable de formation, grande expérience administrative et financière. Rech. poste à responsabil.
Libre rapidement
Ecrire sous le n° 6.011 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN
Polytechnicien
12 ans d'expérience cherche poste à responsabilités, secteur tertiaire.
Ecrire sous le numéro 2.523, « le Monde » Publicité, 5, *rue des Italiens* - 75427 *PARIS-9e.*

J'AI 40 ANS
JE SUIS UN HOMME D'EXPERIENCE ET DE CONFIANCE. - Comptabilité, gestion, fiscalité, informatique, organisation, vie sociale et juridique des sociétés - Souhaite apporter ma collaboration à dirigeant P.M.E. PARIS et REGION. ANGLAIS, ALLEMAND, parlés et lus. ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS.
Ecrire n° 2.504, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SECRÉTAIRE
DIRECTION COMMERCIALE
Français - *Allemand* - Anglais - *notions* d'Italien. 5 ans expérience Suisse Allemande. Secteur Pharmaceutique/Cosmétique. Recherche poste sur Paris.
Ecrire sous le n° 7059 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

SPÉCIALISTE PETITES ANNONCES
toutes rubriques
10 ans d'expérience
recherche
POSTE À RESPONSABILITES dans Agence, Régie, Support, Annonceur
Libre rapidement
Ecrire sous le n° 395 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS, qui transm.

CADRE TECHNIQUE
33 ans, scientifique 3e cycle. Angl., allem., expér. ind. pharma., cosmét. pesticides ds gr. intern.
- Responsable labo contrôle.
- Assit. technique production : mise en place 20 nouveaux produits, 2 zones de production.
- Assurance qualité.

Salaire annuel : 96 000 F. Recherche poste similaire. *Ecr. n° 7 049, « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Biochimiste 30 ans, 3e cycle endocrinologie et nutrition, 3 ans expérience dans labo., recherche + enseignement université, cherche emploi : recherche industrie *documentation scientifique* ou laboratoire biologique. Anglais perfectible, libre rapidement, région indifférente. S'adr. M. CHEVRIER 27, avenue Jean-Jaurès, 18200 ST - AMAND - MD.

J.F. rech. empl. bur juill.-août-sept., exp. de b. en stand., dact. et chif., bacc. mathé., not. angl. F. offres à Mlle Nelly AMAR, *128, Grande-Rue 92310 SEVRES.*

Cadre supérieur gestion immobil. et financière, *licencié en droit, recherche* emploi stable Paris ou région parisienne. Ecrire : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (sous référ. D 039), qui trans.

Fme, 36 ans, dipl. universitaire, expér. tourisme, animation culturelle, C.E., municipalité, vie associative, parlant langues Europe de l'Est, *recherche* POSTE A RESPONSABILITE Ecr. T 04814 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F., 29 ans, MAITRISE HISTOIRE, CONNAISS. ANGLAIS 7 ans enseign. Français-Histoire particul. intéressée problèmes éducation et relations, cherche emploi *étudierait toutes propositions,* temps partiel ou plein temps. Ecr. T 04789 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

H., 32 ans, niv. bacc., étude et pratique droit notarial, cherche pl. stable empl. bureau ou autre dans tous secteurs départ. 77 ou limitrophe, étudie ttes prop. Ecr. n° T 4841 M Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris*

Jne F., 24 a., maîtrise, droit internation. et communautaire, *angl., ch. pl. à caract. juridiq.,* stag., assist. ou collaboratrice. Ecr. n° T 04855 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. Fem., 27 ans, licenciée en droit, Anglais, lu, parlé, écrit, solides not. espagnol, 1 an 1/2 d'exp. en tant que syndic imm., ch. poste respons. ds immobil. ou ts postes à caract. juridique. Ecr. n° T 04744 *M Régie-Presse* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL
E.S.C., 34 a., rompu négoce, ts niveaux, gde facil adaptation comptab. + gestion, 7 a. expér. *emballage, libre de suite.* Ecr. n° T 04736 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CADRE DE DIRECTION
- 40 ans manager autodid. Compétence gén. confirmée.
- Gde expérience prod. métal. et sidér. (aciers alliés, inox et ordinaires).
- 8 a. direct. dépt. oxydecoupage (gestion adm. techn. et commerciale).
- Sens commercial, organisateur, créateur, combatif, sens respons. init. et commandem.
- Gde facilité adaptation toutes branches d'activités. Ac- France-étranger.

cept. éventuell. déplacements Conn. anglais, arabe et notions italien. *Cherche sit. adjoint chef d'en*trepr. ou direct. P.M.E./P.M.I. rég. paris de préf. Lib. de suite. *Ecr.* A.R.E.F., 7, *cours du* Buisson-Noisiel, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

HOMME, 32 ans B.P. comptable, certificat comptable juridique du DECS, 10 ans d'expérience en comptabilité gestion, commissariat aux comptes dans cabinet. *Cherche travaux aux dossiers* ou emploi mi-temps dans cabinet ou entreprise. Ecr. n° T 004802 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Jeune Femme, 31 ans, DUES, *chimie biologie, licence* biologie végétale, PARIS VI cherche poste de TECHNICIENNE dans LABO. Egalement expérience de plus. années dans secrétariat. *Etudie ttes propositions de préférence* région R.E.R. Ouest Téléphone : 976-75-71

J.F. STENODACTYLO recherche TRAVAIL POUR 2 MOIS. Région Versailles, Saint-Cloud et environs. — Tél. : 970-15-58.

J.F., 24 ans, MAITRISE EN DROIT DES AFFAIRES ET DECS FISCALITE APPLIQU. cherche poste assist. de secrétaire général ou collaboration dans cabinet juridique et fiscal. Ecr. n° T 04713 *M.* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SECRETAIRE MEDICALE
(connaiss. audiométrie, *impédancemétrie*) connais. dactylo, rech. emploi mi-temps ou plus ou HOTESSE D'ACCUEIL Tél. 470-63-53 avant 12 h. ou écr. n° 428 M., Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. F. 29 ans. Orthophoniste 3e cycle Psycho. Exp. clinique et recherche pour I.N.R.D.P. *INED, CREDOC, min. de la* Justice. Cherche emploi Paris, proche banlieue. Etudie toutes propos. *Tél. 657-86-00, 11 à 18 h.*

F. 37 ans. 15 ans exp. adm. dt à crédit-bail, D.U.T. gestion, option finances-compt., anglais courant, ch. poste à responsab. Ecr. N° 2.528 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE Ccial, homme 33 ans, 10 ans EXPER. Ventes, négoc. ts niveaux *produits chimiques* ds multinationales, marketing. Connaissance anglais. Rech. *situation exigeant compétences* innovation et création réseau vente. France, étrang. Verdier Claude, 123, rue du Tunnel, La Coudraye-s/Thoile, 60790 VALDAMPIERRE.

Cadre commercial haut niveau 48 ans, bilingue franç.-anglais, notions allem. Désir. s'implant. *rég. Midi-Pyrén.* rech. activité tps part. br. indit. Part. cap. évent. envisag. Rép. initiales... Ecr. n° 8 860, le Monde » P. 5, r. des Italiens, Paris-9e q. tr.

L'immobilier

constructions neuves

Me CHARLES-MICHELS à 300 mètres du front de Seine, *studio, cuisine, équipée.* Habitable de suite. Prix : 220.500 F. Téléphone : 225-93-69.

294, rue de BELLEVILLE
Paris-20e - Du studio au 4, 5 P. Petit immeuble de qualité Livrable juin 1978 - Prix à PARTIR DE 4.500 F LE m2. Renseignements : Sté DAURY *24, rue Laffitte, Paris (9e).* Tél. : 523-15-52 ou 15-72 ou sur place samedi, dimanche, lundi après-midi.

16e MUETTE
21-23, rue des MARRONNIERS Reste 4 APPTS de 3 PIECES. Balcon - Terrasse Livrables 1er semestre 78. A partir de 8.400 F le m2. *Visite sur rendez-vous :* 743-96-96, NEVEU et Cie, 103, bd de Montmorency (16e).

échanges

Meudon, Val-Fleury, vd ou éch. 5 P., contr. appt (Paris) + pet. 16e, 7e, 8e, 17e arrt. T. 027-25-95.

immeubles

HALLES - Très bon emplacem. Imm. totalement libre 300 m2 *entièrement à restaurer.* 750.000 F *Idéal pour investisseur.* PROMOTIC - 322-11-68

SPECIAL INVESTISSEURS
REPUBLIQUE - Cirque d'Hiver Imm. de bureaux R. + 5 1.800 m2 environ. Impeccable. Rapport possible : 750.000 F. *M. AUFMAN au 500-54-00*

ETUDIE toutes propositions ACH. de suite, TS IMMEUBLES PARIS
M. AUFMAN, tél. : 501-87-94

Très bel imm. pierre de taille, *9e, 54, rue Pigalle, 16 appts* libres entièrement neufs, tout confort + magasins. ASCENS. Chauffage centr., vide-ordures. Prix : 5.800.000 F. - Rapport prévu 7 %. Téléph. : 326-98-66.

XVIIe Rome - Imm. impeccable, excellent rapport, 34 Studios. Tout confort. M. DUAULT 17, bd Courcelles (8e). 387-20-03.

hôtels-partic.

VERSAILLES
Site protégé très bel hôtel parf. Deux étages, plancher 500 m2, élégant, charme, jard. 1.200 m2. PASTEYER. 266-35-84, matin.

Vous recherchez 1 hôtel partic. à NEUILLY près BOIS, 5 chb., *2 réceptions, - Prix intéressant.* Appelez de suite : 256-32-65.

16e - Hôtel partic. 400 m2, parc *1.600 m2, pavillon gardien. Px :* 4.800.000 F - RAUX, 355-61-58.

NEUILLY *près Bois et M.-Barrès*
Maison, jardin sur arrière sud, 220 m2 environ habitables. 1.450.000 F. Claude ACHARD - 624-76-97

16e Proche BOIS, BEL HOTEL PART. 9 P., cuis. équipée, gd cft, PARF. ETAT, 360 M2 habitable, JARDIN 100 M2. 2.600.000 F. - 325-89-90.

locations non meublées Offre

Paris

CAPITAL
137, r. du Mont-Cenis, Paris-18e, immeuble neuf, disponible immédiatement, appartement 3 Pces,
2.600 F/MOIS
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS.
Sur place tous les jours sauf dimanche de 14 h. à 18 h. 30. Téléphone : 254-13-48.

14e - DENFERT
IMM. NEUF, Pierre de Taille : beau 3 Pièces, tout *confort ;* beau duplex 2-3 Pièces, tt cft, libres 1er-7-78. Tél. : 355-24-05.

CŒUR MARAIS - Propriétaire loue studio + loggia, cuisine, wc, s. de bains, chauffage, tél., cheminée, poutres apparentes, *1.100 F C.C. Tél. au 278-40-04.*

SANS COMMISSION
AUTEUIL *Immeuble neuf jamais occupé*
STUDIOS stand. 950 à 1.250 F ; 2 PIECES, 60 m2, cuis. équipée, 2.000 F. - Tél. 608-11-64.

CENSIER *Bel immeuble tout confort,*
5 pièces, 100 m2, balc., soleil, 2.500 F + charges. - 331-89-46.

Région parisienne

TRIEL-SUR-SEINE
30 km. PARIS OUEST, VILLA neuve, s/coteau, 500 m. gare, séj. dble, bureau, belle cuis., 5 chbres, 2 bns, cab. toilette, chbre de bonne av. cab. toilette, tt cft, gar. 2 v. 4.500 F/mois. L'I.D.V. : 971-60-18.

BECON - *Près gare,* Immeuble récent, living+chbre, tt cft, tél., parkg. 1.100 F+ch. Mercredi, 17 h. 30 à 18 h., *42, r. Louis-Ulbach, Courbevoie.*

locations meublées Offre

Région parisienne

1 H. 30 PARIS, Locat. long. dur. PROPRIETE de tr. gd standg. *Pur style champenois.* Piscine chauffée, jardin arboré. (Curieux s'abstenir.) Ecr. à T 4.723 M *Régie-Presse,* 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur journal rech. 2 p., tt cft. dans 20e arr. Prix max. 800 F. Ecr. 3, rue des Cascades, Paris-20e, M. Alonso José.

Région parisienne

Etude ch. pour CADRES villas, pavillons, toutes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. - 283-57-02.

Rech. pavillon 7-8 pièces, sur R.E.R. Loyer maxim. 5.500 F mensuel - 387-77-64.

locations meublées Demande

Paris

Cherche appts de standg pour locations 1 à 12 mois ou plus. SERIEUSES RÉF. OFFERTES.

PARIS PROMO - 325-28-77

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 Pour CADRES de Groupes européens ou Diplomates.

appartem. achat

Pour usage personnel. PARTICULIER recherche appart. ou maison ancien (ne) 250 m2 environ, calme et ensoleillé (ée) à restaurer entièrement ou en partie. Quartiers 7e/16e ou alentours. *Ecrire LEROUX sous référ. :* C.S.A., 108, bd Rochechouart, 75018 PARIS.

POUR PERSONNEL SOCIETES recherche STUDIOS APPTS. Paris - Neuilly - Boulogne. LAGRANGE (fondée en 1876). TEL. : 265-53-94.

Achète séj. + 3 ch., imm. réc. proche banlieue Ouest ou Sud (Clamart, Fontenay-aux-Roses). Paiement comptant. M. MARTIN, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, 073-40-06.

Recherche appts 1 à 3 p. Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement cpt chez notaire. TEL. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble, paiement comptant.

RECHERCHE POUR CLIENT
Placement, 2 à 4 pièces, tt cft moderne - 8e, 16e, 17e, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

appartements occupés

AVENUE BOSQUET 2 P 40 M2. *Occupé, loi 48,* bon placement, 200 000 F, ét. élevé, asc., imm. pierre de taille. Tél. 322-15-89.

bureaux

PORTE MAILLOT, 1 ou 2 burx. Location sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

8e, Havre-Caumartin, immeuble P. de T., 190 m2, 7 bureaux, 2 tél., bail 3, 6, 9. — 265-64-11.

Quartier SAINT-LAZARE
A LOUER DIRECTEMENT PAR PROPRIETAIRE
BUREAUX
174 m2 UTILES.
2e étage, imm. très bien situé. Excellent état, asc., ch. centr. Installation téléphonique 3 *lignes.* Loyer 550 F par an le m2 utile. Charges environ 50 F par an le m2 utile. DISPONIBLES IMMEDIATEM. Ecr. n° 60.446, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

RUEIL-MALMAISON. A louer ou vendre ds imm. bureaux neufs **250 m2** indépendants (8 burx + salle arch., 3 lig. tél., telex, climatisation). - 977-09-50.

Boutiques

CHAMP-DE-MARS
Murs de petite boutique, occupée, rapport 15.000 F l'an net. Prix : 120.000 F. PROMOTIC : 322-11-68.

CHERCHE - MIDI. — Murs de locaux commerciaux, occupés, 55 m2, rapport 36.000 F l'an net. Prix : 320.000 F. PROMOTIC : 322-11-68.

Propriétaire vend directement
294, R. DE BELLEVILLE
Boutique neuve de 110 m2 façade 9 m. Location possible. Tél. : Sté DAURY au 523-15-52 ou 15-72 ou sur place samedi, dimanche, lundi après-midi.

fonds de commerce

A vdre, cause santé : Fonds de commerce TAPISSERIE-DECORATION, magasin de 50 m2, dépôt 210 m2. C.A. 800.000 F. Px : 400.000 F avec matériel + stock. Tél. : 357-25-77, heures bureau.

TABAC-JOURNAUX - Affaire saine, gros chiffre. Bon logement, cède, cause santé, urgent. Cabinet SEYE 20 bis, rue de Brissac, Angers. Téléph. : (41) 88-05-90

locaux commerciaux

BANLIEUE SUD
Locaux sur 300 m2 avec 25 burx + 2.000 m2 terrain + 2 pav. 6-4 P. 331-81-11.

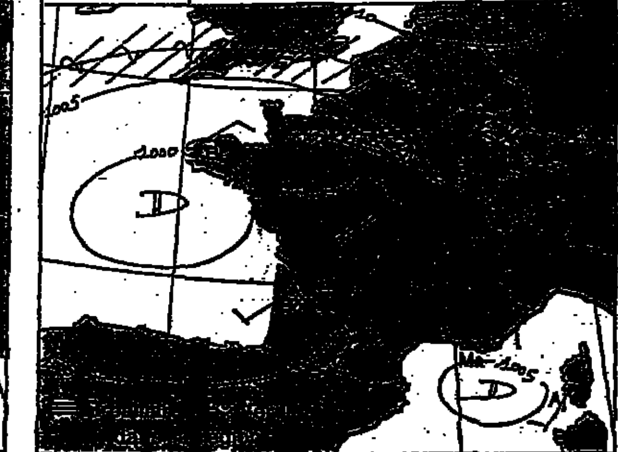
NATION - A louer 1.800 m2, bel immeuble, tt cft, 170 F/m2. TELEPH. : 878-97-52

هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 avril à 0 heure et le mercredi 26 avril à 24 heures :

La France restera sous l'influence de masses d'air humide qui évolueront lentement dans une zone dépressionnaire assez complexe. Mercredi 26 avril, sur l'ensemble du pays, les éclaircies seront rares et de courte durée, tandis que des nuages souvent abondants donneront des pluies éparses ou des averses qui seront parfois accompagnées d'orages sur les régions méridionales, ainsi que sur la Champagne, la Bourgogne, l'Alsace et la Lorraine. Des brouillards au lever du jour affecteront principalement la Flandre et les régions côtières de la Manche, ainsi que les vallées du Sud-Ouest, du Centre et de l'Est. Les vents seront faibles ou modérés et de direction variable. Les températures seront stationnaires ou en légère baisse.

Mardi 25 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,1 millibars, soit 753,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 avril ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 19 et 7 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 18 et 5 ; Grenoble, 18 et 9 ; Lille, 18 et 5 ; Lyon, 17 et 6 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 18 et 5 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 13 et 10 ; Rennes, 13 et 9 ; Strasbourg, 20 et 4 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 6 degrés ; Amsterdam, 14 et 5 ; Athènes, 20 et 9 ; Berlin, 18 et 3 ; Bonn, 20 et 4 ; Bruxelles, 20 et 5 ; Le Caire, max. 24 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 7 et 2 ; Genève, 17 et 4 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 18 et 6 ; Madrid, 16 et 8 ; Moscou, 7 et 0 ; New-York, 17 et 8 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 2 et — 1.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 14. - *Céram., mobilier ancien.*
S. 13. - Livres illustrés 19e.
S. 1. - Coll. Roger Vivier et div. : Art nègre, Hte Ep., imp. tablx mod.
S. 9. - Egypte, Extrême-Orient.
S. 12. - Objets d'art, principalement du 18e, Extrême-Orient.

EXPOSITIONS

PALAIS D'ORSAY - 21 à 23 h. Coll. Louis Carre (1re vente) : import. dessins et tableaux mod. Bonnard, Delaunay, R. Dufy, Léger, Picasso. Sculptures.

Chasse

UN TIERS D'ÉCHECS A L'EXAMEN DU PERMIS

48 800 sur les 72 900 candidats qui se sont présentés le 22 avril aux épreuves audiovisuelles du permis de chasser ont réussi leur examen, a annoncé l'Office national de la chasse (ONC).

L'ONC précise dans un communiqué que 81 537 personnes s'étaient inscrites pour l'examen organisé sur tout le territoire national et que les 24 100 candidats qui n'ont pu obtenir la note minimum de seize bonnes réponses sur les vingt et une questions proposées représentent 33,05 % de ceux qui ont passé les épreuves. Ceux-ci devront attendre l'année prochaine pour se représenter à nouveau au permis de chasser.

Ces résultats peuvent être rapprochés de ceux de 1977 où 69 464 candidats s'étaient présentés sur 88 195 inscrits. 23 564 avaient échoué (33,92 %). Le niveau de difficulté est donc resté constant, note l'ONC.

L'Office national rappelle enfin qu'il organise une session complémentaire le 3 juin pour les candidats régulièrement inscrits à la session du 22 avril et qui n'ont pu s'y présenter pour un cas de force majeure. Les intéressés devront, sous quinzaine, faire parvenir au représentant départemental de l'ONC les pièces justificatives de leur absence.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 24 et mardi 25 avril 1978 :

UN DECRET

● Portant publication du traité de coopération en matière de brevets, ensemble un règlement d'exécution, fait à Washington le 19 juin 1970.

UN ARRETE

● Autorisant l'émission d'un emprunt de la Compagnie générale maritime et financière.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 057

HORIZONTALEMENT

I. Dépôt de fonds. — II. Très légères. — III. Ile ; Vieux frère. — IV. Amies du tendre répertoire. — V. Sur une carte de Tunisie ; Adverbe ; On est parfois un peu gris quand il s'achève. — VI. Examen approfondi ; Cité. — VII. Trébuchaient à Rome ; Broiera. — VIII. Tour de taille. — IX. Elément d'un cycle ; Pardonnée. — X. Bien caché. — XI. Ne peut réprimer certain spasme.

VERTICALEMENT

1. Accident de cheval ; Cherche à faire bouillir. — 2. Parsèment un champ illimité ; Suit le brouillon. — 3. La juste mesure ; Pronom. — 4. Lettre d'adieu ; Etre éventuellement insatisfait. — 5. Chérirent (épelé) ; Pinceau fin. — 6. Le théâtre des premiers aveux ; Contrée ancienne. — 7. Ruban plus ou moins large ; Pince les lèvres. — 8. Dissimulent parfois un argent révélateur. — 9. Orientation ; Privées d'un viscère.

Solution du problème n° 2 056

Horizontalement

I. Bar ; S.A. — II. Coche. — III. Dimanche. — IV. Etal ; Seps. — V. Taies. — VI. Llano ; Mu. — VII. Cil ; Oural. — VIII. Rée ; Biens. — IX. INRI ; Eau. — X. Ana ; Essen. — XI. Seins ; Lu.

Verticalement

1. Bidet ; Crias. — 2. Italienne. — 3. Rimaillerai. — 4. Aléa. — 5. Cn ; Snobs ; Es. — 6. Socs ; Ouïes. — 7. Aches ; Réas. — 8. Hep ! ; Manuel. — 9. Vé ! ; Seuls ; Nu.

GUY BROUTY.

Éducation

● *Les demandes de bourse pour les étudiants.* — Les dossiers de demandes de bourse de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1978-1979 doivent être déposés avant le 28 avril dans *les établissements* fréquentés : lycées pour les élèves de terminales, universités pour les demandes de renouvellement.

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu par la 17e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris le 30 juin 1977 entre le Sieur Maurice MEHL, critique musical, ayant pour avocat Me Jean-Marc VARAUT, demeurant à Paris-8e, 2, avenue Hoche, et CARBOU François, éditeur de disques...

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

En formulant ses attaques dans les termes repris par la citation, Carbou cherchait à discréditer MEHL en jetant la suspicion sur sa probité de critique...

Le caractère diffamatoire des propos poursuivis est donc établi...

Il convient de tenir compte de l'ensemble des circonstances de l'espèce pour évaluer le préjudice subi par MEHL qui n'est pas un professionnel en la matière mais un amateur particulièrement apprécié pour ses connaissances de l'histoire de l'orgue.

Par ces motifs : déclare CARBOU coupable du délit de diffamation publique envers particulier, en répression et par application des articles précités : CONDAMNE CARBOU à la peine de HUIT CENTS FRANCS d'amende.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

URGENT **FACE BOIS** Vue imprenable. Réception 120 m2 + 6 chambres, 2 s. de bains, 4 cab. toilette, état impeccable, cuisine équipée, sanitaires neufs, 2 chambres service. Profession. accepté. PRIX EXCEPT. 6.450 F le M2. Tél. Propriétaire : 380-67-15.

PARIS 16e Imm. standing, 5e ét., asc. CLAIR, SOLEIL, 300 M2 **8 P.** 3 s. de bains, 4 cabinets toilette, 4 w.-c. 3.100.000 F - Tél. 603-70-92.

A.-NETTER Immeuble récent. Studio, parking, 125.000 F. BON PLACEMENT - 387-03-30.

XVIe - IENA Dans bel imm. pierre de taille CLAIR, ENSOLEILLE **GRAND 5 PIECES** salon, salle à manger, 3 chbres sur rue et cour dégagée, petits travaux. **PRIX 920.000 F** Mardi, mercredi, 14 h-18 h 30 : **11,** rue de BASSANO ou Tél. 723-96-05

MUETTE CHARMANT STUDIO 30 m2, immeuble 1960 standing clair et calme, location assurée. Prix 230.000 F. Tél. 622-35-05, poste 246.

FOCH (av.) - Appt de prestige 300 m2 av. jardin, soleil. Tél. : 296-08-23 ou 296-27-98.

BASTILLE 2 pièces confort + TERRASSE - SOLEIL. 220.000 F. - 293-62-16.

A 2' Mo Télégraphe, quartier neuf dans imm. GD STANDING **TOIT DE PARIS** Vue s/Paris, soleil, 9e étage. Partic. vend appt. 64 m² + loggia 8 m². Tr. grand liv. + chbre, cuis. tt équip., sal. de bns., w.-c., tél., moquette, park. Cave. URGENT. 310.000 F. 770-09-56, 10 à 19 h.

PRÈS ÉTOILE IMMEUBLE GRAND STANDG **GD APPT 150 m2** 1er étage très calme. TEL. : 266-67-06

A AMÉNAGER MARAIS-SAINT-PAUL *Surfaces 25, 100, 150 m²* ds imm. rénové style logt. new-yorkais. Tél., asc., 508-82-32

Mo EXELMANS, double séjour, 3 chbres, bains + dche, 8e ét. récent, 93, rue Michel-Ange, mercredi, 14 h. à 17 h.

AVENUE GEORGE-V PIED-A-TERRE LUX UN LIV. + 1 CHBRE **75 m2** SAINT-PIERRE - 563-11-88

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles. Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PCES en duplex - Visite du mardi au samedi inclus de 16 à 19 h. ou téléphoner hres bureau **359-30-85**

NATION magnifique 2 Pces et 4 Pces, dans imm. stdg, étage élevé. Visible ce jour, de 10 à 18 h., 39-41, avenue Philippe-Auguste.

9e - Imm. Directoire, 4 pièces *avec jardin privatif* - ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

8e. Gd 6 PIECES tt cft, possib. profession libérale, immeuble pierre de taille, grand standing. 850.000 F - 874-70-47.

AV. GEORGES-MANDEL Somptueux rez-de-ch. 200 m², jardin d'hiver, décoration raffinée - 567-22-88.

R. QUINCAMPOIX. Bel imm. rénové. Asc., vide-ordures TRES BEAU DUPLEX tout confort, 6e, 7e étg., 60 m², 450.000 F - Tous les matins. - 770-73-77.

XVIIe - WAGRAM DANS BEL IMMEUB. RENOVE **STUDIO CONFT** EXCELLENT PLACEMENT **PRIX : 189.000 F** *Mercredi, jeudi, de 14 à 18 h.,* 4, *rue* PUVIS-de-CHAVANNES.

METRO ROME 4 p., entr., cuis., wc, bains; 1er s/rue, ch. central, 100 m2, impeccable - Tél. : 229-44-61.

MALESHERBES Dans hôtel particulier, grand *standing, appartement de réception,* 230 m², possibilité prof. libérale, tout confort, terrasse, excellent état - REGY, 577-29-29.

GALERIES LAFAYETTE (près), imm. pierre de taille, ENTIEREMENT RENOVE PRESTATIONS luxueuses. 1, 2, 4 et 5 PIECES. *H. LE CLAIR* - 359-69-36.

R. DEODAT-DE-SEVERAC Part. vd r-de-ch. s/rue et cour, 3 pièces, bains, cuis. équipée. Prix : 315.000 F - 320-36-52.

MARAIS/BEAUBOURG. Except. Ds hôtel 17e s., 5 m. sous plafond, 4 p. dont séj. 35 m², cuis., s. de bs, ch. cent., tél. 125 m². Tél. : 272-07-38, après 19 heures.

PORTE DES TERNES Grand appt, entrée, bur., salon, s. à manger, 4 chbres, 2 salles de bains, 1.400.000 F. Part. à particulier : 754-28-04. Heures repas : 574-33-54.

BOIS VINCENNES Près R.E.R., vaste séj., balcon, 2 chbres, cuis. tt conft, ascens., parking, 287.000 F - 344-71-97.

NATION - Ensoleillé, beau séj. + salon, entrée, 2 chbres, cuisine, wc, bains, ascens., chauffage, 450.000 F - 345-82-72.

S/JARDIN DE MONTMARTRE REZ-DE-CHAUSSEE, 125 m² - JARDIN PRIVE 200 m². Charme, calme - 828-80-47.

7, rue de l'Assomption. Appartements de 164 et 196 m², balcon, parking, sous-sol - Petit immeuble neuf. Sur place, 14 h. à 19 heures. GEFIC - 224-10-23.

PRES IENA Immeuble ancien VRAIMENT EXCEPTIONNEL, 5e étage, gd balcon - APPT 277 m², 9 pièces dont RECEPTION 100m², calme, clair + 3 chambres service - Etat d'usage adapté PROFESSIONNEL, 1.400.000 F - 227-22-62.

16e r. LONGCHAMP (pr. Iéna) *Hall d'entrée, salon, salle à manger,* 2 chambres, office, cuisine + chbre service, 165 m2. D. BOURGEOIS - 522-62-14

17e - GUY-MOQUET 2 p., entr., cuis., wc, salle eau, 4e s/rue et cour - 115.000 F.

STUDIO, entrée, cuisine, wc, bains, 1er étage, 90.000 F - Cabinet ARDOUIN - 229-44-61.

5e - SAINT-MÉDARD IMMEUBLE RESTAURE SUR COUR TRES CALME **DUPLEX 2 P.** 52 m2 environ **+ TERRASSE** 18 m2 environ ENTIEREMENT EQUIPE *755-98-57 ou 227-91-45*

SAINT-PLACIDE 160 m2 ODE. 42-70 5/6 P. Et. élevé. Asc. Calme. Sur cour - jardin

6e - SAINT-MICHEL 300 m2, 3e étage, immeuble de grand standing, *possibilité professionnel.* Téléphone : 567-22-88.

PORT-ROYAL - 55 m2 Gd. living double + 1 chambre SUPERBE RENOVATION tt cft, bel imm., asc. 359.000 F. PROMOTIC : 322-10-74.

TOLBIAC AVEC 40.000 F COMPT. DANS IMMEUBLE 1975 Vue magnif., studio tout conft. Téléphone : 266-67-06.

Rue SAINT-CHARLES Récent, étage élevé, balcons : 3 Pièces, tout confort, parking. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

EXCEPTIONNEL STUDIO ENTIEREMENT EQUIPE 35 M2 + 15 M2 BALCON DERNIER ETAGE, IMM. NEUF : 276.000 FRANCS. TELEPHONE : 227-93-93.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle, restauré, 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

15e - EXCEPTIONNEL 170 m2, duplex, 700.000 francs, 7/8 Pièces, chambre de bonne, immeuble P. de T., stdg, idéal profession libérale. - 532-66-10.

MONTSOURIS 10e étage Vue sur Paris **4 P.** 95 m2 + 30 m2 balc., tél., park. 620.000 F. 589-49-34.

TOLBIAC Grand 2 pièces tout confort, ensoleillé, 255.000 F. - 325-97-16.

7e - RUE DE LILLE **DUPLEX** Réception, cheminée, 1 chbre, s. de bains, 950.000 F. - 743-96-96.

ALESIA Immeuble fin 77 Beau living + 2 chambres, soleil, calme, verdure de tout côté + grande terrasse. - 320-99-80.

PASTEUR 2e asc., sud Dble living + 3 chambres, 90 m2. 510.000 F à débattre. URGT. 222-69-50.

ITALIE 7e FAC - 78 m2 Plein soleil, balcon-terrasse. - 320-73-37.

120, rue BRANCION 4 PIECES, ENTIER. EQUIPE, JAMAIS HABITE 88 M2 + BALCON ETAGE ELEVE : 638.000 F 1 PARKING COMPRIS. TELEPHONE : 227-93-93.

Paris Rive gauche

VIVEZ RETRO Immeuble neuf 3-4 Pièces + Studios **MONTPARNASSE** Matin : 270-30-58 Après-midi : 320-39-27

PERNETY clair, calme, 2 p., entrée, coin, cuisine, s. d'eau, 100 000 F. Téléphone : 331-41-08.

PASTEUR très bel immeuble tt cft, appt. 6 p., 6e étage, ppté 15 ans. Prix très intéressant. 747-66-00, de 11 h à 13 h.

VIe AVEC JARDIN dans immeuble classé. Génial appt de 220 m2, 2 bns, parking. Prix 2.500.000 F. T. : RIC. 02-44.

13e SUPER-ITALIE LIVING, 2 CHAMBRES, bains, 90 m2 + balcon, tout confort, parking. Prix : 500 000 F. G. PLISSON. Tél. : 535-94-77.

PLACE D'ITALIE (proche) MAGNIFIQUE DUPLEX Imm. récent, étage très élevé. GD SEJ. + chbre + mezzanine, cuisine équipée, 495 000 F. LAGRANGE. T. : 266-16-65.

PRES BD SAINT-MICHEL appartement 2 p., w.-c., + douche, 3e étage, libre. T. 566-59-01.

A vendre PARIS-15e *Métro Porte-de-Versailles* pour placement. Appt 3 p. cuis., salle d'eau, w.-c., entrée, balcon, cave, 6e étage sur rue. Téléphone : 566-59-01.

ALESIA PR. métro, rue calme. Imm. anc., 2e ét., 2 p., belle cuis., w-c. possibilité s. de bns, 121 500 + rente 10 000 F/an. SENEZE. Téléphone : 331-23-74.

6e CHERCHE-MIDI. Pet. studio poutres, w-c, bns, calme, 78 000. Téléph. : 633-44-00 et 326-14-63.

ITALIE. Vue imprenable, *exposition est.* TRES GD 5 p., 2 salles de bains, loggias, parking. PRIX : 850 000 F. SENEZE. Téléphone : 331-68-80.

ITALIE. Petit imm. récent, séj. + 2 chbres 90 m2, parfait état, calme, 390 000 F. T. 535-56-92.

13e RESIDENCE CHAMBORD. Stdg, séj. + 3 chbres, cuisine équipée, 80 m2 + balcon, parking. Tél. 450 000 F. 535-56-92.

METRO PORTE-D'ITALIE MAISON PARTICULIERE 1935. Chff cent., 4/5 pièces, 100 m2 + 30 m2 aménageable, jardinet. 430 000 F. Téléph. : 535-56-92.

63, RUE DE GRENELLE bel imm. en cours de rénovation. Fin des travaux le 15 juillet. Prestations de qualité. Concierge 101 m2 + terrasse : 950 000 F - 65 m2 : 580 000 F. 52 m2 : 475 000 F. duplex : 1 250 000 F. Visite tous les jours sur place.

41, AVENUE FELIX-FAURE Imm. pierre de taille de qualité exceptionnelle, 2e étage, ascenseur, appt 4 p. 100 m2 envir., chauffage central à moderniser. Px 520 000 F., crédit 80 %. Voir sur place pptaire le mardi et le mercredi de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Région parisienne

CHATOU. Séjour, bur., 3 chbres, cuis., office, balc., box. Vue sur parc, 530 000 F. Tél. : 256-13-72.

Part. vend LUXUEUX APPT NEUF 4 PIÈCES avec 35 m2 de terrasse ensoleil. NEUILLY-SUR-SEINE. Prix justif. Ag. s'abst. 227-31-05.

SAINT-MANDÉ DEVANT BOIS VINCENNES (ZOO) dans *imm.* grande classe SPLENDIDE DUPLEX 188 M2 envir., 4e et 5e étg., terrasses. VIDAL : 758-12-40.

NEUILLY, près Bois, pièces et débarras confort, 1/2 sous-sol, sur jardin. Prix intéressant. - 747-66-00, de 11 h. à 13 h.

MAISONS-LAFFITTE PARC, splendide 5 p., séjour 45 m², jardin privatif 250 m² entièrement clos - Prix : 610.000 F - Tél. 913-20-14.

Proximité St-GERMAIN. A V. studio loué - Excell. placement. Téléphone : 918-59-45.

MEUDON-BELLEVUE. Part. à Part., 5 p., séj. dble, 3 chbres, s. d'eau, s. de bains, verdure, 670.000 F - Tél. 626-30-67.

VERSAILLES R.D., 5 p., dans résidence standg, calme, cave, parkg. 658.000 F - 953-22-27.

VINCENNES R.E.R. **5 P.** près BOIS Pierre de taille. Sur rue et jardin, soleil, tt confort, balcon, tél., parking. 430.000 F. - Tél. 824-73-33.

Province Province



COLLIOURE
Les résidences du Port d'Avall

Appartements 1, 2, 3 pièces, équipements luxueux, confort total électrique. Dans parc 14.000 m2 avec piscine, tennis, club-house. A 130 mètres de la plage, accès direct. Prix fermes et définitifs de 135.000 à 350.000 F. Livraison : quelques appartements immédiatement, les autres fin 1978.
LES RÉSIDENCES DU PORT D'AVALL
B.P. 39 - 66190 COLLIOURE - Tél. : (68) 38-26-66.

MONTPELLIER PLEIN CENTRE PISCINE - TENNIS APPARTEMENTS **TYPE 4 et 5** **3.700 F à 3.900 F le m2** SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. (67) 58-51-51.

Etranger

SALOU TARRAGONA Espagne à vendre dans centre résidentiel 100 m. de la mer, APPART. MEUBLE, 3 1/2 chbres, terrasse, chauffage au mazout, garage, jardin, place de jeu. Prix : 150 000 F. A débattre, payable en France ou en France ou en Suisse. Offres à case postale, 1, CH - 1094 Paudex.

usines

Recherche USINE PLASTIQUE ou électronique, bonne rentabilité. Téléphone : 387-96-50.

domaines

SOLOGNE PPTÉ 360 HA Dont 200 ha bois, surplus terres, étang, rendez-vous chasse + fermette. CHASSE EXTRA.

PPTÉ 170 HA Bois, terres, étang 10 ha, rivière, pav., tennis, piscine. Ferme rapport et chasse.

CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. Tél. (54) 76-02-92.

viagers

BOISSY-ST-LEGER. PAV. 3 P. **85 ANS** Beau jardin angle. Sera libre décès 180.000 F + rente. - VOL. 58-70.

BUTTES-CHAUMONT. 5e. Asc. Vue. 2 p. tt cft. Occupé 1 tête. Cpt 42.000 F - Rente 1.300 F. **VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

terrains

Vends terrain à bâtir, 1.258 m2, façade 19,88 m., 23 km. Paris, résidentiel. Téléphone : 628-32-78.

Je recherche QUARTIER MONTPARNASSE TERRAIN POUR CONSTRUIRE 1.500/2.000 m2 bureaux et logements. — Téléphone : 589-73-84.

HOULGATE. Terrain à bâtir de 2.500 m2, eau, gaz, électricité : 59 F le m2. Tél. : 359-30-85, H. de B., ou 567-07-88, après 20 h.

SOLOGNE - A VENDRE : TERRAINS VIABILISES ET CONSTRUCTIBLES avec ou sans étang et bord rivière également terrains pour création étangs. — Téléphone, matin, de 9 à 11 heures au : 15-16 (38) 35-00-58.

SEVRES Très beaux terrains 800 m2 à 2.500 m2 522-38-00 - 374-43-05

propriétés

Part. rech. mais. anc., de préf. 2 étages, 100 m2 au sol, 20 min. Perpignan, vers montagne, et terrain de 2.000 à 5.000 m2. Téléphone, Paris, au : 504-61-36.

L'ÉTANG-LA-VILLE verdure JOLIE MAISON RECENTE, récept. 60 m., 4 ch. *2 bns, s. de jeux, garage* 2 voitures. BEAU JARDIN. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-98.

TOURAINE Très beau château 19e siècle, 30 P. principales. Dépendances, parc et terres 16 ha. Nombr. autres propriétés et châteaux disponibles. S'adr. AGENCE DESTREGUIL, 82, rue Nationale, TOURS. Tél. (47) 05-35-99 et 05-39-10.

10 km NYONS 300 m village. Maison 120 m2 habitables Gd liv. + 3 chbres, bur., s. de bains, cave, garage *2 voitures. Ch. cent. Terrain* 5.000 m2 bordé rivière. Prix 500.000. Part. à part. 754-28-04

PRES REIMS A 5 minutes sortie A-4 PROPRIETE 2.300 m2 Calme, nature. 8 p. 3 bns, 2 wc, 2 gar. 800.000 F. Ecr. G. LUCAS 42, r. Gambetta, 51100 REIMS.

55 km OUEST Jolie ppté ancienne. Récept. 4 chbres, 2 s. de bains. Tout confort. - Impeccable. Dépendances - Joli jardin **LARGIER** 265-18-83 265-18-87

VERSAILLES 5 km **CHAUMIERE** *5/7.000 m2 terrain boisé, prox.* gare. 1.900.000 F. — 953-22-27.

CHAVENAY. 2 km. St-Nom-la-Bretèche, ds résid. av. tennis et pisc., part. vd maison 225 m², 7 p. princ., jardin 1.200 m² - Prix 900.000 F - Tél. 056-33-09.

84-VAUCLUSE, Provence, prox. Orange. A V. *ferme 6 p., s. bs, dép., 1.600 m², Prix 280.000 F.* Ferme 4 p., s. bs, dép., 10.000m². Px 220.000 F. Ferme 8 p., s. bs, dép., 5.000 m². Ch. électr. Px 58.000 F. Villa 6 p., tt confort, 4.000 m². Prix 300.000 F. Villa 12 p., tt cft, vue, parc 2.200 m², Px : 800.000 F. Résidence mod., 7 p., tt cft, piscine + parc 2.400 m². Prix : 900.000 F. *AGENCE ROCHETTE,* 84500 Bollène. T. (90) 30-15-91.

Vd VAR, 15 min. *mer,* propriété horticole 2 ha. Projet zone urbaine, dont 5.000m² serres métalliques en Strélitzia, villa maître 1er étg. sur r.-de-ch. + logement ouvrier confort. Ecrire HAVAS TOULON 55008.

Périgord - ANCIEN MOULIN, caractère. Gros œuvre restauré. Prévoir finition intérieure, bief, toute propriété sur 700 m², terrain de 1,5 ha. Px 300.000 F. Agence Saint-Martin, 53, rue Gambetta, Périgueux. Téléphone : (53) 53-32-99.

90 km. SUD, ferme caractère en U avec différents niveaux, belle restauration, idéal pour 2 familles - 9.000 m² clos 635.000 F - Lefèvre, 424-38-36.

RECHERCHE SUR ENGHIEN ET ENVIRONS PROCHES, VILLA, PROPRIETE OU TERRAIN - 417-02-91.

SOLOGNE A VENDRE *TERRAINS ET TERRITOIRES* de 1 à 100 hectares avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Tél. matin 9 h. 30 à 11 heures au 15-16 (38) 35-00-58.

NORMANDIE BELLE PROPRIETE *PRES YVETOT* 10 p. tt. cft, jdin, dépendances, herbage. Prix : 700 000 F. Ecr. à M. Philippe Boulard, B.P. 51, 76190 YVETOT.

pavillons

RUEIL Vends 6 pièces + garage. 900 m2 Proche forêt - *778-34-54* et 967-74-52 après 18 h.

St-Geneviève-des-Bois - Partic. vd pavillon pierre de T., 5 P., *tout conft, sur terrain aménagé* 700 m². 015-44-22, de 9 à 12 h.

BOUGIVAL, près gare - Récent, 3-4 P. sur ss-sol total, garage, jardin. Px 430.000 F avec 120.000 COMPTANT - 027-57-40.

VIROFLAY - A VENDRE 6 PIECES, garage, sous-sol, sur 400 m², calme, proximité gares. Prix : 700.000 F - 953-77-77.

1.608 PAVILLONS VILLAS autour de Paris : 0 à 120 km L'ORDINATEUR DE LA ◆ **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

villas

5 km ENGHIEN Près forêt 15' gare - Splendide villa 1950 Pierre de taille - Hall, séjour double, loggia, 4 chambres, cuisine équipée, bains, garage. Jardin décoré 800 m2. - Etat impeccable. - EXCEPTIONNEL 650.000 F, avec 130.000 F compt. PLACOR - 989-60-68

VANVES Très belle maison, séjour + 5chbres, jardin 700 m2. Prix 870.000 F. Cabinet SAVANNE - 642-12-23.

maisons de campagne

MAISON bourgeoise Dans petite ville de caractère EN CREUSE, rivière à 100 m., bâtiment d'une Pce s/2 nivx, *s. de bns., w.-c., ch. cent. s/* partie. Rénovat. intér. en cours jard. derrière en espalier. **Prix 150.000 F** POSSIB. CREDIT 80 % PROGECO 3 - B.P. 159, 90, av. du Gal-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON Cedex. *Tél. : (16-70) 29-30-30.*

Ardèche méridionale - Vieille maison pierres pays avec terrain, calme, nature, rivière, vue. Px 100.000 F - Tél. (91) 73-07-55

A VENDRE MAISON DE CAMPAGNE 6 pièces, cuisine, tout confort, dépend. Terrain 6 ha, libre à Arthon (Indre). S'adresser : Me Claude Jamet, 23, rue Jean-Jacques-Rousseau, à CHATEAUROUX Téléph. : 22-00-55

A VENDRE Villa de 5 pièces, tout confort. Jardin de 3.500 m2, libre bordure lac Eguzon, à BONNU-EGUZON (Indre). S'adresser : Maître Claude JAMET 23, rue Jean-Jacques-Rousseau, à CHATEAUROUX. Tél. 22-00-55

A VENDRE **MAISON DE CAMPAGNE** 4 pièces, cuisine, tt conf. Jardin, libre, à 25 km sud Châteauroux. S'adresser : Me Claude JAMET, 23, rue Jean-Jacques-Rousseau, à CHATEAUROUX. Tél. 22-00-55

Le Monde

régions

Alsace

TROP DE SEL DANS LE RHIN

Les mines de potasse devront enterrer leurs déchets

De sévères critiques ont été adressées à la France par les députés néerlandais à l'occasion de la ratification, jeudi 20 avril, par le Parlement des Pays-Bas du traité signé en 1976 à Bonn sur la protection des eaux du Rhin. Plusieurs parlementaires ont reproché aux mines de potasses d'Alsace de continuer à polluer le Rhin en y déversant des millions de tonnes de sel, ce qui rend les eaux impropres à la consommation et aux usages agricoles jusqu'à l'embouchure.

Les Néerlandais sont d'autant plus irrités qu'ils ont déjà versé 24 millions de florins (48 millions de francs) à la France pour financer l'opération « anti-sel » projetée en Alsace.

Cette attaque embarrasse la France et met une fois de plus en lumière le véritable imbroglio technique, écologique et politique suscité par la pollution du Rhin.

Le fleuve reçoit des déversements de sel de la part de la Suisse, des mines de charbon et des fabriques de soude allemandes, des soudières et des mines de potasses françaises. Au total, près de 10 millions de tonnes par an, dont les mines domaniales des potasses d'Alsace sont les « fournisseurs » numéro un. Pour chaque tonne de potasse extraite (et destinée à la fabrication d'engrais), il reste en effet trois tonnes de sel dont on ne sait que faire. Solution autrefois retenue comme la plus économique : confier le sel au Rhin qui assure gratuitement son transport jusqu'à la mer.

Les inconvénients de cette méthode du tout-à-l'égout, d'ailleurs pratiquée par la plupart des industries et des villes riveraines, sont clairement apparus il y a quinze ans déjà. Une commission internationale pour la protection des eaux du Rhin a été créée en 1963 par la France, la Suisse, le Luxembourg, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas. Après treize années de palabres, elle est parvenue, en décembre 1976, à Bonn, à faire signer aux cinq pays une convention.

Celle-ci prévoit que la France injectera dans un réservoir naturel d'eau légèrement salée (baptisé la grande oolithe), situé à 1 800 mètres de profondeur, en Alsace, une partie du sel qu'elle rejette dans le Rhin. Chiffre qui a été retenu : 3 millions de tonnes par an. Le coût de l'opération (132 millions de francs) doit être principalement couvert par les Pays-Bas, l'Allemagne et la France.

Pour que la convention entre en application, il faut qu'elle soit d'abord approuvée ou ratifiée par chacun des Parlements. C'est fait pour la Suisse et les Pays-Bas, mais les députés allemands et français sont en retard. Dans ces deux pays la ratification n'interviendra que peu avant les vacances 1978, soit deux ans et demi après la signature.

Dès 1976 on avait prévu ces retards. Aussi la France s'était-elle engagée à commencer les injections en Alsace dès le 1er janvier 1980, quoi qu'il arrive.

En contrepartie, ses partenaires avaient promis de verser leur quote-part avant la date prévue par la convention. Or si les Néerlandais ont tenu leurs engagements, la France, elle, est techniquement à la traîne. En mettant les choses au mieux, les injections ne commenceront pas en Alsace avant octobre 1980. Et encore à un rythme trois fois inférieur à ce qui était prévu (20 kilos de sel à la seconde au lieu de 60). Des essais effectués pendant un an, grâce à d'anciens puits pétroliers, ont montré qu'au moins l'opération était réalisable.

Pour les soudières de Lorraine, qui, elles non plus, ne savent que faire de leurs sels résiduels, les essais d'injection à 1 000 mètres de profondeur dans les grès de la région de Toul viennent à peine de commencer. Là encore avec un grand retard.

Ce retard ne s'explique pas seulement par des difficultés techniques. Les soudières allemandes et américaines pratiquent depuis longtemps l'injection et l'enfouissement des résidus dans le sous-sol. En Lorraine, par exemple, ce sont les élus qui ont rechigné. En 1977, plusieurs dizaines de maires, dont celui de Toul, ont constitué une association s'opposant aux injections par crainte qu'elles ne polluent les nappes phréatiques. Le maire de Toul a même interdit la circulation des camions de sel, et le tribunal administratif a dû casser son arrêté municipal le 15 décembre 1977.

En Alsace notre correspondant Bernard Lederer signale des réactions similaires. A peine le préfet du Haut-Rhin vient-il de prendre deux arrêtés autorisant l'enfouissement du sel et déclarant l'opération d'utilité publique que dix-neuf communes situées au sud-ouest de Mulhouse se réunissent en comité de défense.

A leur tête M. Louis Ulrich, conseiller général de Masevaux. Réunions publiques dans les villages, conférences de presse, entrevue avec le préfet, la campagne anti-injection bat son plein.

20 000 personnes concernées

Pour les élus — les écologistes n'ont pas bronché jusqu'ici — les raisons du refus sont multiples. Ils ne veulent pas qu'on détruise « la grande oolithe », ce précieux réservoir d'eau chaude situé sous leurs pieds. En effet, pour injecter leur sel, les mines de potasse devront au préalable le transformer en saumure en le dissolvant dans de l'eau à 80 degrés pompée dans le réservoir. Or ces eaux pourraient être utilisées pour le chauffage géothermique.

En outre, leurs qualités thermales sont reconnues et exploitées avec profit sur la rive allemande du Rhin. Les Alsaciens protestent contre la transformation de « la grande oolithe » en poubelle à saumure.

Ils craignent aussi que la plomberie géante constituée par les bassins, l'atelier de fabrication des saumures, les trente kilomètres de conduites mi-enterrées mi-aériennes qui amèneront la saumure, les trois puits de soutirage, les trois puits d'injection et les pompes situées en surface et en sous-sol ne se mettent à fuir et par conséquent à polluer la nappe phréatique peu profonde qui alimente 250 000 personnes.

Les élus n'ont aucune peine à faire partager leurs craintes. Il leur suffit de rappeler que les installations de déversement dans le Rhin (bassin de stockage et pipe-line) sont d'une étanchéité plus que douteuse. Quant aux nouvelles conduites provisoires installées pour les essais d'injection, c'est un promeneur qui, récemment, a décelé leur rupture. Conséquence des activités des mines de potasse : la nappe phréatique alsacienne est gravement polluée par le sel. L'eau de Colmar, qui en contient 200 milligrammes par litre, est à la limite de la potabilité. Le sel, qui progresse du Sud au Nord dans les graviers de la plaine d'Alsace, atteint déjà Sélestat.

Les mines domaniales des potasses d'Alsace, entreprise publique relevant directement du ministère de l'industrie, ont répondu par avance à ces accusations dans l'étude d'impact sur l'environnement joint au dossier soumis à enquête publique. « Toutes les dispositions sont prises pour éviter une quelconque pollution, affirment les ingénieurs. Quant à la possibilité d'exploiter les eaux thermales, elle restera entière. »

Les députés néerlandais savent que le plan de dépollution du Rhin suscite de vives oppositions. Ils n'en ont cure. « Le gouvernement français ne peut prendre prétexte de ces problèmes intérieurs pour se dérober à ses obligations internationales », a dit M. Eversdijk, chef du groupe démocrate-chrétien. Bref, la vie des pollueurs devient difficile. Aussi peut-on examiner de plus près la proposition des communistes alsaciens qui suggèrent qu'au lieu de traiter le sel comme un déchet, on le considère comme une matière première. Selon eux, il pourrait être utilisé par une fabrique de chlore, qui reste à créer, et même remplacer le sel qu'on s'échine, non loin de là, à extraire du sol jurassien.

MARC AMBROISE-RENDU.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

UNE INITIATIVE MARSEILLAISE

Pour l'arbre des villes

La ville de Marseille vient de publier un document — le premier du genre en France — intitulé « le code de l'arbre urbain », mis au point par la direction de l'écologie et des espaces verts. Outre la législation concernant la protection des arbres en ville, il rassemble des informations sur les conditions de réussite des plantations nouvelles, le critère de choix des essences, les possibilités et les contraintes du milieu urbain, ainsi que sur l'entretien des arbres.

Un premier document technique très complet destiné aux « décideurs », responsables d'aménagements urbains, urbanistes, techniciens, a été tiré à cinq mille exemplaires. Il sera suivi d'une version « grand public », plus simple et plus accessible, tirée à cinquante mille exemplaires. Cette brochure, intitulée le Guide de l'arbre, sera distribuée gratuitement à partir du mois de juin (1).

« Les arbres forestiers et fruitiers, qui représentent un capital économique considérable, sont protégés depuis longtemps par les pouvoirs publics contre les maladies et les agressions, constate M. Jean-Pierre Manya, responsable de la direction de l'écologie et des espaces verts de Marseille. L'arbre des villes, lui, est considéré comme un élément décoratif, un luxe, non indispensable. Sa protection est à la charge des communes qui n'obtiennent pour cela aucune aide financière même lorsque — c'est le cas pour Marseille — les dépenses consenties pour lutter contre la maladie qui décime le platane intéressent le pays tout entier. Or, plus encore que la forêt, le « patrimoine vert » des villes est fortement menacé par les conditions mêmes de la vie urbaine. »

La circulation automobile, les lignes téléphoniques, les conduites d'eau, les canalisations de gaz sont autant d'agressions auxquelles s'ajoutent les blessures occasionnées par les coups, les coupes, les injections de consolidants dans les sols, les réseaux d'assainissement, les épandages « sauvages », le goudronnage, l'abaissement général de la nappe phréatique, la pollution atmosphérique, etc. L'arbre urbain est donc en perpétuel état de siège.

Le code de l'arbre urbain, par ses mises en garde, par le rappel des sanctions encourues et par ses conseils, devrait permettre de desserrer un peu l'étau. Il place les promoteurs devant leurs responsabilités et leurs devoirs : précautions obligatoires à prendre au voisinage des chantiers, plantations de compensation à effectuer si l'arrachage est inévitable. Un barème original permet d'évaluer la perte subie. Un arbre centenaire par exemple peut atteindre une valeur de 17 000 F (voir « Un arbre à son plus juste prix », le Monde du 26-27 juin 1977).

Le code réunit en annexe toute la législation concernant la protection et le développement des arbres : arrêtés municipaux, préfectoraux, règlements de voirie, articles du code civil, extraits du code forestier applicables en ville, etc. Conseils d'entretien, de taille, d'élagage y sont largement prodigués. On y trouve encore la liste des obligations relatives à l'insertion future des arbres, notamment lors de grandes opérations d'urbanisme dans les quartiers neufs. — J. CONTRUCCI.

(1) Direction de l'écologie et des espaces verts, 48, avenue Clot-Bey, 13008 Marseille.

Bretagne

Houat : les pêcheurs au jardin

par HENRI THOMAS (*)

La catastrophe de la marée noire fait un peu oublier, du moins relègue à l'arrière-plan, une de ses causes : le mauvais temps, qui continue à sévir non seulement sur les points touchés par le mazout, mais sur toutes les côtes bretonnes, Manche et Atlantique.

Les conséquences d'une tempête qui dure presque sans interruption depuis trois mois se font maintenant durement sentir chez les pêcheurs des îles du Ponant, Houat par exemple, dont les chalutiers de 10 mètres n'ont pu prendre la mer, depuis longtemps, qu'une ou deux fois par semaine, et pour de maigres pêches, car poissons et crustacés ne « travaillent » pas volontiers par gros temps ; c'est ainsi que la saison des araignées de mer, qui va de fin mars à mai, risque de s'achever sans que les araignées aient quitté les fonds où elles se tiennent à l'abri. Les crevettes, d'autre part, ont été rares à cause de la forte houle. Les casiers à homards, trop longtemps immergés, se perdent quelquefois et sont très coûteux à remplacer.

Tout cela se passe sous les yeux des touristes, peu nombreux en cette saison, et, de toute façon, toujours un peu tenus à l'écart. Les pêcheurs ne parlent guère qu'entre eux de leurs difficultés, et le découragement, qui rend parfois bavard, les rendrait plutôt encore plus taciturnes avec leurs hôtes d'un moment. Le touriste, lui, admire les brisants qu'on voit depuis la terrasse du petit hôtel. C'est son rôle, on ne va pas lui en vouloir. Mais ces hommes en bleu de travail, qui sont attablés dans un coin de la salle, savent qu'ils vivent dans un autre monde et s'y sentent un peu abandonnés. Ici, pourtant, le groupement des pêcheurs de l'île a pris l'initiative d'écrire à M. Christian Bonnet (« Breton par sa mère », disent-ils) « afin que différentes mesures soient prises pour parer à la situation difficile dans laquelle se trouvent les pêcheurs artisans » ; et le ministre a aussitôt répondu en termes favorables : sa réponse se trouve sur le panneau d'affichage du petit port.

Mais Houat est une exception parmi les îles du Ponant : vingt-sept chalutiers en service, trois autres en chantier, un groupement de pêcheurs qui sait ce qu'il veut. Une île autrement grande comme Belle-Île, s'en tire beaucoup plus mal. Qu'en sera-t-il si le mauvais temps ne cesse pas, et si le noroît amène le pétrole dans les parages comme on le craint ?

Le patron est descendu au port ce matin à 5 heures ; les vagues soulevées par le vent du nord sautaient par-dessus la jetée. Il est rentré à la maison et il a dit : « Je vais bêcher le jardin pour les pommes de terre. » C'est aussi une manière d'oublier qu'on ne pêchera pas d'araignées cette année. Les trois fils du patron pêcheur sont moins patients. Qu'est-ce qu'on va faire ? Matelots sur les pétroliers ? Ça ne va pas, non ? Je leur ai lu ce que j'écris là ; je voyais bien, à leur façon de m'approuver, qu'ils étaient d'avis, au fond, que ça ne changerait rien à rien, un article de journal. Sûrement, mais il faut tout de même parler.

(*) Ecrivain.

Midi-Pyrénées

Classe luxe pour la nouvelle aérogare de Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — Après vingt-quatre ans de bons et loyaux services, l'aérogare de Toulouse-Blagnac, qui avait été modernisée en 1963, vient de s'effacer devant de nouvelles installations qui permettront de mieux traiter les passagers : un million attendus cette année au lieu de quarante mille en 1954.

Toulouse-Blagnac « ancienne formule » couvrait une superficie de 5 000 mètres carrés, ce qui était nettement insuffisant pour les besoins d'une métropole régionale, capitale française de l'aéronautique, souffrant déjà d'une grave insuffisance dans le domaine des liaisons autoroutières et fluviales. La nouvelle aérogare est située à 8 kilomètres au nord-ouest de Toulouse et à 800 mètres seulement des anciennes installations, désormais réservées à l'aviation d'affaires et de tourisme.

Le premier des trois modules de cette nouvelle aérogare a été ouvert au trafic dimanche 23 avril. D'une superficie de 17 000 mètres carrés, il permettra de traiter simultanément dix avions, et près de deux millions de passagers par an, ce qui correspondait aux prévisions faites pour 1985. Avec notamment l'installation, à Toulouse, de la Météorologie nationale, du Centre national d'études spatiales et du Centre national de la recherche scientifique, le nombre des passagers pourrait franchir le cap des cinq millions en 1995.

Le plus gros du trafic se fait actuellement vers Paris : 62 % ; le continent africain vient en deuxième position avec 15 %, suivi par les pays d'Europe occidentale avec 10 % ; le reste des mouvements intéresse les grandes villes de province.

La construction de la nouvelle aérogare s'accompagne de la réalisation d'une zone industrielle aéroportuaire qui va couvrir une quarantaine d'hectares, soit 300 000 mètres carrés de surface disponible. La chambre de commerce de Toulouse lance un programme d'aménagement industriel, en accord avec la commune de Blagnac sur des terrains appartenant pour la quasi-totalité à des particuliers.

Pour les promoteurs, la création de cette ZAC est justifiée par les demandes d'industriels dont les activités nécessitent une installation à proximité immédiate de l'aéroport. Cette zone d'activités est bordée au nord par un secteur à forte densité urbaine prévu par le plan directeur d'urbanisme de Blagnac, ce qui permettra au personnel des entreprises de se loger sur place.

La délégation à l'aménagement du territoire a participé à la réalisation d'une zone « paysagée » : plantation de milliers d'arbres, engazonnement des surfaces non construites. Déjà sont installées sur cette zone la direction des télécommunications, des chaînes hôtelières, la chambre régionale de commerce et d'industrie qui vient de quitter le centre de Toulouse. Pour l'exemple.

LÉO PALACIO.

Ile-de-France

Amiante dans le métro : « pas de danger », affirme la R.A.T.P.

Après la conférence de presse des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. dénonçant les dangers de l'amiante utilisé dans le métro, notamment dans les tunnels et plusieurs stations telles que Créteil, Gare-de-l'Est, Invalides et Saint-Denis-Basilique, la R.A.T.P. donne, dans un long communiqué, les explications suivantes :

« En raison de ses propriétés très caractéristiques, l'amiante a été assez largement utilisé en France et dans le monde au cours des dernières décennies pour assurer l'isolation thermique ou phonique de nombreuses installations.

» En ce qui concerne la R.A.T.P., cette utilisation a trait plus particulièrement aux postes de redressement, aux postes de haute tension, aux postes de ventilation du réseau souterrain et à quelques portions de tunnel.

» Dès l'automne 1974, à la suite de différentes communications traitant des effets de la poussière d'amiante sur la santé des personnes exposées, le service médical du travail de la R.A.T.P. a conduit, en liaison avec les services intéressés et le laboratoire de l'entreprise, une enquête sur cette question.

» Le rapport de la médecine du travail, achevé au mois d'octobre 1977, comportait un recensement des installations ayant des revêtements d'amiante, ainsi que des postes de travail où des agents pouvaient être exposés à des poussières d'amiante.

» Il donnait les résultats des analyses d'air déjà effectuées par le laboratoire de la R.A.T.P. et formulait un certain nombre de recommandations répondant au souci de supprimer ou de diminuer la pollution de l'air par l'amiante et de mieux protéger les agents contre les affections susceptibles d'être provoquées par ces poussières.

» Toutes les analyses ont révélé la présence de quelques fibres d'amiante dans l'atmosphère, mais ont permis de relever des taux de concentration extrêmement faibles. »

La R.A.T.P. conclut : *« Il a été décidé de ne plus utiliser les produits contenant de l'amiante pour la réalisation des revêtements par « flocage ». D'autre part, tous les revêtements contenant de l'amiante seront neutralisés soit en les retirant, soit en les recouvrant. »*

● *Chamarande préservé.* — Le domaine du château de Chamarande (dans l'Essonne) est, une nouvelle fois, mis en vente aux enchères, mardi 25 avril. La veille, le conseil général du département avait décidé, au terme d'une séance exceptionnelle, de faire jouer son droit de préemption afin que cet ensemble, situé à moins d'une heure de Paris, puisse rester *dans le domaine public.* — *(Correspondance.)*

Aquitaine

DÉBAT A BAYONNE

Partisans et adversaires de l'aménagement de la côte dos à dos

De notre correspondant

Bayonne. — Créée en février 1977 dans le but d'acquérir, au moyen de souscriptions, des espaces naturels menacés pour les rendre inaliénables, l'Association Espaces pour demain a pris l'initiative d'organiser à Bayonne le lundi 24 avril un colloque sur le thème « Ecologie, économie, quelles alternatives pour un aménagement régional ? »

L'originalité de ce colloque tient au fait qu'il réunissait pour la première fois des hauts fonctionnaires, des responsables économiques et des représentants d'associations. Ce n'est pas par hasard qu'il a eu lieu en Aquitaine. Dès la naissance d'Espaces pour demain, son fondateur et secrétaire général, M. Louis Beriot, rédacteur en chef à Antenne 2, et son délégué régional, M. Pierre Lebaillif, ont réuni à Hourtin, en Gironde, quelque deux mille souscripteurs pour « geler » 6 hectares de terrains, où devait être réalisé un projet d'aménagement de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine (MIACA), que préside M. Emile Biasini.

M. Biasini, invité au *colloque* s'y est rendu : malgré les critiques dont ses opérations ont fait l'objet, notamment de la part de M. Bernard Charbonneau, *président d'honneur du Comité* de défense de la côte aquitaine, il n'a pas cru devoir répliquer ni se justifier. Le débat a duré huit heures et a laissé les participants *dos à dos. Est-ce un pas vers la* réconciliation ? Rien n'est moins sûr.

Pour l'Aquitaine, par exemple, *Espaces pour demain suggère de* redéfinir la stratégie de l'aménagement de la côte et de l'arrière-pays en abandonnant les priorités actuelles (le programme autoroutier représente à lui seul 50 % du budget régional), de freiner l'exode rural, de maîtriser le tourisme, qui *« ne peut être qu'une activité complémentaire »*, de soutenir et animer le potentiel économique existant, de promouvoir l'utilisation de la géothermie.

« Nous voulons, a dit M. Lebaillif, *imiter l'Irlande et le Tyrol, en aucun cas refaire ici un deuxième Languedoc-Roussillon. »*

Bretagne

LES CONSÉQUENCES DE LA MARÉE NOIRE

Le Comité économique demande une « indemnisation intégrale » des sinistrés

De notre correspondant

Rennes. — Utilisant un artifice de procédure en choisissant de réunir ensemble ses quatre commissions, pour ensuite ouvrir cette réunion commune au public et à la presse, le comité économique et social de Bretagne a réussi, lundi 24 avril, à contourner le refus de l'autorité administrative de l'autoriser à organiser une séance extraordinaire sur la marée noire et ses conséquences.

Deux rapports, l'un sur les préjudices subis et leur indemnisation, présenté par M. Henri Didou, l'autre relatif aux enseignements de la catastrophe et aux mesures préventives proposées aux onze comités économiques et sociaux des régions littorales françaises, réalisé par M. Joseph Martray, ont été adoptés à l'unanimité, moins deux abstentions et une voix contre.

Le rapport Didou souligne qu'« *il serait inacceptable qu'une activité individuelle ou qu'une entreprise disparaisse du fait d'une catastrophe dont la responsabilité est totalement étrangère à la région* » et demande la mise en place d'un observatoire permanent chargé de mesurer les conséquences économiques et écologiques de la marée noire et d'élaborer un programme de développement spécifique aux zones côtières sinistrées. Il affirme également la détermination des responsables socio-économiques bretons de veiller à une indemnisation intégrale.

Le rapport Martray sera adressé aux dix autres comités économiques et sociaux des régions littorales françaises qui, le 1er juin à Paris, se prononceront sur un avis commun qui sera ensuite transmis au gouvernement. M. Martray propose un véritable « plan d'action » en distinguant les mesures qui dépendent uniquement de la France et celles qui exigent une concertation et des accords internationaux, y compris communautaires.

Il souhaite également que les comités économiques et sociaux (totalement ignorés des autorités dans l'affaire de l'*Amoco-Cadiz*) soient associés aux études et discussions qui pourront avoir lieu autour des programmes à mettre sur pied pour prévenir de telles catastrophes et au contrôle de l'exécution des mesures arrêtées. Enfin, le comité économique et social de Bretagne, qui *« refuse l'explication par la fatalité »*, a décidé d'intenter une action en justice contre les responsables de la catastrophe.

YANN ENJEU.

TRANSPORTS

● *Accidents d'avions : mille cinq cent quatorze morts en 1977.* — La sécurité des voyages aériens sur les lignes régulières s'est très nettement améliorée l'an dernier, révèle un rapport de l'Organisation civile internationale (O.A.C.I.) : vingt-cinq accidents d'avions ont causé la mort de six cent trente personnes au lieu *de mille cent quatre-vingt-sept* morts en 1976. En revanche, la sécurité des vols charters s'est détériorée en 1977 : trente-huit accidents d'avions ont causé la mort de huit cent quatre-vingt-quatre personnes au lieu de trois cents en 1976. Cette augmentation est due à la plus grave catastrophe de l'histoire de l'aviation : la collision de deux Boeing-747 : cinq cent cinquante-cinq morts, le 27 mars, aux Canaries.

M. François Essig quitte la Datar

M. François Essig va quitter le poste de délégué à l'aménagement du territoire. Il était entré à la DATAR en 1964 et avait été nommé délégué en septembre 1975. Il pourrait occuper un poste important au ministère de la défense, ou bien dans une grande entreprise publique ou privée.

Son successeur à la tête de la DATAR — directement rattachée au premier ministre depuis la formation du nouveau gouvernement de M. Barre — sera connu dans quelques jours. Il pourrait s'agir soit de M. Daniel Doustin, préfet, ancien directeur du cabinet de M. Barre, soit de M. André Chadeau, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, ancien directeur du cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas à Matignon.

L'aménagement du territoire sans « politique politicienne »

Douze ans à la délégation à l'aménagement du territoire, trois ans de fonctions de délégué, c'est beaucoup ; c'est en tout cas assez pour faire un bilan. M. François Essig aurait pu continuer à préparer et à régler les modalités de « gros coups », comme l'installation de Renault en Lorraine en septembre 1977 dans le cadre de la politique de conversion minière ; ou bien organiser dans les détails (ce qui est *moins spectaculaire donc moins* payant), les quarante ou cinquante mesures économiques, administratives, juridiques, culturelles, agricoles, foncières, sociales, *éducatives dont la conjonction* seule peut permettre de redonner vie à des départements entiers de montagne saignés par l'exode rural. « Rempiler », avec ces seules perspectives, visiblement, ne l'enthousiasmait pas.

Pourtant, depuis trois ou quatre mois, M. Essig, d'ordinaire discret, réservé, très « classique », à l'inverse de son prédécesseur, M. Jérôme Monod, avait repris de l'assurance. *« Il a mangé du lion »*, lançaient ses collaborateurs. Vendredi dernier 21 avril, à Marseille, il avait longuement rencontré M. Gaston Defferre, s'était penché au chevet d'une région gravement malade (pas simplement à cause de l'affaire Terrin) et avait renoué un constructif dialogue (après des mois de rapports empoisonnés) avec les responsables régionaux, d'une évidente importance politique. Mais la veille, il avait fait part à M. Raymond Barre de son souhait de quitter l'avenue Charles-Floquet.

C'est avec le *« sentiment du devoir accompli »* qu'il quitte M. Bertrand Cuny, son adjoint ; M. Bernard Attali, le négociateur financier ; M. Daniel Macquart, *l'homme du littoral et de la montagne*, et le « noyau » de ceux qui, depuis plus de cinq ans, formaient la vieille garde. Trois indices lui prouvent que la DATAR a été, ces derniers mois, fermement remise en selle et honorée : la participation de M. Essig aux grandes conférences de la Maison Blanche, à Washington ; le quinzième anniversaire de la DATAR en présence de M. Giscard d'Estaing, en février dernier, enfin le rattachement direct de la Délégation au *premier* ministre dans la formation du dernier gouvernement. Voilà sans doute ce qui, à ses yeux, illustre le mieux la « remontée » de la DATAR et des politiques qu'elle préconise.

« Il n'y a qu'un patron c'est le ministre »

Car elle était bien bas il y a encore trois ans ! L'époque où M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, exerçait son autorité aussi sur la DATAR avait placé les responsables de cette administration pas comme les autres sous une chape politique insupportable. Jérôme Monod en tira vite les conséquences. Puis M. Jean Lecanuet arriva, en août 1976, et, rapidement, les rapports se « rafraîchirent » entre M. Essig et son ministre d'Etat.

Le maire de Rouen, déçu de n'avoir obtenu que le Plan et l'aménagement du territoire, s'emportait lorsque les journaux écrivaient : *« M. Essig, patron de la DATAR... » « Il n'y a qu'un patron, c'est le ministre »*, s'empressait de répliquer l'entourage de M. Lecanuet. Ce fut le temps des conciliabules, des rumeurs, des manœuvres (avortées) dont l'enjeu était le remplacement de M. Essig par un haut fonctionnaire qui aurait été moins marqué, à la veille de la campagne des législatives, par plus de dix ans de pouvoir U.D.R.

M. Essig s'est gardé de mettre le doigt dans la politique politicienne. *« Je suis pourtant sensible à la grande, à la vraie politique,* raconte-t-il. *Lorsque en 1968, M. Pompidou, alors premier ministre, présidant un conseil interministériel, déclara à ses collègues : « La Bretagne est au » bord de la révolution et je ne » veux pas de la révolution. Je » décide de faire ceci, et ceci. » Vous avez, bien sûr, des objec- » tions techniques et financières, » messieurs les ministres, mais » vous exécuterez ce que j'aurai » tranché », on était dans la grande politique.*

L'équilibre des régions, la répartition des fruits de la croissance ou des sacrifices, la justice géographique, ne sont évidemment pas indifférents aux choix politiques du pouvoir en place, ni au jeu des forces vives du pays. On aura l'occasion de s'en apercevoir ces prochains mois au cours desquels la politique d'aménagement du territoire devra suivre trois grandes orientations :

— Mener à bien les opérations de restructuration sectorielle ou géographiques (construction navale, textile, Basse-Loire, région marseillaise, Vosges, Nord) ;

— Favoriser la décentralisation des responsabilités économiques, financières et bancaires, en liai*son plus étroite avec les établis*sements publics régionaux ;

— Susciter en permanence des innovations dans la recherche, la technologie, la prospective, les procédures et les mœurs administratives.

En même temps, il y a deux politiques traditionnelles à renforcer :

— Empêcher que les régions rurales ne deviennent des « parcs » vides, peuplés de quelques retraités résignés ou aigris ;

— Empêcher que les « zones fragiles » (littoral, montagne) ne se livrent sans retenue à la spéculation ou à l'urbanisation incontrôlée.

Tâche qui, par le passé, exigea du doigté, et, que ce soit dans les darses de Fos, sous les chevalements des mines de Courrières ou en haut du Mezenc, un grand sens politique.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. Monory : toute l'opération d'assainissement peut échouer si les salaires vont trop vite

« Nous venons de vivre trente ans dans une économie d'assistés, avec des chefs d'entreprise qu'on a habitués à tendre la main. Il s'agit aujourd'hui de faire une véritable révolution : rendre les industriels responsables », a déclaré, lundi 24 avril, M. Monory, le nouveau ministre de l'économie, qui était l'invité de l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers).

M. Monory a ajouté que la libération des prix industriels commencerait à partir de juillet, se ferait en trois ou quatre étapes et serait complètement achevée à la fin de l'année. Dans les services et le commerce, *« la porte n'est pas fermée »*. Mais ces secteurs resteront réglementés pour l'instant, *« sauf problèmes particuliers »* pour la solution desquels des mesures ponctuelles pourront être prises.

En ce qui concerne les tarifs publics, les mêmes règles de gestion industrielle devront s'appliquer *(voir page 1 et ci-dessous)*.

Le ministre de l'économie a ensuite insisté sur le fait qu'un dérapage des salaires mettrait en échec le plan Barre et qu'il était indispensable que, dans chaque branche et dans chaque entreprise, la masse salariale globale n'augmente pas plus vite — à effectif constant — que les prix. *« C'est à l'intérieur de cette masse que des évolutions différentes pourront être conduites pour avantager les travailleurs les plus démunis. »*

En ce qui concerne la politique économique d'ensemble qu'il compte mener, notamment vis-à-vis des firmes industrielles aidées par l'Etat, M. Monory a déclaré : *« Le système de l'infirmerie, qui était non pas vraiment la règle mais une exception un peu trop fréquente, doit disparaître progressivement. Il y aura des choix difficiles. Pour Boussac, par exemple, il faut poser le problème à fond cette fois, car on ne peut pas traîner cette affaire pendant encore cinq ans. La solution, dans ce cas, n'est certainement pas pour l'Etat de mettre quelques dizaines ou quelques centaines de millions de francs. »*

Répondant à diverses questions, M. Monory a apporté les précisions suivantes :

— TRAVAILLEURS IMMIGRES : en aménageant mieux le territoire, on enverrait des entreprises parisiennes en province, ce qui créerait des emplois pour des travailleurs français. La revalorisation du travail manuel va dans le même sens. Mais on ne renverra pas demain les travailleurs immigrés chez eux. Ce serait contraire à la moralité de la France.

— EPARGNE ET CIRCUITS FINANCIERS : sauf imprévu, un projet de loi sera rapidement déposé auprès du Parlement.

— EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE : la liberté des prix industriels s'accompagnera d'une politique d'encadrement du crédit très rigoureuse, de façon à limiter strictement la progression de la masse monétaire. M. Monory a, par ailleurs, confirmé la prochaine révision des taux de base bancaires.

— CONCURRENCE : *« Je serai féroce avec les entreprises qui forment un monopole, une entente, ou abusent de leur position dominante »*, a déclaré le ministre.

— EMPRUNTS A L'ETRANGER : *« Je ne serai pas laxiste en la matière. Il faut surveiller l'ensemble des investissements publics, et emprunter de façon très raisonnable hors de nos frontières. »*

La hausse des tarifs publics

(Suite de la première page.)

Enfin, l'accélération probable de la croissance économique va grossir les rentrées de T.V.A. Il n'en reste pas moins vrai que l'Etat risque d'avoir à financer entre 10 à 15 milliards de francs de l' « impasse 1978 » en créant de la monnaie, ce qui est évidemment inflationniste.

C'est notamment pour cette raison que M. Barre a décidé une opération-vérité des tarifs publics, qui est le parallèle de l'opération « libération des prix industriels » dans le secteur privé. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'Etat se désengage en réduisant ses subventions.

Mais lundi, au cours du comité interministériel, M. Barre a eu trois mauvaises surprises. La première lui a été causée par un argument d'ordre technique : faut-il *« matraquer »* les usagers de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F., faut-il les décourager d'utiliser *les transports en commun ?* Les automobilistes ne sont-ils pas déjà trop nombreux dans les villes ? C'est un aspect important de la qualité de la vie et de l'aménagement du territoire. Ces sujets doivent-ils rester des thèmes de discours électoraux destinés à séduire les écologistes ou faut-il vraiment les prendre en compte quand il s'agit de décisions importantes et concrètes ?

Deuxième mauvaise surprise : il ne sera pas possible de réduire sensiblement avant 1980 les subventions que l'Etat verse aux entreprises publiques (30 milliards *de francs sont prévus pour 1978)*. Les fortes hausses de tarifs qui s'appliqueront la semaine prochaine ne dégonfleront que de 1 milliard de francs environ l'effort budgétaire de 1978 et de 2 milliards de francs celui de 1979. En fait — et en attendant des calculs plus précis — l'idée serait de limiter en francs courants la subvention globale de l'Etat au niveau où elle se trouve, ce qui — compte tenu de l'érosion monétaire — correspondrait à une réduction de 10 % environ chaque année. Déception pour M. Barre, qui pensait qu'une opé*ration vérité des prix* lui permettrait d' « économiser » entre 5 et 15 milliards de francs selon les hausses retenues. On en est loin, l'essentiel du gain étant d'empêcher le déficit global des entreprises publiques de se creuser davantage.

Le dérapage de l'indice des prix

Troisième mauvaise surprise pour M. Barre : certains ministres *lui ont vivement conseillé* de ne pas trop charger la barque pour des raisons politiques. Que le déficit budgétaire — causé *notamment* par les entreprises publiques — soit une source d'inflation quand il ne peut pas être financé sainement — c'est-à-dire par de l'épargne, — chacun s'en est déclaré d'accord. Mais les syndicats accepteront-ils ces raisonnements subtils qui aboutissent à faire d'une hausse massive des tarifs une condition de la désinflation ? Le gouvernement ne risque-t-il pas de se couper de F.O. et de la C.F.D.T. — nouvel interlocuteur très apprécié du pouvoir — quand les prochains indices des prix seront connus ? Déjà, en mars, l'indice de l'INSEE *aurait augmenté de 0,9 %. Il* franchira par la suite plusieurs fois la barrière de 1 %. On estime que l'opération vérité des tarifs publics entraînera à elle seule une hausse supplémentaire d'environ 0,8 % de l'indice. S'y ajouterait l'effet « liberté des prix industriels », estimé à 1 %. Le rythme actuel de l'inflation étant de 8 % l'an, on afficherait pour 1978 un « score » de 10 %, peut-être supérieur. Est-ce politiquement supportable ? De nombreuses voix se sont élevées lundi pour mettre en garde M. Barre contre le mécontentement qui *pourrait se manifester* à la rentrée prochaine.

Ce sont ces considérations économico-politiques qui expliquent que finalement on s'en soit tenu — sauf pour l'énergie et peut-être la R.A.T.P. — aux hausses qui avaient été prévues en septembre *1977 dans le budget de* 1978. Pour E.D.F. et G.D.F., on majorera tout de même sensiblement la facture initiale, dont l'augmentation passera de 6 % (prévision septembre 1977) à quelque 10 %, probablement un peu plus pour E.D.F. (11 % environ) et un peu moins pour G.D.F. (9 %). Quant à la R.A.T.P., dont le déficit est de 2,7 milliards de F, la hausse prévue en septembre dernier était de 10 centimes. *Il est probable qu'un effort* supplémentaire sera décidé mercredi en conseil des ministres et que l'augmentation qui sera annoncée la semaine prochaine atteindra 15 centimes, portant le prix du billet de 1,10 F à 1,25 F.

Les arguments politiques ont finalement limité une opération qui, à maints égards, aura pourtant des conséquences économiques et politiques profondes.

ALAIN VERNHOLES.

RÉPARATION NAVALE

DUNKERQUE : accord et reprise du travail après cinquante-six jours de conflit

De notre correspondant

Dunkerque. — L'accord signé entre la chambre patronale et le syndicat C.G.T. de la métallurgie a permis, ce mardi 25 avril, la reprise du travail dans la réparation navale dunkerquoise, après cinquante-six jours de conflit. Un arrangement a pu intervenir concernant le problème très ardu de l'indemnisation des « heures de creux ». Entre le maintien intégral du salaire demandé par le syndicat et l'indemnisation à 85 % offerte par Béliard, on s'est arrêté à un taux intermédiaire de 90 % du salaire brut, certaines « heures de creux » étant d'autre part converties en temps de repos.

En effet, au-delà de cent huit heures de travail par mois, les heures supplémentaires donneront automatiquement lieu à un temps de repos non rémunéré, à prendre en principe dans les périodes creuses et par tranches de quatre heures minimum, soit une demi-journée.

En ce qui concerne les salariés *reclassés* dans d'autres entreprises, ce qui est le cas des licenciés de Flandes - Industrie, le patronat reprendra en compte, *dans le calcul de leurs salaires*, leur ancienneté. Une commission paritaire présidée par le directeur départemental du travail se réunira chaque trimestre pour faire le point de la situation des licenciés. Enfin on étudiera chaque demande de mise à la retraite anticipée pour les salariés âgés d'au moins cinquante-six ans et huit mois avec garantie de salaire perçu à 70 % sans condition d'ancienneté. Cet accord est valable pour les quatre entreprises touchées par le conflit.

Le syndicat F.O. a différé sa *réponse : ses dirigeants soulèvent* en effet la question de l'indemnisation des non-grévistes, demandant qu'elle soit prise en charge par l'union des caisses de chômage. F.O. demande en outre que les « heures de battement » pouvant se produire dans une demi-journée ne soient pas considérées comme *« heures de creux »*.

Le battement, le creux, le chômage partiel, comment différencier ces temps morts pour lesquels les sautes de régime de plus en plus accentuées dans la réparation navale incitent à rechercher des formules distinctes d'indemnisation ?

Plusieurs entreprises d'autres ports français appliquant leur propre formule, l'administration *de tutelle (marine marchande)* étudie la possibilité d'uniformiser les systèmes d'indemnisation du chômage. — M. B.

MARSEILLE : le dépôt de bilan du groupe Terrin semble imminent

De notre correspondant régional

Marseille. — A l'appel de l'Union départementale des syndicats C.G.T. de la métallurgie des Bouches-du-Rhône, les travailleurs de la réparation navale marseillaise devaient cesser le travail pendant quatre heures ce mardi 25 avril pour manifester dans la rue leur opposition au dépôt de bilan du groupe Terrin. La menace d'une telle décision, très grave de conséquences pour l'économie marseillaise, s'est en effet précisée après l'échec des conversations que les dirigeants de Terrin ont eues avec les pouvoirs publics le vendredi 21 avril à Paris (*Le Monde* des 23-24 avril). Le gouvernement a fait savoir qu'il ne souhaitait pas « financer » directement les sept cents licenciements (sur quatre mille salariés) envisagés par la direction du groupe et qu'il considérait comme inévitable le processus d'un dépôt de bilan mettant en jeu les mécanismes juridiques et sociaux habituels.

Cependant, selon l'un des dirigeants de Terrin, des *« pourparlers positifs »* auraient été engagés dans les dernières heures avec des investisseurs français et étrangers. Ceux-ci seraient susceptibles (en dehors des chantiers navals de La Ciotat) de devenir les partenaires que le groupe recherchait depuis un an. *« Les pourparlers*, a précisé le responsable de Terrin, *se déroulent au niveau le plus élevé avec la coopération du gouvernement »*.

AFFAIRES

Nouveaux licenciements aux Tanneries françaises réunies

Comme une peau de chagrin...

Les pouvoirs publics ont accepté de soutenir le nouveau plan de redressement des Tanneries françaises réunies mis sur pied à l'initiative d'Unigrains. Ce plan, dont les grandes lignes ont été présentées lundi 24 avril au comité central d'entreprise réuni au Puy, prévoit notamment le licenciement de cinq cent soixante-deux salariés dans les usines du Puy (trois cent quatre-vingt-douze licenciements) et de Bort-les-Orgues (cent soixante-dix licenciements), soit plus de la moitié des effectifs de la société (neuf cent quatre-vingt-seize salariés).

Les Tanneries françaises réunies seront sauvées, du moins ce qu'il en reste. Le nouveau plan présente, a priori, de nombreux gages de succès : soutenu par les pouvoirs publics, qui verseront 4 à 5 millions de francs de prêts et de subventions, il réunit des professionnels aguerris à la pratique d'un métier délicat, des représentants de l'élevage et de l'agriculture, fournisseurs des peaux brutes, ainsi que des membres du secteur d'aval (maroquinerie). Seul point noir, mais de taille : conçu sur des prévisions de ventes et de productions modestes, il implique une réduction drastique des effectifs.

On a peine à se rappeler que, en 1974, date de leurs premières difficultés, les T.F.R. comptaient deux mille deux cents personnes. Dans un premier temps, les salariés des Tanneries d'Annonay furent détachés du groupe : les effectifs tombèrent à mille sept cents personnes. Puis, de solutions bâtardes en plans avortés, les T.F.R. se sont peu à peu réduites comme une peau de chagrin, sans parvenir jamais à redresser la situation. A qui la faute ? Aux dirigeants de la société d'exploitation créée en 1975, qui n'ont pas réussi, en dépit d'efforts méritoires, à atteindre leurs objectifs ? Aux actionnaires, étrangers au secteur, qui ont traîné des pieds, et retardés les augmentations de capital nécessaires ? Aux pouvoirs publics, qui, ayant repoussé les premières propositions d'un puissant groupe britannique, ont hésité, pour des raisons essentiellement politiques, à accepter les licenciements, inévitables dès le départ ? A la conjoncture instable du secteur, victime des fluctuations « folles, folles, folles » des cours des peaux brutes, puis des importations à bas prix ? Dans cette affaire, les responsabilités sont difficiles à déterminer. Mais quel gâchis, surtout si l'on considère que la France est le premier producteur européen de peaux de bovins !

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Alsthom Atlantique* vient de prendre une participation importante (plus des deux tiers du capital) dans la société Aman. Spécialisée dans la fabrication de groupes électrogènes moteurs diesel et turbines à gaz, cette firme réalise un chiffre d'affaires de 80 millions de francs et emploie cent quatre-vingts personnes. M. Jacques Varnet, fondateur d'Aman, en reste le président-directeur général.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6200	4,6300	+ 35	+ 55	+ 57	+ 87	+ 103	+ 147
$ can.	4,0550	4,0650	+ 3	+ 30	— 5	+ 28	— 70	— 5
Yen (100)	2,0250	2,0320	+ 105	+ 130	+ 205	+ 240	+ 505	+ 580
D. M.	2,2246	2,2305	+ 87	+ 105	+ 170	+ 195	+ 535	+ 580
Florin	2,0810	2,0870	+ 70	+ 85	+ 125	+ 155	+ 380	+ 425
F. B. (100)	14,2900	14,3300	+ 285	+ 435	+ 535	+ 720	+1380	+1740
F. S.	2,3600	2,3700	+ 140	+ 170	+ 290	+ 320	+ 855	+ 900
L. (1 000)	5,3164	5,3325	— 260	— 210	— 510	— 430	—1465	—1315
£	8,4070	8,4290	— 150	— 117	— 250	— 150	— 560	— 445

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
$ E.-U.	6 13/16	7 1/16	7 1/16	7 7/16	7 1/4	7 1/2	7 5/8	8 1/8
Florin	2 1/4	3 1/4	4	4 5/8	4 1/16	4 5/8	4 1/4	4 7/8
F. B. (100)	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 7/8	5 3/8	6 1/8	6 1/16	6 9/16
F. S.	1/8	5/8	1/4	7/8	7/16	13/16	1	1 5/16
L. (1 000)	13 1/2	18 1/2	12 1/4	13 3/4	13	14	13 1/4	14 1/4
£	6 7/8	7 5/8	9 3/8	10 1/8	9	9 1/2	9 1/4	10
Fr. franç.	7 7/8	8 3/8	7 7/8	9 3/8	9	9 1/2	9 3/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LA NÉGOCIATION EUROPÉENNE SUR LES PRIX

M. Méhaignerie s'oppose au projet de compromis élaboré par les Danois

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les négociations agricoles entre les ministres de l'agriculture des Neuf ont du mal à s'engager. *Lundi 24 avril*, M. Dalsager, le ministre danois qui préside les travaux du Conseil, a présenté un projet de compromis ouvrant, mais de manière peu précise, tous les thèmes de la négociation. Il a été critiqué par plusieurs délégations. *« C'est un mauvais projet »*, a commenté le ministre français, M. Méhaignerie, qui lui reproche surtout de ne tenir aucun compte de ses idées concernant la manière *d'aborder les problèmes de l'agri*culture méditerranéenne. Le projet Dalsager suggère l'octroi d'une aide financière pour moderniser les structures de production du Mezzogiorno et du Midi français, mais reste muet sur la nécessité de renforcer les disciplines du marché, en particulier dans le cas du vin. Or, les Français veulent d'abord et surtout la fixation d'un prix plancher dans les échanges pour laisser une chance à la *politique d'amélioration de* la qualité qui est tentée dans le Midi. Les Italiens rejettent cette formule, parce qu'elle freinerait leurs ventes de vin à la France. Apparemment, la proposition de Paris n'est pour l'instant appuyée par aucun des pays partenaires.

Isolés sur ce problème du vin, les Français éprouveront à l'évidence également des difficultés pour obtenir une réforme substantielle de la méthode de calcul des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) applicables au porc, aux produits laitiers, aux produits amylacés et au sucre. Au total, les cartes sont distribuées de telle façon que la partie se présente sous un jour difficile pour M. Méhaignerie.

Les agriculteurs français noteront cependant avec satisfaction que ce premier projet de compromis soumis au Conseil prévoit la réduction du *« prélèvement de coresponsabilité »*, auquel sont actuellement assujettis les producteurs de lait. C'est là une tendance qui semble irréversible.

Ce mardi, le Conseil ne devait reprendre ses travaux que dans le courant de l'après-midi, la première partie de la journée étant consacrée à des contacts bilatéraux.

PHILIPPE LEMAITRE.

Quinze mille paysans ont manifesté à Fougères

De notre correspondant

Rennes. — Au moment où les ministre de l'agriculture des Neuf entamaient leur négociations, quinze mille agriculteurs venus de Bretagne, des Pays de la Loire et de Basse-Normandie ont participé, le lundi 24 avril, à la manifestation organisée par la Fédération *régionale des syndicats d'exploi*tants agricoles de l'Ouest à Fougères (Ille-et-Vilaine). Il s'agissait d'appuyer les revendications *« européennes et nationales »* des agriculteurs français, et plus particulièrement des éleveurs de l'Ouest : relèvement des prix de campagne en tenant compte de l'augmentation des charges de production ; démantèlement sur trois ans des montants compensatoires monétaires et dévaluation du *« franc vert »*.

Seuls les départements *« contestataires »* du Morbihan et de la Loire-Atlantique ne participaient pas au rassemblement. Les agriculteurs du Finistère et de la *Mayenne, dont les* responsables départementaux sont également en désaccord avec la Fédération régionale, notamment au sujet de la taxe de co-responsabilité laitière, étaient présents.

Encadrés par un service d'ordre vigilant composé de quelque six *cents* agriculteurs, les *manifes*tants ont défilé pendant une heure et demie dans les rues de Fougères aux cris de *« Méhaignerie, des prix ! »*. Auparavant, les responsables syndicaux ont expliqué lors d'un meeting les raisons du mécontentement des agriculteurs de l'Ouest, qui, outre l'insuffisance des prix et la baisse de leurs revenus, craignent un transfert de production au bénéfice de l'Allemagne de l'Ouest et de la Hollande, favorisées par les phénomènes monétaires européens et mondiaux.

La manifestation, qui constituait *« un dernier avertissement au gouvernement »*, s'est déroulée sans incidents. Pourtant, en fin de journée, vers 18 heures, les derniers camions d'un convoi de la C.R.S. 42, de Nantes, ont été lapidés à Saint-Jean-sur-Couësnon, à une quinzaine de kilomètres de Fougères, où un cordon de manifestants venus du Finistère était stationné devant un café. Trois gardiens de la paix blessés, l'un à une jambe, les deux autres à la tête, ont dû être hospitalisés à Rennes. Deux personnes, un jeune agriculteur et le chauffeur d'un car intercepté 10 kilomètres plus *loin, ont été entendues par les* gendarmes puis remis en liberté vers 22 heures. — Y. E.

● *Les attributions de M. Jacques Fouchier*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture. — Un décret publié au *Journal officiel* du 25 avril indique que M. Fouchier *« assiste le ministre de l'agriculture et connaît de toutes les affaires qu'il lui confie, notamment pour ce qui concerne la consommation alimentaire, la qualité des produits et la santé animale, les haras et l'équitation, la forêt et l'espace rural »*.

● *La fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest* a organisé, ce lundi 24 avril à Fougères (Ille-et-Vilaine), une manifestation *« dans le but d'attirer l'attention des ministres de l'agriculture des Neuf sur la situation catastrophique des agriculteurs français, et notamment des producteurs de porc et de lait, et pour rappeler au gouvernement français ses engagements précis en matière de « franc vert » et de démobilisation des montants compensatoires monétaires »*.

● *La Cour européenne de justice de Luxembourg* vient de décider que la taxe de 12 % perçue par la France sur les importations de vins de table italiens entre septembre 1975 et avril 1976 était contraire au droit communautaire.

Cet arrêt fait suite à de nombreuses démarches entreprises par des importateurs français de vin italien auprès des tribunaux français en vue d'obtenir le remboursement de cette taxe.

L'arrêt prononcé le 20 avril permet donc de clarifier ce point de droit communautaire pour l'ensemble des juridictions concernées et devrait mettre définitivement fin à ce que certains ont appelé la *« guerre du vin »* entre la France et l'Italie. — (A.F.P.)

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ACCORDE UN PRÊT DE RECONVERSION A PEUGEOT-CITROËN

La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) va accorder à la Société mécanique automobile de l'Est (filiale de Peugeot-Citroën) un prêt de reconversion de 80 millions d'unités de compte (450 millions de francs environ). Ce prêt est destiné à financer en partie la construction d'une usine de moteurs à Ennery (Moselle) et l'extension de l'unité de production de boîtes de vitesses de Metz, deux projets qui devraient permettre de créer quatre mille emplois, d'ici à 1985, dans un région durement touchée par la crise de la sidérurgie. Les conditions de ce prêt, le plus important jamais consenti pour une opération de reconversion, feront l'objet d'un contrat passé *entre la firme et la Commission* européenne.

● *CIT-Alcatel* (groupe C.G.E.) vient de créer un Centre de coopération internationale (C.C.I.) destiné à la formation des ingénieurs et techniciens de ses clients au fonctionnement, à l'installation et à la maintenance de ses systèmes de télécommunications, notamment du central téléphonique électronique temporel E-10, commandé actuellement par douze pays. Ce centre sera situé à Saint-Ouen et ouvrira ses portes en septembre 1978.

ÉTRANGER

EN SUÈDE

Les syndicats protestent contre les avantages accordés par le gouvernement aux entreprises

Stockholm. — Le gouvernement suédois vient d'annoncer que la taxe générale de 2 % versée par les employeurs sur les salaires serait supprimée le 1er juillet. Le premier ministre, M. Thorbjorn Fälldin, a ensuite indiqué que de nouveaux allégements des charges sociales des entreprises, en particulier des cotisations au régime national des retraites, pourraient être envisagés à l'automne, si la situation l'exigeait.

Les autorités veulent ainsi, une fois de plus, stimuler l'économie et permettre aux entreprises de renforcer leur compétitivité. Elles espèrent bien que la disparition de cette taxe sera utilisée par l'industrie pour abaisser les prix de ses produits sur les marchés étrangers, et non pour augmenter ses bénéfices.

De notre correspondant

La présentation de ces mesures a été accueillie par un tollé au sein de l'opposition social-démocrate et des syndicats. M. Gunnar Nilsson, président de la Confédération générale du travail L.O., estime que son organisation a été trompée :

« Quelques semaines seulement après la signature d'accords salariaux bien maigres qui démontrent notre sens des responsabilités, le gouvernement accorde aux entreprises des avantages supérieurs à l'augmentation des rémunérations des travailleurs pour l'année en cours, qui est de 1,9 %. » Selon M. Nilsson, le ministère Fälldin est en train de *« raser les derniers restes de l'esprit de Saltsjöbaden »* qui assure, depuis quarante ans, en Suède, la paix du travail par la concertation entre partenaires sociaux, et il n'exclut pas, dans l'avenir, des mouvements sauvages et un durcissement général. Le dirigeant de T.C.O., la Fédération des employés et cadres de Suède, trouve, pour sa part, que ces mesures sont *« extrêmement surprenantes »*, alors que s'amorce un redressement de l'économie.

Il semble, en effet, que, pour la Suède, le creux de la vague soit passé. Pour les trois premiers mois de l'année, la balance des échanges enregistre un excédent de plus de 1 milliard de couronnes. Les stocks considérables des entreprises, qui représentent en valeur plus de 70 millions de couronnes, ont tendance à diminuer. Dernier signe d'amélioration, la Banque royale de Suède a abaissé jeudi 20 avril d'un demi-point le taux de l'escompte, qui est ainsi ramené à 7 %. Seul point sombre, l'emploi. Officiellement le taux de chômage est de 2,3 %, mais la population active est employée aujourd'hui, à près de 4,5 %, dans des travaux subventionnés, protégés, ou se trouve en recyclage.

La critique des sociaux-démocrates, quant à elle, porte essentiellement sur la façon même de stimuler l'économie. Deux politiques s'affrontent. Selon les socialistes, seules les branches en difficulté doivent bénéficier d'un soutien public. Les « bourgeois », eux, préconisent des mesures générales susceptibles d'encourager psychologiquement l'ensemble de l'industrie, ne serait-ce que pour relancer les investissements.

Les responsables du gouvernement ne paraissent pas impressionnés outre mesure par cette vague de protestations, qui émanent également d'une partie de la presse qui leur accorde habituellement ses sympathies. M. Bohman, ministre de l'économie, a déclaré que les syndicats n'avaient pas été du tout dupés, comme ils le prétendent. *« Ils n'ont qu'à bien lire la déclaration gouvernementale d'octobre 1976. Il y est dit textuellement que la taxe patronale sera progressivement supprimée au cours de la législature. Elle était de 4 % lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Dans un premier temps, elle a été réduite de moitié, et maintenant nous la supprimons. Par ailleurs,* a-t-il ajouté, *c'est nous, et non les syndicats, qui dirigeons le pays. »*

L'impôt sur les salaires, introduit par les sociaux-démocrates pour financer, entre autres, la baisse de la fiscalité des ménages, a toujours été considéré par les conservateurs comme *« une punition infligée aux entreprises »*. M. Bohman, qui en est aussi le leader, ne cache pas que, s'il n'avait pas eu à tenir compte de l'opinion de ses partenaires centristes et libéraux au sein de la coalition, les charges des sociétés auraient été encore plus allégées, quitte à emprunter l'argent nécessaire à l'étranger. En effet, le déficit budgétaire pour l'exercice 1978-1979, qui était évalué à 32 milliards de couronnes en janvier, se trouve aggravé par ces mesures de quelques milliards supplémentaires.

L'objectif du gouvernement est de renforcer la compétitivité des entreprises suédoises, ce qui, à plus long terme, doit stabiliser l'emploi. La dévaluation de 10 % de la monnaie en août dernier était l'élément principal de cette politique ; mais, selon de récentes statistiques de l'O.C.D.E., les coûts de revient de l'industrie suédoise sont toujours supérieurs de 10 % à ceux de ses principaux concurrents. Et c'est cet écart qui préoccupe les dirigeants de Stockholm.

ALAIN DEBOVE.

AU CANADA

Le gouvernement du Québec réduit les impôts directs

De notre correspondant

Montréal. — M. Jacques Parizeau, ministre des finances du gouvernement québécois, vient de présenter le budget de son gouvernement pour l'année fiscale qui s'achèvera le 31 mars 1979. Celui-ci prévoit des recettes s'élevant à 12 300 millions de dollars, alors que les dépenses atteindront un peu plus de 13 300 millions de dollars, soit un déficit supérieur à 1 milliard de dollars.

Le budget prévoit notamment des réductions de l'impôt sur les revenus des particuliers, qui atteindront au total plus de 500 millions de dollars. Les catégories les plus favorisées seront les couples, les contribuables ayant des personnes à charge, les vieillards et les handicapés. Le taux d'imposition est également *modifié ; il devient plus léger* pour les bas salaires, et plus lourd pour les revenus élevés.

Le fardeau fiscal de certaines entreprises sera allégé. Les exploitations minières et forestières *bénéficieront d'une détaxe sur* l'essence. La taxe sur les chambres d'hôtel (secteur particulièrement en difficulté) est supprimée de façon permanente. En compensation le gouvernement québécois augmentera *la fiscalité indirecte* sur les produits « *non essentiels* » : tabac et cigarettes notamment, bouteilles non retournées, certaines opérations publicitaires. L'impôt sur les droits de succession sera également légèrement majoré.

Le gouvernement du Québec s'est efforcé, depuis son arrivée au pouvoir en novembre 1976, de prouver qu'il pouvait être un bon administrateur. Les emprunts à l'extérieur ont été sévèrement réduits et les dépenses davantage contenues. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le gouvernement provincial ne consacre pas la marge de manœuvre dont il dispose à lancer de nouveaux programmes, mais à une réduction d'impôts. Ce choix est évidemment guidé par des préoccupations politiques. Le contribuable québécois est le plus imposé de tout le Canada, et ces allégements fiscaux seront particulièrement bien accueillis à un moment où le parti québécois enregistre une stagnation de sa popularité, alors qu'un référendum sur l'indépendance pourrait avoir lieu en 1979.

Par ailleurs, M. Parizeau n'a pas mis fin, lors de la présentation de son budget, à la querelle *qui l'oppose au gouvernement* fédéral. Celui-ci a proposé aux provinces de baisser de 2 ou 3 % toutes leurs taxes sur les ventes au détail pour une période de six mois, lui-même leur reversant le montant du manque à gagner. Toutes les provinces ont accepté — non sans protester parfois contre cette ingérence dans leur domaine fiscal — sauf le Québec.

Le gouvernement québécois a fait remarquer que cette baisse bénéficierait surtout à l'Ontario, qui produit la majorité des biens de consommation durables (automobiles notamment) du Canada. *Il a décidé*, en revanche, de supprimer entièrement, pour un an, la taxe sur les ventes au détail de produits fabriqués au Québec par des industries en difficulté (chaussures, textiles, vêtements, meubles). *Cette riposte a été bien* accueillie au Québec, au point que le gouvernement fédéral étudie, semble-t-il, une formule de compromis, après avoir tout d'abord rejeté la solution choisie par M. Parizeau.

ALAIN-MARIE CARRON.

EN NORVÈGE

DE NOUVELLES MESURES D'AUSTÉRITÉ VISENT A RÉDUIRE LE POUVOIR D'ACHAT

(De notre correspondant.)

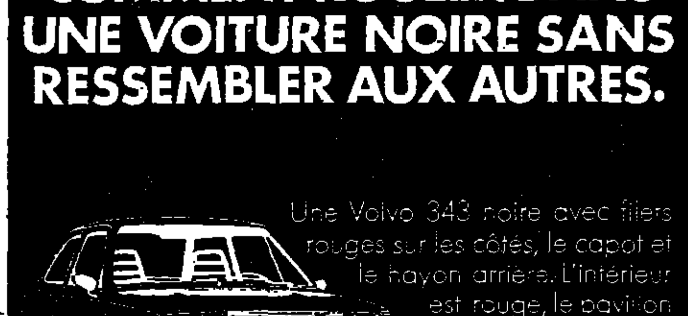
Oslo. — Une augmentation des impôts directs de 1 %, un relèvement du prix de l'électricité et de nouvelles restrictions du crédit sont les mesures les plus importantes du nouveau programme d'austérité présenté par le gouvernement travailliste norvégien le 21 avril. Ces mesures visent à réduire le pouvoir d'achat de 1 milliard de couronnes en 1978 (1 couronne norvégienne vaut 0,85 francs). Le gouvernement souhaite réduire d'autant le déficit de la balance des paiements. Seuls les retraités et petits salariés échapperont à cette réduction du pouvoir d'achat. A cet effet, les allocations familiales et les retraites les plus basses seront augmentées.

En revanche, pour améliorer la situation des exportations des industries norvégiennes (dont les coûts de production sont parmi les plus élevés d'Europe), l'impôt sur les investissements, déjà réduit à l'automne dernier, sera aboli, privant l'Etat d'environ 630 millions de couronnes de revenu par an. Les industriels avaient demandé le report d'une réforme sociale adoptée par l'Assemblée nationale, qui prévoyait à partir du 1er juillet le versement intégral des salaires pendant les congés-maladie. Le gouvernement n'a pas voulu reporter cette réforme qui coûtera plus de 500 millions de couronnes par an, mais le salarié malade ne percevra que 90 % de sa paie.

Le gouvernement a aussi rendu publiques de nouvelles estimations sur le développement économique du pays. Par rapport aux prévisions publiées à l'automne, l'augmentation du produit national brut en 1978 sera de 4,2 % (2,4 points de moins que prévu), car la production pétrolière en mer du Nord sera moins importante qu'on ne l'avait escomptée. Le taux de production industrielle diminuera de 2,5 % et la perte des exportations sur les marchés traditionnels est estimée à près de 6 % par rapport à 1977. Le déficit de la balance des paiements (qui a atteint presque 27 milliards de couronnes l'année dernière) est maintenant estimé à 21 milliards pour 1978, presque 5 milliards de couronnes de plus que prévu. Le gouvernement pense pouvoir maintenir le plein-emploi cette année, mais ajoute que le chômage pourrait s'aggraver au cours de 1979.

STEINAR MOE.







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT FRANÇAIS INTERNATIONAL

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE AU PRIX DE F 180 PAR ACTION

La Banque Rothschild, agissant pour le compte de la société américaine Comco International Inc., filiale de Commercial Credit Company de Baltimore, Maryland, U.S.A. (Groupe Control Data), se porte acquéreur jusqu'au 24 mai 1978 de toutes quantités d'actions Crédit français international au prix de 180 F par action.

Cette offre publique d'achat est réalisée selon la procédure simplifiée conformément à l'avis publié au bulletin de la « Cote officielle » du 21 avril 1978 sous le numéro 78-357.

Il est précisé que Commercial Credit Company détient actuellement, par l'intermédiaire de ses filiales, 88 584 actions sur les 95 000 actions de 100 F composant le capital du Crédit français international, ces titres ayant été acquis pour leur majeure partie en 1973, lors de la prise de contrôle du Crédit français international, et en octobre 1976 à l'occasion d'une augmentation de capital réalisée au prix de 180 F par action. Le solde provient de diverses acquisitions effectuées de 1973 à ce jour en vertu d'une proposition de rachat formulée par le groupe auprès du public et fixée au prix de 180 F par action.

Commercial Credit Company, dont l'objectif est de s'assurer le contrôle absolu du Crédit français international, présente, par l'intermédiaire de sa filiale Comco International Inc., cette offre publique d'achat afin de permettre au petit nombre d'actionnaires minoritaires restants de se retirer de la société, avant restructuration du capital.

A l'expiration de cette offre, les conditions financières de rachat ne pourront être maintenues au niveau proposé et la proposition précédemment formulée ainsi que la présente offre devront être considérées comme caduques.

Les actionnaires intéressés par la présente offre d'achat sont priés de remettre à leur banquier ou à leur agent de change un ordre de vente au prix de 180 F, au plus tard le 24 mai 1978.

SOCIÉTÉ FIDER

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE AU PRIX DE F 230 PAR ACTION

La Banque Rothschild, agissant pour le compte de la société américaine Comco International Inc., filiale de la Commercial Credit Company de Baltimore, Maryland, U.S.A. (Groupe Control Data), se porte acquéreur, jusqu'au 24 mai 1978, de toutes quantités d'actions de la Société Fider au prix de 230 F par action.

Cette offre publique est réalisée selon la procédure simplifiée conformément à l'avis publié au bulletin de la « Cote officielle » du 21 avril 1978 sous le numéro 78-358.

Il est précisé que Commercial Credit Company détient actuellement, par l'intermédiaire de ses filiales, 9 469 actions sur les 10 000 actions de 100 F composant le capital de la Société Fider, ces titres ayant été acquis pour l'essentiel en 1973 lors de la prise de contrôle de la Société Fider et, pour le solde, à l'occasion de diverses acquisitions effectuées de 1973 à ce jour en vertu d'une proposition de rachat formulée par le groupe auprès du public et fixée au prix de 230 F par action.

Commercial Credit Company, dont l'objectif est de s'assurer le contrôle absolu de la Société Fider, présente cette offre publique d'achat par l'intermédiaire de sa filiale Comco International Inc., afin de permettre au petit nombre d'actionnaires minoritaires restants de se retirer de la Société.

A l'expiration de cette offre, les conditions financières de rachat ne pourront être maintenues au niveau proposé et la proposition précédemment formulée ainsi que la présente offre devront être considérées comme caduques.

Les actionnaires intéressés par la présente offre d'achat sont priés de remettre à leur banquier ou à leur agent de change un ordre de vente au prix de 230 F au plus tard le 24 mai 1978.



Société anonyme au capital de F 69 403 000
22, place Vendôme, 75001 Paris, tél. 261.53.52

emprunt convertible de F 63 000 000

Prix d'émission : F 210 par obligation.
Jouissance : 24 avril 1978.
Conversion : à partir du 1er janvier 1979 à raison d'UNE action de F 100 nominal pour UNE obligation
Taux d'intérêt : progressif de 10 à 11 %.
Taux de rendement actuariel brut : 10,75 % (en cas de non conversion)
Durée : 10 années et 252 jours.
Souscription : à partir du 25 avril 1978.

Une note d'information, qui a reçu le visa COB n° 78-27, en date du 18 avril 1978, est tenue à la disposition du public.
BALO du 24 avril 1978.

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., réuni le 21 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1977 tels qu'ils seront soumis à l'assemblée ordinaire le 6 juin 1978.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 434 millions de francs, soit une expansion de 11, 4 % par rapport à l'année précédente. Les ventes à l'étranger ont atteint 38 % de ce total, et la balance des paiements des sociétés françaises du groupe dégage un excédent de 35 millions de francs.

Le bénéfice d'exploitation avant frais financiers et amortissements ressort à 46,4 millions de francs, en augmentation de 28 %, et la marge brute d'autofinancement à 22,8 millions, soit un progrès de 13 %.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 6 205 000 F(soit 16,32 F par action, contre 4 584 000 F en 1976, soit une amélioration de 35 %.

En ce qui concerne la société-mère Delalande S.A., son bénéfice net est passé de 2 654 000 F en 1976 à 6 millions 517 000 F en 1977, ce qui permettra au conseil d'administration de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende de 13,60 F, assorti d'un avoir fiscal de 6,80 F, soit au total 20,40 F par action, le surplus du bénéfice disponible étant reporté à nouveau.

Les résultats du premier semestre 1977 avaient été grevés par faiblesse générale des ventes de médicaments en France et Allemagne fédérale et par les frais de lancement de nouveaux produits de parfumerie dans une période de stagnation de la consommation. Mais les progrès de la productivité, les hausses conjoncturelles accordées par les pouvoirs publics à l'industrie pharmaceutique, la mise sur le marché de produits nouveaux, et l'accroissement sensible des ventes en fin d'année ont permis de terminer l'exercice dans de meilleures conditions.

Il faut signaler l'accroissement de l'effort de recherche poursuivi par le groupe, qui a consacré 45 millions de francs en 1977 contre 37 millions en 1976.

Le premier trimestre 1978 marque une accentuation du redressement amorcé en 1977, malgré les difficultés rencontrées par la filiale italienne. Au 31 mars 1978, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élevait à 121 millions de francs, soit une expansion de 22 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le conseil d'administration a décidé, en outre, de proposer à une assemblée générale extraordinaire convoquée également pour le 6 juin 1978 d'autoriser l'émission d'actions nouvelles dont la souscription serait réservée au personnel dans le cadre des lois du 31 décembre 1970 et du 27 décembre 1973 tendant à favoriser la participation des salariés au capital de l'entreprise. Il entre dans les intentions du conseil de procéder en 1978 à l'émission de 7 500 titres.



GERLAND

Les comptes de l'exercice 1977 font apparaître un résultat d'exploitation de 31 135 218 F avant amortissements et 11 188 127 F après amortissements.

Compte tenu de plus-values provenant pour l'essentiel de l'apport de la branche Etanchéité à la société Gerland/Etanchéité et d'un complément de prix de cession de terrains, après divers pertes et profits, après provision pour participation des salariés et après impôt, le bénéfice de l'exercice s'élève à 13 920 404 F, comprenant 5 millions 350 735 F de résultats courants et 8 569 668 F de plus-values ; pour comparaison, le bénéfice de 1976 s'élevait à 10 004 472 F dont 4 millions 987 664 F de résultats courants et 5 016 808 F de plus-values.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale qui se réunira le 23 juin 1978 la distribution d'un dividende de 16 F, soit 24 F, compte tenu de l'avoir fiscal, contre 12,78 F et 19,17 F l'an dernier.

Une assemblée générale extraordinaire a par ailleurs autorisé le conseil d'administration à émettre dans le délai d'un an un emprunt obligataire convertible en actions d'un montant maximum de 20 millions de francs ; la même assemblée générale a, en outre, autorisé le conseil à augmenter dans le délai de cinq ans le capital social d'un montant de 17 623 000 F pour le porter au maximum à 35 246 000 F, soit par incorporation de primes, réserves ou bénéfices, soit par émission d'actions de numéraires.

IMMOFFICE

Résultats 1977 en augmentation sensible

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue, le 13 avril 1978, sous la présidence de M. Simon-Barboux a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Bien que le contexte économique général soit resté difficile et incertain, Immoffice a réalisé en 1977, 71 millions de francs d'investissements nouveaux. En 1977, les investissements destinés à la location simple ont été particulièrement importants. Le patrimoine de location simple atteint à présent 163 millions de francs. Il convient tout particulièrement de souligner que la part des investissements productifs de loyers totalement indexés par rapport aux fonds propres est passée de 136,8 % au 31 décembre 1976 à 164,3 % au 31 décembre 1977.

L'objectif de la société qui était de constituer un patrimoine de location simple d'une importance équivalente à celle de ses fonds propres étant pratiquement atteint, la société a procédé au cours de l'exercice à une modification de sa politique d'amortissements qui permet de faire ressortir un bénéfice plus directement comparable à celui des autres Sicomi.

Les recettes hors taxes ressortent à 55,9 millions de francs contre 48,4 millions de francs en raison principalement du développement des recettes locatives. Le bénéfice net de 31,3 millions de francs qui se compare à 22,2 millions de francs au titre de 1976 représente 20,88 F par action contre 14,83 F l'an dernier.

L'assemblée a fixé le dividende à 18 F contre 12,80 F l'an dernier, en progression de 40 %. Ce dividende qui ne comporte pas d'avoir fiscal, sera mis en paiement à partir du 27 avril 1978 contre remise du coupon numéro 12.

Par ailleurs, l'assemblée a autorisé le conseil à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximal de 100 millions de francs.

Au cours de la réunion, le président a indiqué que, selon toutes probabilités, l'exercice en cours devrait enregistrer des résultats en progression et le bénéfice net par action pourrait atteindre 22,50 F. Dans ces conditions, il est raisonnable d'envisager un accroissement du dividende.

EURO - CROISSANCE

SICAV

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et décidé la distribution d'un coupon net de 5,97 F assorti d'un avoir fiscal de 0,77 F. Ce dividende, qui sera mis en paiement le 2 mai, pourra être réinvesti en actions de la société, en franchise de droit d'entrée, jusqu'au 31 juillet 1978.

Dans son allocution à l'assemblée, le président a notamment déclaré :

« Des modifications profondes ont été apportées à la composition du portefeuille d'EURO-CROISSANCE à partir de l'été 1977 portant principalement sur l'arbitrage des obligations françaises classiques au profit d'obligations indexées et sur le renforcement de l'investissement en titres de SICOMI.

» Des retouches ont été apportées au portefeuille au cours du premier trimestre 1978 dans le dessein d'obtenir un meilleur équilibre géographique des titres étrangers.

» A la faveur de cette gestion, la valeur liquidative de l'action EURO-CROISSANCE a progressé depuis le 1er janvier 1978 de 5,7 % qui s'ajoutent à la plus-value de 6,3 % (coupon compris) enregistrée en 1977. Ces résultats sont, certes, en retrait par rapport à la très vive et récente reprise de la Bourse de Paris. Toutefois, l'évolution de notre société, dont les avoirs sont répartis en fonction de la conjoncture mondiale sur les principaux marchés, montre que la valeur de l'action progresse avec régularité et sécurité. »

FROMAGERIES PAUL-RENARD

Comme il avait été envisagé à la dernière assemblée générale, les filiales de Normandie : les établissements Gautier et la fromagerie Levasseur, ont été regroupées. A la suite de cette fusion, qui prendra effet rétroactivement au 1er avril 1977, le capital de la nouvelle société « Fromageries Gautier-Levasseur » s'élève à 7 013 700 F et la prime de fusion, hors frais, à 6 315 000 F.

Pour l'exercice de douze mois, clos le 31 mars 1978, le chiffre d'affaires s'élève à 121 millions de francs, hors taxes.

SÉLECTION MONDIALE

SICAV

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le mercredi 19 avril 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 se soldant par un bénéfice distribuable de 2 039 596,31 F contre 2 142 009,87 F, l'année précédente.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 3,80 F par action auquel s'ajoute 0,39 F d'impôt déjà payé au Trésor pour former un dividende global de 4,19 F contre 3,86 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende donnera lieu au détachement de deux coupons :

— Le coupon n° 13 de 1,80 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,14 F correspondant aux revenus des obligations françaises non indexées, soit un coupon global de 1,94 F dont 1,72 F ouvrant droit à abattement de 3 000 F et 0,22 F à abattement spécial de 1 000 F.

— Le coupon n° 14 de 2 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,25 F correspondant aux autres revenus, soit un montant global de 2,25 F.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 27 avril 1978 pour toutes les actions existant à cette date.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir sans frais ce dividende jusqu'au 31 juillet 1978.

CIAL — CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

BÉNÉFICES DISTRIBUÉS EN AUGMENTATION DE 35 %

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 avril 1978 au siège social à Strasbourg, sous la présidence de M. Emile Spieirein, a pris connaissance des rapports du conseil et des commissaires aux comptes. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et fixé le dividende à 8,20 F net par action de 75 F, assorti d'un avoir fiscal de 4,10 F (soit un dividende global de 12,30 F contre 10,05 F l'année précédente). Il sera payable à partir du 26 avril 1978 et s'appliquera à un capital augmenté en cours d'exercice par distribution d'une action gratuite pour dix anciennes.

Le total du bilan au 31 décembre 1977 atteint 9 955 349 447 F et les fonds propres (capital, réserves et report à nouveau) 202 725 063 F. Compte tenu des emprunts obligataires, les ressources permanentes de la banque s'élèvent ainsi à 270 millions 725 063 F.

Le conseil d'administration qui s'est réuni après l'assemblée générale a appelé aux fonctions de vice-président-directeur général M. Florent Wenger, précédemment administrateur directeur général.

GESTION SÉLECTION (France)

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire, réunie le mardi 18 avril 1978 sous la présidence de M. Jean de Sailly, a approuvé les comptes du quatrième exercice de la société.

Le bénéfice distribuable s'élevant à 2 639 555,67 F, l'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 7,56 F ; compte tenu du crédit d'impôt : 1,76 F, le revenu global est de 9,32 F contre 9,25 F l'an dernier.

Le dividende sera mis en paiement le 2 mai 1978 contre remise des coupons n° 9 et n° 10 :

— Le coupon n° 9 de 2,02 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,16 F représente les revenus des obligations françaises non indexées ; exonéré à concurrence de 3 000 F de l'impôt sur le revenu des personnes physiques résidant en France, il ouvre droit au-delà de ce montant à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu ; il comprend un revenu de 0,15 F correspondant aux intérêts attachés à l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 donnant lieu à un abattement supplémentaire de 1 000 F.

— Le coupon n° 10 de 5,54 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,60 F représentant le solde des revenus distribuables ; la quote-part de ce coupon représentant les revenus d'actions françaises s'élève à 3,87 F, le crédit d'impôt correspondant étant de 1,57 F et est exonéré à concurrence de 3 000 F de l'impôt sur le revenu des personnes physiques résidant en France.

Les actionnaires pendant un mois, à compter du 2 mai 1978, auront la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

Allocution de M. de Sailly

Le rapport du conseil vous a exposé l'évolution de notre société dont le nombre de titres a légèrement diminué (un peu moins de 2 %) alors que ses actifs ont augmenté d'un peu plus de 2,5 %. Il en résulte une appréciation de vos actions de 4,5 % au cours d'une année particulièrement défavorable, puisqu'en 1977 les indices boursiers des valeurs à revenu variable ont baissé de 4,5 % à 11,20 %.

Pour permettre de mieux apprécier les résultats de gestion de votre société, je rappellerai en outre que depuis sa création en mai 1974 les actions de GESTION SELECTION (France) se sont appréciées de 14,68 % alors que l'indice C.A.C. des valeurs à revenu variable dans le même temps baissait de 23,49 %.

Je suis ainsi encouragé à maintenir la politique de notre société qui, *je vous le rappelle,* diffère de celle de toutes les autres SICAV *et qui vise à acquérir par priorité des valeurs françaises cotées seulement au comptant ou ne bénéficiant pas de la faveur du public et choisies tant sur les marchés officiels que sur les marchés hors-cote de Paris et de province.*

Au cours de l'année 1977 et jusqu'à ces derniers temps, nous avons toutefois estimé nécessaire de vous couvrir partiellement contre les risques politiques en augmentant la part de vos actifs en obligations indexées ou, dans une moindre mesure, libellées en devises étrangères.

En raison de cette politique de prudence et du retard des titres du comptant par rapport aux grandes vedettes à terme, la hausse de votre titre, qui est passée depuis le 1er janvier 1978 de 143,77 F à 156,66 F, a été relativement modérée. Mais je compte, dans les perspectives actuelles, revenir pleinement à notre politique de base et j'ai toute raison d'espérer que votre portefeuille profitera des ajustements des cours dont doivent normalement bénéficier les valeurs du comptant encore plus ou moins négligées.

J'espère que les souscriptions nouvelles permettront à votre société de reprendre sa croissance, accidentellement interrompue l'an dernier. Ainsi seraient récompensés nos efforts qui tendent non seulement à défendre vos intérêts, mais aussi à contribuer à la réanimation du marché des actions des sociétés françaises de moyenne importance qui mériteraient souvent une plus juste appréciation, notamment lorsqu'elles exercent leurs activités dans des créneaux économiques attrayants.

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES CHAUSSON

Dans sa séance du 18 avril 1978, le conseil d'administration a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires prévue pour le 21 juin prochain.

La société a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2 362 917 000 F, supérieur de 14,8 % à celui de l'année 1976.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de 2 599 000 F, non comparable au résultat de 60 441 000 F dégagé en 1976, ce dernier comprenant une importante plus-value d'apport.

Les principaux éléments du résultat se résument de la façon suivante (chiffre 1976 entre parenthèses) :

	1977	(1976)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	53 775 000	(57 972 000)
Amortissements et provisions	47 203 000	(40 345 000)
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 572 000	(17 627 000)
Pertes et profits exceptionnels et divers	— 3 973 000	(+ 42 814 000)
RESULTAT NET	2 599 000	(60 441 000)

Parmi les pertes exceptionnelles, les filiales interviennent pour une somme de 4 320 000 F que le conseil proposera de compenser par prélèvement sur la provision constituée antérieurement à cet effet.

Ainsi, après avoir doté les réserves réglementées, le résultat disponible serait affecté au report à nouveau qui se trouverait ramené à — 23 525 000 F contre — 30 443 000 F précédemment.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 AVRIL

Coup d'arrêt à la hausse

Des ventes bénéficiaires, consécutives au récent mouvement de hausse, ont été enregistrées lundi à la Bourse de Paris dans un marché toujours assez actif.

Bien absorbées dans l'ensemble, elles n'en ont pas moins stoppé l'avance des cours et même provoqué par endroits des replis parfois sensibles.

De ce fait, la tendance est souvent apparue assez irrégulière, notamment à la construction électrique et au bâtiment, les deux compartiments qui s'étaient plus particulièrement distingués ces derniers temps. En revanche, elle a été plutôt ferme aux grands magasins, favorisés par l'excellente conjoncture observée dans ce secteur d'activité depuis le début avril.

La cotation d'une valeur et d'une seule (S.I.A.S.) a dû être retardée devant l'afflux des ordres d'achats.

Bref, l'indicateur instantané a peu varié accusant une baisse légère de 0,20 % environ.

Après l'euphorie déclenchée par le discours de politique générale prononcé le 19 avril dernier devant l'Assemblée nationale par M. Barre, le climat, tout en restant très favorable, semble être revenu à la prudence. Redevenus plus attentifs aux réalités économiques, les opérateurs s'interrogent sur l'avenir. Si, d'un côté la libération attendue des prix promet de donner une bouffée d'oxygène à nombre d'entreprises étouffées par le carcan des contrôles, elle risque d'autre part d'aviver l'inflation déjà difficilement contenue. « Mais il faut savoir ce que l'on veut », déclarait un professionnel. Beaucoup aussi attendent de voir comment vont se traduire dans les faits les nouvelles relations apparemment « plus amicales » nouées entre les syndicats d'une part, les pouvoirs publics et le patronat de l'autre. Cela étant, l'on n'excluait pas autour de la corbeille l'entrée dans une période de plus grande sélectivité en matière d'achats.

LONDRES

La tendance est très irrégulière mardi à l'ouverture et les industrielles reperdent par endroits le terrain gagné initialement, de même que les Fonds d'Etat. Seuls, les pétroles restent généralement bien orientées. Nouveau recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 168 .. contre 188 50

VALEURS	CLOTURE 24 4	COURS 25 4
Beecham	627 ...	634 ...
British Petroleum	778 ...	790 ...
Courtaulds	109 ...	112 ...
De Beers	329 ...	379 ...
Imperial Chemical	337 ...	340 ...
Rio Tinto Zinc Corp	206 ...	207 ...
Shell	528 ...	548 ...
Vickers	176 ...	177 ..
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	32 7/8
*West Driefontein	21 3/8	21 1/8
*Western Holdings	20 1/2	21 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

L.M.T. — Bénéfice net pour 1977 : 83,37 millions de francs contre 60,14 millions. Hors plus-values, la progression atteint 16,3 %. Dividende global : 90,75 F contre 78,90 F.

MOET-HENNESSY. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 66,04 millions de francs contre 57,58 millions. Dividende global inchangé de 12,80 F. Le résultat de la société (exercice de six mois seulement) atteint 8,71 millions. Il est comparable au précédent pour la même période.

ROSIERES. — Bénéfice net pour 1977 : 2,87 millions de francs contre 4,76 millions. Dividende global : 18 F (+ 20 %).

DELALANDE. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 6,20 millions de francs contre 4,58 millions. Dividende global de 20,40 F (inchangé).

S.A. DES USINES CHAUSSON. — Le résultat net pour 1977 atteint 2,59 millions de F contre 60,44 millions.

GROUPE REVILLON. — Bénéfice net pour 1977 hors plus-values : 38,85 millions de francs contre 32,43 millions. Dividende global : 19,80 F contre 10,20 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	21 avril	24 avril
Valeurs françaises	132,9	132,8
Valeurs étrangères	99,3	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76	75,8

NEW-YORK

La hausse reprend

Interrompu à la veille du week-end, le mouvement de hausse a repris, lundi, à Wall Street et en clôture, malgré l'apparition de ventes bénéficiaires vers la fin de la séance, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 13,26 points à 826,06.

Intense la semaine passée, l'activité s'est encore maintenue à des niveaux élevés avec 31,51 millions de titres échangés contre 31,54 millions vendredi.

La bonne tenue du dollar sur les places financières internationales a continué d'entretenir un climat d'optimisme autour du Big Board, les derniers résultats des entreprises, souvent très favorables pour la période s'achevant le 31 mars, contribuant de leur côté à favoriser les achats d'actions.

Il reste que les craintes d'une reprise de l'inflation restent assez vives, incitant nombre d'opérateurs à ne pas trop attendre pour prendre leurs bénéfices, ce qui s'est effectivement produit peu avant le coup de cloche final.

Sur 1 900 valeurs traitées, 1 010 ont monté, 472 ont fléchi et 418 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 21 4	COURS 24 4
Alcoa	43 7/8	44 ...
A.T.T.	61 1/4	62 7/8
Boeing	38 1/4	39 7/8
Chase Manhattan Bank	32 1/8	32 1/2
Du Pont de Nemours	113 3/4	115 3/4
Eastman Kodak	47 5/8	51 ...
Exxon	47 1/8	47 5/8
Ford	48 7/8	50 ...
General Electric	50 ...	52 1/8
General Foods	28 1/4	28 1/4
General Motors	64 7/8	65 3/8
Goodyear	17 3/8	17 1/2
I.B.M.	253 1/4	258 ...
I.T.T.	30 1/4	31 1/2
Kennecott	25 5/8	28
Mobil Oil	63 3/8	64 7/8
Pfizer	28 1/2	29 1/8
Schlumberger	69 ...	70 ...
Texaco	26 1/2	26 5/8
U.A.I. Inc.	23 3/4	24 1/2
Union Carbide	40 3/8	40 7/8
U.S. Steel	27 7/8	28 5/8
Westinghouse	19 ...	19 1/4
Xerox	47 1/4	47 1/2

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/4	25/4
1 dollar (en yens)	223 ..	226 90

BOURSE DE PARIS - 24 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosaco	11 50	11 10
Gevaert	198 30	198 ..
Glaxo	46 20	48 ..
Grace and Co.	121	123 .
Pfizer Inc.	126 10	130 ..
Procter Gamble	385 ..	385 ..
Courtaulds		
Est-Asiatique	61 50	62 45
Canadien-Pacif.	72 ..	72
Wagons-Lits	78 ..	.. ..
Barlow-Rand	11 55	11 65
Suéd. Allumettes	84 30	83 30

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsaf	379 ..	379 ..
Banq. Fin. Eur.	... ..	... ..
Cellulose Pin	.. .	. ..
Coparex	238 ..	238 ..
Ecco	661	640 .
Euratrep	468	463 .
Intertechnique	183 50	184 .
Métall. Minière	85	.. .
Promoptia	258	... .
Sab. Mor. Corv.	... .	... ..
S.P.R.	..	... ..
Ufiner	141 10	151 ..
Dca v. Grinten	385 ..	..
Rorento NV	274 .	275 .

SICAV

Plac. institut.	14129 79	13861 88
1re catégorie	10782 53	10551 50

25/4	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	148 31	141 48
Aedificandi	169 11	161 54
Agfimo	177 58	169 53
A.L.T.O.	154 57	147 66
America-Valor	272 94	259 70
Assurances Plac.	124 04	118 42
Bourse-Invest.	139 23	132 92
C.I.P.	286 97	273 96
Convertibles	123 97	118 28
Convertimmo	130 32	124 41

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
142	Chase Manh.	149	148	148	148
82	Cie Pétr. Imp	80 .	80 50	80 50	79 .
310	C.F. Fr.-Can.	318	315	315	309
20	De Beers (S.)	20 55	20 85	20 80	20 80
665	Deuts. Bank.	657	647	645	649 .
290	Dome Mines.	298	300 40	300 80	297 60
515	Du Pont Nem	532 .	535	535	540
225	East Kodak.	226	228	229	227 90
16	East Rand.	16 .	16 40	16 50	16 75
137	Ericsson	135 50	138	138	136 50
215	Exxon Corp.	219 90	220	219 80	217
225	Ford Motor	225 30	229	229	229 50
87	Free State	87 90	89 50	89 30	87 50
235	Gen. Electric	239 60	238 30	239 10	237 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
45	St-Helena Co	46 60	46 30	46 10	47 30
320	Schlumberg.	318 30	321 50	322 20	321
45	Shell Fr. (S.)	44 80	45	45 .	44 85
610	Siemens A.G.	600	600	594	593
40	Sony	39 40	38 60	38 60	38 50
12	Tanganyika	11 70	11 60	11 60	11 60
250	Unilever	249 70	251	251 .	249 80
16	Union Corp.	16 95	16 60	16 60	16 25
110	U. Min. 1/10	111 40	113	113	114 90
100	West Drief.	101 10	101 20	101 10	102 40
39	West Deep.	40	39 75	39 45	39 05
92	West Hold.	95 10	98 50	96 40	96 70
228	Xerox Corp.	223 80	223 50	223 10	224
0 66	Zambia Cop.	0 66	0 66	0 66	0 66

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

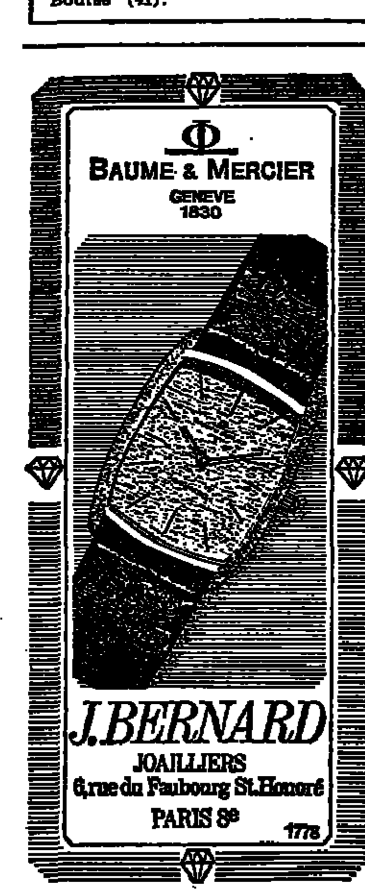
MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 640	4 649	4 640
Allemagne (100 DM)	223 550	223 210	223
Belgique (100 F)	14 360	14 343	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	209 450	208 880	210 500
Danemark (100 krd)	81 680	81 420	81 500
Suède (100 krs)	100 050	99 750	100 250
Norvège (100 k.)	85 340	85 430	86
Grande-Bretagne (£ 1)	8 477	8 489	8 550
Italie (1 000 lires)	5 351	5 345	5 300
Suisse (100 fr.)	236 550	235 950	236 500
Autriche (100 sch.)	31 070	31 018	31 150
Espagne (100 pes.)	5 751	5 747	5 800
Portugal (100 esc.)	11 040	11 055	11 500
Canada ($ can. 1)	4 055	4 064	3 985

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 4
Or fin (kilo en barre)	25150	25150
Or fin (en lingot)	25265	25280
Pièce française (20 fr.)	249 90	249 10
Pièce française (10 fr.)	195 .	195 .
Pièce suisse (20 fr.)	223 50	224 60
Union latine (20 fr.)	218 90	216
Souverain	238 50	239 50
Pièce de 20 dollars	1130	1130
Pièce de 10 dollars	540 20	540 20
Pièce de 5 dollars	395	...
Pièce de 50 pesos	971 ..	986 ..
Pièce de 10 florins	237 ..	234 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1978 a été tiré à 601 562 exemplaires.

A B C D E F G

A la veille du voyage de M. Dayan à Washington

M. Begin : je m'opposerai aux « exigences qui risquent de mettre en péril » l'existence d'Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — En se rendant, ce mardi 25 avril, aux Etats-Unis un mois après l'échec des entretiens Carter-Begin, M. Dayan veut, selon ses propres termes, « reprendre le dialogue avec les Etats-Unis au point où il a été interrompu ».

Cette visite du ministre israélien des affaires étrangères a été minutieusement préparée. Elle doit ouvrir la voie à une nouvelle rencontre Carter-Begin au début du mois de mai à Washington.

Les conversations de M. Dayan doivent essentiellement porter sur la question palestinienne, principal sujet de dissension entre ces deux pays.

Depuis la rencontre d'Ismaïlia entre MM. Begin et Sadate, Israéliens et Egyptiens cherchent vainement à mettre au point une déclaration de principe avec ou sans médiation américaine. Israël a toujours refusé la formule égyptienne — endossée par les Etats-Unis — parlant « *des droits légitimes du peuple palestinien* ». Mais M. Dayan, qui est accompagné dans son voyage de trois juristes, peut à présent envisager de nouvelles formules faisant état du « *droit des Palestiniens à participer à la négociation sur la détermination de leur destin* ». Et si M. Dayan s'apprête à réitérer le refus d'Israël de stipuler dans la déclaration de principe que « *la résolution 242 du Conseil de sécurité s'applique aux trois fronts* », il espère néanmoins que les malentendus sur cette question sont à présent dissipés grâce à la nouvelle interprétation israélienne de cette même résolution.

Le ministre des affaires étrangères estime avoir fait un nouveau pas en direction des Etats-Unis, en précisant récemment au cours d'un débat télévisé, qu'Israël reconnaissait que la résolution 242 s'applique à la Jordanie et que si le roi Hussein devait proposer un compromis territorial, le gouvernement Begin ne rejetterait pas *a priori* cette proposition.

Avant de prendre l'avion ce mardi matin pour Washington, M. Dayan a cependant admis ce que de nombreux commentateurs affirment depuis longtemps, à savoir que les problèmes de forme constituent en fait des faux-fuyants. « *L'essentiel*, a-t-il dit, *ce n'est pas la déclaration de principe ou la résolution 242, mais le fond du problème. Nous attendons toujours les contrepropositions égyptiennes à notre plan de paix, et j'ai de bonnes raisons de croire que le projet d'autonomie administrative pour la Judée-Samarie et la région de Gaza proposé par Israël est préférable aux yeux des Américains à tout partage territorial, même si des modifications doivent être introduites dans ce projet.* »

Le refus d'un référendum

La principale modification réclamée par les Etats-Unis consiste à procéder à un référendum au terme de cinq ans de régime d'autonomie. Pour Israël, un tel référendum équivaut à accepter la création d'un Etat palestinien. C'est pourquoi, au cours de leurs conversations avec les dirigeants américains, M. Dayan puis M. Begin s'apprêtent sans doute à rejeter une nouvelle fois cette proposition. Le premier ministre israélien y a d'ailleurs fait allusion lundi dans le discours qu'il a prononcé au cours de la cérémonie célébrant le dixième anniversaire de la création de Kyriat-Arba, le nouveau quartier juif d'Hébron. « *Nous sommes sommés en cette période décisive pour notre destin*, a-t-il dit, *d'accepter des exigences qui risquent de mettre en péril notre existence. A ces exigences, il n'existe qu'une seule réponse : non.* »

M. Begin a même exprimé la certitude que des centaines de nouvelles familles juives « *grossiraient les rangs de la population de Kyriat-Arba au cours des prochaines années* ».

(Intérim.)

● *Le « casque bleu » français* tué dimanche au Liban est le caporal-chef Alain Godiris, du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine, a-t-on annoncé lundi 24 avril au ministère de la défense. Il a sauté sur une mine, alors que son groupe, pris sous le feu croisé des Palestiniens et des Israéliens, se repliait sur une position plus sûre (*le Monde* du 25 avril).

Le capotal-chef Alain Godiris était âgé de vingt-six ans. Son père et sa mère, originaires de la Réunion, demeurent à Marseille. Il faisait partie d'une famille de sept enfants, et l'un de ses frères sert dans la marine nationale.

Les obsèques auront lieu à Tours.

En République arabe du Yémen

LE LIEUTENANT-COLONEL GHACHEMI A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT

Sanaa (*A.F.P.*). — Le lieutenant-colonel Ahmed El Ghachemi, président du conseil de commandement nord-yéménite, a été élu président de la République arabe du Yémen par l'Assemblée constituante réunie en session extraordinaire.

Le vote a été acquis à l'unanimité des quatre vingt-dix-neuf membres de l'Assemblée constituante, formée le 7 février dernier afin de doter le pays de lois organiques fondamentales et de se prononcer sur la forme du pouvoir au Nord-Yémen.

[Ancien chef d'état-major de l'armée, le lieutenant-colonel Ghachemi avait été nommé en octobre dernier président du conseil de commandement de trois membres chargé de diriger le pays après l'assassinat, dans des conditions non encore élucidées, du président Ibrahim El Hamdi.

Le vote de l'Assemblée constituante un organisme désigné par décret, pourrait entraîner la dissolution du conseil de commandement. Il constitue également un nouveau pas sur la voie du rétablissement de la vie parlementaire, que l'ancien président Hamdi avait mise en sommeil, estimant qu'elle favorisait les turbulents chefs des tribus du Nord.]

A Prague

LA C.G.T. A RENCONTRÉ DES PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77

A Prague, lors du congrès de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) réunie du 16 au 22 avril, les représentants de la C.G.T. ont rencontré les « principaux porte-parole connus » de la Charte 77, a déclaré M. Séguy, le 24 avril, en commentant ces assises. La C.G.T. donnera ultérieurement des précisions sur ces contacts, ainsi que sur sa rencontre avec les syndicats de Tchécoslovaquie, au sujet des interdits professionnels dans ce pays (1).

Reprenant, comme il l'avait fait à Prague, ses critiques contre le comportements des syndicats des pays de l'Est, M. Séguy a protesté contre les « *attaques offensantes* » dont la C.G.T. avait été l'objet. En y répondant à la tribune, le dernier jour du congrès, M. Séguy espère avoir encouragé ceux qui ont des idées proches de la C.G.T. à ne pas craindre de les exposer publiquement.

« *Si des représailles contre l'« audace » de la C.G.T. étaient exercées, nous ne demanderions pas à nos militants qui travaillent dans le cadre de la F.S.M. de subir des vexations humiliantes. De toute façon, il faut attendre la prochaine échéance — c'est-à-dire, dans un an, la réunion du conseil général de la F.S.M. Nous ne voulons pas faire de la F.S.M. un « mouvement de la paix ».*

La C.G.T. est l'organisation qui pose les problèmes, elle fait preuve d'une réelle indépendance de jugement, et elle n'est pas figée dans les scémas du passé, a encore dit M. Séguy. « *Cela devrait montrer comment tout le mouvement syndical français pourra apporter une contribution plus cohérente à l'action syndicale internationale, au plan européen et au plan de l'Europe du Sud.* »

Enfin, M. Séguy a indiqué que la C.G.T. était profondément heurtée par l'invitation de l'U.R.S.S. adressée à Tunis à l'actuel dirigeant de l'U.G.T.T. (nommé par le gouvernement tunisien après l'arrestation des principaux responsables syndicaux) de participer à la fête du 1er mai, à Moscou.

(1) *Le Monde* daté 23-24 avril a fait état de la protestation faite par le SNES auprès des syndicats tchécoslovaques au sujet des interdits professionnels. Il s'agissait, non pas du Syndicat national de l'enseignement supérieur, mais du Syndicat national des enseignements de second degré.

DÉCÈS DE Me GEORGES GOUTERMANOFF

Me Georges Goutermanoff, l'un des avocats du général Salan, est mort, dimanche 23 avril, à l'âge de soixante dix-huit ans.

[Né à Odessa (Ukraine) le 17 février 1900, Me Goutermanoff s'était inscrit au barreau d'Alger le 4 octobre 1933. Il s'était ensuite installé à Paris en 1963, où il plaida notamment dans plusieurs affaires de l'O.A.S.]

● *La remise du Prix de la Fondation Louise-Weiss* au chancelier Helmut Schmidt aura lieu le 27 avril, dans le grand hémicycle du palais de l'Europe, à Strasbourg. La cérémonie sera précédée de la présentation à la presse du prix offert par la Fondation Louise-Weiss au chancelier — un rare exemplaire du Missel de la cathédrale de Damberg, dans sa reliure d'origine, imprimé en enluminé en 1507 et restauré par les ateliers de la Bibliothèque nationale.



LES SUJETS DE FRANÇAIS ET DE PHILOSOPHIE DU CONCOURS GÉNÉRAL

Henri Michaux, le passé

Les épreuves de français et de philosophie du concours général des lycées ont eu lieu lundi 24 avril. Nous publions les sujets qui ont été proposés aux candidats :

● COMPOSITION FRANÇAISE (classes de première A, B, C, D et E ; durée : six heures).

« *Dessinés sans intention particulière, griffonnés machinalement, il apparaît presque toujours sur le papier des visages.*

» *Menant une excessive vie faciale, on est aussi dans une perpétuelle fièvre de visages.*

» *Dès que je prends un crayon, un pinceau, il m'en vient sur le papier l'un après l'autre, dix, quinze, vingt. Et sauvages, la plupart.*

» *Est-ce moi, tous ces visages ? Sont-ce d'autres ? De quel fond venus ?*

» *Ne seraient-ils pas simplement la conscience de ma propre tête réfléchissante ? (Grimaces d'un visage second, de même que l'homme adulte qui souffre a cessé par pudeur de pleurer dans le malheur pour être plus souffrant dans le fond, de même il aurait cessé de grimacer pour devenir intérieurement plus grimaçant.)*

» *Derrière le visage aux traits immobiles, déserté, devenu simple masque, un autre visage supérieurement mobile bouillonne, se contracte, mijote dans un insupportable paroxysme. Derrière, les traits figés cherchant désespérément une issue, les expressions, comme une bande de chiens hurleurs.*

» *Du pinceau et tant bien que mal, en taches noires, voilà qu'ils s'écoulent : ils se libèrent.*

» *On est surpris, les premières fois.*

» *Faces de perdus, de criminels parfois, ni connues ni absolument étrangères non plus (étrange, lointaine correspondance !)... Visages de personnalités sacrifiées, des « moi » que la vie, la volonté, l'ambition, le goût de la rectitude et de la cohérence étouffa, tua. Visages qui reparaîtront jusqu'à la fin (c'est si dur d'étouffer, de noyer définitivement). Visages de l'enfance, des peurs de l'enfance dont on a perdu plus la trame et l'objet que le souvenir, visages qui ne croient pas que tout a été réglé par le passage à l'âge adulte, qui craignent encore l'affreux retour.*

» *Visages de la volonté peut-être, qui toujours nous devance et tend à préformer toute chose : visages aussi de la recherche et du désir.*

» *Ou sorte d'épiphénomène de la pensée (un des nombreux que l'effort pensant ne peut s'interdire de provoquer, quoique parfaitement inutile à l'intellection mais dont on ne peut pas plus s'empêcher que de faire de vains gestes au téléphone)... Comme si l'on formait constamment en soi un visage fluide, idéalement plastique et malléable, qui se formerait et se déformerait selon les idées et les impressions, automatiquement, en une instantanée synthèse, à longueur de journée et en quelque sorte cinématographiquement.*

» *Foule infinie : notre clan.*

» *Ce n'est pas dans la glace qu'il faut se considérer.*

» *Hommes, regardez-vous dans le papier.* »

HENRI MICHAUX (Passages).

Vous ferez de ce texte un commentaire composé.

● DISSERTATION PHILOSOPHIQUE (classe de terminale A ; durée : six heures).

Le passé est-il plus réel que l'avenir ?

HOMMAGE A JACQUES RUEFF

Un théoricien rigoureux et un praticien courageux

déclare M. Giscard d'Estaing

La mort de Jacques Rueff (« le Monde » du 25 avril), a suscité de nombreux témoignages en France et à l'étranger.

Dans un télégramme adressé à l'épouse du disparu, le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, écrit : « *En perdant Jacques Rueff, la France a perdu l'un des hommes qui ont le plus marqué la pensée et la pratique économiques et financières des dernières décennies.*

» *Il était d'abord un théoricien, épris des raisonnements rigoureux.*

» *Il était aussi un praticien courageux, obstiné à appliquer au fait les principes en lesquels il croyait. La France, en divers moments de son histoire financière troublée, a eu recours à lui. Tel a été le cas, en 1958, où le gouvernement du général de Gaulle a, sur son conseil, pris les mesures qui ont assuré en quelques mois le redressement du pays et permis d'ouvrir nos frontières à l'Europe et au monde. La France ne l'a pas oublié et lui en restera reconnaissante.* »

Interrogé à la sortie de l'Elysée sur la mort de Jacques Rueff, M. Raymond Barre a déclaré notamment :

« *Jacques Rueff a eu le courage, le premier, de souligner les dangers de la dégradation du système monétaire international.*

» *Je pense comme lui qu'il ne sera pas possible de revenir à une croissance harmonieuse sur le plan mondial si nous ne remettons pas, ensemble, de l'ordre dans les relations monétaires internationales.*

» *Mais l'or n'est pas un facteur essentiel du système monétaire international (contrairement à ce que pensait l'économiste disparu), ce qui compte, c'est le respect d'un certain nombre de disciplines nationales, et on peut trouver des moyens divers d'organiser le respect de ces disciplines* », a encore dit le premier ministre.

« ... *Je ne doute pas qu'à l'avenir ce ne sont pas seulement les économistes qui lui rendront justice, mais bien des hommes politiques qui constateront à quel point trop de facilité monétaire mène aux plus dangereuses conséquences sociales* », écrit pour sa part M. Michel Debré.

Dans son télégramme de condoléances, M. Jacques Chirac rend hommage aux « *dons et connaissances de M. Jacques Rueff, qui lui permirent de briller dans de nombreux domaines* ». « *Avant tout*, ajoute M. Chirac, *nous nous souviendrons de l'économiste exceptionnel qui rendit plusieurs fois d'immenses services à la France. Nous n'oublierons pas cet homme chez qui le caractère et le talent n'avaient d'égal que la courtoisie et la bonté.* »

M. FRIEDMAN : un très grand homme

M. Milton Friedman, prix Nobel de sciences économiques, a déclaré : « *C'était un très grand homme.* »

L'économiste américain a souligné que M. Rueff « *était un homme d'indépendance intellectuelle* » et « *avait une profonde compréhension des rapports entre les arrangements monétaires et les systèmes politiques et sociaux* ».



